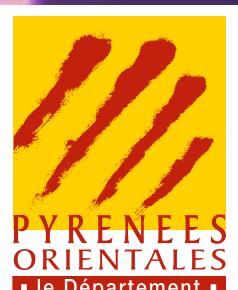


20
24

*solidarité,
écologie
& citoyenneté*



rapport d'activité



1

d

*solidarité,
écologie
& citoyenneté*

rapport d'activité

Sommaire

Les temps forts	p6
Dates campagnes et temps forts de l'année 2024	p6
Les grandes actions	p8
Transfert RN116	p10
Gymnase de Cabestany – Création d'une structure artificielle d'escalade	p11
Nouvel espace process – showroom vêtements départemental.....	p12
L'habitat inclusif : Une alternative entre logement autonome et établissement	p13
La Grande Lessive éditions mars et octobre 2024	p14
Des actions collectives pour lutter contre l'isolement et la fracture numérique des bénéficiaires du RSA	p15
OGÉNIE, Pour lutter contre l'isolement des seniors	p16
« Un Nin, un Nadal » : Arbre de Noël pour les enfants accueillis en familles d'accueil	p17
Médiation culturelle Des actions « sur-mesure » pour les publics éloignés de la culture..	p18
Management de la performance énergétique des collèges	p19
Projet de développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique du site de Thémis Solaire Innovation	p20
JOP Paris 2024 – Label Terre de Jeux : Les Grands Moments de l'Année Olympique..	p22
Développement Durable: renforcer les compétences locales et les échanges	p23
Aménagement Foncier Rural – Lutte contre les friches, Mise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités.....	p24
La Direction Générale des services	p26
Direction Secrétariat Général	p28
Direction Mission Déontologie et Relations aux administrés	p29
Direction Prévention pour la santé et le bien-être au travail	p33
Mission Communication interne	p34
Solidarités humaines	p36
Direction de l'Insertion et du Logement	p38
Direction Enfance Famille.....	p41
L'IDEA	p44
Direction de l'Autonomie	p46
Territoire de l'Agly.....	p48
Territoire de Perpignan	p50
Territoire du Tech	p52
Territoire de la Têt	p53
Service Administration et Finances	p54
Service Ressources humaines et logistique	p55
Mission innovations sociales	p56

Citoyenneté	p58
Direction Education Jeunesse et Sports	p60
Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité	p68
Direction des Patrimoines	p74
Direction Attractivité Tourisme et Vie Associative	p80
Mission Egalité	p84
Service Administration et Finances	p86
Solidarités territoriales et Ecologie	p88
Direction Infrastructures et Déplacements	p90
Direction Appui aux Territoires, Europe, Coopération	p94
Direction de l'Eau et de l'Environnement	p98
Direction d'appui aux projets complexes et aux territoires de montagne	p104
Mission Développement Durable	p105
Service Foncier Agriculture et Rural	p108
Ressources humaines et moyens généraux	p112
Direction des Ressources Humaines	p114
Direction Logistique et Bâtiments	p117
Service Administration et Finances	p122
Service Animations et Festivités	p123
Pilotage financier et appui stratégique	p126
Direction des Finances	p128
Direction de la Commande Publique	p132
Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire	p134
Direction de l'Evaluation et de l'Audit	p140
Compte administratif 2024	p142
Le Département en chiffres	p154
L'Assemblée départementale	p155
L'organigramme général	p156

La réserve marine de Cerbère-Banyuls fête ses 50 ans

Année 2024

**ADJOINT-E
AU RESPONSABLE**
DU SITE CLASSE
DU LAC DES BOURBONNAISES

Cérémonie
des voeux à
la population
19 janvier

Conférence
histoire de
la Laïcité
12 janvier



Campagne
Recrutement
assistants
familiaux



JANVIER

FEVRIER

MARS

AVRIL

**Campagne
Marque
Employeur
(Salon TAF)**

16 mars



26 mars – 1^{er} avril

**Campagne
Semaine des
droits des
femmes**
Du 6 au 17 mars



Campagne
tourisme et
montagne
Janvier



Campagne
Métiers de
l'autonomie

**Campagne prévention
incendie et sécheresse**

Juillet – Août



JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

Campagne
Octobre rose



NOVEMBRE

Génération 66
9 juillet

**Campagne lutte
harcèlement Collèges**
Septembre

**Valeurs
en fête**
12 octobre

Séminaire
des cadres
8 novembre



Relais de la flamme Olympique dans le Département

15 mai



Accueil
nouveaux agents
Spécial agents
de la RN 116
30 mai

MAI



Fête de la nature

20 mai



Fête du livre vivant

4 juin



JUIN



JUILLET

les temps forts

Tournée de proximité Mai-Juin

+ Campagne *Le Département est là*

1^{er} juillet

Cotation des métiers

1^{er} juillet

Soirée de l'apprentissage

19 novembre



Campagne inondations



DÉCEMBRE



Spectacles en lumière



Catalans qui gagnent

Campagne produits d'Aqui

<i>Transfert RN116</i>	10
<i>Gymnase de Cabestany - Création d'une structure artificielle d'escalade</i>	11
<i>Nouvel espace process - showroom vêtements départemental</i>	12
<i>L'habitat inclusif: Une alternative entre logement autonome et établissement</i>	13
<i>La Grande Lessive éditions mars et octobre 2024</i>	14
<i>Des actions collectives pour lutter contre l'isolement et la fracture numérique des bénéficiaires du RSA</i>	15
<i>OGÉNIE, Pour lutter contre l'isolement des seniors</i>	16
<i>« un Nin, un Nadal » : Arbre de Noël pour les enfants accueillis en familles d'accueil</i>	17
<i>Médiation culturelle Des actions « sur-mesure » pour les publics éloignés de la culture</i>	18
<i>Management de la performance énergétique des collèges</i>	19
<i>Projet de développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique du site de Thémis Solaire Innovation</i>	20
<i>JOP Paris 2024 - Label Terre de Jeux : Les Grands Moments de l'Année Olympique</i>	22
<i>Développement Durable: renforcer les compétences locales et les échanges</i>	23
<i>Aménagement Foncier Rural - Lutte contre les friches, Mise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités</i>	24

Les grandes actions

Transfert de compétences

TRANSFERT AU DÉPARTEMENT DE LA RN116 AU 1^{ER} JANVIER 2024

La loi « 3DS » du 21 février 2022 et ses décrets d'application ont pour objet de décentraliser la gestion des routes au profit des départements et des métropoles. Les routes non concédées, classées dans le domaine public routier national et constatées par l'arrêté préfectoral du 28 avril 2023 ont donc été transférées avec leurs dépendances et accessoires dans le domaine public routier Départemental, s'accompagnant d'un transfert de compétences et de responsabilité.

C'est ainsi, qu'à ce titre, le Département est devenu gestionnaire de la RN 116, renommée RD66, à partir du 1^{er} janvier 2024.

Des investissements importants réalisés en urgence

De nombreux travaux d'électricité, plomberie, menuiserie et aménagements divers (réfectoire, vestiaires, mobilier...) ont dû être réalisés en urgence sur certains sites afin de permettre une meilleure fonctionnalité des agences routières (Prades, Saillagouse), des centres d'exploitation (Olette, Mont-louis, Ille-sur-Têt) et le CTER de Bolquère en vue du démarrage de la période hivernale 2024.

Mobilisation d'urgence des services Investissements et Travaux en régie de la Direction Logistique et Bâtiments, pour garantir des conditions optimales de travail pour les agents.

Au cours de l'année 2024, un budget important a également été consacré à l'achat de vêtements et Équipement de Protection Individuelle appropriés afin doter les 29 agents de la DIRSO ayant intégré les agences routières.

En raison de l'urgence d'équiper les équipes, une tournée sur sites a été mise en place pour une prise de taille des vêtements et chaussures.

L'investissement financier total réalisé (travaux, équipement, vêture) s'élève à 950 000 € pour l'exercice 2024.



Réfectoire AR de Mont-Louis

Chiffres clés



29
paquetages vêture
Haute Visibilité complets
distribués

70 163 €
Budget Équipement
Protection Individuelle

57 786 €
Budget mobilier

Un suivi financier des dépenses

Une compensation financière sera toutefois versée par le l'État (DIRSO) pour les dépenses de fonctionnement courant dites « sac à dos » définies au travers d'une convention de gestion transitoire qui en fixe les modalités.

Il y a eu lieu pour ce faire de :

- mettre en place un tableau partagé par plusieurs directions sur l'espace collaboratif du Département,
- centraliser et vérifier l'ensemble des dépenses éligibles,
- constater au terme de l'exercice 2024 le montant du remboursement demandé.

Politique volontariste d'investissement

GYMNASE DE CABESTANY

Investissement et un rôle majeur en faveur du sport

Ayant fait l'acquisition du bâtiment en 2015, notre collectivité a mobilisé d'importants moyens financiers pour réaliser fin 2018, des travaux indispensables pour la rénovation complète de ce bâtiment construit en 1975 : Véritable lifting pour cette halle aux sports de 1585 m², comprenant une salle de basket, salle de gymnastique, salle d'escalade, douches, vestiaires et sanitaire (filles/garçons) et d'un espace de stockage.

Ce lieu d'entraînement, équipé à neuf, est mis à disposition des élèves du collège pour les besoins de la pratique sportive, de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et des associations sportives de la ville, hors temps scolaire (basket, volley, handball, escalade, tir à l'arc, badminton).

Une modernisation qui permet ainsi de garantir des conditions optimales pour la pratique sportive.



Structure artificielle d'escalade

Face aux besoins et attentes des acteurs de cette discipline (collège et club d'escalade utilisateur), notre collectivité a jugé nécessaire de favoriser le développement de cette activité et s'est lancée dans un nouveau projet d'agrandissement et d'amélioration de l'actuelle structure : C'est donc plus de 162 m² de surface d'escalade qui ont été créés, destinés à l'apprentissage.

Une belle réalisation qui en fait un outil d'attractivité et de performance pour cette discipline.

Cet espace a été rendu complètement autonome, jouxtant désormais la salle d'évolution. L'aménagement réalisé offre maintenant un confort d'usage, en permettant le déroulement de pratiques en simultané et une diminution des niveaux sonores.

Chiffres clés



2015 :

400 000 €
pour l'acquisition
du bâtiment

2018-2019 :

1 707 000 €
de rénovation complète

2024 :

85 000 €
pour l'agrandissement
du mur d'escalade

Espace fonctionnel pour le bien-être des agents

CRÉATION D'UN SHOWROOM VÊTURE DÉPARTEMENTAL

Situé dans le magasin du Centre Technique Départemental (CTD) à l'intérieur de la Direction Logistique et Bâtiments (DLB), la création du showroom a été achevée en fin d'année 2024.

Aménagé avec soin, il permet de centraliser pour les besoins de l'ensemble des agents, les essayages des vêtements de travail, des chaussures de sécurité et des équipements de protection individuels (EPI).

La gestion du stockage et de la distribution des articles est assurée par le magasin en raison de sa proximité.

Ce showroom s'intègre dans une politique plus globale de gestion des fiches de dotations vêtue. Chaque équipement distribué est référencé dans le logiciel de gestion des stocks ATAL et permet de garantir le suivi individuel pour enregistrer les mouvements logistiques et assurer la traçabilité.



Chiffres clés



30m²

Surface dédiée à l'essayage

Plus de 150

références de chaussures, vêtements et EPI

1 500

Nombre d'agents équipés chaque année

Un showroom accessible sur rendez-vous

Deux cabines d'essayage dont une équipée d'un accès pour les PMR

- Des portants mobiles où sont suspendus les vêtements classés par taille et par métier
- Des rayonnages muraux équipés de boîtes de chaussures, référencées de façon claire pour faciliter l'essayage
- Un espace informatique pour la saisie instantanée des mouvements logistiques

L'habitat inclusif : Une alternative entre logement autonome et établissement

Installée le 22 juin 2020, la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif des Pyrénées-Orientales (CFHI), présidée par Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, est chargée de recenser les initiatives locales en matière d'habitat inclusif et de définir un programme coordonné de financement. À ce titre, le Département a souhaité s'engager dès 2022 dans le déploiement de l'habitat inclusif et expérimenter la nouvelle prestation d'aide à la vie partagée.

La signature de l'accord cadre entre le Département, l'État et la CNSA le 28 novembre 2022, a permis de programmer 101 places en habitat inclusif et de soutenir le développement de 12 projets de vie sociale et partagée d'ici à 2029.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées qui choisissent comme résidence principale un mode d'habitation regroupé assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Il s'agit d'un nouveau mode d'habitat complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement.

Cet habitat est partagé. On y vit à plusieurs, les résidents disposent de leur logement privatif et partagent des espaces de vie communs et des services avec les autres habitants. Ce type d'habitat, construit ou rénové, en tenant compte des spécificités et des souhaits des habitants, est inséré dans la cité de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et de limiter le risque d'isolement. Il se situe de préférence à proximité des services (services publics, transports, services médicaux...). L'habitat inclusif peut se présenter sous différentes formes, soit un seul logement permettant la colocation, soit un ensemble de logements autonomes situé dans un immeuble ou un groupe d'immeubles.

Les résidents bénéficient d'un accompagnement pour la vie sociale, par l'intervention de professionnels chargés de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement.

L'accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne reste assuré par l'intervention des services existants (Services d'aide à domicile...).

Chiffres clés



18

Structures / organismes sont membres de la Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) dont les 2 principaux bailleurs sociaux du Département ;

3 445 000 €
mobilisés par le Département et la CNSA jusqu'en 2030

15

projets de vie sociale et partagée d'ici à 2030

pour **141** personnes âgées ou en situation de handicap

Bilan de l'action : La Grande lessive

LA GRANDE LESSIVE ÉDITIONS MARS ET OCTOBRE 2024

Participants au bilan (Noms et fonctions) : Caroline OLIBO Assistante sociale

Dates et lieux de réalisation : 21/03 et 17/10/2024 à la MSP Conflent

Description de l'action effectivement réalisée : Il s'agit d'un projet d'art participatif éphémère international.

A l'occasion de la journée du 21 mars, puis du 17 octobre 2024, comme dans les « Grandes lessives » d'autrefois, des réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) de format A4 conçues pour cette occasion par des élèves de l'école primaire Jean Petit sont suspendues à des fils tendus dans l'espace d'accueil de la MSP, à l'aide de pinces à linge.

1/ OBJECTIFS ET ÉVALUATION DU PROJET :

Rappel des objectifs du projet :

Ses objectifs généraux sont la promotion de l'éducation, de l'enseignement et de la création artistiques, ainsi que le développement du lien social.

2/ BILAN QUANTITATIF :

* *Public touché (âge, sexe, etc.) :*

Deux classes de CMI et CM2 ont partagé avec les agents un moment convivial et solidaire, soit un total d'une cinquantaine d'enfants ainsi qu'une dizaine d'agents qui ont participé à l'élaboration du projet.

3/ BILAN QUALITATIF :

* *Résultats qualitatifs (évaluation de la pertinence de l'action et des moyens utilisés) :*

Durant la préparation de l'action nous avons souhaité associer les élèves mais aussi partager cette action avec une librairie de Prades en lien avec l'association « les amis libambules » qui œuvre au développement culturel sur le territoire. Malheureusement les délais trop courts n'ont pas permis de mener ce partenariat jusqu'au bout. Toutefois, la librairie a affiché dans sa vitrine deux affiches, réalisées par les élèves, prévues pour la communication.

Les élèves, leurs enseignants, conseiller pédagogique et membre du RASED de Prades ont montré un vif intérêt au projet. Ils ont eu lors de la journée une participation active en co-animant les ateliers avec les agents de la MSP. Les réalisations des élèves sont restituées aux enseignants qui pourront les exploiter en classe et les afficher dans l'école à l'attention des parents.

Au regard de l'intérêt porté par le public et afin d'améliorer la qualité de l'accueil, les agents d'accueils ont demandé à ce que certaines décorations thématiques réalisées par les agents demeurent.

La transversalité du projet entre les missions a fait émerger l'idée d'une prochaine édition en mars 2025 en associant des acteurs locaux avec un « public âgé ». Cela demanderait un co-pilotage de l'action.

* *Points d'amélioration :*

L'équipe enseignante propose de participer à une autre journée suffisamment anticipée afin que la préparation d'un point de vue pédagogique soit améliorée par les enseignants.

Des actions collectives pour lutter contre l'isolement et la fracture numérique des bénéficiaires du RSA

La MSP Agly a proposé en 2024 deux actions collectives afin de lutter contre l'isolement et la fracture numérique des bénéficiaires du RSA. Un atelier smartphone animé par un conseiller d'insertion de la maison sociale a été mis en place. L'action « Parcours du spectateur » a été proposé à un groupe d'usagers éloignés de la culture.

Atelier smartphone

Dans le cadre de leur suivi, les professionnels ont identifié un besoin des usagers d'être accompagnés sur l'utilisation de leur smartphone.

L'atelier smartphone permet d'accompagner les usagers vers l'autonomie afin qu'ils puissent accéder aux différentes plateformes et outils.

Mis en place sur la commune de Pia pour les bénéficiaires du RSA des communes du secteur

de Saint-Laurent de la Salanque, ces ateliers sont animés par un conseiller d'insertion de la maison sociale de proximité Agly.

Lancés lors du dernier trimestre de l'année, les 3 ateliers organisés en 2024 ont réuni 24 personnes qui ont réalisé au cours de l'atelier leur inscription à la plateforme « Objectif emploi 66 » et mis en ligne leur CV.

Suite à ces ateliers, 5 bénéficiaires ont obtenu un emploi en contrat aidé.

« Parcours du spectateur »

La maison sociale de proximité et la direction de la culture ont proposé l'action « Parcours du spectateur » à un groupe de bénéficiaires du RSA des communes des Fenouillèdes.

Ces allocataires étaient positionnés sur l'action d'insertion du Pôle de Mobilisation Socio Professionnelle (PMSP).

L'action visait à lutter contre l'isolement, valoriser l'image de soi et offrir une découverte d'un parcours artistique.

Le groupe de 9 volontaires a bénéficié de 8

rendez-vous dans les locaux de l'espace Mandela à Estagel de septembre à décembre 2024 : visite de lieux culturels, rencontres avec les professionnels de la scène, pratiques artistiques et participation au spectacle « La grotte des 3 frères » à Saint Arnac dans le cadre de la tournée « Tous au spectacle ».

L'animation a été prise en charge par les comédiens Soledad et Rita et la compagnie Ijika.

Le retour des participants lors de l'évaluation a souligné les effets positifs de l'action (partage, écoute, découverte d'autres cultures, rencontres humaines, envie de découvrir d'autres spectacles...).



Chiffres clés



194

activités publiées

104

structures de lien social référencées

27

situations d'isolement prises en charge

OGÉNIE

Pour lutter contre l'isolement des seniors

Souhaitant poursuivre sa mobilisation pour le bien-vieillir des seniors, le Département des Pyrénées-Orientales a lancé au printemps dernier, la plateforme départementale OGENIE, un site entièrement gratuit et facile à utiliser, qui recense les initiatives locales en faveur de la vie sociale des seniors et permet d'être accompagné pour faire face à une situation de solitude ou d'isolement.

L'espace départemental OGENIE permet aux seniors des Pyrénées-Orientales de découvrir les activités organisées près de chez eux, mais aussi aux structures de mettre en ligne les activités qu'elles proposent, ce qui leur permet de gagner en visibilité. Ces structures inscrites sur la plateforme et approuvées par le Conseil départemental proposent leurs activités aux seniors, favorisant la création de liens sociaux, cruciaux pour le maintien de l'autonomie et l'épanouissement des personnes âgées.

Les utilisateurs accèdent facilement à ces activités via un moteur de recherche permettant de filtrer les résultats selon la proximité géographique, la thématique, l'accessibilité, etc.

Jeux de société, ateliers artistiques, aides à la mobilité, initiations au numérique... sont parmi la centaine d'activités proposées aux seniors dans le Département des Pyrénées-Orientales.

Il s'agit entre autres des centres communaux d'action sociale (CCAS), des fédérations d'associations ainsi que des clubs seniors. En quelques clics seulement, il est possible de contacter les organisateurs pour participer à leurs activités ou obtenir plus d'informations.

L'espace départemental Ogenie est également un dispositif de détection et de prise en charge des situations de solitude ou d'isolement. Pour cela, il suffit de remplir un court questionnaire (moins de 3 minutes en moyenne), par les personnes concernées ou avec l'aide d'un tiers (proche, aide à domicile, professionnel de santé, facteur...).

Leurs réponses sont ensuite envoyées à un interlocuteur qualifié, identifié par le Département, qui saura leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

Action : Arbre de Noël pour les enfants accueillis en familles d'accueil

En 2023 et en 2024, un arbre de Noël pour les enfants accueillis en familles d'accueil a été organisé en collaboration avec les associations ADEPAPE et Fenouillèdes Evènements.

Cette manifestation nommée « un Nin, un Nadal » se déroule dans la salle polyvalente de Saint-Hippolyte.

Un spectacle est proposé, ainsi que des activités (jeux gonflables) et un stand goûters/boissons pour les grands et les petits. Les membres des associations viennent prêter main forte pour toute la logistique.

Aussi, pour Noël 2025, le projet « Un nin, un Nadal » est reconduit.

L'objectif de cet Arbre de Noël est multiple : en priorité, offrir aux jeunes enfants confiés un temps de divertissement dédié avant la période de Noël, réunir les fratries mais aussi proposer aux assistants familiaux un moment de convivialité en dehors de tout contexte professionnel.

Public concerné :

L'Arbre de Noël concerne environ 250 enfants âgés de moins de 10 ans et leurs assistants familiaux.

Date prévue pour l'édition 2025 :

Mercredi 17 décembre 2025 à 14 heures au gymnase de Saint-Hippolyte

Cet événement rencontre un franc succès tant auprès des enfants que des assistants familiaux : 85 assistants familiaux présents avec 180 enfants en 2024. Ce moment de convivialité entre assistants familiaux en présence de leur hiérarchie et des élus départementaux est très apprécié.



Chiffres clés



> Coût total de l'opération : **598 627,87€ HT**
> près de **120** personnes à la journée d'inauguration et de restitution.

Chiffres clés



> 1 agent
DPCMC dédié à la conception et l'animation,

> Travail transversal avec **4** services du Pôle des Solidarités et avec les **4** Maisons Sociales de Proximité

> plus de 25 ateliers, séances et rencontres organisées en 2024

> budget de l'ensemble des actions 2024 : **7 000 €**

> 2 projets
« Parcours du spectateur » mis en place sur Perpignan et Estagel

> plus de 50 bénéficiaires du RSA participants

> 6 expositions
de la Maison de la Catalanité ont été complétées par des expositions annexes sur l'antenne Saint-Martin de la Maison sociale de Perpignan

Médiation culturelle

Des actions « sur-mesure » pour les publics éloignés de la culture

Conscient de l'importance de l'inclusion des publics éloignés de la culture, le Département propose des temps de médiation à destination des publics relevant de ses politiques sociales.

Grâce à un travail en transversalité avec les services des Solidarités, tout un programme de médiations culturelles a été conçu par et pour les usagers (secteur enfance famille, Insertion logement et Personnes âgées) ; ces temps sont mis en place autour des programmations annuelles récurrentes de la DPCMC « Tous au spectacle », « Balade en terre d'Artistes » et « Expos66 ».

Cette année, un nouveau dispositif a été mis en place : le Parcours du spectateur. L'objectif de ce projet transversal est de permettre à des publics éloignés de la culture ou rencontrant des difficultés personnelles

d'isolement, d'insertion... de participer à un projet d'éducation artistique et culturelle. Sur environ 16 heures, les usagers bénéficiaires ont pu pratiquer, apprendre au contact de professionnels de la culture, et se rendre au sein de lieux culturels, voir un spectacle ou une exposition. Deux projets ont abouti en 2024 : un avec la CDPI sur les Arts plastiques et notamment la transformation de déchets en œuvre d'art, et un avec la MSP de l'Aglly sur le spectacle vivant et notamment la capoeira, sur le secteur d'Estagel avec un groupe issu d'un PMSP.

La réussite de ces deux projets est le fruit d'un travail conjoint avec les services des Solidarités, les équipes des travailleurs sociaux et relais sur les secteurs concernés, ainsi que les professionnels de la culture participants.

Les objectifs de ces actions clairement affirmés sont :

- proposer un accompagnement culturel à un public éloigné des arts et du spectacle vivant,
- lui faire franchir la porte d'un lieu de programmation culturelle ou de création artistique,
- faire découvrir l'art par l'humain et mettre le travail artistique à la portée de tous,
- lutter contre l'isolement tout en valorisant l'« image de soi »,
- mettre en valeur le travail des artistes et leur rôle actif auprès des publics.

Cette nouvelle manière d'appréhender nos publics en transversalité, a permis de toucher un public éclectique allant de jeunes suivis par des éducateurs, à des personnes âgées fréquentant le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), mais aussi des publics précaires ou aidés en Maison Sociale de Proximité.

Les retours sont unanimes et positifs, tant sur les bienfaits personnels directs que sur le lien entre l'accompagnement au quotidien et la thématique culturelle. La participation active des travailleurs sociaux en dehors de leur cadre habituel d'intervention, a par ailleurs permis de nouvelles formes d'échanges, moins en prise directe avec les difficultés du quotidien.

Direction des Collèges

Management de la performance énergétique des collèges

Dans un contexte de transition écologique et environnementale, le Département met en œuvre une stratégie ambitieuse pour maîtriser et réduire les consommations d'énergie des collèges, en réponse aux objectifs du décret « Eco Énergie Tertiaire » avec un objectif de diminution de 40 % des consommations d'énergie d'ici 2030. Des audits énergétiques de chaque établissement doivent permettre d'élaborer un schéma directeur immobilier et énergétique pour planifier des actions sur l'enveloppe des bâtiments, les équipements, les systèmes de pilotage et les usages. Un budget de 7,5 M€ dédié à la performance énergétique est mobilisé dans le cadre du PPI collèges 2024-2031.

Compte tenu de l'urgence climatique, conscient du rôle déterminant à jouer en matière d'atténuation des effets du changement climatique, des exigences du cadre réglementaire, de la forte augmentation du prix des énergies, et des contraintes budgétaires croissantes, le Département amplifie son engagement dans la transition et se dote de moyens pour maîtriser, diminuer et décarboner les consommations énergétiques de son patrimoine bâti.

Le recrutement d'un Référent Performance Énergétique vient accélérer cette dynamique en structurant une trajectoire énergétique durable et alignée sur les objectifs environnementaux et budgétaires fixés par le Département.

Chargé de la mise en œuvre d'une stratégie globale de management de l'énergie, il anime un véritable dialogue de gestion énergétique avec les directions des établissements en vue de rationaliser les consommations, améliorer le rendement des installations, optimiser les coûts (notamment dans la gestion des contrats d'approvisionnement) et encourager les établissements aux économies d'énergie. Le déploiement d'outils de pilotage des consommations énergétiques pourra également mieux éclairer les prises de décisions budgétaires de la collectivité, notamment pour ajuster au mieux les dotations globales de fonctionnement des collèges publics (2,7 M€ par an environ).

Actions mises en place

- Étude de mutualisation d'achat d'électricité auprès du SYDEEL 66 (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Électricité) dans le cadre d'une stratégie globale de management de l'énergie.
- Mise en place d'un logiciel centralisant consommations et facturations, qui facilitera le suivi et le contrôle des dépenses énergétiques des collèges, permettant ainsi d'avoir une vue territoriale, synthétique et avec des tableaux de bords interactifs et de définir des alertes en cas de dérive.
- Déploiement en cours d'un outil de pilotage à distance en temps réel des installations sur 3 collèges pour un pilotage centralisé, optimisé et automatisé.
- Remplacement des automates de gestion du chauffage. Un collège ouvert de 8h à 18h, cinq jours par semaine, doit être chauffé seulement 30 % du temps !
- Plan de déploiement du photovoltaïque avec étude d'opportunité faite sur 9 collèges en partenariat avec la Direction Eau et Environnement.
- Montée en compétence des agents par une formation d'une demi-journée à destination des agents en charge de l'exploitation d'une chaufferie bois fin octobre 2024.
- Raccordement aux réseaux de chaleur urbain des collèges Pagnol/Perpignan et St Paul de Fenouillet. Les prochains seront les collèges Pons sur Perpignan et St Estève. L'objectif étant une baisse des coûts mais aussi la sécurisation des approvisionnements en énergie et la stabilité des productions de chauffage.
- Étude pour le déploiement de plans de sous-comptage permettant un mesurage détaillé des consommations par zone (logement, gymnase, restauration, salles de classe) par type d'usage (éclairage, équipements...) et d'identifier les dérives et les postes énergivores (audit test prévu sur 1 collège 2ème semestre 2025, en partenariat avec la Mission Développement Durable).

Axes de développement

- Relance des contrats de maintenance des chaufferies visant une garantie totale de l'approvisionnement et des installations, avec une réflexion pour une extension à tous les collèges.
- Poursuite des travaux favorisant la sobriété énergétique des établissements et l'efficacité énergétique tout en prenant en compte la nécessité de ventiler les bâtiments de manière optimale pour garantir une qualité d'air intérieur conforme. Travailler l'enveloppe des bâtiments, c'est aussi améliorer le confort été et le cadre de vie.
- Inciter les personnels de Direction et les collégiens à la sobriété énergétique : dotation incitative aux économies d'énergie, challenge économie d'énergie (18 % de baisse en modifiant simplement les comportements : respect des températures de consigne ou encore modification des habitudes de travail en cuisine), campagnes de sensibilisation et de communication sur leur part de responsabilité dans l'atteinte des objectifs, rôle des écodélégués et des élus de l'Assemblée Départementale des Collégiens, projets éducatifs environnementaux, etc.

Chiffres clés

Campagne 2023-2024



100% des 7 chaufferies au bois ont fonctionné à 100 % cette saison 2024/2025 pour un rendement optimal sans recours aux chaufferies de secours approvisionnées au gaz

6 établissements ont été aidés pour le renouvellement des contrats de fourniture d'électricité (Port Vendres, Estagel, Bourg Madame, Saint Laurent de la Salanque, Millas et Le Soler) et 2 pour le gaz naturel (Port Vendres et Toulouges). Des baisses allant de 35 % jusqu'à 57 % pour l'électricité (52 516 € TTC/an au lieu de 124 110 € TTC/an, à consommation identique pour Bourg Madame par exemple) et jusqu'à 30 % pour le gaz naturel (14 065 € TTC/an au lieu de 20 124 € TTC/an, à consommation identique pour Toulouges).



Projet de développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique du site de Thémis Solaire Innovation

Le site Thémis Solaire Innovation (TSI), situé sur la commune de Targasonne, a été la première centrale solaire à tour construite dans le monde au début des années 1980, suite au 2nd choc pétrolier.

Malheureusement, ce prototype innovant n'a fonctionné que pendant 3 ans avant d'être délaissé mais cette décision prise par la France pour des raisons géopolitiques ne l'a pas empêché d'essaimer largement et de donner naissance à de nombreuses centrales similaires aujourd'hui pleinement opérationnelles.

Le site Thémis Solaire Innovation (TSI), situé sur la commune de Targasonne, a été la première centrale solaire à tour construite dans le monde au début des années 1980, suite au 2nd choc pétrolier.

Malheureusement, ce prototype innovant n'a fonctionné que pendant 3 ans avant d'être délaissé mais cette décision prise par la France pour des raisons géopolitiques ne l'a pas empêché d'essaimer largement et de donner naissance à de nombreuses centrales similaires aujourd'hui pleinement opérationnelles.

Après une phase de travaux de réhabilitation conséquents, ce site, propriété du Département, a ouvert au public en 2014 et fêté

en 2024 les 20 ans d'une nouvelle dynamique insufflée au lieu.

Thémis Solaire Innovation est un site singulier, de par son histoire mais également par son activité plurielle orientée sur la recherche et l'innovation, l'éducation à l'environnement et le tourisme scientifique.

Souhaitant renforcer et renouveler l'offre pédagogique de ce site dans l'ambition d'en faire un lieu emblématique de la culture scientifique autour de l'énergie, notamment solaire, et des enjeux de transition énergétique, le Département propriétaire et gestionnaire de ce site a engagé en 2023 une large réflexion sur son devenir.

Pour l'accompagner dans cette réflexion, le Département a décidé de recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et a confié au groupement In Extenso / Cap Science cette mission de réfléchir au développement de l'offre d'éducation à l'environnement et de tourisme scientifique sur le site de Thémis, en complément de la vocation première de TSI, à savoir la recherche et l'innovation.

Phasage de l'étude

Cette étude, qui a débuté au printemps 2023 s'est articulée en trois étapes :

- Phase 1 : diagnostic sur l'offre TSI et sur l'offre du territoire plus largement,
- Phase 2 : identification d'un scenario de développement
 - positionnement de TSI au regard des autres sites et attentes des divers publics,
 - renouvellement de l'offre pédagogique,
 - préconisations pour une programmation d'animations et d'outils novateurs, permettant de favoriser une appropriation active des enjeux en matière d'énergies renouvelables et de transition énergétique.
- Phase 3 (tranche optionnelle) : approfondissement du scenario envisagé.

Modalités de gouvernance de l'étude

Tout au long de cette réflexion, le Département a souhaité associer ses partenaires à travers plusieurs temps dédiés :

- l'organisation d'un séminaire de travail et d'échanges, en octobre 2023, réunissant l'ensemble des acteurs, afin de réfléchir à l'ADN du site de TSI, aux publics cibles prioritaires et à l'expérience de visite souhaitée,
- la mise en place d'un comité de suivi, réuni aux temps forts de l'étude, afin de rendre compte, d'échanger sur le travail mené et d'alimenter la réflexion.

Scenario retenu & ambitions

De cette réflexion menée en concertation étroite avec les acteurs du territoire est né le projet « ENERGIA – La cité des énergies positives », un équipement thématique d'envergure nationale qui déclinerait une offre de visite ludique et expérimentuelle, permettant d'aborder les énergies de façon accessible, positive et familiale.

Ce projet ambitieux dépasse le seul site de TSI et a vocation, s'il se réalise, à générer de nombreuses externalités positives pour le territoire des Hauts Cantons, compte tenu des parts pris :

- une thématique d'actualité, approchée de manière expérimentuelle et positive,
- un enrichissement et une diversification de l'offre touristique actuelle,
- une offre accessible à l'année,
- un parcours de visite et des services permettant une expérience visiteur à la journée,
- une offre permettant de capter les flux touristiques déjà présents sur le territoire.

Il vise ainsi à contribuer à apporter une réponse adaptée face aux enjeux auxquels les Hauts Cantons sont confrontés en termes notamment :

- d'offre touristique 4 saisons,
- de diversification des activités proposées,
- de dilution et de répartition des flux,
- de création d'équipements exemplaires et innovants en matière d'efficacité énergétique et de ressource en eau.

Il doit enfin permettre de contribuer à la transition environnementale et énergétique des Pyrénées Catalanes.

Perspectives

Le Département souhaitant que ce projet soit exemplaire dans ses composantes environnementales, a prévu de lancer en 2025 :

- d'une part, un diagnostic sur le volet « eau potable – assainissement » pour s'assurer de l'exemplarité du projet et de sa viabilité dans le temps et dans un contexte de plus en plus soumis aux aléas climatiques (consultation en cours) ;
- d'autre part, une étude de programmation intégrant notamment :
 - les études qualitatives et techniques nécessaires à l'élaboration du projet (bâtimentaires, énergétiques, consommation en eau et rejets d'assainissement...),
 - les études muséographiques et scénographiques,
 - la définition des besoins fonctionnels et surfaciques et de leur usage,
 - la planification de l'opération,
 - l'estimation financière consolidée du budget de l'opération (investissement et coûts d'exploitation).



Chiffres clés



> 2 ans de travail dans le cadre de l'AMO

> une cinquantaine de partenaires associés à la démarche de définition du projet

> 1 séminaire de concertation rassemblant plus d'une quarantaine de participants

> + d'une dizaine de réunions d'étape et de validation

JOP Paris 2024 - Label Terre de Jeux

Les Grands Moments de l'Année Olympique

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, fruits d'un important travail collectif, laisseront définitivement un héritage durable aux territoires et aux Français.

Notre Département, à travers son action à destination du Mouvement Sportif, a rayonné durant l'année 2024 en faisant vivre son territoire au rythme de ces Jeux. Grâce à son label « Terre de Jeux », le Département a été promoteur de cet évènement ainsi que des opérations portées par un grand nombre d'acteurs.

Dans le cadre du label Terre de Jeux « JOP Paris 2024 » obtenu par notre collectivité et sur les principes d'organisation et de soutien à la mise en œuvre d'évènements sportifs en lien avec l'olympisme sur tout le territoire dont l'évènement phare, le parcours et l'arrivée de la Flamme Olympique, notre Département a eu pour mission, au cours de cette année 2024, de susciter un engouement et d'accompagner

l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour inscrire notre territoire pleinement dans la dynamique de ces Jeux, le Département a mis en œuvre, de manière concertée et partenariale, des actions sur l'ensemble de son territoire pour en faire un héritage durable au bénéfice de tous.

Calendrier des évènements du Département

- 5 avril : Les Olympiades des Collèges à Thuir : challenge sportif à destination du sport scolaire pour faire vivre les collégiens à l'heure des JOP.
- 15 mai : Le Parcours de la Flamme : après le Canigou, les communes de Prades, Font-Romeu, Céret, Villeneuve-de-la-Raho, Port-Vendres – Collioure et Perpignan jusqu'au site de célébration du Palais des rois de Majorque, des animations organisées tout au long du parcours avec la mobilisation de nombreux bénévoles. Sur le site de célébration, mise en œuvre par le Département d'un programme de démonstrations de disciplines olympiques et paralympiques présenté par les associations partenaires.
- 4 juin : Le Raid Nature des Collèges aux couleurs olympiques
- 23 juin : Journée Olympique
- 9 juillet : Génération 66 et son village olympique : pour sa 15e édition, Génération 66 a adapté sa formule au contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024 en intégrant au programme un Village Olympique, consacré à la découverte de plusieurs disciplines sportives et pour certaines olympiques.

Chiffres clés



14 olympien·ne·s sportifs·ve·s du Département ou originaires du Département

1 centre d'excellence sportive : CNEA-CREPS de Font-Romeu

1 centre de préparation aux Jeux : Base Nautique de Canet

25 communes labellisées Terre de Jeux

51 établissements scolaires labellisés Génération 2024

125 porteurs et relayeurs de la flamme olympique
... des volontaires olympiques, arbitres, consultants...

Les projets phares

- Un appel à projet : « Le Sport Scolaire aux couleurs olympiques » : pour l'ensemble des collèges publics de son territoire, avec l'objectif de transmettre, partager et faire vivre les dimensions sportives et culturelles de l'Olympisme, appel à projets permettant de soutenir des projets d'établissement autour de cinq thématiques : Sport et Citoyenneté, Sport et Culture, Sport Handicap et Sport Santé, Sport et Performance et Sports de Nature et Développement Durable.
- Un projet inclusif porté par le Judo Entente Canohès Toulouges en lien avec les Jeux Paralympiques avec l'objectif de proposer à 32 judokas en situation de handicap d'aller vivre ensemble à Paris des moments mythiques, dans le partage.
- Le projet « Les Ambassadeurs des JOP » : création des classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat dans toutes les académies de France, dont une dans le Département, pour constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Partenariats

- Comité Départemental Olympique et Sportif : Semaine Olympique du 2 au 6 avril 2024 avec des interventions dans les établissements scolaires notamment ceux labellisés Génération 2024 – Journée Olympique et Paralympique à Le Soler le 23 juin 2024 – Rencontres « À bâtons rompus » : rencontres thématiques avec des olympiens·ne·s et paralympien·ne·s, des arbitres et des entraîneurs s'inscrivant dans l'héritage des Jeux et marquant durablement la place du sport dans la société – Exposition itinérante sur l'olympisme, présente du 19 au 27 juillet, au sein de la Maison Départementale de l'Éducation, des Sports et de la Jeunesse
- Délégation Départementale de l'Union Nationale du Sport Scolaire
- Mouvement associatif sportif dans son ensemble

Développement Durable : renforcer les compétences locales et les échanges

Dans le cadre de sa stratégie en matière de développement durable et d'équilibre des territoires, le Département des Pyrénées-Orientales anime un réseau des collectivités et des territoires en démarche de développement durable. Dans ce cadre, élus et agents des collectivités et de leurs groupements se forment, échangent sur leurs méthodes, réalisations et pratiques, et formulent des besoins.

Le réseau est piloté par un comité technique animé par le Département avec la participation des communes en Agenda 21, des EPCI dotées d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), du CAUE, des PNR, du Pays Pyrénées Méditerranées, de Perpignan Méditerranée Métropole, de l'AMF66, de la DDTM et de l'Ademe.

Offre départementale de formation au Développement Durable

Dans le cadre de son partenariat avec le CNFPT et le PNR Pyrénées Catalanes, 11 formations ont été réalisées en 2024, avec la participation de 253 agents et élus. Le bilan de l'offre 2023/2024 a été établi.

Le recensement des besoins en formation des collectivités des PO pour 2026/2027 a été réalisé via un questionnaire en ligne, comptabilisant 138 réponses.

2 temps fort pour favoriser les échanges

Le Département organise des journées thématiques sous forme de conférences, retour d'expériences et rencontres, à destination des élus et agents des collectivités. Ces journées associent des experts et des collectivités pilotes.

Le 27 février, la conférence « **Sécuriser les populations face aux incendies** », en partenariat avec le CNFPT, a réuni 86 participants. Les actualités réglementaires et les moyens de lutte ont été présentés et discutés.

Le 13 décembre, en partenariat avec le CNFPT, la journée technique « **Biodiversité et projet d'aménagement** » a réuni 22 participants. Cette journée a traité des solutions fondées sur la nature.

ZOOM le portail des collectivités (bandeau)

Nouveau Portail des Collectivités 66
Ce site internet, dédié aux collectivités des Pyrénées-Orientales, a été lancé en août 2024. Ce portail a pour objectif de centraliser toutes les informations utiles pour les collectivités, qu'il s'agisse des dispositifs départementaux (appui technique, appels à projets, dispositifs d'aides), ou de partenaires (formations, rencontres localisées sur le territoire départemental ou régional, ressources documentaires et actualités en lien avec le développement durable). En 2024, 394 publications ont été créées et 1499 personnes ont consulté le Portail.

Chiffres clés

Campagne 2023-2024



253 participants sur
11 formations et **2** conférences

394 publications et
1499 visiteurs sur le Portail des Collectivités 66

Chiffres clés



- Dans les Pyrénées-Orientales, depuis 2014 près de 75 ha de foncier inculte ou manifestement sous-exploité ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter (procédures d'initiative individuelle). Plus de la moitié a d'ores et déjà été remis en culture, le reste est en cours de remobilisation en vue d'une valorisation agricole ;
- Une procédure d'initiative publique déployée à la demande de 4 communes (2 EPCI) sur un périmètre de 1700 ha vise à la remobilisation de plus de 300 ha de fonds incultes ou manifestement sous-exploités soit près de 450 parcelles,

Exemple de remise en valeur d'un fonds inculte (Commune de Millas)

Aménagement Foncier Rural - Lutte contre les friches

« Mise en valeur des espaces agricoles incultes ou sous-exploités »

Depuis la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, les Départements sont détenteurs de compétences réglementaires (code rural et de la pêche maritime) liées à l'aménagement foncier rural. L'une de ses compétences déployée à travers la procédure de « mise en valeur des terres inculte ou manifestement sous-exploitées», vise à remobiliser des parcelles agricoles, le plus souvent en friche, pour leur rendre leur fonction productive.

La forte expansion de l'urbanisation et de l'artificialisation des terres agricoles en cours depuis une quarantaine d'années a pour conséquence l'amplification de phénomènes

de rétention foncière et de spéculation qui favorisent le développement de friches au détriment de l'activité agricole.

La procédure de mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées qui constitue l'un des 4 modes d'aménagement foncier définis par le code rural et de la pêche maritime, vise à :

- rétablir la mobilité des terres agricoles et leur rendre leur fonction productive ;
- reconquérir des surfaces en friche, sources de nuisances et de potentiels dangers (risques accrus d'incendie) ;
- restaurer l'attractivité des paysages.

Cette procédure peut être activée sur initiative individuelle à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles ou sur initiative publique, à l'échelle d'un territoire, sur un périmètre pertinent motivé par l'intérêt général. Compte tenu du délai d'inculture requis pour initier la procédure (3 ans), les parcelles remises en valeur peuvent être cultivées en agriculture biologique, sans période transitoire de conversion.

Faits marquants

La 1^{ère} phase de la procédure collective : diagnostic, classification des fonds, consultation des propriétaires a abouti à un arrêt de l'état des fonds incultes par le Département (30/06/2022). La 2^{ème} phase de la procédure, dont la mise en œuvre incombe réglementairement à l'État, est en cours. Des autorisations d'exploiter ont d'ores et déjà été délivrées à des agriculteurs ayant déposé un projet de remise en valeur, d'autres suivront (retard enregistré dans le traitement de la suite de la procédure de la part de l'État supérieur à deux ans).

Direction Secrétariat Général 28

Direction de la Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s 29

Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail 33

Mission Communication interne 34

La *Direction* Générale *des* Services

Directeur général des services

- Jérémie **LE FOUILLER**
-

La Direction Générale des Services est de type collégial, animée par un Directeur Général des Services et structurée en 5 pôles.

Elle a pour mission essentielle de veiller à la cohérence de l'organisation des services départementaux et à la bonne exécution des décisions prises par l'Assemblée départementale.

Force de proposition et d'analyse elle permet à l'exécutif départemental et à l'Assemblée délibérante d'impulser des politiques publiques départementales.

Elle assure aux décisions du Département une sécurité juridique et financière maximale, manage les différentes directions et coordonne leurs actions en harmonie avec la politique départementale.

Y sont rattachés directement 5 pôles : le Pôle Citoyenneté, le Pôle Territoire et Mobilités le Pôle Solidarités, le Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux et le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique, ainsi que le Secrétariat Général, la direction de Mission Déontologie et Relation aux administrés, la direction Prévention pour la Santé et le Bien-être au travail et la Mission Communication interne.



36 agents

Direction Secrétariat Général

Missions

Le Secrétariat Général a pour vocation d'assurer la sécurisation juridique de l'institution à travers l'accompagnement des directions et services, la représentation de l'institution devant les juridictions, l'organisation et le suivi des assemblées délibérantes et la protection des données personnelles. Il assure également le lien entre les conseillers départementaux, les groupes d'élus, le Cabinet et l'administration ainsi que la gestion des dotations, frais de réceptions et de déplacements des élus.

Il est aussi un maillon essentiel de l'administration à travers la gestion du service courrier, porte d'entrée des échanges entre le Département et ses administrés.

Enfin, le Secrétariat assure la gestion et le suivi du dispositif de protection fonctionnelle et juridique des agents de la collectivité ainsi que la protection des données personnelles.

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le service intervient en transversalité, pour apporter conseil et expertise aux Directions, services et agents du Département. Il participe ainsi à la sécurisation juridique de l'institution. Il peut également assurer la défense et la représentation du Département devant les juridictions. Le service veille à la sécurité juridique de l'ensemble des procédures internes et coordonne les actions de la collectivité devant les différentes juridictions. Il gère également le marché de prestations juridiques lorsque le recours à un avocat est nécessaire.

SERVICE DES ASSEMBLÉES

La première mission du Service des Assemblées est de préparer les Séances Publiques et les Commissions Permanentes, d'assurer leur fonctionnement et leur suivi administratif.

Le Service s'assure du bon déroulé du processus de vote et veille à prévenir le risque juridique. Il joue un rôle actif dans la prévention du conflit d'intérêts en veillant au dépôt des élus lors du vote.

SERVICE COURRIER

Pour sa mission principale :

- Réception, ventilation et distribution du courrier sur les sites départementaux
- Relève et affranchissement ;
- Gestion de la boîte mail CD66 porte d'entrée des administrés

- Instruction des demandes de droits
- Relations avec la CNIL : instruction des réclamations, demandes de conseils. Participation au référentiel ASE, au guide du DPO et à la fiche pratique sur les marchés
- Autres interventions et relations extérieures : Affiliation à l'Association Française des Correspondants aux Données Personnelles (AFCDP), ADF, Sénat, CNSA, Ministère de la Justice, Pôle Emploi, UGAP, ANCT, ANSSI.

LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Ce dernier intervient auprès du Département et de certains de ses satellites

- Information et sensibilisation des personnes (réunions, formations, publications sur Intranet, mentions légales, et mise en conformité de divers supports)

Réalisations

Protection fonctionnelle et juridique des agents :

131 fiches incident dont 27 ont fait l'objet d'un dépôt de plainte ou d'un signalement auprès du Procureur de la République.

Service des affaires juridiques :

Pour l'année 2024, le Service des Affaires Juridiques a enregistré 54 nouveaux dossiers contentieux. Le service a également été saisi de 254 demandes d'accompagnement juridique dont 238 ont été traitées en interne.

Service des Assemblées :

En 2024, les conseillers départementaux se sont réunis 8 fois, que ce soit en assemblée délibérante ou en commission permanente.

Perspectives

Sensibiliser et former

(Affaires juridiques, Assemblées, Protection des données personnelles).

Nombre d'agents : 21 agents

Moderniser

par l'intégration d'un nouvel outil de dématérialisation et gestion du courrier et la publication des actes administratifs.

Accompagner

les agents, services et directions.

Direction de la Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s

I. Missions Déontologiques

LE RÔLE DU DÉONTOLOGUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 a instauré le droit de recourir au conseil d'un déontologue pour tout(e) agent(e) sur toute question en lien avec la déontologie des fonctionnaires et contractuel(le)s territoriaux(ales).

La déontologie s'inscrit dans une démarche délibérément préventive de tout risque disciplinaire, pénal ou contentieux pour l'agent lui-même et éventuellement son encadrant.

Les sujets peuvent ainsi porter sur le respect des obligations suivantes :

Dignité, impartialité, probité neutralité, discréetion professionnelle, secret professionnel, obéissance hiérarchique, devoir de réserve, droit de retrait, laïcité, également de traitement, prévention des conflits d'intérêts, cumul d'emplois ou d'activités, saisine de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, obligations déclaratives, (déclaration d'intérêts et de patrimoine).

LES FONCTIONS DE RÉFÉRENTE LAÏCITÉ

un conseil peut être donné sur toute question relative à la mise en œuvre du principe de laïcité dans le cadre de l'exercice des fonctions de l'agent. Le principe de laïcité a une valeur constitutionnelle, qui garantit les droits égaux en respectant les croyances de chacun. L'agent public doit respecter scrupuleusement ce principe dans la déclinaison de l'ensemble de ses fonctions. Le devoir de neutralité s'impose à l'ensemble des fonctionnaires et agents publics.

LES FONCTIONS DE RÉFÉRENTE ALERTE ETHIQUE

En application du décret n° 2017-564 du 19 avril 2017, un lanceur d'alerte peut saisir le collège de déontologie.

L'article 6 de la loi du 9 décembre 2016 précise en son article 6 que « Un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et bonne foi, une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement, ou une menace ou d'un préjudice grave d'atteinte à l'intérêt général dont il a eu personnellement connaissance ».

En matière de conflit d'intérêts le lanceur d'alerte peut également saisir le référent déontologue si la saisine du supérieur hiérarchique est resté sans effet.

Le collège mis en place en 2018, regroupe Mme Elisabeth Béraud, Directrice Mission Déontologique et Relations avec les Administrés, et Mme Adeline Jacquemin, Directrice du Secrétariat Général.

2. Réalisations

A/ Actualisation de la compliance

En s'appuyant sur le questionnaire réalisé par l'Agence Anti Corruption (AFA), une démarche en direction de l'ensemble des services, a été réalisée entre octobre 2020 et juin 2021. Une cartographie a été réalisée, ainsi qu'une démarche de compliance qui a notamment décliné les documents d'information utiles au partage de la culture déontologique dans l'ensemble des services. Par ailleurs, un repérage des circuits de validation administrative et comptable a été réalisé.

L'ensemble des documents émanant des services du Département ont été cotés et compilés dans une classothèque de la compliance. Chaque année, cette démarche globale fera l'objet d'une actualisation qui prendra notamment en compte les modifications d'organigramme et les changements de circuits induits.

Au cours de l'année 2024, les procédures de compliance ont été poursuivies par le classement des documents modifiés au cours de cette année.

Par ailleurs la mise en place d'une instance de travail consacrée à la lutte contre les atteintes à la probité au niveau de la Direction Générale des Services.

B/ Autres actions en matière de déontologie

1/ MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES DES LANCEURS D'ALERTE (LOGICIEL SIGNALLEMENT NET)

Le lanceur d'alerte bénéficie d'une protection renforcée, qui consiste notamment à lui assurer la confidentialité de sa démarche.

L'année 2021 avait préparé le déploiement sur le site Intranet du Département (en janvier 2022) d'une plateforme sécurisée Signalement Net.

L'année 2024 n'a pas enregistré de saisine de lanceurs d'alerte.

2/ ACTIONS DE FORMATION

- Formations à la déontologie et à la laïcité à l'attention de l'ensemble des agents du Département
- Participation à la formation des assistantes familiales dans le cadre des formations de 60 heures.

480 agents ont suivi les 15 sessions organisées en 2023 selon la répartition suivante par service :
584 agents ont suivi les 14 sessions organisées en 2024 selon la répartition suivante

231 agents du Pôle des Solidarités en 2023

169 agents du Pôle Solidarités en 2024

98 agents du Pôle des Territoires Mobilités en 2023

190 agents du Pôle des Territoires et Mobilités en 2024

64 agents du Pôle RH MG en 2023

113 agents du Pôle RH MG en 2024

53 agents du Pôle Citoyenneté en 2023

74 agents du Pôle Citoyenneté en 2024

10 agents du Pôle Finances et appui stratégique en 2023

22 agents du Pôle Finances et appui stratégique en 2024

7 agents de la Direction Générale des Services en 2023

13 agents de la Direction Générale des Services en 2024

15 agents du Cabinet en 2023

2 agents du Cabinet en 2024

1 agent Autre (syndicats)

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE :

Diagramme agents formés en 2023

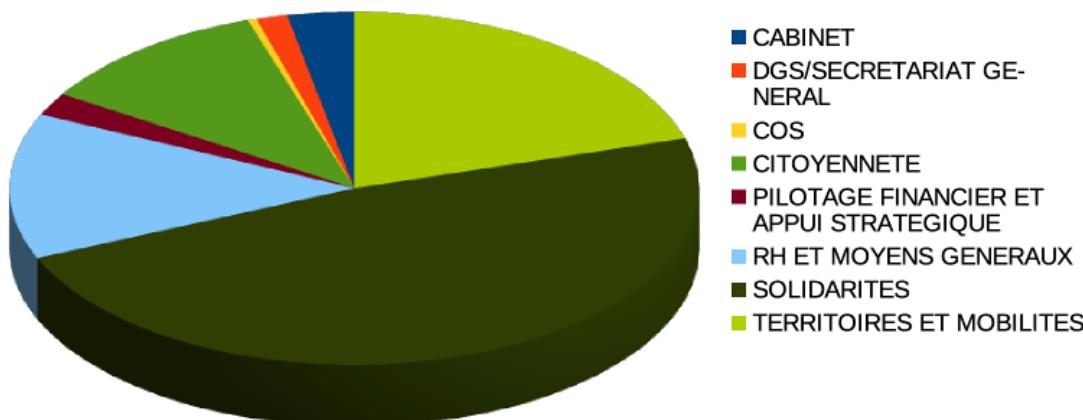
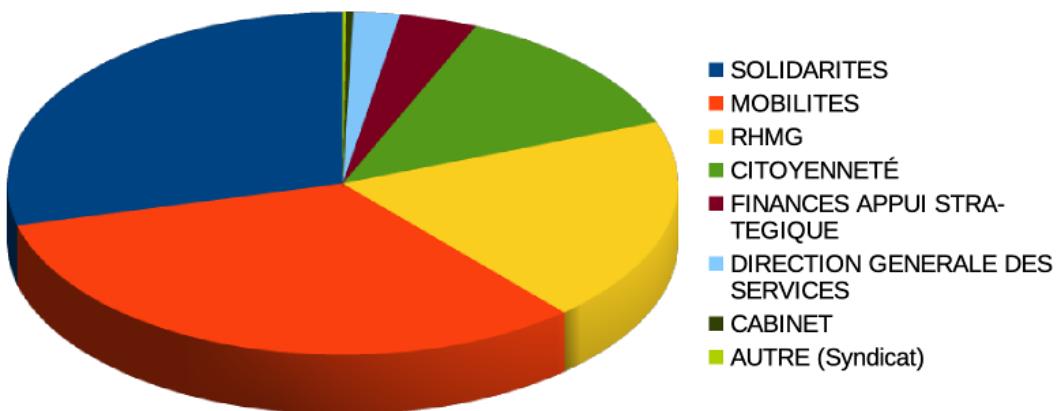


Diagramme des agents formés en 2024



3. Avis du collège de déontologie

En 2024 : 131 avis déontologiques, avis ont été rendus par le collège de déontologie constitué par Elisabeth Béraud et Adeline Jacquemin sur les motifs suivants :

Cumul activité accessoire :

Expertise et consultations : 2 A, 1 C	3
Enseignement et formation : 49 A 5 B, 5 C	59
Activité à caractère sportif ou culturel ou artistique : 3 A, 5 B, 6 C	14
Activité agricole : 2 A 1 C 1 C contractuelle	4
Activité d'intérêt général : 3 A	3
Vente de biens produits personnellement : 1 A 1 C	2
Conjoint collaborateur : 1 B	1
Total :	86 saisines

4. Accueil des nouveaux arrivants, informations et communication

- Contributions sur le site Intranet du Département, rubrique Déontologie, actualisation des notes concernant le cumul d'activité, et Communication des documents administratifs
- Participation aux journées d'accueil des nouveaux arrivants : stand d'information des agents dédié à la déontologie et à la laïcité.

5. Tenue du registre des cadeaux offerts à des agents du Département

En application de la note du 19 février 2021, du mél de rappel en date du 4 octobre 2022 renouvelée par la note du 17 décembre 2024 de la Direction Générale des Services, des règles précises ont été édictées pour prévenir toute dérive dans le fait d'accepter des cadeaux ou invitations. A ce titre les agents doivent déclarer à la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s, les cadeaux reçus d'une valeur supérieure à 20 €.

En 2024, 13 déclarations de cadeaux ont été enregistrées, soit 16 agents.

6. Organisation de la Journée de la Laïcité

A l'occasion de la célébration de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, portant Séparation de l'Église et de l'État, se sont tenues :

- d'une part, d'une exposition commentée de la Bibliothèque Nationale de France au cours du mois de décembre 2024 et janvier 2025 : Expositions des 9 décembre et 16 décembre 2024, et 7 janvier 2025: 31 agents présents.
- et d'autre part, d'une conférence organisée en janvier 2025, animée par M. Guillaume Agullo, spécialiste des questions de laïcité au Département de la Haute-Garonne. La projection des extraits du film La Séparation a fait l'objet de commentaires et d'échanges sur la thématique de la laïcité en France avec les 45 agents présents.

7. Participation au réseau des référents déontologues d'Occitanie

Objectifs pour l'année 2025 :

Actualiser la cartographie des risques et participer à la démarche de lutte contre les atteintes à la probité
Poursuivre les actions de formation et contribuer à un plan de formation à l'attention des agents en matière de déontologie et de laïcité.
Déployer des actions de formation à la déontologie et à la laïcité auprès des organismes satellites du Département des Pyrénées Orientales.
Organiser la journée de la Laïcité le 9 décembre 2025
Finaliser les chartes de déontologies (Agents, Commande publique) et poursuivre la démarche de lutte contre les atteintes à la probité.
Poursuivre les actions d'information (articles Part'Agent)
Mettre en œuvre les contrôles dans le cadre du fichier judiciaire national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

En matière de communication des documents administratifs

La directrice de la DMDRA exerce les fonctions de Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA). La loi du 17 juillet 1978 a instauré un droit d'accès des citoyens aux documents administratifs et créé la Commission d'Accès aux documents administratifs. L'ensemble des dispositions sont codifiées au Code des Relations entre le Public et l'Administration. La PRADA assure notamment l'interface avec la Commission d'Accès aux Documents Administratifs : un usager qui n'a pas obtenu satisfaction à sa demande de communication peut, en effet, saisir la CADA.

L'activité de la PRADA concerne également le domaine du conseil en direction des services du Département qui sont saisis d'une demande de communication.

Pour l'année 2024, 4 saisines par la CADA ont été reçues par la Direction Mission Déontologie et Relations avec les Administré(e)s.

6 saisines de demande d'accès aux documents administratifs par des usagers ou des associations d'usagers.

Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail

Agir pour la santé et la sécurité des agents départementaux : un enjeu partagé

Le rôle principal de la Direction Prévention pour la Santé et le Bien-Être au Travail est de conseiller l'autorité, les agents et leurs représentants et ce, afin de préserver la bonne santé des agents du Département des Pyrénées-Orientales à travers des actions individuelles et collectives. Chaque agent de la Direction travaille en transversalité afin que tous les acteurs de l'institution puissent contribuer à la politique de prévention de la collectivité.

La Direction Prévention agit à travers diverses actions afin de pouvoir maîtriser au mieux les risques professionnels. Elles peuvent être individuelles : visites médicales d'aptitude ou de suivi, études et aménagements de poste personnalisés, entretiens infirmiers, entretiens individuels et bilans de positionnement ; mais également collectives : visites de chantiers ou de sites, médiations, formations ou sensibilisations en prévention.

La Direction Prévention joue son rôle de conseiller autant auprès de l'autorité territoriale qu'auprès des agents. Pour ce faire, elle participe à plusieurs instances et groupes de travail concernant les conditions de travail des agents. Elle peut également s'appuyer sur le réseau des Assistants de Prévention, réseau qui compte près de 80 agents, référents hygiène et sécurité. La Direction Prévention s'appuie sur la pluridisciplinarité des professionnels qui la compose pour permettre une réponse adaptée à chaque situation.

Une transversalité toujours plus importante en 2025

La Direction travaille avec l'ensemble des directions pour accompagner au mieux les agents et adapter leurs conditions de travail. Des réunions régulières avec la Direction Logistique et Bâtiments sont d'ailleurs programmées pour le suivi des travaux afin de mesurer l'impact de ces derniers sur les conditions de travail des agents. La DRH est également un interlocuteur privilégié pour l'accompagnement des agents tout au long de leur carrière. Le travail collectif et la communication permettent plus que jamais de combiner les compétences au service de la santé et de la sécurité des agents.

Chiffres clés



1461

visites effectuées par le service médical



368

entretiens individuels avec la psychologue du travail



10

bilans de repossement réalisés

Mission **Communication interne**

Renforcer la cohésion interne par l'accueil et les rencontres conviviales

L'année 2024 a été marquée par les nombreux événementiels et journées d'intégration des collègues. Au cours de l'année plus de 10 événementiels ont été organisés par la Mission ou en partenariat avec les directions du Département. Une force de cohésion et d'échanges tout au long de l'année.

Les missions principales : Informer, expliquer, engager.

- Centraliser l'information interne et structurer les circuits de diffusion en élaborant des outils adaptés.
- Expliquer et valoriser les actions de la collectivité en interne, en hiérarchisant les informations et en les valorisant au bon moment, grâce aux différents outils de communication.
- Valoriser les missions et les métiers des agent.e.s auprès de leurs collègues.
- Proposer et construire des événementiels internes et des rencontres sur le terrain, en lien avec les directions.
- Décliner/relayer en interne les temps forts de communication externe..

La convivialité et l'accueil des agents, des essentiels de la mission

- Le comité communication interne** composé de 14 agentes et agents de différentes directions se réunit une fois par mois pour travailler ensemble sur les sujets d'actualité.
- 3 accueils des nouveaux agents dont un spécifique pour les agents des routes CD66**, 1 cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail, 1 fête des agents, 1 soirée d'accueil des apprentis, 6 visites-sandwichs en association avec la direction du Patrimoine à l'occasion d'exposition : L'accent a été mis par la mission sur une intégration de qualité et des événementiels conviviaux pour renforcer la cohésion et l'interconnaissance entre collègues sur les territoires.
- Des visites bimensuelles** du Directeur général des services sur le territoire à la rencontre des agent.es des directions et des services.

Moyens humains et outils Deux agentes

- La responsable de la mission communication interne
- La chargée de communication interne

Les outils print et web

- Le journal interne Part'Agents
- La lettre d'info Part'Agents hebdomadaire du mardi
- L'Intranet
- Plaquettes, fiches, livrets, calendriers...
- Les vidéos
- Les podcasts

Faits marquants

Une nouvelle maquette pour la lettre d'information du mardi plus claire et inclusive

Une matinée de séminaire pour 180 encadrants en novembre

Chiffres clés

10

événements organisés par la Mission ou en collaboration avec les services du département

210

espaces collaboratifs existants

48

newsletters

90

agents accueillis lors de leur arrivée

4

Journaux internes

450

personnes à la fête des agents



<i>Direction de l'Insertion et du Logement</i>	38
<i>Direction Enfance-Famille</i>	41
<i>L'Institut Départemental de l'Enfance et de L'Adolescence (IDEA)</i>	44
<i>Direction de l'Autonomie</i>	46
<i>Territoire de l'Agly</i>	48
<i>Territoire de Perpignan</i>	50
<i>Territoire du Tech</i>	52
<i>Territoire de la Têt</i>	53
<i>Service Administration et Finances (SAFI)</i>	54
<i>Service Ressources Humaines et Logistique</i>	55
<i>Mission Innovations Sociales</i>	56

solidarités humaines

Directrice générale adjointe

•

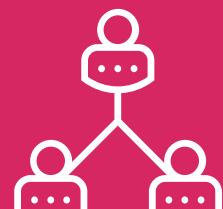
Delphine **PORREYE**

Le Département a consacré, en 2024, près de 60 % de son budget de fonctionnement aux politiques de solidarités.

La loi a positionné les Départements comme chef de file de l'action sociale et médico-sociale. Localement, notre collectivité se veut être aussi l'animatrice des partenariats et réseaux dans le champ des solidarités pour servir un objectif partagé de réponses les plus adaptées aux besoins de la population des Pyrénées-Orientales. Plus que jamais, la responsabilité sociale du Département doit s'articuler autour de ce rôle de facilitateur et d'ensembler des nombreux acteurs (Etat, caisses, collectivités locales, associations...) et des différents niveaux d'intervention qui se chevauchent dans le champ social.

Ces dernières années ont été marquées par l'adoption de plusieurs textes de loi impactant spécifiquement certains champs d'action du Département dans le domaine des solidarités, ce qui témoigne ainsi de cette constante réactivité aux besoins émergents de nos concitoyens.

Pour répondre à la demande sociale et pour être au plus près de la population, le Département fait vivre une administration de proximité. Ses équipes sociales doivent prendre en compte de façon transversale et globale les besoins de nos usagers, tout en garantissant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Des situations de plus en plus complexes rendent indispensable cette approche multidimensionnelle afin de proposer à chacun un accompagnement le plus adapté.



1599 agents
dont 241 assistants familiaux + 465 agents IDEA
(effectifs au 31/12/24)

Direction de l'Insertion et du Logement (DIL)

La Direction de l'insertion et du logement est garante des dispositifs liés à l'accompagnement des personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale ainsi que de leur synergie.



Elle est fortement impactée depuis 2022 par la renationalisation de la gestion du RSA et engagée dans un processus de renforcement et de diversification de son offre d'insertion.

La Direction de l'Insertion et du Logement est chargée de la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation relative à l'action sociale généraliste, la reprise d'autonomie (socialisation, accès aux soins, prévention et dépistage), le parcours résidentiel (favoriser l'accès et le maintien dans un logement), la production et la réhabilitation de logements sociaux, la lutte contre l'habitat indigne, l'orientation des publics et à l'efficience du parcours d'insertion, l'accompagnement vers et dans l'emploi pour un retour à l'emploi pérenne.

Elle participe dans le cadre de ses missions à l'élaboration et à l'animation des documents programmatiques départementaux : Schéma départemental Unique des Solidarités, Programme Départemental d'Insertion (PDI), Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI), Contrat Local des Solidarités, Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV), Plan Départemental de l'Habitat (PDH) ...

L'année 2024 a été marquée par un travail d'adaptation des procédures et outils de la Direction pour la mise en œuvre des nouvelles dispositions découlant de la Loi pour le Plein Emploi du 18 décembre 2023.

Réalisations

MISSION COORDINATION STRATÉGIQUE

- Mise en œuvre de « P.-O. Express », lauréat du hackathon insertion interne
- Lancement de la nouvelle plateforme départementale de la mobilité solidaire
- Réalisation de vidéos « Belles réussites »
- Mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi (volet gouvernance)
- Vote du PDALHPD 2024-2030.

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Travail sur la fiabilisation des données incluant la mise en place de routines de vérification

- Déploiement d'un module complémentaire pour la gestion dématérialisée des aides financières individuelles
- Mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi (volet système d'information).

Unité Administration et finances

- Renouvellement des marchés publics insertion
- Réalisation de 10 sessions de formation d'agents sur la renationalisation du RSA (84 agents)
- Instruction de 179 subventions octroyées sur le budget principal et de 25 sur le budget annexe FSL.

Unité Relation et services Usagers

- L'accueil social composé de 4 chargées d'accueil et 1 responsable d'unité, a géré 15 468 contacts : délai de réponse aux mails des usagers

< 48 h. Taux de prise d'appels téléphoniques = 79 %. 269 recours gracieux FSL traités.

SERVICE RETOUR À L'EMPLOI

- Développement important des aides ADRE attribuées
- Renouvellement des marchés publics relatifs aux actions de développement des compétences autour de deux objectifs : simplification et densification de l'offre
- Développement de la prospection/ forte augmentation des contrats aidés
- Changement d'échelle du Job dating OE 66 avec près de 500 postes à pourvoir.

SERVICE INCLUSION SOCIALE ET INSERTION

- Contractualisations État : bilan CALPAE (Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi) et mise en œuvre du Contrat Local des Solidarités
- Réduction importante des délais d'orientation des nouveaux entrants au rSa (délai moyen de 13 jours), écriture d'un appel à projets « action sociale et santé »
- Mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi (volet procédure) : appropriation, animation de groupes de travail avec les MSP autour des étapes clé qui induisent des changements de procédure et de posture professionnelle.

Unité Orientation et Parcours

- Optimisation de l'utilisation du logiciel « parcours solidarité »
- Réflexion partenariale sur la levée des freins à la garde d'enfants
- Mise en place d'actions d'accompagnement au travers de la culture, du sport en lien avec la santé
- Renouvellement de l'action d'insertion Bénévolat et réflexion sur la mise en œuvre de nouvelles actions à visée plus sociale.

Unité Action Sociale

- Suivi des associations relevant de l'action sociale et de la précarité
- Suivi du Conseil Local d'Accès aux Droits (CLAD) sur l'Agly Fenouillèdes et le Roussillon Conflent. Lancement d'un CLAD sur le Tech
- Structuration du réseau de l'aide alimentaire : rédaction d'une charte de l'alimentation solidaire et animation du réseau départemental de lutte contre la précarité alimentaire
- Contribution aux journées culture-insertion sur les territoires en lien avec l'association Cultures du cœur
- Contribution à l'évolution du site objectif insertion.

Unité Santé et Insertion

- Dans le cadre de la Renationalisation : objectifs d'intensification des accompagnements « levée des freins santé »
- Consolidation de l'action UFOLEP
- Organisation d'ateliers Santé en collaboration avec la CPAM et les Centres d'examen de Santé.

SERVICE LOGEMENT ET HABITAT

- Ajustement des procédures liées à la prévention sur les expulsions suite à l'adoption de la loi Kasbarian, avec les territoires et la DDETS
- Démarrage de la réalisation d'un guide sur les dispositifs logement, en lien avec les territoires, l'ADIL, la DDETS et les partenaires associatifs
- Modification/ évolution du règlement intérieur FSL (actualisation des plafonds de ressources)
- Travail sur la procédure de mise en place de la réservation départementale, en lien avec les MSP
- Reprise du travail de développement du logiciel « WebHabitat », en lien avec le SRP

Perspectives

MISSION COORDINATION STRATÉGIQUE

- Mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi (volet gouvernance) : contribution à la rédaction et à la mise en œuvre des feuilles de routes des comités territoriaux pour l'emploi
- Organisation de la 2ème journée départementale de l'Insertion
- Renforcement de la comitologie « renationalisation rSa » en lien avec les territoires MSP
- Travail de création d'une charte de l'alimentation solidaire
- Étude qualitative sur le contenu des CER, les sorties du RSA.

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi (volet système d'information) : mise en place d'un programme de formations courtes à destination des utilisateurs du logiciel « Parcours solidarité » afin d'accompagner les évolutions et les ajustements liés aux attendus de la Loi
- Étude d'un accès allocataire : accès à l'agenda et prise de rendez-vous
- Optimisation du logiciel « WebHabitat » : révision et mise à niveau du module « expulsions » ASLL, fiabilisation des données statistiques, création d'un module recours gracieux.

SERVICE RETOUR À L'EMPLOI

- Déploiement du dispositif PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel)
- Rationalisation et amélioration de l'accompagnement des BRSA créateurs d'entreprises.

SERVICE INCLUSION SOCIALE ET INSERTION

- Mise en œuvre de la Loi Plein Emploi (volet procédure) : évolution de la procédure insertion et contribution à l'accompagnement des professionnels
- Pilotage de la contractualisation CLS (Contrat Local des Solidarités) et CIE (Contractualisation Insertion Emploi)
- Organisation du dispositif obligation de formation des jeunes
- Optimisation de la plateforme téléphonique d'orientation : communication auprès des territoires et accompagnement des nouveaux agents
- Réflexion partenariale sur la levée des freins à la garde d'enfants
- Renforcement du dispositif accompagnement global.

Unité Action Sociale

- Appel à projets « Vers une inclusion sociale » pour l'accompagnement social et santé des bénéficiaires du rSa.
- Finalisation de la charte d'alimentation solidaire et animation du réseau départemental de lutte contre la précarité alimentaire
- Travail sur l'accompagnement social des allocataires rSa (expérimentation renationalisation et Loi Plein Emploi).

Unité Orientation et Parcours

- Contribution à l'accompagnement des professionnels sur la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi
- Créations d'outils de suivi des anomalies de Parcours Solidarités.

Unité Santé et Insertion

- Reconduction et renforcement de l'action santé/social avec l'UFOLEP
- Organisation d'ateliers Santé en collaboration avec la CPAM et les Centres d'examen de Santé.

SERVICE LOGEMENT ET HABITAT

- Travail de suivi et d'articulation sur les contre-parties des garanties d'emprunt (contingent départemental, développement de la sous-location, abondement FSL)
- Poursuite du travail sur le guide des dispositifs logement avec les territoires MSP, l'ADIL, la DDETS et les partenaires associatifs.

Chiffres clés**ADRE****1693**

aides octroyées

Aides à la pierre – parc public :

7 686 500 €

de subventions votées (41 programmes, 868 logements)

Aides directes FSL

(Fonds Solidarité Logement) :

4 995 demandes traitées / **3 979** aides payéespour un montant de **1 666 249 €****2587** décisions prises concernant les défauts insertion rSa (soit 915 de plus qu'en 2023).*Quelques événements portés par la direction en 2024 :*

- Jobdating partenaires « Objectif emploi 66 »
 - Première édition de « P.-O. Express »
 - Vidéos « Belles réussites ».

Direction Enfance-Famille

La Direction Enfance Famille pilote la politique publique de Prévention et de Protection de l'Enfance. Garante de l'égalité des réponses apportées aux enfants et aux familles sur l'ensemble du territoire, elle est chargée des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), d'Accueil Familial et de traitement des Informations Préoccupantes relatives à l'enfance en danger et aux Violences Conjugales.



La Direction Enfance Famille pilote la politique publique de Prévention et de Protection de l'Enfance. Garante de l'égalité des réponses apportées aux enfants et aux familles sur l'ensemble du territoire, elle est chargée des missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI), d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), d'Accueil Familial et de traitement des Informations Préoccupantes relatives à l'enfance en danger et aux Violences Conjugales.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

actions de promotion de la santé et de prévention en faveur des femmes et enfants de moins de six ans. Pilotage des autorisation et contrôles des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant et de tout accueil collectif ou individuel de mineurs. Gestion des agréments des assistants maternels et familiaux.

CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES ENFANCE EN DANGER ET VIOLENCES CONJUGALES

repérage et traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant et pour les personnes victimes de violences conjugales.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

pilotage et organisation de la mise en œuvre des mesures administratives et judiciaires de la protection de l'enfance et ensemble des procédures et outils associés. Organisation des autorisations, de la tarification, des inspections, des contrôles des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux.

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL

Accueil de 500 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et gestion des 250 assistants familiaux (formation, gestion de l'offre d'accueil et accompagnement professionnel...)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Préparation et suivi du budget, préparation des dossiers session – commission permanente, gestion administrative, comptable, juridique et financière, gestion logistique transversale ; pilotage du logiciel Web@se et des outils de gestion internes à la DEF (tableaux de bord, commandes, marchés publics etc)

Réalisations

La DEF a fixé ses orientations 2023-2027 inscrites dans une feuille de route Enfance-Famille dans le cadre du Schéma Départemental Unique des Solidarités voté le 11 mai 2023 par l'Assemblée Départementale.

- Adaptation du Schéma Départemental des Services aux Familles co-piloté par l'État, le Département, la CAF et l'Association des Maires de France.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Contrôles des EAJE (128 EAJE / 136 Accueil Collectif de Mineurs) : 29 visites effectuées : 9 ouvertures, 2 modifications, 9 suivis annuels, 6 contrôles, 3 contrôles sur plaintes. Réalisation de 3 contrôles conjoints DDETS suite instruction ministérielle (données 2023).
- Rédaction des Fiches actions TRAME en lien avec la Maison des familles ou 1000 premiers jours et les Bilans de santé en École Maternelle, inscrites dans le Plan de Mandat et le Schéma des Solidarités (2023- 2028)
- Valorisation de la politique publique PMI portée par les élus et mise en œuvre des objectifs PMI (Décret 2022)
- Finalisation de la mise à jour administrative des décisions d'agrément Assistants maternels (481) et familiaux (260)
- Mise en place le plan de contrôle des EAJE et plus largement le Service Public Petite Enfance (SPPE) (en cours)
- Mise en place un groupe de travail sur les modalités de contrôle des EAJE (DEF – MSP)

- Harmonisation les pratiques des TMS en charge des évaluations des agréments (groupe de travail sur le livret sécurité)
- Renforcement du suivi de la santé des enfants (suivi des nourrissons, suivi de la santé des enfants confiés à l'ASE) : suivi sans discrimination des nourrissons de moins de 2 ans et réactualisation du formulaire bilan de santé des enfants confiés de moins de 6 ans
- Mise en place de l'expérimentation "Parcours COCON" pour les enfants inscrits dans le Réseau de santé Périnatalité
- Organisation de journées portes ouvertes CSS aux partenaires et participation à la «Campus Week» de l'UPVD et aux journées préventions de la MDA.

CELLULE UNIQUE ENFANCE EN DANGER ET VIOLENCES CONJUGALES

- Traitement des 1507 informations entrantes correspondant à 2294 enfants (soit une augmentation de 3,08 %), des 470 mandats et des 155 signalements transmis à l'autorité judiciaire
- Séances d'information sur la maltraitance et les missions de la CRIP
- Rencontres des partenaires signataires du protocole, en cours de rédaction.
- Rencontres régulières avec le Parquet mineur.
- Travail de fiabilisation des saisies informatiques auprès de l'équipe administrative de la cellule.
- Travail sur les signalements pour des faits à caractère pénal réalisé auprès des territoires et des ESSMS de Protection de l'enfance : proposition d'une trame travaillée avec le service de l'ASE et le Parquet mineurs.
- Signature du Protocole de partenariat relatif à la mise en place d'un dispositif visant à la prise en charge des mineurs en situation de prostitution ou de suspicion de prostitution entre le Département, le Tribunal Judiciaire de Perpignan et l'Enfance Catalane (Dispositif INTERMEDE).

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

- Développement de l'offre de service et d'accueil : augmentation par transformation des +201 mesures AEMO/AED exercées par L'Enfance catalane ; création de 24 places d'accueil pour adolescents complexes dans le cadre d'une autorisation à titre expérimental + création de 3X8 places d'accueil fratrie ou enfants.
- Consolidation de la compréhension et de l'application du cadre juridique

- d'exercice (Loi 2007 ; Loi 2016 ; Loi 2022)
- Mise à jour des procédures et référentiels ASE + communication aux professionnels des territoires
- Expérimentation du déploiement du Projet Pour l'Enfant (PPE)
- Sensibilisation et informations de l'ensemble des cadres ASE aux questions budgétaires et de tarification sur les mesures ASE. Objectif : montée en compétence globale des cadres et sécurisation juridique, réglementaire et financière des décisions.
- Création et installation de la CESSEC (Commission d'Étude de la Situation et du Statut de l'Enfant Confié)
- Formalisation de rencontres avec les parents adoptants pour les accompagner au mieux et au plus près dans les démarches spécifiques à l'adoption. Amélioration du format des commissions agréments en vue d'adoption.

ACCUEIL FAMILIAL

Poursuite de la finalisation du traitement des prestations afférentes aux enfants en lien avec les MSP, le SAFI, la DRH, la DSI. Les règles de gestion comptable, les procédures, le système d'information et le Guide de l'accueil familial ont été modifiés en conséquence.

- Adoption d'un règlement des congés reportés des assistants familiaux en lien avec la DRH et le service juridique
- Campagne de recrutement des assistants familiaux lancée en mars 2024 : trois commissions de recrutement ont permis l'embauche de 33 assistants familiaux
- Organisation de réunions dans l'ensemble des Maisons Sociales pour y rencontrer les assistants familiaux (volet administratif)
- Organisation de la journée professionnelle des assistants familiaux le 3 octobre 2024
- Participation au Noël des Assistants familiaux en décembre 2024.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Préparation du budget prévisionnel 2025 : 64,3 M€.
- Préparation de marchés (matériel de puériculture, vélos, colonies de vacances), adaptation des outils de gestion et des procédures comptables intégrées dans web@se en lien avec la fiabilisation du logiciel
- Contractualisation Prévention et protection de l'Enfance avec l'État et l'ARS 2024. Objectif : récupération de recettes : 850 000 € (budget DEF) + 276 300 € (ONDAM)
- Tarification des établissements et services sociaux de la protection de l'enfance

- Renforcement des rencontres avec les associations subventionnées (ADEPAPE, Parenthèses, Chemin Faisant, Mots en maux, Francas etc)
- Renforcement de la sécurisation juridique (réécriture du RDAS (cf décrets et CASF), certificats administratifs, rédaction de procédures...)
- Mise en place d'ordres de paiement de frais d'hôtellerie pour les enfants confiés et leur accompagnateur hors P-O
- Lancement d'un marché partagé Jeux-jouets (DEF/IDEA/MDPO/ sites historiques).

ODPE

- Poursuite de l'accompagnement du comité des jeunes de l'ODPE, organisation de la rencontre avec le Défenseur des Enfants
- Organisation de journées de formation à destination des acteurs de la protection de l'enfance
- Pilotage des COTECH et des COPIL ODPE. Rédaction du Rapport annuel de l'ODPE.

Perspectives

Décliner la Feuille de Route DEF inscrite dans Schéma Départemental Unique des Solidarités, les actions inscrites dans la Trame, les actions inscrites dans le Schéma Départemental des Services aux Familles, engager le travail relatif à la mission d'accompagnement au changement en lien avec le cabinet MENSIA, poursuivre la Contractualisation en Prévention et Protection de l'Enfance pour 2025-2027

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Valoriser la politique publique PMI portée par les élus
- Renforcer le suivi de la santé des enfants (suivi des nourrissons, suivi de la santé des enfants confiés à l'ASE)
- Renforcer la prévention et le soutien à la parentalité = Pilotage de l'Expérimentation de la création d'une maison de l'enfant et de la famille (cf 1000 premiers jours)
- Réactualiser ou créer les outils de communication pour mieux promouvoir la prévention dans le champ de la périnatalité en valorisant les entretiens pré et post-nataux ainsi que les VAD (plaquette des SFT, de l'EPP et EPN).
- Poursuivre la dématérialisation des flux de déclarations de grossesse en partenariat avec la CAF
- Déployer le contrôle des EAJE (Loi plein emploi), établir le plan de contrôle pluriannuel, conventionner avec la CAF

- Organisation des consultations et du suivi des demandes de FIJAISV
- Finaliser la convention CD – Hôpital de Perpignan
- Convention de partenariat avec la CPAM pour l'accompagnement vers la santé et la prévention des jeunes de 6 à 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

CELLULE ENFANCE EN DANGER ET VIOLENCES CONJUGALES

- Finaliser la signature du nouveau protocole départemental Enfance en Danger
- Accompagner le guide sur les violences conjugales
- Participer à la sécurisation de la transmission des données entre le CD et les partenaires
- Organiser une journée partenariale sur les violences conjugales
- Organiser des formations intra et à l'attention des acteurs de la protection de l'enfance à partir du référentiel HAS et du référentiel interne
- Créer un Guide IP – Signalement à destination des partenaires.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

- Intégrer, accueillir et mettre en œuvre la nouvelle commission départementale d'admission
- Poursuivre le travail de prospective pour l'organisation d'une équipe spécialisée en charge de l'évaluation et des suivis post adoption
- Renforcement de la procédure de contrôle des ESSMS et de la gestion des EIG
- Déploiement du PPE phase II sur l'ensemble des nouvelles mesures de placement à partir de septembre 2025
- Transformation des AFD en AEMO
- Élaboration du Référentiel départemental de l'Aide Domiciliaire / AED / AED+ / AEMO / AEMO-R-H
- Engager un travail sur les modalités de l'astreinte des cadres ASE.

ODPE

- Poursuivre la dynamique du Comité des Jeunes, favoriser la participation, rencontre avec le Défenseur des Enfants
- Organiser le COPIL ODPE, les comités techniques et les groupes de travail
- Actualiser les documents cadres (charte constitutive, règlement de fonctionnement...)
- Élaboration du Rapport annuel 2025
- Piloter le Comité des jeunes de l'ODPE66
- Monter une conférence annuelle avec l'ensemble des partenaires.

ACCUEIL FAMILIAL

- Poursuivre l'adaptation de l'organisation administrative et financière du SAF
- Réactualiser le Guide de l'accueil familial
- Travailler sur le projet «Frais de déplacements des assistants familiaux» en lien avec le SAFI et la DSJ.
- Accompagner la prise de poste des deux Moniteurs Éducateurs en contrat de projet.
- Organiser le Noël des assistants familiaux + journée de regroupement des assistants familiaux
- Poursuivre les rencontres sur les territoires avec les équipes et les assistants familiaux
- Ajuster l'accueil familial en concertation avec les assistants familiaux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Suivre l'exécution du budget et consolider les outils de suivi
- Engager la Contractualisation avec l'État et l'ARS 2025-2027 : Prévention et Protection de l'enfance
- Engager des marchés partagés : colonie de vacances, interprétariat, prestations d'appui technique en matière de tarification et de contrôle de l'autorisation des SAD et des ESSMS
- Maintenir les liens avec les associations subventionnées
- Renforcer la sécurisation juridique : réécriture du RDAS (cf décrets et CASF), certificats administratifs, rédaction de procédures...
- Accompagner le travail de réorganisation du Pôle des Solidarités
- Déployer le suivi de la gestion des stocks avec le logiciel ATAL et la Direction des Finances.

Chiffres clés



Protection Maternelle et Infantile :

1001 demandes d'interventions périnatales, 131 EAJE : 12 autorisations d'ouverture et 19 contrôles réalisés.

Cellule Enfance en Danger et Violences conjugales :

1507 Informations entrantes pour 2294 enfants (soit + 21 %).

ASE :

3 429 enfants concernés par une mesure de protection de l'enfance en 2024.

Accueil Familial :

489 enfants accueillis chez 246 assistants familiaux, 33 recrutements, 22 fins de contrats dont 10 licenciements, 4 démissions, 6 départs à la retraite et 2 fins de contrats non renouvelés.

Actions phares



Le 3 octobre 2024, le Service Accueil Familial a organisé

la « Journée des Assistants Familiaux »

en présence de la Présidente et

de Madeleine GARCIA VIDAL, Vice-Présidente déléguée à l'Enfance.

Attendue et appréciée des assistants familiaux, cette journée est avant tout un temps de travail et d'échanges professionnels autour de la Protection de l'Enfance et du métier d'assistant familial.

Mais c'est aussi un moment convivial et valorisant pour cette catégorie de personnel qui exerce à son domicile.

Chaque édition a mis en avant une thématique en lien avec l'actualité de la Protection de l'Enfance et l'environnement professionnel des assistants familiaux.

L'édition 2024 était consacrée au Projet Pour l'Enfant (PPE) et à l'accompagnement de proximité des assistants familiaux. 121 assistants familiaux ont répondu présent.

Pour l'édition 2025, un groupe de travail va se constituer pour que les assistants familiaux puissent participer au choix des thématiques et à l'organisation de cette journée.

L'Institut Départemental de l'Enfance et de L'Adolescence (IDEA)

Établissement public social de protection de l'enfance du Département, l'IDEA accueille tout mineur ou jeune majeur de moins de 21 ans en situation de risque. L'établissement évalue, accompagne et oriente la personne accueillie. Tout au long de son parcours, le jeune bénéficie d'un accompagnement éducatif, d'un soutien médical et d'actions d'insertion en milieu ordinaire.

Réalisations

PROJET TOTHEM

L'IDEA dans le cadre de sa politique RH bénéficie du projet TOTHEM porté par l'ANFHI. Le projet TOTHEM, Transformer les Organisations et mobiliser les Talents à l'Hôpital et dans les Établissements Médico-sociaux, cible les enjeux d'attractivité, de fidélisation et d'engagement des agents au sein de la Fonction Publique Hospitalière. Le projet accompagne l'établissement dans la définition de sa stratégie « Marque Employeur » et sa mise en œuvre opérationnelle. Le projet vise à :

- Appuyer la structuration et le déploiement d'une politique RH innovante et cohérente pour les professionnels (recrutement, accueil, management, QVCT)
- Favoriser une meilleure visibilité de l'IDEA et de ses valeurs, mettre en lumière ses atouts, renforcer son attractivité.

DISPOSITIFS ET SERVICES D'ACCUEIL

- Dans la continuité de l'année précédente, le déploiement des logements pour les MNA (mineurs non accompagnés) en lien avec la DLB et l'Office Public de l'Habitat 66 s'est poursuivi. Ouverture de la nouvelle structure d'hébergement, ancien « Fast hôtel ». Le dispositif d'accueil et d'hébergement des MNA a été complété par l'ouverture d'un nouveau lieu d'hébergement, l'ancien hôtel « Le bon coin » transformé en 12 appartements.
- L'IDEA en lien avec la Direction Enfance Famille a répondu aux besoins d'accueil de fratries en attente de mise en œuvre de leur mesure de placement. Ceci dans l'attente de l'ouverture d'unités de vie fratries par les autres opérateurs. La Passajade a ouvert le 30/09/2024 : unité de vie temporaire à Corsavy conçue pour accueillir 8 jeunes de 3 à 18 ans.

- Le dispositif d'accompagnement des parents et des familles d'accueil a été déployé sur toutes les tranches d'âge, selon le modèle adapté de la petite enfance, déjà mis en œuvre.

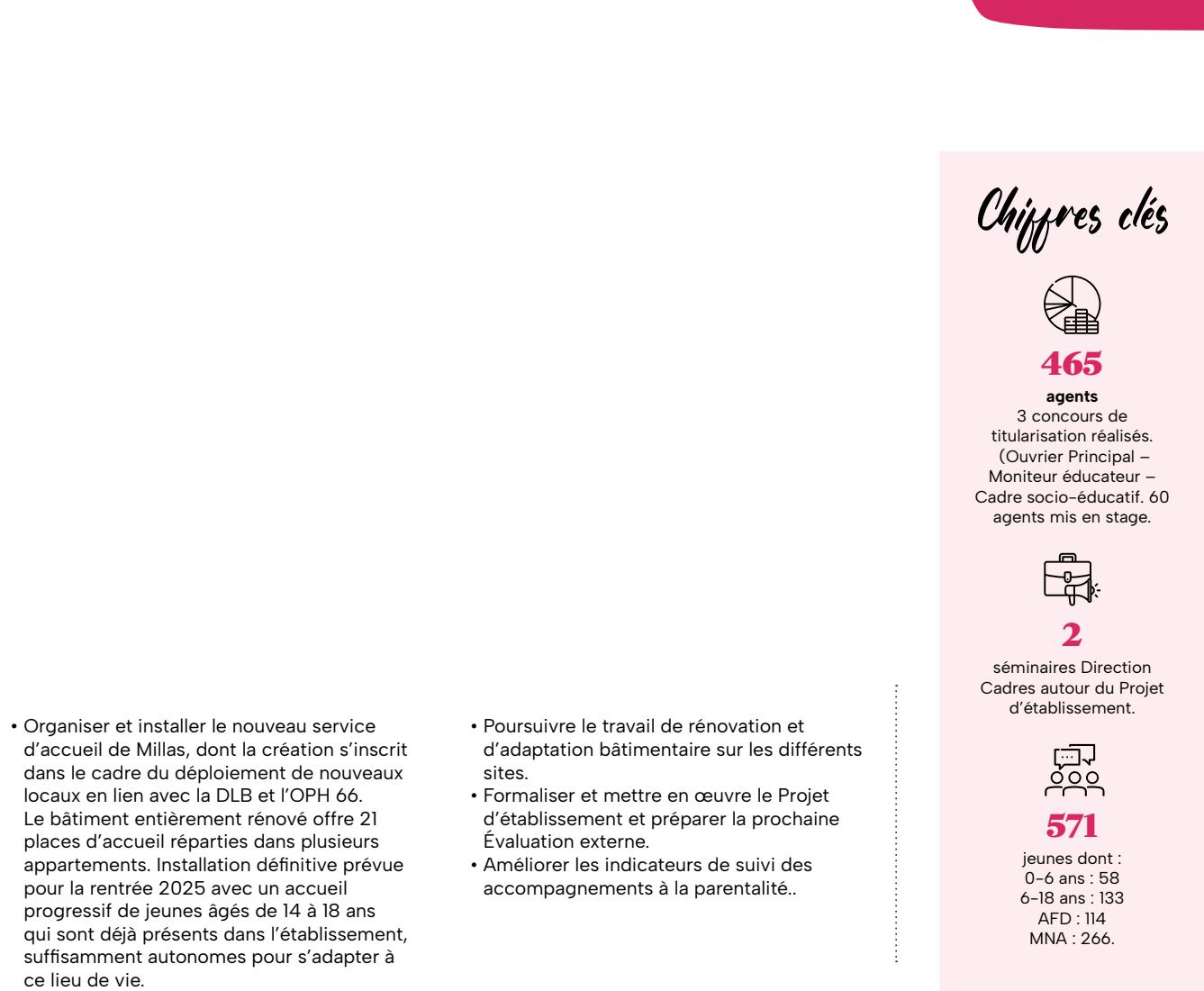
LES ACTIONS JEUNESSE

- Participation renouvelée au jeu concours « Buzzons contre le sexisme » : 1er prix Départemental et 2^e prix Occitanie pour la vidéo « Bon homme ».
- Développement d'activités culturelles et sportives en lien avec des associations du territoire.
- Cérémonie de récompense des nouveaux diplômés (37 jeunes récompensés pour leur réussite scolaire et leur engagement dans des projets Citoyenneté).

Perspectives

SERVICE RESSOURCES ET PILOTAGE

- Créer une unité de repli/ répit en réponse aux besoins du Service Accompagnement Familial à Domicile géré par l'IDEA. Il s'agit de créer un lieu de vie neutre permettant la mise à l'abri temporaire lorsqu'une situation au domicile des parents se dégrade et nécessite une protection de l'enfant. Le besoin en lits séquentiels est évalué à 6 à 8 places pour une large tranche d'âge, à savoir les 6-16 ans.
- Créer une unité d' « accueil bas seuil » pour répondre à l'accueil d'urgence d'adolescents qui n'adhèrent pas à leur placement et qui sont en fugue régulièrement ou de manière constante. Cette unité étant sur le principe d'accueil inconditionnel et des interventions de l'équipe vers ces jeunes à l'extérieur, afin de maintenir un lien et de tenter de travailler avec eux un projet. La tranche d'âge concernée est 13-18 ans avec une capacité de 8 places.



Direction de l'Autonomie

La Direction de l'Autonomie accompagne les parcours des personnes handicapées et des personnes âgées en proposant une palette d'outils leur permettant de construire leur projet de vie à domicile ou en établissement. Elle veille également à prévenir la perte d'autonomie, à sensibiliser et à protéger les publics vulnérables.

Réalisations

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- Evolution de la valorisation des aides techniques dans l'APA pour en améliorer l'accès
- Lancement d'un appel à initiatives pluriannuel pour pérenniser et mieux articuler les actions de prévention en proximité et en correspondance avec les besoins des territoires, et d'un appel à projet complémentaire pour 2025
- Déploiement de la Plateforme de lutte contre l'isolement « Ogénie » : 104 structures référencées actives, 478 activités publiées, 21 demandes • de prises en charges de situations d'isolement déposées.

SOUTIEN À DOMICILE

- Poursuite des travaux en qualité de département Pilote, sur le déploiement du Système d'Information national pour la gestion de l'APA
- Poursuite des travaux pour le développement d'un nouveau Système d'Information de la PCH
- Relance du dispositif d'accompagnement à la sortie d'hospitalisation : Allocation Personnalisée d'Autonomie Temporaire de Retour à Domicile (APA TRD) avec l'Hôpital de Perpignan
- Création d'un référentiel de l'évaluation de l'APA

- Renouvellement de l'appel à candidature pour la création de 200 places en Résidence Autonomie et lancement d'un nouvel appel à candidature pour la création de 89 places (deux projets de 46 et 65 places ont été retenus sur les appels à candidature lancés en 2022 et 2023)
- Négociation et signature de 8 CPOM « Dotation Qualité », et lancement d'un nouvel appel à candidature pour la signature de 18 nouveaux CPOM « dotation Qualité » en 2025
- Accompagnement de la réforme des services Autonomie en lien avec l'ARS : réalisation d'une cartographie, accompagnement des acteurs aide et soin identifiés.

OFFRE MÉDICO-SOCIALE À L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Renouvellement du programme d'accompagnement et d'appui à l'investissement des ESMS et mise en place d'un fonds de 15 M€ sur la période 2024-2028
- Création de 29 places d'accompagnement à domicile pour adultes handicapés (SAMS AH)
- Création de 18 places d'hébergement permanent en EHPAD, mise en place de 2 Centres de Ressources territoriaux (CRT de Pia et de Prades)
- Participation à la commission de suivi des EHPAD en difficulté financière
- Engagement avec les établissements PH des discussions préalables au CPOM.

PROTECTION DES ADULTES VULNÉRABLES

- Augmentation du nombre de MASP mises en œuvre (augmentation du seuil maxi de 150 à 165 mois-mesures) permettant une régularité de l'activité des MASP sur l'année
- Travail de coordination avec le Tribunal Judiciaire de Perpignan en lien avec le protocole établi entre le Département et le Tribunal Judiciaire relatif à la Protection des Adultes Vulnérables.

VIE SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Restructuration et redynamisation des commissions du CDCA : travaux sur la communication, revue des courriers, sensibilisation sur les questions liées à l'âge, sensibilisation aux handicaps
- Organisation de 5 Vendredis du handicap et 3 Vendredis du bien vieillir
- Journée annuelle de sensibilisation aux handicaps des lycéens, prix coup de cœur CESE
- Organisation de la Semaine Bleue pour lutter contre les stéréotypes, thématique : Bouger ensemble pour entretenir la flamme.

COORDINATION, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Suivi des créations de centres et maisons de santé
- Animations territoriales de présentation des actions de prévention, appui aux acteurs locaux.

Perspectives

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- Développement d'une plateforme d'aide aux aidants
- Développement d'un outil numérique d'aide pour l'adaptation du lieu de vie.

SOUTIEN À DOMICILE

- Instruction de l'appel à candidature pour la signature de 18 nouveaux CPOM « dotation Qualité »
- Poursuite des travaux avec CNSA pour le SI APA National (échéance déploiement 2nd semestre 2026)
- Poursuite des travaux sur la reconnaissance mutuelle des évaluations avec les caisses de retraite
- Déploiement du nouveau SI pour le paiement de la PCH : WEBPCH
- Renouvellement de la Convention avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM)
- Mise en œuvre de la réforme des Services Autonomie à Domicile aide et soin
- Accompagnement des SAD Aide pour la coopération, en lien avec la structuration de l'offre
- Développement des missions de contrôle des Services Autonomie Aide
- Accompagnement des SAD Aide au déploiement du tableau de bord de performance du médico-social (ANAP).

OFFRE MÉDICO-SOCIALE À L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Poursuite du programme d'accompagnement à l'investissement des ESSMS et projet de renforcement de l'aide à l'ingénierie de projet
- Développement des missions d'inspection des ESSMS et mise en place d'un programme de contrôle
- Soutien à la mise en place de la tarification différenciée en EHPAD
- Expérimentation de la fusion des sections soins et dépendance
- Signature de 4 CPOM sur le secteur du handicap
- Poursuivre la mise en œuvre des orientations du Schéma des Solidarités, lancement d'un appel à projet pour créer des places en foyer de vie
- Mise en place de groupes d'analyse de pratiques auprès des accueillants familiaux
- Lancement d'une campagne de communication relative à l'accueil familial adultes
- Formalisation d'un partenariat avec le CH de Thuir pour relancer l'accueil familial thérapeutique.

PROTECTION DES ADULTES VULNÉRABLES

- Renouvellement du marché public des MASP
- Amélioration du circuit du traitement des événements indésirables pour les ESSMS de compétence départementale
- Redynamisation des relations avec les services judiciaires pour un meilleur traitement des demandes de mesures de protection juridique.

VIE SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Poursuite du développement du programme de sensibilisation aux handicaps et à la dépendance
- Lancement d'un appel à projets pour développer les actions en faveur des aidants de Personnes Handicapées.

COORDINATION, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Participation au développement du nouveau contrat local de santé (Aspres)
- Développement du soutien à la plateforme d'attractivité des métiers de l'Autonomie.

Chiffres clés



> 68 SAAD autorisés, 57 EHPAD ou USLD, 25 accueils de jour pour personnes âgées,

7 résidences autonomie, 38 établissements et services pour personnes handicapées financés par le Département, 56 familles d'accueil pour 129 places, 141 places d'habitats inclusifs, 60 actions de prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants, 134 demandes de subventions individuelles pour l'acquisition d'aides techniques.

> 9011 bénéficiaires de l'APA à domicile et 3906 bénéficiaires de l'APA en établissement,

3671 de la PCH ou de l'ACTP, 2778 bénéficiaires de l'aide sociale

(hébergement, services d'accompagnement, services d'accueil de jour, famille d'accueil, aide ménagère, frais de repas), 799 personnes sensibilisées au handicap et à l'avancée en âge.

> 257 informations entrantes / 233 demandes d'évaluation auprès des MSP (56 % pour le Territoire de Perpignan)

22 demandes d'évaluation de la part du Parquet adressées aux MSP
97 signalements traités.

> BP 2024 = 154 425 194 € (dépenses d'investissement et fonctionnement).

ZOOM



Les systèmes d'information de traitement de l'APA et du paiement de la PCH : 2 projets majeurs pour simplifier la démarche de l'usager, harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire et sécuriser les paiements aux bénéficiaires de prestations.

Territoire de l'Agly

Constitué de 34 communes, le territoire de l'Agly connaît une croissance démographique évaluée à 2 % soit en moyenne 1186 habitants supplémentaires/an depuis 2011 selon l'INSEE. 72 agents sont répartis sur les sites de Rivesaltes (siège), l'antenne de Saint-Laurent de la Salanque ainsi que divers lieux de permanences (Saint-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Pia, Espira-de-l'Agly, Salses, Le Barcarès, Torreilles, Saint-Hippolyte, Claira et Tautavel).



Cette année, nous avons conforté le travail entrepris dans le cadre du schéma des solidarités par l'animation du conseil local d'accès aux droits. Un des axes de 2024 a été de développer une dynamique partenariale à partir des problématiques repérées lors de différents moments de concertation. Aussi, les différentes missions au sein de la MSP ont consolidé les relations avec les acteurs du territoire : Éducation nationale avec des projets communs autour de la prévention, Centres Communaux d'action sociale, France Travail en lien avec la recentralisation du rsa, Mairies, Services d'aides à Domicile, associations humanitaires, Partenaires de l'enfance...

Réalisations

LA MISSION INSERTION-LOGEMENT

a poursuivi le travail engagé d'amélioration de la relation à l'usager et de l'accès aux droits (distinction des accueils physiques et téléphoniques, supports et formation des équipes des professionnels de la MSP Agly, développement du conseil local d'accès aux droits...). L'année a été marquée par une forte augmentation des situations sociales très complexes. La recentralisation du rsa avec le déploiement d'un nouvel outil de gestion, la mobilisation et la participation des équipes aux différents groupes de travail furent les enjeux majeurs au sein de la mission.

LA MISSION ENFANCE-FAMILLE

Comme pour l'année précédente, la mission enfance/famille s'est portée

volontaire pour l'accueil de deux apprentis éducateurs spécialisés.

L'équipe enfance s'implique sur des projets de la direction et sur des projets de prévention en collaboration avec les écoles. La PMI maintient son activité, bilans dans les écoles, consultations pour les nourrissons, suivi des grossesses vulnérables....

LA MISSION AUTONOMIE

avec le recrutement de la 4ème assistante sociale en 2023, du 3ème infirmier en 2022 et la reprise de l'agent administratif à 80 % en 2024 est revenue progressivement au délai de traitement administratif demandé pour l'APA. Les situations de vulnérabilité sur le territoire de l'Agly sont en augmentation. Avec la modification du référentiel de l'intervention sociale et le transfert des personnes de plus de 70 ans à la mission Autonomie, les assistantes de service social ont vu l'augmentation du nombre de leurs sollicitations.

Perspectives

- Décliner la convention de recentralisation du RSA et le Plan voté en faveur de la protection de l'enfance le 16/12/2021.
- Accompagner et encourager l'innovation sociale en permettant l'expérimentation
- Animer et décliner le Conseil local d'accès aux droits
- Construire, renforcer, maintenir l'ensemble des relations partenariales : Développer le partenariat local avec les acteurs institutionnels et associatifs (CAF-MSA-CPAM, associations caritatives, d'insertion, mission locale, MSAP etc) et les élus locaux
- S'engager dans des actions de Développement Social Local dans le cadre de la lutte contre la précarité

- Étayer les besoins en accueil de jour (personnes âgées) sur le territoire et faire de propositions d'amélioration de l'aide aux aidants
- Travailler sur la constitution de groupes citoyens sur le territoire
- Construire le projet de direction et de territoire de la MSP
- Garantir la qualité de travail et des relations pour les agents de la MSP
- Faciliter l'accès aux droits et améliorer notre relation à l'usager : projet accueil
- Poursuivre et consolider nos outils de gestion en assurant une actualisation régulière des tableaux de bord
- Veiller à une communication interne des projets portés par les missions
- Renforcer la visibilité des missions portées par la MSP
- Suivre le projet bâtiment de l'antenne de Saint-Laurent de la Salanque.

Chiffres clés



Une équipe de Direction composée de 7 cadres, 72 professionnels représentant 11 métiers.
Une implantation sur tout le territoire : siège de la MSP à rivesaltes, une antenne à Saint laurent de la Salanque, 11 permanences.
8 240 personnes reçues en accueil physique sur les deux principaux accueils.
933 aides ASE-ASU distribuées pour un montant de 72 180 € (sur 10 mois).

Insertion Logement

358 permanences, 6 428 personnes suivies par travailleurs sociaux.

5131 personnes reçues hors bénéficiaires rsa.

Forte mobilisation sur l'accompagnement et la mise en œuvre de la recentralisation du rsa de nos professionnels :

réunions internes, externes, formations, accélération de l'entre dans le parcours...

50 mesures ASLL (accompagnement social lié au logement) en cours de suivi.

115 dossiers déposés dans le cadre du relogement/du logement d'urgence.

Enfance/Famille

896 enfants vus en consultations, 613 visites à domicile pré et poste natales et 571 enfants vus dans les écoles.

Forte activité au niveau de l'ASE avec 221 mineurs suivis en 2024 (+25 % par rapport à 2023).

Autonomie

En direction des Mairies et CCAS du territoire :

démarrage et présentation de l'organisation de l'équipe Autonomie et des informations sur l'aide sociale.

Action de prévention : Action de sensibilisation sur le diabète en septembre 2024.

Territoire de Perpignan

Le territoire d'action sociale de la Direction des MSP de Perpignan fait face à des défis majeurs en matière d'accès aux droits, de lutte contre la pauvreté, de solidarité et d'accompagnement vers l'autonomie.

Les 15 communes de ce territoire regroupant 217 558 habitants (données INSEE 2021), sont confrontées de manière différenciée aux problèmes de précarité, avec une concentration de ces problématiques sur Perpignan : 1/3 de la population vivant sous le seuil de pauvreté, 1/5 au chômage, 40 % de familles monoparentales. Cette précarité est particulièrement importante sur les 9 Quartiers Politique de la Ville où vivent 1/4 des Perpignanais, dont 3 parmi les plus pauvres de France. Sur ces quartiers, plus de 3/4 de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Le score de la fragilité des personnes âgées déterminé par la CARSAT place défavorablement la ville de Perpignan au-dessus de la moyenne nationale.

Ces données soulignent l'importance de politiques publiques ciblées pour réduire les inégalités tant entre les communes qu'au sein même de Perpignan. Les 266 agents des Maisons Sociales interviennent sur 9 sites dont 7 sont situés au cœur des quartiers défavorisés, avec la possibilité d'intervenir à domicile pour assurer un service de proximité pour les personnes ne pouvant se déplacer ou pour faciliter l'accès à leurs droits.

Réalisations

1 - POUR VOUS ACCUEILLIR, VOUS ORIENTER ET PERMETTRE L'ACCÈS À VOS DROITS

- 73 773 appels reçus dont 10 422 sur le standard Autonomie et 3 151 sur le standard dédié Enfance et Famille mis en place en 2024, soit +16 % en un an. 2 824 mails traités.
- 70 838 personnes reçues par nos agents d'accueil, soit +17,5 %.
- 1168 personnes accueillies par les écrivains publics pour traiter 1 229 dossiers, majoritairement liés à la santé et au logement
- 4 375 aides financières (urgences et prévention), dont 505 allocations mensuelles hors contrat jeunes majeurs.

2 - POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE VIE

• Pour votre accès aux droits :

Les assistants de service social permettent l'accès aux droits et font preuve d'ingéniosité pour apporter des réponses adaptées à des situations de précarité aggravée. Le nombre de permanences sociales est en augmentation : 4 511 permanences pour 17 832 personnes reçues, tout comme le nombre d'appels ou de saisines via la messagerie professionnelle de l'agent ou des 2 adresses génériques.

• Pour accéder ou vous maintenir dans votre logement :

La mobilisation des travailleurs sociaux pour prévenir les expulsions a été particulièrement importante : 1 763 fiches expulsion reçues (versus 1 326 en 2023) avec encore une hausse significative sur le secteur de Saint-Martin. 963 demandes

FSL (898 en 2023) pour favoriser le maintien ou l'accès à un logement. La file active des mesures d'accompagnement dans le cadre du logement (ASLL) est de 137, soit près de 30 mesures par CESF auxquelles s'ajoutent les permanences de surendettement et d'informations logement.

• Pour votre insertion :

Le maintien de permanences pour évaluer l'éligibilité et assurer l'instruction de la demande d'allocation a permis de réaliser 204 instructions et 412 tests d'éligibilité en direction des personnes les plus éloignées du numérique. Pour renforcer l'efficience des parcours d'insertion : 5 213 CER conclus dans le cadre du rSa (2666 en 2023). Le nombre d'accompagnements est en augmentation : 506 ADRE en 2024 (315 en 2023), 941 mesures d'accompagnement global avec pôle emploi, 2 034 prescriptions d'insertion.

• **Pour accompagner les familles, prévenir et protéger les enfants :**

La prévention précoce passe avant tout par la mobilisation des équipes PMI autour de la naissance et du 1er âge de la vie : 330 consultations sage-femmes, 486 consultations PMI (médecins et puéricultrices) pour 2 634 suivis médicaux auprès de 1104 enfants ; 1 648 enfants vus dans les écoles pour un bilan de santé ; 4 725 visites à domicile pour être au plus près des familles, dont 1 035 faites par les sages-femmes, 1 811 par les puéricultrices et 1 879 par les assistantes sociales qui ont suivi 765 familles. L'accueil parents-enfants sur le site Foch a de plus en plus de succès : 139 accueils proposés (+30 % en 1 an) en direction de 331 enfants différents accompagnés de leur famille (+81%).

Au-delà de ce travail de prévention, les mesures de protection continuent leur progression depuis plus de 10 ans. Les équipes ont été saisies pour 226 informations préoccupantes (soit +5 % en 1 an), 597 mesures judiciaires en cours au 31 décembre 2024 dont 65 contrats jeunes majeurs. 1700 visites médiatisées ou assistées organisées.

• **Pour votre autonomie, à partir de 70 ans :**

- 1 279 visites à domicile (VAD) effectuées par les AS, 815 personnes reçues dans le cadre de permanences sur chacun des sites. 102 demandes de services ménagers à domicile évaluées pour les personnes âgées.
- 2 563 VAD par les IDE, pour évaluer 2 427 APA dont les évaluations se font en moins de 2 mois (2700 reçues). 65 demandes de services ménagers à domicile évaluées pour les personnes porteuses de handicap.
- 52 permanences tenues par l'AS du CLIC, 138 personnes reçues. En binôme avec la psychologue, 378 situations individuelles prises en charge

- Les AS et IDE ont évalué 122 informations préoccupantes. Accompagnement de partenaires sur les thématiques de signalements et d'adultes vulnérables (Comité de prévention de Bompas).
- 796 demandes d'aide sociale PA-PH traitées en commission administrative dont 157 dossiers étudiés lors des 5 Commissions Locales d'Aide Sociales.
- Des actions collectives viennent en appui des accompagnements individuels prenant en compte la demande exprimée par les personnes accueillies : sorties, conférences, « arbres à palabre », lettres d'information du CLIC, forum des aidants qui a réuni 130 personnes et un réseau partenarial très étendu.

3 - FAIRE DES MSP DES LIEUX DE RENCONTRE, DE PARTAGE, DE VIE

L'accès à la culture, pouvoir s'exprimer, s'ouvrir aux autres, découvrir son environnement, créer, partager sont des leviers essentiels pour développer du lien social et vivre ensemble. 2024 a été rythmée par de nombreuses actions culturelles : projections régulières de films en partenariat avec le planning familial, ateliers artistiques « Portrait sensible », dispositif « Parcours du spectateur » au 1er semestre, ballades « Street Art » en partenariat avec la MACA. L'inauguration de l'exposition photo « Dans les yeux de... » et le Flash Mob intergénérationnel pour changer de regard sur le vieillissement ont été des moments forts partagés par les équipes avec le public. L'animation autour du livre en partenariat avec les Francas dans la salle d'attente PMI de la Majorquine, les espaces « livres en voyage » présents sur tous nos sites, les expositions régulières dans les halls d'accueil font de ces espaces des lieux de vie, de rencontres et de partage.

Le CLIC Autonomie poursuit son cycle de conférence et de sorties : 10 « causeries » regroupant 128 participants. Nous pouvons citer : ateliers contes autour des droits des femmes avec la Mission Egalité, ateliers artistiques « portrait en art brut » en partenariat avec la MACA, ou autour du bien-être des Séniors, Loto du Clic pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en période de fin d'année, conférences sur l'histoire du maraîchage, de Perpignan, du Château de Castelnou avec le service éducatif des sites historiques, etc. En tout, plus de 29 actions conduites sur l'année.

Les démarches « d'aller vers » sont illustrées par différentes initiatives : le Café participatif de Canet porté par l'ensemble de l'équipe pour créer du lien social et co-construire des projets avec le public ; l'accueil des 3èmes et des élèves de seconde durant 5 jours où ils ont pu découvrir l'ensemble des métiers médico-sociaux.

Chiffres clés



Flux accueil

155 110 (banque d'accueil, standard, espaces numériques)
CER : 5 213 (contrat d'engagement réciproque), soit plus du double qu'en 2023
29 stagiaires accueillis
tous métiers confondus
1 104 enfants différents vus
dans les consultations PMI
2 662 visites à domicile par les Infirmiers,
1279 par les AS de l'équipe Autonomie.

Actions phares



Privilégier la prise d'autonomie du public en luttant contre l'illectronisme

Créés en 2019 dans nos MSP, les espaces numériques accompagnent le public, individuellement et collectivement, à la réalisation de leurs démarches administratives sur Internet. Ce service de proximité est proposé au quotidien sur les trois grands sites : Foch, La Majorquine, Saint-Martin et lors de permanences hebdomadaires sur les sites de Canet, Moulin à Vent, Roudyre et Saint-Estève. Une équipe de cinqAnimateurs du numérique œuvre avec guidance et bienveillance auprès des personnes pour qu'elles puissent apprendre à faire la démarche par elles-mêmes et progressivement gagner en autonomie dans leur parcours de vie.

- 1 8501 démarches administratives en ligne réalisées
- 9 783 personnes accueillies, soit + 118 % d'augmentation par rapport à 2023.
- 24 ateliers collectifs numériques dont 5 pour le public senior du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et 1 dans le cadre de l'action Café participatif du site Canet : 140 participants pour 163 inscrits.

Perspectives

- Expérimenter la diffusion de musique dans les salles d'attente, en 1er lieu sur le site du Moulin à Vent
- Améliorer la prévention précoce, dont le réaménagement de l'espace PMI de la Majorquine pour proposer un lieu d'accueil parents-enfants comme sur Foch

- Lancer des démarches de diagnostic de territoire en autonomie
- Travailler le bâti pour améliorer les conditions d'accueil : sites de Mermoz, Toulouges, Jean Moulin et Saint-Estève
- Pérenniser le fonctionnement des espaces numériques, habiliter les animateurs du numérique AidantsConnect pour accompagner le public en situation d'illettrisme, informer et former le public face à la constante évolution de la

réglementation sécuritaire numérique et sur les nouveaux sites dédiées aux démarches administratives sur Internet, en proposant tous les mois des Points InfoFlash sous forme d'ateliers collectifs thématiques.

- Journées portes ouvertes pour découvrir l'ensemble des métiers et services, de manière ludique et interactive.

Territoire du Tech

Les équipes pluridisciplinaires (réparties sur 4 sites : Céret, Argelès, Elne et Saint-Cyprien) participent à la mise en place de la politique de prévention dans le domaine du social et de la santé publique :

- Aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : Actions en faveur du maintien à domicile ; Prévention de la maltraitance ; Agrément et suivi des familles d'accueil.

Entièrement transfrontalier, le territoire du Tech compte 51 communes pour 121 235 habitants, (+1,5 % par an). Principales caractéristiques :

- vieillissement important de la population (35 % de la population de la Côte Vermeille a plus de 60 ans et presque 38 % pour le Vallespir, contre 30 % pour le Département),
- forte attractivité littorale, et sur le sud de la couronne perpignanaise
- emploi saisonnier important, surtout en littoral,
- coût du logement élevé, notamment sur la bande côtière,
- isolement social et/ou géographique particulièrement marqué sur le Haut-Vallespir, accentué par les difficultés de mobilité.

- Social : accueil, écoute, information, orientation pour tout public ; accompagnement social individuel ; traitement des situations de précarité. Dans le cadre du rSa : Orientation des publics ; Accompagnement social ou pré-professionnel des bénéficiaires.
- Logement : Aides financières pour l'accès ou le maintien dans le logement ; Accompagnement social lié au logement.

- Protection maternelle et infantile : Consultations de planification et prénatales ; Suivi pré et post natal ; Visites médicales dans les écoles ; Agrément des assistantes maternelles ; Contrôle des centres aérés.
- Aide Sociale à l'Enfance : Suivi des enfants confiés en familles d'accueil et en établissements ; Prévention de la maltraitance ; Adoption ; Aide et soutien à la parentalité.

Réalisations

EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

- Actions du CLIC : 327 participants, participation aux forums seniors mis en place par des communes,
- 1314 entretiens dont 36 % de demandes d'information sur l'aide à domicile.

DANS LE CADRE DU SCHÉMA DES SOLIDARITÉS

- Axe culture : action sur le street art et représentations en lien avec Anim'archives pour 74 participants. Balade en terre d'artistes a permis à 22 participants d'échanger avec des artistes locaux.
- Axe développement durable : « Opticourses » pour une meilleure alimentation à moindre coût (12 participants).

LE PROJET DE TERRITOIRE

un projet de territoire tourné vers une communication autour de nos métiers et de nos missions, une ouverture des MSP au public dans un cadre plus large (culture, sport, lien social), un développement important des liens avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire et l'adaptation de notre fonctionnement aux nouveaux enjeux.

- Axe « accueil du public » :
 - création d'un questionnaire à destination du public
 - réflexion sur l'aménagement des accueils pour une ouverture plus large au public (expositions notamment)
 - travail sur l'écriture des procédures par les agents chargés de l'accueil.
- Axe communication interne : mise en place de Tech'info : une double page mensuelle permettant de communiquer sur le calendrier et l'actualité des MSP du Tech.

RENATIONALISATION DU RSA

Les équipes de la MSP se sont impliquées dans la mise en œuvre de l'expérimentation Départementale en matière de rSa : formations, séminaires, participation au SPIE, accompagnement au changement... .

Plusieurs actions mises en œuvre : Escape game à la découverte des métiers du bâtiment, Atelier objectif emploi 66 pour inscription sur la plateforme, Séance « Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts » avec l'association Toutes Sport, un micro Job dating avec la Direction Insertion Logement et une participation active à P.O Express qui a permis aux professionnels des MSP de mieux connaître les actions d'insertion du territoire.

Chiffres clés



Insertion et Logement

14 441 personnes reçues.

Accueil téléphonique 57 516 réponses téléphoniques.

Insertion

5 685 rendez-vous d'allocataires du rSa par les 6 conseillers Insertion.

Autonomie

2157 demandes APA.

Enfance Famille

144 informations préoccupantes. 510 consultations pré et postnatales de sages-femmes.

Perspectives

- Poursuite du Projet de Territoire notamment sur la partie accueil du public
- Mise en œuvre du projet d'administration et du Schéma des Solidarités, déploiement des projets autour de la culture (consolidation du partenariat avec la direction de la Culture et l'association Cultures du Coeur)
- Poursuite du travail sur la mise en place d'un CLAD en Haut-Vallespir
- Mise en place d'espaces Autonomie au sein des MSP
- Développement des actions en faveur du public par le biais de forums (logement, dépistage des cancers...).

Territoire de la Têt

Les Maisons sociales de Proximité de la Vallée de la Têt couvrent un vaste territoire partant de la couronne urbaine de Perpignan jusqu'au secteur rural et de haute Montagne, transfrontalier avec l'Espagne et l'Andorre.

Les travailleurs médico-sociaux interviennent sur 126 communes, avec des besoins spécifiques liés à l'environnement très marqué par des différences d'offres de service. Les trois MSP qui composent la Vallée de la Têt comptent 108 agents qui assurent quotidiennement une présence auprès des habitants. En complément de l'accueil en MSP, le territoire dispose de deux antennes sur les communes de Millas et du Soler, et des permanences : 9 en Cerdagne Capcir, 2 en Conflent 10 sur les Aspres et le Riberal.

Réalisations

INSERTION

- Poursuite du déploiement du logiciel Parcours. Présence au JOB Dating.
- Participation à l'Hackathon.
- Journée Départementale de l'insertion. Mise en œuvre de sorties culturelles avec les usagers. Création d'ateliers CV.

des services de la PMI des MSP du Conflent et Cerdagne Capcir

- Participation au « Forum Santé » Cerdagne Capcir
- Animation de plusieurs séances d'atelier « allaitement » à la MSP Cerdagne Capcir
- Atelier National « La grande Lessive » avec l'école primaire à la MSP Conflent
- Organisation d'une vide dressing en lien avec l'association Womenevents Aspres Riberal.

INSERTION LOGEMENT

- Maintien des rencontres partenariales avec les institutions environnantes. Projet vacances famille avec la CAF
- Permanence à Couleur Famille.
- Accompagnement des équipes dans le cadre de la renationalisation du Rsa
- Appropriation des évolutions de la plateforme orientation (Rsa)
- Mise en œuvre d'ateliers collectifs à l'épicerie solidaire
- Poursuite d'actions avec le groupe démarche participative (Aspres).

AUTONOMIE

- Mise en place de permanences en visio par la MDPH. Mise en place des nouveaux dossiers aide sociale.
- Mise en place du dossier unique Aide à l'Autonomie.
- Participation des agents à l'animation du Séminaire Santé, mis en œuvre par le CLS/ CD Cerdagne Capcir.
- Conférence en direction des aidants dans le cadre de la semaine bleue 2024 (Aspres).
- Participation aux actions et instances des deux CLS du territoire Montagne Catalane et Aspres.

ENFANCE FAMILLE

- Participation des agents à l'animation du Séminaire Santé, (CLS/CD), Cerdagne Capcir
- Participation au « Forum Parentalité »

Perspectives

- Poursuite des actions principales en lien avec les politiques publiques (renationalisation du RSA, loi pleine emploi, plan pauvreté...)
- Consolidation des partenariats
- Poursuite et création de nouvelles actions dans le cadre de dispositifs phares : Semaine bleue, Semaine des droits des femmes...
- Inscription dans la mise en œuvre des procédures émanant des

- politiques publiques
- Accompagnement des agents aux changements des pratiques
- Accompagnement des équipes dans le cadre du travail engagé sur la modernisation du Pôle des Solidarités
- Accompagnement des RESMS dans une démarche apprenante de la fonction de cadre.

Chiffres clés



9 cadres, 108 Agents
14 Métiers représentés.

Accueil

22 974

appels téléphoniques entrants.

15 698 accueils physique.

IL/INSERTION

1401 personnes reçues
en permanence sur
422 permanences réalisées.
3033 personnes reçues
hors permanences.
303 visites à domicile ASS.
869 visites à domicile
par les CESF.
1591 CER (CI+ASS).

Enfance famille

PMI : 965 Consultations PMI
et 1355 VAD + personnes
consultées en MSP.
123 IP traitées.

Autonomie

1090 évaluations APA.
1054 VAD Infirmières et ASS.

Service Administration et Finances (SAFI)

En 2024, le SAFI a poursuivi son rôle de sécurisation juridique, administrative et financière des actes pris par le Pôle Solidarités, et consolidé sa place d'échelon intermédiaire entre les directions supports (Finances, Commande publique, Affaires générales, Systèmes d'information et aménagement numérique du territoire (DSIANT...) et les directions politiques publiques (DPP), les Maisons Sociales de Proximité et les services transversaux :

- accompagnement des correspondants financiers dans l'utilisation d'outils permettant d'anticiper les écarts de consommation dans un contexte financier tendu ;
- participation aux différentes formations E-Subvention de la Direction des Finances ayant permis la mise en place d'un accompagnement des agents des DPP ;
- participation active au renouvellement des marchés d'insertion et à l'élaboration de plusieurs marchés partagés entre la Direction Enfance Famille (DEF) et l'Institut Départemental de l'Enfance et de l'Adolescence (IDEA) ;
- accompagnement et force de proposition : mise à disposition de procédures, de logigrammes et de tableaux partagés ;
- accompagnement des DPP sur divers chantiers : prestations assistantes familiales, nouveaux logiciels... ;
- accompagnement des tiers (partenaires associatifs, prestataires...) sur la conformité des factures et la qualité comptable.

Chiffres clés



- Hors IDEA : 15 « annexes OMEGA » (compte-rendus de consultations de faible montant) / Suivi de l'exécution de 52 marchés actifs / Élaboration de dossiers de consultation des entreprises, pour 13 marchés publiés (soit 36 lots) sur l'année ;
- Contrôle de 929 mises en paiement de subventions ;
- 116 rapports séance publique et notes commission permanente centralisés et relus pour le Pôle Solidarités ;
- 42 accompagnements dans la rédaction d'actes administratifs (certificats administratifs et arrêtés) ;
 - Nombre de liquidations gérées par l'unité budget-comptabilité : 20 229 ;
 - Encaissement d'une recette FSE (Fonds Social Européen) de 2 700 000 € ;
 - Cofinancement par le FSE+ de 35 opérations pour un montant de 2 800 000 € et l'accompagnement de 2 400 participants.

Perspectives

- Pilotage de 2 chantiers dans le cadre du projet de modernisation du Pôle Solidarités :
 - 1) Améliorer l'appropriation des procédures et règles de gestion des différents dispositifs
 - 2) Définir en lien avec la DSIANT un plan pluriannuel de dématérialisation des applicatifs métier et un plan de communication ;
- Poursuite de l'accompagnement des DPP vers la sécurisation juridique et comptable (notamment en matière d'exécution des marchés et de traitement des subventions via le nouveau module E- Subvention) ;
- Négociation avec l'État pour l'enveloppe FSE+ sur la période 2026-2027.

Service Ressources Humaines et Logistique

Missions

- Centraliser/évaluer d'un point de vue stratégique les besoins en ressources humaines
- Assurer la coordination et le suivi des recrutements du pôle
- Assurer le suivi des effectifs du Pôle, la production de données et leur analyse stratégique
- Accompagner les Directions dans la mise en œuvre de nouvelles procédures RH (recrutement, gestion des frais de déplacement, des Ordres de Mission, GTT).
- Co-organiser les instances d'arbitrage en matière de ressources humaines
- Assurer par déconcentration une partie de la gestion des dossiers agents
- Construire et mettre en œuvre le Plan de Développement des Compétences du pôle
- Coordonner et assurer le suivi en matière de logistique (bâtiments, matériels)
- Gérer/organiser les interventions des agents de l'équipe volante.

Moyens humains – 7 agents : le Responsable de Service, la Responsable Formation (poste vacant), la Responsable Logistique, trois Gestionnaires RH et Formation, 1 Assistante de Service Social volante (poste vacant).

Réalisations

- Réorganisation de l'ensemble des tâches RH & Formation des agents au sein du Service
- Gestion de 135 mobilités (baisse de 6% par rapport à 2023 hors plan insertion)
- Participation au chantier cotation des métiers (co-animation de réunions bilatérales, traitement des recours, travail sur une proposition d'harmonisation)
- Participation au Job-dating IRTS et au salon TAF
- Organisation du recrutement des sortants IRTS 2024 (7 recrutements)
- Mise en place d'un vivier interne au Pôle en lien avec les services de la DRH
- Participation à l'expérimentation de la mise en place d'une plateforme dématérialisée pour la gestion des candidatures suite à l'ouverture des mobilités (GUPPY)
- Élaboration et co-portage de la nouvelle procédure en matière de ré-intégration des agents en disponibilité
- Accompagnement et traitement des 551 départs en formation de 2024 et gestion des 3441 demandes
- Mise en œuvre, suivi financier et logistique du marché « Accompagnements collectifs et individuels » : 7 groupes collectifs pour 57 agent-es et 112 heures ; 41 agent-es formé-es en individuel pour un total de 164 heures
- Mise en place de 9 formations intra (CNFPT et des organismes privés) et 30 formations collectives, achat de 28 formations payantes.
- Mise en place d'une charte des équipements matériels des agents des Solidarités
- Participation au déploiement d'un Dispositif d'Alerte pour Travailleur Isolé (DATI) pour les travailleurs sociaux
- Accompagnement logistique : 198 demandes auprès de la DLB et 92 demandes auprès de la DSIANT
- Gestion des attributions de matériel : 94 smartphones et 78 PC portables
- Travail sur la sûreté sur les sites des Solidarités en lien avec les services de la DLB, la DSIANT, le Référent Sûreté du Département : équipement de 17 sites alarme sûreté, transformation aux normes sûreté de 7 accueils sociaux.

Perspectives

- Poursuite de la réflexion concernant l'attractivité des métiers
- Mise en place /refonte de l'accueil des nouveaux arrivants au sein du Pôle
- Gestion des mobilités et des viviers RH de façon dématérialisée sur plateforme « INSERT RH »
- Mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'accompagnement et de recrutement des jeunes diplômes IRTS (modalités d'embauche, élargissement à d'autres centres de formations hors département, hébergement des étudiants, financement de cursus) en lien avec la MIS
- Expérimentation sur la délégation de certaines missions de la DRH au profit du SRHL (travail avec le DRH)
- Partage d'expérience et travail en réseau avec les autres Services RH déconcentrés et avec l'IDEA
- Mise en place du Plan de Développement des Compétences 2025/2027 intégrant

une nouvelle stratégie métier (création de parcours de formation, anticipation des besoins à venir, mise en conformité avec les diplômes / titres nécessaires pour l'exercice de certaines fonctions) en lien avec l'EFI.

- Développer le partenariat avec les organismes de formation
- Développer en matière logistique la coordination assurée par le service par l'adaptation des circuits et la dématérialisation des demandes via des outils progiciels
- Lancer des réunions trimestrielles avec les Unités/Cellules « Administrations Générales » pour former les agents aux différentes procédures (en matière RH / Formation / Logistique).

Chiffres clés



- Accompagnement des 893 agents du Pôle (suivi, conseil, accompagnement dans certaines démarches)
- Gestion de 135 mouvements RH et co-organisation de 10 instances d'arbitrages RH
- Gestion de 3441 demandes de formations
- Organisation de 2718 jours de formation pour 551 agents (61 % des effectifs du Pôle des Solidarités)
- Traitement de 149 demandes de stages et de 19 demandes de stages de 3ème (collèges)
- Mise en œuvre du marché de « sécurisation des personnes » 45 sollicitations traitées (demandes vigiles)
- Suivi logistique de 92 demandes DSIANT et 198 demandes DLB.

Mission Innovations Sociales

Le service (4 agents soit 3,5 ETP) intervient en appui et en transversalité pour l'ensemble des directions. Il a pour mission l'aide à la décision, l'appui et le soutien technique auprès de la Directrice du Pôle en matière de stratégie et d'ingénierie en travail social. Il est référent pour l'élaboration et le suivi de documents cadres en lien avec les directions, la coordination et la lutte contre la radicalisation, la coordination et le suivi du site qualifiant, l'observation sociale et territoriale, les démarches de participation citoyenne, le suivi des outils de communication interne et externe, la coordination et le suivi des documents cadre de la politique de la ville sur Perpignan et Elne, le travail en transversalité avec les autres Pôles et la collaboration aux projets dits innovants intéressant la Directrice du Pôle Solidarités.

Réalisations

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapports relatifs aux documents cadre politique de la ville Perpignan et Elne, votés en session de mai et juin 2024. Suivi technique et financier des documents cadres de la politique de la ville sur Elne et Perpignan : contrat de ville, dossier N PNRU, programme action cœur de ville, dispositif Cité éducative.

MISSION ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

pour modernisation du Pôle Solidarités : étude des offres et choix du prestataire, suivi global de la mission, toujours en cours.

DÉMARCHE PARTICIPATIVE

- valorisation auprès de différents Départements et organismes (Plateforme d'observation Sociale Occitanie, CLTSDS, Départements...) des démarches participatives engagées et de leurs modalités de mise en œuvre. À cette occasion, le Département (seule collectivité engagée) a été retenu pour participer à un espace collaboratif copiloté ATD quart monde, Cnam et CNRS sur le thème « Croiser les savoirs avec toutes et tous ». Les travaux ont reçu le prix de la recherche participative d'INRAE.
- Le Département (seul de France) est partenaire associé sur un projet européen Poctefa Participa entre la France, l'Espagne et l'Andorre.

Perspectives

- Suivi de la mise en œuvre du Schéma des Solidarités et des actions issues de la Mission Accompagnement au changement pour modernisation du pôle Solidarités
- Consolidation et renforcement de la transversalité d'interventions entre le Pôle Solidarités et les autres directions de la collectivité pour le suivi et

- Le Département a reçu le prix des Trophées du réseau IdealCo des héros territoriaux 2024, pour « Une initiative audacieuse dans la formation à la protection de l'enfance » : des jeunes suivis par l'ASE ont participé à des cours dispensés aux étudiants de l'IRTS de Perpignan.
- Animation de collectifs participatifs : environ 20 réunions sur l'année.

POUR LE COMITÉ DE RÉFLEXION

à partir de l'expérience directe de la pauvreté et la précarité projet partagé avec la direction Patrimoine, participation au COPIL Schéma des Solidarités, intervention (webconférence) avec le POS Occitanie.

POUR LE COMITÉ DES JEUNES ODPE 66

participation à la consultation nationale Défenseur des enfants, publication de leurs textes dans le rapport du Défenseur des droits et intervention en formation initiale IRTS66.

POUR LE RÉSEAU RESSOURCES SUR LES DÉMARCHE PARTICIPATIVES

intervention à une journée d'étude du CD11 ; intervention sur le réseau IdealCo, lauréat des trophées des héros territoriaux.

- Élaboration et animation formation continue : formation à l'animation de collectifs avec le PRDS66, formation à l'animation du croisement des savoirs avec ATD, journées d'étude PRDS.

- L'émergence de projets communs
- Développement d'une dynamique de collectif participatif auprès des travailleurs sociaux sur l'attractivité des métiers (formation, accueil de stagiaires et d'apprentis, interventions dans les centres, etc.)
- Développement de la démarche participative en créant des comités par territoires permettant ainsi une mixité sociale plus conséquente et un renouvellement des participants

- Soutien de projets collectifs CD66 : réunion avec la MSP Aspres.
- Événements nationaux : participation au bilan de la recherche Espace collaboratif, participation aux Rencontres Territoriales de la Protection de l'Enfance.

GESTION DU DISPOSITIF STAGE ET APPRENTISSAGE :

- Continuité de la structuration du dispositif au niveau des instances, des supports, des documents, des procédures, du suivi statistiques, du renforcement du partenariat avec les organismes de formation et de la dynamique du réseau des formateurs et des maîtres d'apprentissage. L'accueil de 23 stagiaires et de 10 apprentis toutes filières et années confondues, au sein du pôle a pu être réalisé sous couvert de 35 formateurs et 10 maîtres d'apprentissage.
- Intervention auprès des étudiants de l'IRTS sur les thèmes transverses : présentation du Conseil Départemental, du Schéma des Solidarités 2023/2027 et de la Politique de la Ville.
- Création d'articulations avec le service RH solidarités sur la thématique de l'attractivité des métiers.

SUPPORTS DE COMMUNICATION DU PÔLE SOLIDARITÉ :

participation et suivi des demandes de supports de communication des directions du pôle.

- Démarrage du chantier « support communication » : création de support transverse, recensement par direction des supports de communication, création d'une bibliothèque virtuelle des supports validés et actuels, mise à jour des pages intranet et internet...
- Continuité du suivi des dossiers Politique de la Ville
- Mise en place de rencontres territoriales pour présenter la MIS, connaître les besoins des territoires, etc...

<i>Direction Éducation Jeunesse et Sports</i>	60
<i>Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité</i>	68
<i>Direction des Patrimoines</i>	74
<i>Direction Attractivité Tourisme et Vie Associative</i>	80
<i>Mission Egalité</i>	84
<i>Service Administration et Finances (SAFI)</i>	86

Directrice générale adjointe

- Laurence **MORAGAS**
-



519 agents

Le Pôle Citoyenneté participe à la définition de la ligne stratégique du Département dans les domaines des services à la population et la citoyenneté.

Il contribue à la définition des orientations et met en œuvre les politiques sectorielles dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, des sports, de la culture, des patrimoines, du tourisme et des loisirs, de la vie associative ainsi que sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes.

Direction Education Jeunesse et Sports

Introduction :

Cette direction, chargée de l'action politique publique autour de l'éducation, la jeunesse et le sport, est composée de deux directions adjointes reflétant une grande diversité de missions et de métiers.

La Direction-adjointe Politiques Publiques met en œuvre, coordonne et évalue le projet éducatif global du Département. Elle assure ainsi le pilotage des moyens humains affectés dans les collèges et le développement des compétences métiers. Elle assure également le suivi administratif et financier des collèges publics dans une logique de dialogue de gestion et de pilotage croisé des établissements, notamment sur les sujets liés à la restauration scolaire. Elle assure par ailleurs le soutien des collèges en matière de projets pédagogiques selon 5 axes majeurs : Citoyenneté, Éducation Artistique et Culturelle, Education à l'Environnement et au Développement Durable, Découverte des Métiers et Ouverture vers le Monde Professionnel et Sport Scolaire. En outre, elle mène une action de proximité auprès des associations œuvrant dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse et du sport et organise des manifestations dans ce cadre. Enfin, elle gère les dispositifs « Mobilité » liés d'une part à la prise en charge du transport individualisé des élèves et étudiants en situation de handicap vers leur lieu d'études et, d'autre part, aux transports pris en charge dans le cadre de sorties pédagogiques vers des sites agréés sorties scolaires et vers des équipements sportifs.

La Direction-adjointe Patrimoine des Collèges assure quant à elle la maîtrise d'ouvrage publique en direct ou déléguée pour les constructions, les restructurations extensions et toutes autres opérations sur les bâtiments scolaires publics. Elle assure donc la mise en œuvre des Plans Pluriannuels d'Investissement des collèges (PPI) ainsi que la programmation annuelle des travaux mais également la maintenance et l'exploitation au quotidien. A cet effet, elle garantit la qualité et la sécurité des bâtiments des collèges publics tout en se projetant sur les problématiques liées à la performance énergétique, l'amélioration du cadre de vie ou la sécurisation des établissements.

Missions

ÉDUCATION

Moyens humains 403 agents

Catégorie A = 6
Catégorie B = 14
Catégorie C = 41 +
340 ATEE (titulaires ou contractuels affectés dans les collèges)
Apprentis = 2

- Assurer la qualité, la sécurité et le bon fonctionnement des 31 collèges publics du Département.
- Gérer les agents techniques des établissements d'enseignement et les accompagner dans le développement de leurs compétences.
- Soutenir et développer les projets éducatifs des collèges notamment avec le Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle (volet projets et volet déplacement vers les sites référencés) et le Plan numérique

66 (15 000 tablettes-PC remises aux élèves et tous les enseignants dotés).

- Organiser les services de restauration scolaire des collèges permettant de servir des repas de qualité pour tous et poursuivre l'éducation au goût des élèves.
- Mettre en œuvre et suivre le Plan Pluriannuel d'Investissements dans les collèges publics 2025-2031.
- Élaborer, négocier, mettre en œuvre et évaluer la programmation annuelle des travaux et des opérations de maintenance immobilière afin d'assurer l'amélioration continue du cadre de vie des communautés éducatives de chaque collège.
- Gérer les priorités techniques, assurer des travaux en régie afin d'assurer la continuité du service public dans les collèges.

- Conseiller et assurer un appui technique auprès des équipes de direction des collèges.
- Suivre les contrats de maintenance et vérifications obligatoires des portes et portails automatiques de l'ensemble des collèges du Département.
- Suivre les contrôles obligatoires, y compris la qualité de l'air, effectués sur les collèges et levées des réserves.
- Suivre les contrats pour les chaudières bois énergie et les nouvelles régulations (collèges Ille-sur-Têt, Pia, Saint André, Toulouges, Thuir, Saint Exupéry, La Garrigole et Elne).
- Attribuer la Dotation de fonctionnement annuelle des collèges publics et privés ; évaluer les dotations complémentaires nécessaires pour faire face aux dépenses nouvelles (coût des énergies).
- Définir la sectorisation des collèges publics du Département.
- Assurer un suivi juridique et financier des budgets des collèges publics et de l'ensemble de leurs actes (autorité de certification).
- Prendre en charge les déplacements scolaires pour les élèves en situation de handicap.

JEUNESSE

- Mettre en œuvre la politique jeunesse du Département axée sur le parcours vers l'autonomie et l'engagement citoyen.
- Animer le réseau des structures jeunesse (structures jeunesse communales et intercommunales, fédérations d'éducation populaire, juniors associations, etc.)..

SPORTS

- Mettre en œuvre la politique sportive du Département axée notamment sur le sport pour tous (accent sur l'égalité d'accès à la pratique notamment sur le sport féminin et les pratiques « handi »), le sport performance et le sport santé.
- Animer le mouvement sportif (comités, associations, bénévoles, etc.), favoriser le développement des pratiques sur tout le territoire, faciliter les déplacements liés à la pratique sportive.
- Soutenir le sport de haut niveau et les actions du CNEA (Font-Romeu) et mobiliser le sport professionnel (USAP, Dragons Catalans) dans le cadre de missions d'intérêt général à destination des plus jeunes.

Réalisations

RESSOURCES HUMAINES DES COLLÈGES

- Organisation du mouvement des personnels ATEE (Adjoints Techniques des Établissements d'Enseignement).
- Relance d'un accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges, mis en place dans le contexte de crise sanitaire, afin de maintenir la force de travail sur les établissements.
- Poursuite du plan de formation à destination des agents des collèges et notamment sur le volet restauration scolaire (ex : Plan de Maîtrise Sanitaire, techniques de nettoyage, Plan Alimentaire, etc.).
- Après une 1ère phase expérimentale prometteuse de lancement de la « Méthode Globale de Nettoyage » au sein de 5 collèges pilotes, déploiement sur 5 nouveaux collèges..

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DES COLLÈGES

Réalisation du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2024-2031 :

- Construction d'un nouveau collège à Claira : obtention de l'arrêté préfectoral relatif à la dérogation pour la destruction des espèces protégées et dépôt du permis de construire ;

- Construction d'un nouveau collège au Boulou : lancement de la première phase du concours ;
- Le Ribéral à Saint-Estève : lancement du marché de maîtrise d'œuvre ;
- Joliot Curie à Estagel : élaboration des dossiers de consultation des entreprises ;
- Jean Moulin à Perpignan : travaux de la création d'un préau, de l'extension du réfectoire et de remise à niveau du bâti ;
- Saint-Exupéry Perpignan : travaux de la création d'un bâtiment hébergeant les ateliers de la SEGPA ;
- Gustave Violet à Prades : études et élaboration de la phase Projet avec la maîtrise d'œuvre retenue ;
- La Garrigole à Perpignan : réalisation des dossiers de consultation des entreprises et appels d'offres pour la création d'un auditorium.

Réalisation de la programmation annuelle avec notamment des opérations d'amélioration du cadre de vie dont par exemple :

- la rénovation des vestiaires EPS et les douches au collège de Saint Paul de Fenouillet ;
- la réfection de sol en cuisine et réfectoire du collège de Saint Laurent de la Salanque ;
- la rénovation du secteur administration et vie scolaire du collège de Mme de Sévigné ;
- la rénovation de l'étanchéité du toit du collège de Millas ;
- la création d'un pôle vie scolaire au collège de Pia.

Maintien en conditions opérationnelles du patrimoine bâti des collèges avec des interventions et travaux dans le cadre de la maintenance de 1er et 2ème niveau.

Poursuite des opérations d'amélioration des conditions de travail et mise aux normes des cuisines : marché « équipements de cuisine » en faveur des collèges pour la fourniture en complément et/ou en renouvellement de matériels de cuisine (sautéuses, self, four, etc.).

Fourniture en complément et/ou en renouvellement de mobilier de classes, casiers et divers équipements en soutien des actions pédagogiques.

Fourniture en complément et/ou en renouvellement de gros et petits outils (balayeuses, auto-laveuse, etc.).

Prise en charge et suivi des contrôles et visites obligatoires ERP (près de 180 interventions sur l'année) et poursuite de la pose de compteurs séparés pour les cuisines des collèges.

Poursuite des études dans le cadre du décret tertiaire avec audits énergétiques des collèges et élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique.

Conduite des diagnostics de sécurisation des établissements (en partenariat avec la Police nationale, la Gendarmerie nationale et l'Éducation nationale) et définition d'une doctrine globale.

Gestion des sinistres et désordres en Dommage ouvrage et/ou décennales.

RESTAURATION SCOLAIRE

Mise en œuvre du modèle social, environnemental et économique pour la restauration scolaire permettant d'atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des repas (recours aux produits bio, issus des filières courtes, etc.) traduit par :

- Un tarif unique de demi-pension à 3,65 € le repas,
- Maintien des montants annuels du dispositif "Chèque Restauration Solidarité" à savoir 190, 240 et 260 €,
- La mise en œuvre d'une Charte d'amélioration de la qualité des repas avec les collèges en préparation sur place (le prélèvement au titre du Fonds Qualité est de 20%) avec pérennisation des actes d'achats de produits de qualité et présentation de justificatifs pour les collèges / analyses sur le pourcentage d'utilisation des produits de qualité au sein des collèges. Entre 2019 et 2024, la progression du recours aux produits locaux se poursuit dans les 18 collèges en préparation sur place avec une augmentation par rapport à 2023 permettant d'atteindre le taux moyen de 46 % d'achats de denrées de qualité dont 15 % de produits bio pour l'année 2024,
- De son côté, accompagné par le Département via une mission de conseil, l'UDSIS a entamé depuis trois ans, une démarche similaire d'amélioration de la qualité des repas.

Mise en place d'une formation des cuisiniers des collèges publics du Département et des cuisines centrales de l'UDSIS à la confection de recettes végétariennes. Cette formation, initiée à l'automne 2024, est assurée par un organisme indépendant et se poursuivra tout au long de l'année 2025. Elle permettra à nos cuisiniers de disposer d'un apport théorique et pratique en matière de recettes végétariennes et de donner du sens à cette transition alimentaire afin que les cuisiniers intègrent des menus végétariens dans leur offre alimentaire.

Mise en œuvre d'une communication institutionnelle via l'ENT des collèges dans le cadre du dispositif « Chèque Restauration Solidarité » depuis 2022.

Développement des projets pédagogiques d'éducation au goût et au bien manger en soutien des établissements.

Dotation de l'ensemble des collèges en appareils de bio-nettoyage (nettoyeurs vapeur) destinés à la désinfection des locaux cuisine (économie d'eau et de produits lessiviels).

Auto-contrôles en cuisine et contre-visites sanitaires après la réception d'un procès verbal établi par la DDPP.

PROJETS ÉDUCATIFS

Mise en œuvre et renouvellement du Plan Départemental d'Éducation Artistique et Culturelle -PDEAC (parcours, Projets Pédagogiques Spécifiques et déplacements vers les sites historiques, culturels et naturels).

Dans le cadre des parcours du PDEAC Pour l'année scolaire 2024-2025, les candidatures de 48 artistes ont été validées. Une nouvelle plateforme d'inscription des artistes, déployée en

collaboration avec notre Direction des Services Informatiques, a été mise en place pour faciliter le traitement de ces données.

14 parcours ont été proposés au 31 collèges publics du département :

> 6 parcours mis en œuvre en partenariat avec La Ligue de l'enseignement (musique, théâtre, cirque, danse, conte, spectacle vivant en catalan) pour 37 classes et 840 collégiens. Chacune de ces 37 classes a assisté à deux spectacles au choix parmi :

- « Et toi comment tu te débrouilles » compagnie Troupuscule,
- « Pour Hêtre » compagnie Iéto,
- « Impulls » compagnie Farfeloup,
- « Rhapsodes, épisode 1 / OEdipe » collectif Théâtre de Pierre,
- « Hanabi » compagnie Paola Maureso,
- « La dérive » Vadim Redford,
- deux spectacles en catalan choisis sur la programmation de TeatreCat « hypstory » de la compagnie Brodas Bros et « dins del cor del mon » de la compagnie Engruna théâtre ;

> 2 parcours « Architecture » mis en œuvre en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour 3 classes, soit 73 collégiens ;

> 1 parcours « collège au cinéma » mis en œuvre en partenariat avec Cinéma Imagine pour 87 classes, soit 2172 collégiens qui ont visionné les films suivants :

- Classes de 4e/3e : Frankenstein / Interdit aux chiens et aux Italiens / Yulli,
- Classes de 6e/5e : Fantastic Mister fox / Spartacus et Cassandra / Little miss Sunshine

> 1 parcours patrimoine mis en œuvre par la direction des Patrimoines du Département, soit une classe de 26 élèves ;

> 1 parcours « reportage à Serrabona » mis en place par le service éducatif des monuments historiques, soit une classe de 17 collégiens ;

> 1 parcours photojournalisme mis en œuvre en partenariat avec le Centre International du Photojournalisme pour 3 classes, soit 79 collégiens ;

> 1 parcours Exil mis en œuvre en partenariat avec le Mémorial du Camp de Rivesaltes pour 2 classes, soit 57 collégiens qui ont bénéficié de l'intervention de Amsor et Traits nomades ;

> 1 parcours Lecture vivante mis en œuvre par la MDPO du Département pour 4 classes, soit 99 collégiens. Chacune des 4 classes a assisté à la représentation « Monstres » de la compagnie Ijika.

Au final, 3 363 collégiens ont participé aux parcours du PDEAC sur l'année scolaire 2024-2025 avec, comme chaque année, un temps fort lors de la "Semaine des arts au collège" organisée à la fin du mois de mai. Cet événement rassemble près de 1 200 collégiens entourés de 90 partenaires et artistes pour clôturer l'année avec notamment une soirée ouverte aux parents d'élèves permettant de découvrir lors d'une représentation la qualité du travail engagé.

8 Projets Pédagogiques Spécifiques échelonnés durant l'année scolaire 2024-2025 avec un total de 987 collégiens impliqués.

5 collèges ont mis en place des projets d'établissements soutenus par des subventions d'investissement pour l'acquisition d'équipements,

notamment pour les projets « Orchestre au collège » au collège Jean Mermoz de Saint Laurent de la Salanque et La Garrigole de Perpignan.

Poursuite du dispositif de prise en charge des déplacements vers les sites naturels, culturels et patrimoniaux agréés mais dans un nouveau cadre depuis la rentrée de septembre 2024 instaurant un principe de forfaitisation pour les établissements. Pour l'année 2024, 786 transports pédagogiques ont été ainsi mis en place et 3 922 rotations dans le cadre des enseignements d'EPS permettant de transporter nos collégiens vers des installations sportives (gymnases, piscines, stades, etc.) lorsque les équipements ne sont pas accessibles sur place.

Soutien aux Projets Pédagogiques Spécifiques des collèges et accompagnement du déploiement des tablettes-PC numériques.

Poursuite de la sensibilisation au tabou des règles au sein des collèges (distribution d'un livret, d'un kit « 1ères règles » et de culottes menstruelles).

Campagne de sensibilisation sur la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire et soutien au programme pHARe dans les établissements avec mise à disposition d'outils pédagogiques (cf. partenariat avec la DMAE).

JEUNESSE

Soutien des actions menées par les fédérations d'éducation populaire.

Soutien des nouveaux projets à destination des jeunes du département.

Soutien des actions menées par les structures jeunesse communales et intercommunales.

Aide au permis de conduire : 170 jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire du Département en 2024.

Organisation de la 15ème édition de Génération 66 le 9 juillet 2024 au lac de la Raho avec plus de 1 200 jeunes accueillis sur la journée (affluence record !).

Assemblée Départementale des Collégiens (ADC) : les 46 collégiens, représentants 23 collèges, élus au sein de la seconde mandature de l'ADC ont participé à un séminaire de 2 jours au Centre de montagne de l'UDSIS au Puigmal en avril 2024 permettant de préparer leurs propositions de délibérations votées lors de la session de clôture en juin 2024 à l'Hôtel du Département.

Relance du 3ème mandat de l'Assemblée Départementale des Collégiens à l'automne 2024.

SPORTS

Soutien en faveur des associations sportives dans le cadre des programmes Investissement Sport :

- Programme Sport Handicap : développement des activités sportives en direction des personnes en situation de handicap en renforçant l'accessibilité de ces personnes à la pratique sportive (acquisition de matériels),
- Programme Sport Mobilité : renforcer les moyens à disposition des associations pour faciliter leurs déplacements dans le cadre de la participation à des compétitions ou manifestations officielles (acquisition de véhicules),
- Mise en œuvre du dispositif d'investissement en direction des clubs sportifs évoluant en niveau de pratique national et/ou disposant d'un centre de formation support d'un club professionnel (acquisition de matériels adaptés) : Programme Sport Élite.

Poursuite des travaux de la CDESI, en co-pilotage avec le Service Environnement, et formalisation du PDESI – Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (définition des critères et du processus d'inscription des sites).

Finalisation de la définition de la stratégie départementale de développement raisonné des activités et sports de pleine nature, alliant les politiques Environnement, Sport et Tourisme.

Poursuite de l'utilisation du système dématérialisé « Pass66 » pour les associations (subventions > à 500 €).

Gestion de la distribution des dotations aux associations sportives.

Promotion des JOP Paris 2024 Label Terre de Jeux : ouverture d'un appel à projets auprès des 31 collèges publics sur le thème du « Sport scolaire aux couleurs olympiques et paralympiques » ; soutien à la mise en œuvre d'évènements sportifs en lien avec l'olympisme sur tout le territoire dont l'événement phare, le parcours et l'arrivée de la Flamme Olympique le 15 mai 2024.

Développement du partenariat avec le CNEA-CREPS de Font-Romeu et l'animation du Mouvement Sportif Départemental sur fond des JO de Paris 2024.

PERSPECTIVES

2025

ÉDUCATION

Poursuivre de la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) des collèges pour la période 2024-2031 reprenant les opérations structurantes déjà initiées (construction/reconstruction et restructuration extension) tout en ajoutant des axes d'amélioration de la performance et de la qualité du bâti scolaire (performance énergétique des bâtiments, plan préau, plan bloc sanitaire, plan désimperméabilisation/végétalisation, plan vélo, opération d'amélioration du cadre de vie).

Élaborer une programmation triennale des travaux qui priorisera les opérations de maintien en conditions opérationnelles des bâtiments ainsi que la sécurité des biens et des personnes.

Élaborer un schéma directeur énergétique et définition des objectifs d'amélioration de la performance énergétique des collèges conformément aux engagements de la collectivité (objectif supérieur au décret tertiaire à l'échéance 2030).

Poursuivre la mise en place de dispositifs de suivi de la maîtrise des consommations de l'eau et des énergies.

Étudier de la prise en charge à terme de l'ensemble des contrats de maintenance des collèges et des contrats de fournitures d'énergie.

Développer une plateforme logicielle modulaire de gestion maintenance assistée par ordinateur (GMAO).

Préparer une séquence de concertation (groupes de travail) pour la rédaction de la convention cadre Département/Collèges.

Consolider l'offre pédagogique de la plateforme « projets collèges » à travers un nouvel outil en cours de développement informatique.

Poursuivre la mise en œuvre de l'accord-cadre relatif à des prestations de mise à disposition de personnels polyvalents dans les collèges en lien avec un chantier d'insertion.

Développer l'offre de formation pour les ATTEE et maintenir un accompagnement technique des professionnels sur le volet Hygiène-Entretien en Service Général et en Restauration.

Finaliser le référentiel portant sur les organisations de travail sur l'entretien/nettoyage au sein des collèges en vue du lancement d'un plan d'action permettant la refonte des pratiques, plus écoresponsables et moins pénibles pour nos agents.

Poursuivre le déploiement de la Méthode Globale de Nettoyage dans les collèges, après évaluation de la phase expérimentale.

Mettre en place un groupe de travail technique avec les cuisiniers des collèges (Loi EGALim, menus végétariens, utilisation de produits locaux, reporting, etc.).

Poursuivre le projet sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des collèges avec un pilotage direct des services de la DEJS : lancement d'une enquête relative aux pratiques de traitement des déchets.

Poursuivre la réflexion concernant le déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire à destination des collèges au regard de la modernisation de la fonction financière des EPLE (OPALE).

Préparer une séquence de concertation relative à la sectorisation du futur collège du Boulou.

Renouveler la convention-cadre tripartite relative au PDEAC entre le Département 66, la DSDEN et la DRAC.

Renouveler les conventions relatives à la mise en œuvre du dispositif « Orchestre A L'Ecole » avec les collèges Jean Mermoz à Saint Laurent de la Salanque et La Garrigole à Perpignan.

JEUNESSE

Continuer la mise en œuvre de la Politique Jeunesse Départementale en adaptant ses orientations au regard du contexte financier et budgétaire.

Actualiser les critères d'attribution des subventions au RIAJ, aux fédérations et associations d'éducation populaire.

Structurer le réseau des partenaires des politiques jeunesse.

Lancer un nouveau mandat de l'Assemblée Départementale des Collégiens 2024/2026 avec mise en œuvre de l'héritage laissé par les prédecesseurs et élaboration de projets propres, Dynamiser l'Assemblée des Jeunes avec définition de projets.

SPORTS

Poursuivre la mise en œuvre de la Politique Sportive Départementale en adaptant ses orientations au regard du contexte financier et budgétaire tout en préservant l'héritage de l'organisation des JOP de Paris 2024.

Poursuivre les programmes investissement en lien avec la mobilité et l'accompagnement de la pratique sport handi.

Organiser et soutenir l'organisation d'événements sportifs toute l'année.

Chiffres clés

2024

Plus de 340 agents du Conseil Départemental sont affectés dans les collèges publics pour assurer l'entretien des locaux et la restauration scolaire de nos enfants.

Budget de la Direction

- Chiffres CA 2024 :
 - budget total de 43 341 596 €
 - 33 135 322 € de dépenses de fonctionnement (dont masse salariale : 16 283 622 €),
 - 10 206 274 € de dépenses d'investissement
 - 4 629 557 € montant global des dotations pour les 31 collèges publics, 1 745 184 € pour les 8 collèges privés sous contrat, un budget de 871 031 € affecté à l'utilisation des équipements sportifs par les collèges publics.
 - 5 884 865 € de dépenses pour les travaux (dont PPI collèges) et acquisitions d'équipements/matériels/ mobiliers pour les collèges publics du Département.
 - Près de 500 interventions techniques tous corps d'états (urgences, accompagnement du fonctionnement des EPLE et opérations programmées).
 - Plus de 180 contrôles périodiques obligatoires.
 - 1 299 333 € consacrés au dispositif « Chèque Restauration Solidarité » en faveur de près de 5 257 bénéficiaires par trimestre en moyenne.
 - 26 708 € consacrés aux projets pédagogiques Restauration Scolaire.
 - Soutien à l'UDSIS pour le projet de construction de la cuisine centrale de Millas 2 pour un montant de 3 384 872 €.
 - Un budget de 683 351 € a été consacré pour les déplacements vers les équipements sportifs dans le cadre de la continuité pédagogique ou pour les transports des sorties scolaires et pédagogiques.
 - 513 élèves pris en charge dans le cadre du transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap pour un budget de 3 512 947 €.
- 4 350 collégiens ont bénéficié d'une action dans le cadre du PDEAC (parcours et projets culturels spécifiques) pour une dépense de 162 000 €.
- Travail de partenariat et soutien financier aux fédérations d'éducation populaire et associations ou structures œuvrant pour la jeunesse du Département à hauteur de 244 685 € et soutien financier pour 29 projets portés par 17 PIJ du Département pour un montant de 22 002 €.
- Aide au permis de conduire à hauteur de 42 500 € pour 168 bénéficiaires.
- Soutien aux Juniors Associations à hauteur de 3 900 €.
- 29 visites annuelles réalisées par le Centre Sport Santé – antenne de Font-Romeu.
- 284 dossiers de demandes de soutien (crédits de fonctionnement) traités en faveur du Sport avec 38 comités sportifs, 2 comités scolaires et 164 clubs soutenus financièrement.
- 22 dossiers de demandes de subventions traités dans le cadre des programmes d'investissement sport.
- 73 associations ayant bénéficié d'une dotation (médailles, coupes).
- 89 manifestations sportives soutenues financièrement et 139 projets sportifs.
- 10 opérations menées avec l'USAP et les Dragons Catalans dans le cadre du dispositif des Missions d'Intérêt Général visant principalement les publics jeunes ou publics relevant du champ des solidarités.
- 13 sportifs de haut-niveau soutenus financièrement.
- Programme « Pass'sport 66 » : 353 inscriptions (année scolaire 2023 – 2024).
- 430 réunions organisées dans les salles de réunion de la Maison des Sports (dont 42 journées de formation et 11 Assemblées Générales du Mouvement Sportif départemental).

JOP Paris 2024 - Label

Terre de Jeux

Les Grands Moments de l'Année Olympique

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, fruits d'un important travail collectif, laisseront définitivement un héritage durable aux territoires et aux Français.

Notre Département, à travers son action à destination du Mouvement Sportif, a rayonné durant l'année 2024 en faisant vivre son territoire au rythme de ces Jeux. Grâce à son label « Terre de Jeux », le Département a été promoteur de cet évènement ainsi que des opérations portées par un grand nombre d'acteurs.

Dans le cadre du label Terre de Jeux « JOP Paris 2024 » obtenu par notre collectivité et sur les principes

d'organisation et de soutien à la mise en œuvre d'évènements sportifs en lien avec l'olympisme sur tout le territoire dont l'évènement phare, le parcours et l'arrivée de la Flamme Olympique, notre Département a eu pour mission, au cours de cette année 2024, de susciter un engouement et d'accompagner l'ensemble des acteurs mobilisés dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques. Pour inscrire notre territoire pleinement dans la dynamique de ces Jeux, le Département a mis en œuvre, de manière concertée et partenariale, des actions sur l'ensemble de son territoire pour en faire un héritage durable au bénéfice de tous.

Chiffres clés



- 14 olympien·ne·s sportifs. ve.s du Département ou originaires du Département
- 1 centre d'excellence sportive : CNEA-CREPS de Font-Romeu
- 1 centre de préparation aux Jeux : Base Nautique de Canet
- 25 communes labellisées Terre de Jeux
- 51 établissements scolaires labellisés Génération 2024
- 125 porteurs et relayeurs de la flamme olympique
- ... des volontaires olympiques, arbitres, consultants...

Calendrier des évènements du Département

- **5 avril** : Les Olympiades des Collèges à Thuir : challenge sportif à destination du sport scolaire pour faire vivre les collégiens à l'heure des JOP.
- **15 mai** : Le Parcours de la Flamme : après le Canigou, les communes de Prades, Font-Romeu, Céret, Villeneuve-de-la-Raho, Port-Vendres – Collioure et Perpignan jusqu'au site de célébration du Palais des rois de Majorque, des animations organisées tout au long du parcours avec la mobilisation de nombreux bénévoles. Sur le site de célébration, mise en œuvre par le Département d'un programme de démonstrations de disciplines olympiques et paralympiques présenté par les associations partenaires.
- **4 juin** : Le Raid Nature des Collèges aux couleurs olympiques
- **23 juin** : Journée Olympique
- **9 juillet** : Génération 66 et son village olympique : pour sa 15e édition, Génération 66 a adapté sa formule au contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024 en intégrant au programme un Village Olympique, consacré à la découverte de plusieurs disciplines sportives et pour certaines olympiques.

Les projets phares

- Un appel à projet : « Le Sport Scolaire aux couleurs olympiques » : pour l'ensemble des collèges publics de son territoire, avec l'objectif de transmettre, partager et faire vivre les dimensions sportives et culturelles de l'Olympisme, appel à projets permettant de soutenir des projets d'établissement autour de cinq thématiques : Sport et Citoyenneté, Sport et Culture, Sport Handicap et Sport Santé, Sport et Performance et Sports de Nature et Développement Durable.
- Un projet inclusif porté par le Judo Entente Canohès Toulouges en lien

avec les Jeux Paralympiques avec l'objectif de proposer à 32 judokas en situation de handicap d'aller vivre ensemble à Paris des moments mythiques, dans le partage.

- Le projet « Les Ambassadeurs des JOP » : création des classes Pierre de Coubertin-Alice Milliat dans toutes les académies de France, dont une dans le Département, pour constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

2024 – Journée Olympique et Paralympique à Le Soler le 23 juin 2024 – Rencontres « À bâtons rompus » : rencontres thématiques avec des olympiens.n.e.s et paralympien.n.e.s, des arbitres et des entraîneurs s'inscrivant dans l'héritage des Jeux et marquant durablement la place du sport dans la société – Exposition itinérante sur l'olympisme, présente du 19 au 27 juillet, au sein de la Maison Départementale de l'Éducation, des Sports et de la Jeunesse

- Délégation Départementale de l'Union Nationale du Sport Scolaire
- Mouvement associatif sportif dans son ensemble

Partenariats

- Comité Départemental Olympique et Sportif : Semaine Olympique du 2 au 6 avril 2024 avec des interventions dans les établissements scolaires notamment ceux labellisés Génération

Management de la performance énergétique des collèges

Dans un contexte de transition écologique et environnementale, le Département met en œuvre une stratégie ambitieuse pour maîtriser et réduire les consommations d'énergie des collèges, en réponse aux objectifs du décret « Eco Énergie Tertiaire » avec un objectif de diminution de 40 % des consommations d'énergie d'ici 2030. Des audits énergétiques de chaque établissement doivent permettre d'élaborer un schéma directeur immobilier et énergétique pour planifier des actions sur l'enveloppe des bâtiments, les équipements, les systèmes de pilotage et les usages. Un budget de 7,5 M€ dédié à la performance énergétique est mobilisé dans le cadre du PPI collèges 2024-2031.

Compte tenu de l'urgence climatique, conscient du rôle déterminant à jouer en matière d'atténuation des effets du changement climatique, des exigences du cadre réglementaire, de la forte augmentation du prix des énergies, et des contraintes budgétaires croissantes, le Département amplifie son engagement dans la transition et se dote de moyens pour maîtriser, diminuer et décarboner les consommations énergétiques de son patrimoine bâti.

Le recrutement d'un Référent Performance Énergétique vient accélérer cette dynamique en structurant une trajectoire énergétique durable et alignée sur les objectifs environnementaux et budgétaires fixés par le Département. Chargé de la mise

en œuvre d'une stratégie globale de management de l'énergie, il anime un véritable dialogue de gestion énergétique avec les directions des établissements en vue de rationaliser les consommations, améliorer le rendement des installations, optimiser les coûts (notamment dans la gestion des contrats d'approvisionnement) et encourager les établissements aux économies d'énergie. Le déploiement d'outils de pilotage des consommations énergétiques pourra également mieux éclairer les prises de décisions budgétaires de la collectivité, notamment pour ajuster au mieux les dotations globales de fonctionnement des collèges publics (2,7 M€ par an environ).

ACTIONS MISES EN PLACE

- Étude de mutualisation d'achat d'électricité auprès du SYDEEL 66 (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Électricité) dans le cadre d'une stratégie globale de management de l'énergie.
- Mise en place d'un logiciel centralisant consommations et facturations, qui facilitera le suivi et le contrôle des dépenses énergétiques des collèges, permettant ainsi d'avoir une vue territoriale, synthétique et avec des tableaux de bords interactifs et de définir des alertes en cas de dérive.
- Déploiement en cours d'un outil de pilotage à distance en temps réel des installations sur 3 collèges pour un pilotage centralisé, optimisé et automatisé.
- Remplacement des automates de gestion du chauffage. Un collège ouvert de 8h à 18h, cinq jours par semaine, doit être chauffé seulement 30 % du temps !
- Plan de déploiement du photovoltaïque avec étude d'opportunité faite sur 9 collèges en partenariat avec la Direction Eau et Environnement.
- Montée en compétence des agents par une formation d'une demi-journée à destination des agents en charge de l'exploitation d'une chaufferie bois fin octobre 2024.
- Raccordement aux réseaux de chaleur urbain des collèges Pagnol/Perpignan et St Paul de Fenouillet. Les prochains seront les collèges Pons sur Perpignan et St Estève. L'objectif étant une baisse des coûts mais aussi la sécurisation des approvisionnements en énergie et la stabilité des productions de chauffage.

- Étude pour le déploiement de plans de sous-comptage permettant un mesurage détaillé des consommations par zone (logement, gymnase, restauration, salles de classe) par type d'usage (éclairage, équipements...) et d'identifier les dérives et les postes énergivores (audit test prévu sur 1 collège 2ème semestre 2025, en partenariat avec la Mission Développement Durable).

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Relance des contrats de maintenance des chaufferies visant une garantie totale de l'approvisionnement et des installations, avec une réflexion pour une extension à tous les collèges.
- Poursuite des travaux favorisant la sobriété énergétique des établissements et l'efficacité énergétique tout en prenant en compte la nécessité de ventiler les bâtiments de manière optimale pour garantir une qualité d'air intérieur conforme. Travail sur l'enveloppe des bâtiments, c'est aussi améliorer le confort été et le cadre de vie.
- Inciter les personnels de Direction et les collégiens à la sobriété énergétique : dotation incitative aux économies d'énergie, challenge économie d'énergie (18 % de baisse en modifiant simplement les comportements : respect des températures de consigne ou encore modification des habitudes de travail en cuisine), campagnes de sensibilisation et de communication sur leur part de responsabilité dans l'atteinte des objectifs, rôle des écodélégués et des élus de l'Assemblée Départementale des Collégiens, projets éducatifs environnementaux, etc.

Chiffres clés



- 100 % des 7 chaufferies au bois ont fonctionné à 100 % cette saison 2024/2025 pour un rendement optimal sans recours aux chaufferies de secours approvisionnées au gaz.
- 6 établissements ont été aidés pour le renouvellement des contrats de fourniture d'électricité (Port Vendres, Estagel, Bourg Madame, Saint Laurent de la Salanque, Millas et Le Soler) et 2 pour le gaz naturel (Port Vendres et Toulouges). Des baisses allant de 35 % jusqu'à 57% pour l'électricité (52 516 € TTC/an au lieu de 124 110 € TTC/an, à consommation identique pour Bourg Madame par exemple) et jusqu'à 30 % pour le gaz naturel (14 065 € TTC/an au lieu de 20 124 € TTC/an, à consommation identique pour Toulouges).

Direction des Politiques Culturelles, Médiathèque, Catalanité

Soutien à tous les domaines d'expression culturelle

La politique culturelle du Département s'attache à faciliter la rencontre des œuvres et des publics. Chacune des actions menées dans ce cadre participe de manière pertinente tant à l'épanouissement professionnel des équipes artistiques, qu'à l'épanouissement personnel des individus constituant leur public. Les aides apportées à l'enseignement, à la création, à la diffusion et à l'animation artistique vont dans ce sens.

Regroupant la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales et le Service des Politiques Culturelles, la Direction œuvre pour l'irrigation culturelle du territoire en direction de tous les publics. Son activité s'étend de plus à la diffusion et à la valorisation de la langue et de la culture catalanes.

Moyens humains 24 agents

Catégorie A = 5
Catégorie B = 7
Catégorie C = 12

Chiffres clefs

2850

associations inscrites à l'annuaire départemental,

1

atelier associatif en présentiel et en distanciel (plus de 200 participants)

120

associations représentées à Valeurs en Fête

Plus de 2500

visiteurs à Valeurs en Fête

Missions :

1. LA CULTURE

La politique départementale en faveur de la culture, s'articule autour de quatre principaux modes d'intervention.

• Le soutien financier aux acteurs culturels associatifs et institutionnels.

Le cadre de l'intervention du Département est formalisé et structuré dans un règlement d'aides en faveur de la culture actualisée en fin d'année 2024 qui comporte les 8 axes suivants :

- 1- le soutien à l'enseignement musical,
- 2- le soutien aux équipes artistiques : aide à la création et à la diffusion,
- 3- le soutien aux événements culturels et saisons culturelles (festivals, événements littéraires, résidences artistiques...),
- 4- le soutien aux lieux de diffusion de spectacles vivants et aux tiers-lieux culturels,
- 5- le soutien aux structures culturelles et artistiques d'intérêt départemental,
- 6- le soutien aux activités de médiation et de pratiques artistiques,
- 7- le soutien à l'acquisition de matériels et équipements (section d'investissement),
- 8- le soutien aux structures de types tiers-lieux culturels (section d'investissement).

• La collaboration avec les partenaires œuvrant pour la diffusion des œuvres.

Le Département se tient aux côtés des structures associatives ou institutionnelles qui œuvrent au quotidien pour la vitalité culturelle du territoire. Signataire de conventions d'objectifs, actions d'ingénierie et de conseil, ou encore travail de concertation et de réseau, le Département est un partenaire majeur pour les équipes artistiques locales.

• La programmation d'événements culturels.

Parallèlement à sa politique d'appui aux opérateurs culturels, le Département programme tout au long de l'année des manifestations permettant le maillage culturel du territoire et favorisant la rencontre entre les œuvres et les publics.

• La médiation culturelle en direction des publics éloignés.

Afin de répondre aux besoins et attentes des publics protégés au titre de ses politiques de solidarité (secteur Enfance-Famille, Insertion-Logement et Personnes âgées), le Département a mis en place des actions de médiation culturelle autour de ses programmations annuelles récurrentes avec pour objectifs :

- proposer un accompagnement culturel à un public éloigné des arts et du spectacle vivant,
- lutter contre l'isolement tout en valorisant l'« image de soi »,
- mettre en valeur le travail des artistes et leur rôle actif auprès des publics.

Cette nouvelle manière d'appréhender nos publics en transversalité, a permis la réalisation de séances de médiation ou de rencontres auprès d'un public éclectique allant de jeunes suivis par des éducateurs, à des personnes âgées fréquentant le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), mais aussi des publics précaires ou aidés en Maison Sociale de Proximité.

2. LA CATALANITÉ

Le Département est engagé aux côtés des acteurs institutionnels ou associatifs dans une dynamique de préservation et de valorisation de la langue catalane et de la culture catalane à travers une série d'actions dont les objectifs sont le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture catalane et la préservation de ses traditions.

• Le soutien financier aux acteurs de la catalanité

Le Département soutient financièrement l'enseignement du catalan, les actions en lien avec les traditions et la culture populaire mais aussi les créations artistiques en catalan et les événementiels tout au long de l'année.

• La collaboration avec les partenaires œuvrant pour la présence de la langue sur l'ensemble du territoire.

Bilinguisme dans la communication institutionnelle, programmation culturelle en catalan à destination des scolaires en cursus bilingue ou initiation, mais aussi actions croisées avec l'Office Public de la Langue Catalane, le Département s'attache à développer de nombreuses actions dans divers domaines pour faire du catalan un élément du quotidien pour les habitants.

3. LA LECTURE PUBLIQUE

La Médiathèque Départementale et les 159 bibliothèques forment un réseau exceptionnel dans les Pyrénées-Orientales. Pour l'immense majorité des habitants, les bibliothèques sont les premiers lieux de culture, gratuits et ouverts à tous, où l'on se rend régulièrement en famille, avec ses enfants, pour lire ou emprunter un CD, un DVD, à fortiori lorsqu'il n'y a ni cinéma, ni musée, ni théâtre.

- Centre ressource pour les bibliothèques du Département, la Médiathèque Départementale a pour principale mission le développement de la lecture et de la culture sur l'ensemble du territoire.
- Elle accompagne et conseille les élus et techniciens pour tout projet de création, rénovation, amélioration de lieux de lecture. Pour soutenir le développement de la Lecture Publique, elle appuie l'essor des réseaux, ainsi que les mutualisations et partenariats. Elle a ainsi des missions d'évaluation et d'animation sur les territoires qu'elle accompagne (ingénierie de territoire).
- Elle met ses collections et ressources au service de la population en alimentant les fonds des collectivités, avec notamment un système de prêt et réservation de documents.
- Elle forme les acteurs culturels en professionnalisant les bénévoles et salariés du réseau.
- Elle anime et met en valeur l'offre culturelle, en prêtant tout un panel d'outils d'animation (expositions, tapis à histoires, kamishibais, jeux de société...), en proposant des manifestations culturelles, ou en participant au financement de la venue de professionnels de la culture (auteurs, conteurs, artistes...)



Le Plan de Développement de la Lecture Publique est assorti d'un règlement d'aides financières

Réalisations :

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- Troisième année du contrat territoire lecture signé entre le Département et l'Etat avec comme axes principaux :
 - la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de lecture au sein du territoire départemental confiée à un cabinet spécialisé avec proposition de stratégies destinées à développer les réseaux intercommunaux de lecture publique (année 1) ;
 - Poursuite du déploiement des ressources numériques aux usagers inscrits en médiathèque et développement de l'offre de contenus sur le portail Internet de la Médiathèque Départementale (année 2) ;
 - l'accompagnement à la réorganisation et au changement pour mettre en route le plan d'action élaboré par le cabinet recruté pour le diagnostic de territoire (année 3) .
- Accompagnement des projets de bibliothèques (travaux, aménagement mobilier, équipement d'une médiathèque tiers-lieu, animations, constitution de fonds, recrutement de personnel et informatique) par des aides financières et techniques (16 communes ou intercommunalités ont bénéficié de 26 aides financières soit 201 256 €).
- En 2024 la médiathèque de Valmanya a été inaugurée et les médiathèques du Soler et de Villeneuve de la Rivière ont également été baptisées.
- Poursuite de la refonte du site Internet « Réseau des médiathèques des Pyrénées-Orientales »
- 31 sessions de formations auxquelles ont participé 685 animateurs salariés ou bénévoles, dont 2 formations organisées avec Occitanie Livre et Lecture et 10 médiathèques départementales de la Région Occitanie « les Vendredis de l'édition » et « les Vendredis du droit ».
- Une session de formation initiale construite et animée par le personnel de la Médiathèque Départementale
- 4 formations délocalisées sur les territoires
- Développement et élargissement de l'offre « Lire autrement » à la MDPO : développement des fonds de livres en gros caractères, de livres lus (ou livres audio), des collections DYS, des fonds « Faciles à lire », « Faciles à lire et à comprendre », d'ouvrages en braille et de livres tactiles et de jeux adaptés en grand format et /ou tactiles. La Médiathèque Départementale a obtenu l'autorisation d'utiliser le logo du dispositif Facile à Lire par le collectif national. Travail avec les associations départementales liées au handicap « L'association des donneurs de voix » et « l'Arieda » qui ont proposé 2 formations.
- Huitième édition du prix départemental de littérature de jeunesse en français et en catalan : « **Prix du livre vivant** » en partenariat avec le service éducation et jeunesse du département, la DSDEN, Canopé et le réseau des bibliothèques.
- 21 ème édition de la **Fête du Livre Vivant** au Palais des Rois de Majorque qui a réuni près de 2 000 spectateurs.

- A l'automne et l'hiver 2024, programmation d'une tournée ludique dans 10 médiathèques du département. Il a été proposé des demi-journées de jeux animées par les Enfants du Lude permettant de développer la dimension sociale et conviviale des médiathèques « tiers-lieux », de proposer un temps de partage aux habitants des territoires ruraux, de valoriser l'investissement des bibliothécaires qui suivent les formations et rencontres de la Médiathèque Départementale et leur servir de tremplin pour la mise en place de nouvelles pratiques.
- Animation du groupe BibliCatalà regroupant une quinzaine de bibliothécaires du Département
- Développement des actions en faveur de la Langue Catalane : accueil d'écrivains, rencontres et sensibilisation, formations
- Création et mise à disposition d'outils d'animation (expositions, valises, kamishibaïs, caisses « atelier », valises sonores)
- Mise en place et programmation d'animations : rencontres avec les auteurs, actions Premières Pages, Lecture au collège (PDEAC), ...

SERVICE POLITIQUES CULTURELLES

- En 2024, plus de **450 dossiers de demande de subvention Culture et Catalanité** ont été instruits représentant plus d'1,2 millions d'euros d'aides sur la section de fonctionnement .
- Les aides Culture en investissement ont été confirmées et tout particulièrement affectées à la mobilité des œuvres et des équipes artistiques.
- Renouvellement de l'appel à candidature pour recenser les propositions artistiques pouvant être intégrées à la programmation culturelle départementale.
- Renouvellement de la tournée départementale « Tous au spectacle », de l'événement « Balade en terre d'artistes » et « Sur un air de Culture »
- La tournée « **Tous au spectacle** ». Sur l'ensemble du territoire, la tournée permet chaque année à des communes rurales d'élargir leur offre de programmation culturelle voire de lutter contre le sentiment d'isolement culturel, et d'accueillir gratuitement des spectacles vivants professionnels. Ces spectacles vivants, musique, danse et plus souvent théâtre, sont des créations récentes sélectionnées après appel à candidature auprès des équipes artistiques qui ont reçu le soutien du Département au titre de « l'aide à la création ». Ce dispositif de dynamisation culturelle est très apprécié et remarqué sur le territoire ; en effet, chaque édition de la tournée suscite beaucoup d'enthousiasme de la part des troupes professionnelles sélectionnées, des communes participantes, et des spectateurs venus profiter de spectacles proches de chez eux, de qualité et gratuits. En 2024, six équipes artistiques aidées au titre de la création 2022 ou 2023 ont été sélectionnées pour diffuser chacune 3 représentations de leur dernier spectacle, 15 communes ont accueillis la tournée.

- Les expositions « **Expos66** » au Palais des rois de Majorque, à la Maison de la Catalanité, au Château royal de Collioure ainsi qu'au Château de Castelnou. Cette programmation multi-esthétiques constitue un soutien avéré aux artistes ou aux structures culturelles issues du département ou de la grande région qui y trouvent une vitrine de choix et de qualité pour la visibilité de leurs productions artistiques.
- La manifestation « **Balade en Terre d'Artistes** » autour des arts visuels sous toutes leurs formes qui a pour ambition de faire découvrir au public la richesse et

la diversité des propositions artistiques présentes sur le territoire départemental, et de participer à la valorisation et à la promotion des artistes et de leurs créations. En plus d'ouvrir au public les portes de leur atelier, les artistes proposent des séances de démonstration ou de manipulation aux visiteurs donnant ainsi à chacun l'opportunité et le plaisir de découvrir les différentes étapes du processus de création d'une œuvre d'art.

- Les **manifestations culturelles tout au long de l'année** qui sont une vitrine de choix des artistes du territoire notamment lors des grands rendez-vous annuels de l'institution

Perspectives :

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- Accompagnement à la réorganisation et au changement pour mettre en oeuvre le plan d'action élaboré par le cabinet recruté pour le diagnostic de territoire ;
- Inaugurations et ouvertures prévisionnelles de Médiathèques sur le territoire départemental : Saleilles, Thuir et Vernet-les-Bains ;
- Signature d'un Contrat Départemental Lecture ;
- Signature d'un Contrat Territoire Lecture sur la Communauté de Communes Conflent-Canigó ;
- Développement des collections et ressources à destination des publics empêchés et fragilisés (Gros caractères, « Facile à lire », livres en braille, textes lus...), ainsi que leur médiation ;

SERVICE POLITIQUES CULTURELLES

- Renouvellement des programmations culturelles sur le territoire et au sein d'établissements et services médico-sociaux.
- Montée en puissance des actions de médiation culturelle auprès des publics éloignés de la culture, et en transversalité avec les services des Solidarités.
- Acquisition et mise en place d'une « Micro-Folie » à la Maison de la Catalanité.
- Maintien des subventions en faveur de la Culture et de la Catalanité
- Accélération des actions permettant la présence de la langue sur le territoire, notamment au sein des collèges et sur les panneaux de signalisation.

Chiffres clés



Service Lecture Publique

- 17 480 jeunes ont participé au Prix du Livre Vivant dont 4 258 en catalan.
- 1 107 livres remis aux parents dans le cadre de l'opération Premières Pages, un territoire a été ciblé dans le cadre de l'opération de maillage du territoire : les Aspres.
- 16 communes ou intercommunalités ont bénéficié de 26 aides financières soit 201 256 €
- 50 projets accompagnés techniquement, au titre de l'appui technique de la MDPO.
- 31 sessions de formations auxquelles ont participé 685 animateurs salariés ou bénévoles.

Service Politiques culturelles

- Programmation au sein de 35 EHPAD et près de 1 500 résidents spectateurs
- Succès de fréquentation pour la Tournée « Tous au spectacle » qui a réuni plus de 1 500 spectateurs.
- Plus de 1,2 millions d'euros de subventions Culture et Catalanité
- 25 expositions présentées dans le cadre du dispositif « Expos 66 », soit 8 à la Maison de la Catalanité, 8 au Château Royal de Collioure, 6 au Palais des Rois de Majorque, 2 au Château de Castelnou et une à l'Hôtel du Département.

DES SPECTACLES ET ATELIERS ARTISTIQUES POUR LES PERSONNES ACCUEILLIES EN ÉTABLISSEMENT

Le dispositif « Sur un air de culture »*Chiffres clés*

- **1** agent DPCMC pour la mise en œuvre du dispositif
- **35** établissements bénéficiaires en 2024
- **Plus de 1 500** résidents bénéficiaires de l'action

Initiée en 2021 après les longs mois de crise sanitaire qui ont eu un impact tout particulier sur les publics âgés et handicapés, cette programmation de spectacles vivants et d'ateliers d'art visuel au sein des établissements et services médico-sociaux a pour vocation le maintien du lien social et l'accès à la culture des publics éloignés de l'offre culturelle.

Au terme des premières années de mise en œuvre, il ressort que ce dispositif est un succès total et fait l'unanimité parmi les publics touchés – près de 3 500 résidents –, les équipes soignantes et encadrantes des établissements volontaires, mais aussi des artistes qui ont fait vivre cette action.

L'édition 2024 de ce dispositif confirme l'engouement des établissements et des équipes soignantes qui ont souligné l'importance des moments d'échange et de partage proposés aux résidents (importance au niveau cognitif et émotionnel), les résidents ont globalement été très attentifs aux propositions artistiques, y compris ceux dont la pathologie rend habituellement compliqués les temps de concentration, quant aux artistes, ils relèvent unanimement l'importance de ces propositions artistiques adressées à ces publics habituellement éloignés de la culture et nombreux sont ceux qui ont parlé d'une « démarche qui fait sens ».

MÉDIATION CULTURELLE

Des actions « sur-mesure » pour les publics éloignés de la culture*Chiffres clés*

- **1** agent DPCMC à la conception et l'animation
- Travail transversal avec 4 services du Pôle des Solidarités et avec les 4 Maisons Sociales de Proximité
- **plus de 25** ateliers, séances et rencontres organisées en 2024
- budget de l'ensemble des actions 2024 : 7 000 €
- **2 projets** « Parcours du spectateur » mis en place sur Perpignan et Estagel
- **plus de 50** bénéficiaires du RSA participants
- **6** expositions de la Maison de la Catalanité ont été complétées par des expositions annexes sur l'antenne Saint-Martin de la Maison sociale de Perpignan

Conscient de l'importance de l'inclusion des publics éloignés de la culture, le Département propose des temps de médiation à destination des publics relevant de ses politiques sociales.

Grâce à un travail en transversalité avec les services des Solidarités, tout un programme de médiations culturelles a été conçu par et pour les usagers (secteur enfance famille, Insertion logement et Personnes âgées) ; ces temps sont mis en place autour des programmations annuelles récurrentes de la DPCMC « Tous au spectacle », « Balade en terre d'Artistes » et « Expos66 ».

Cette année, un nouveau dispositif a été mis en place : le Parcours du spectateur. L'objectif de ce projet transversal est de permettre à des publics éloignés de la culture ou rencontrant des difficultés personnelles d'isolement, d'insertion... de participer à un projet d'éducation artistique et culturelle. Sur environ 16 heures, les usagers bénéficiaires ont pu pratiquer, apprendre au contact de professionnels de la culture, et se rendre au sein de lieux culturels, voir un spectacle ou une exposition. Deux projets ont abouti en 2024 : un avec la CDPI sur les Arts plastiques et notamment la transformation de déchets en œuvre d'art, et un avec la MSP de l'Agl sur le spectacle vivant et notamment la capoeira, sur le secteur d'Estagel avec un groupe issu d'un PMSP.

La réussite de ces deux projets est le fruit d'un travail conjoint avec les services des Solidarités, les équipes des travailleurs sociaux et relais sur les secteurs concernés, ainsi que les professionnels de la culture participants.

Les objectifs de ces actions clairement affirmés sont :

- proposer un accompagnement culturel à un public éloigné des arts et du spectacle vivant,
- lui faire franchir la porte d'un lieu de programmation culturelle ou de création artistique,
- faire découvrir l'art par l'humain et mettre le travail artistique à la portée de tous,
- lutter contre l'isolement tout en valorisant l'« image de soi »,
- mettre en valeur le travail des artistes et leur rôle actif auprès des publics.

Cette nouvelle manière d'appréhender nos publics en transversalité, a permis de toucher un public éclectique allant de jeunes suivis par des éducateurs, à des personnes âgées fréquentant le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), mais aussi des publics précaires ou aidés en Maison Sociale de Proximité.

Les retours sont unanimes et positifs, tant sur les bienfaits personnels directs que sur le lien entre l'accompagnement au quotidien et la thématique culturelle. La participation active des travailleurs sociaux en dehors de leur cadre habituel d'intervention, a par ailleurs permis de nouvelles formes d'échanges, moins en prise directe avec les difficultés du quotidien.

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DANS SES BESOINS ET SES ÉVOLUTIONS ET ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le paysage de la lecture publique connaît une profonde évolution : crise sanitaire, crise économique et sociale, transition écologique, évolution des pratiques culturelles et attentes du public... Des enjeux sur lesquels la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales doit accompagner son réseau de lecture publique.

LES MISSIONS PRINCIPALES : DES MODES D'INTERVENTION ADAPTÉS À CHAQUE TERRITOIRE

La Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, dite Loi Robert, instaure une nouvelle compétence pour les collectivités : celle de la lecture publique. Le rôle des médiathèques départementales est réaffirmé, en matière de couverture territoriale en bibliothèques, de mise en réseau, de centre de ressources, de formation des bibliothécaires bénévoles ou salariés, d'élaboration d'un schéma de développement de la lecture publique.

LES MOYENS ET OUTILS

Un Contrat Territoire Lecture a été signé avec l'Etat le 28 Juin 2021 sur 3 ans. La mission de diagnostic du réseau départemental de lecture publique accompagné d'un plan d'action a été confiée au cabinet de Bénédicte Dumeige.

L'objectif est de répondre aux besoins du réseau :

- prendre acte de l'inégalité des territoires en matière de lecture publique pour mettre en place des interventions différencierées,
- déployer une offre territorialisée en matière d'accompagnement (formation, collections et ressources, ingénierie...),
- prendre en compte les territoires de projet et favoriser la coopération entre intercommunalités.

Cette mission de diagnostic est suivie d'une assistance à la réorganisation de la Médiathèque Départementale et accompagnement au changement en 2024, en fonction des besoins exprimés par le réseau à l'occasion du diagnostic.

L'objectif est d'accompagner le réseau de lecture publique dans ses besoins et ses évolutions et jeter les bases du prochain Plan de Développement de la Lecture Publique et des Médiathèques, en travaillant notamment sur une offre de services différencierées sur les territoires.

Les temps d'échanges (groupes de travail, réunions de secteur géographique, rencontres autour de dispositifs-clés...) seront proposés, afin de mieux cerner les attentes et les besoins.

Faits marquants



Construction et animation d'une session de formation initiale par le personnel de la Médiathèque Départementale à l'automne 2024

Perspectives

Signature d'un Contrat Départemental Lecture à prévoir en 2025

Chiffres clés



- **1** diagnostic de territoire
- **133** retours de l'enquête envoyée aux bibliothèques-médiathèques,
- **31** entretiens internes au département,
- **5** entretiens avec des responsables d'autres médiathèques départementales,
- **23** cartographies réalisées,
- **près de 120** personnes à la journée d'inauguration et de restitution en novembre 2023,
- **1** session de formation initiale construite et animée par le personnel de la Médiathèque Départementale,
- **4** formations délocalisées sur le territoire,
- **1** projet de Contrat Départemental Lecture Publique,
- **1** accompagnement sur la signature d'un Contrat Territoire Lecture sur la Communauté de Communes Conflent-Canigó.

Direction des Patrimoines

Moyens humains

96 agents

Catégorie A = 16
 Catégorie B = 14
 Catégorie C = 41
 Saisonniers = 23
 Apprenti = 1
 Contractuelle CIFRE = 1

Chiffres clés



- 5 monuments concernés
- 5 pré programmes et 1 stratégie transversale
- 55 millions d'€ d'investissement.
- Une stratégie à 10 ans.
- 56 personnes associées à la concertation et aux ateliers (31 agents du service et 25 représentants de services internes et de partenaires).

La Direction comprend cinq services et une mission : le service des Archives départementales, le service archéologique départemental, le Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine, le service des Sites historiques, la Mission Valorisation des patrimoines et le service gestion administrative, soit un total de 77 agents répartis sur 10 sites (Perpignan,

Collioure, Boule d'Amont, Paulilles). L'ensemble des missions de la Direction s'inscrit dans la politique publique « Culture et patrimoine » du Département, les réalisations s'inscrivant dans l'engagement n°16 du PPI : « Fédérer les acteurs autour de l'appellation pays catalan pour lancer une marque de produits et créer une route du patrimoine ».

Missions

SERVICE DES ARCHIVES

Les Archives ont cinq missions essentielles :

- collecter et contrôler les archives publiques des administrations et/ou des associations exerçant une mission de service public, ainsi que les archives privées ;
- classer, analyser les documents collectés et rédiger des instruments de recherche pour faciliter leur consultation ;
- conserver : dépoussiérage, conditionnement des fonds, conservation dans des locaux contrôlés, restauration et numérisation des documents qui le nécessitent ;
- communiquer et valoriser : mise à disposition en salle de lecture et sur internet des fonds d'archives, actions de valorisation et de connaissance culturelle à destination de tous les publics, notamment scolaires, à travers des activités variées (ateliers, conférences, expositions) ; partenariats avec des institutions et associations à l'échelle locale, nationale et internationale.

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

Les missions du Service archéologique départemental consistent à :

- assurer les opérations d'archéologie préventive sur les projets dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage, réaliser des diagnostics et des fouilles préventives pour tout aménageur du département, privé ou public ;

- conseiller et accompagner les collectivités locales et les associations pour une meilleure gestion du patrimoine archéologique, conciliant les impératifs économiques et touristiques ;
- participer à l'actualité scientifique de la recherche, par l'élaboration de partenariats dans le cadre des opérations de terrain et des phases d'analyse et de rapport ;
- communiquer, valoriser auprès du public les résultats des recherches par des publications et l'organisation d'expositions, de colloques et de journées de découverte ; animer la bibliothèque archéologique départementale, ouverte au public ;
- assurer, aux côtés de l'État, la gestion des collections du dépôt archéologique départemental ;
- participer à l'inventaire du patrimoine archéologique avec le programme de prospection-inventaire des sites archéologiques de la plaine du Roussillon ;
- favoriser la recherche archéologique avec le développement de fouilles programmées et de projets collectifs de recherches.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

- Plan-Objet66 : inventaire exhaustif des églises et de leur mobilier, accompagné d'une évaluation sanitaire et de préconisations d'interventions de conservation avec des niveaux d'urgence ; traitements de conservation in situ ; valorisation du patrimoine ; formations pour les bénévoles gestionnaires d'édifices (entretien et manipulation du mobilier, orfèvrerie et textiles) ;

- conseils et actions auprès des communes pour préserver le patrimoine mobilier ;
- restauration de sculptures, retables et peintures ;
- Patrimoine maritime : connaissance, conservation, restauration et valorisation de ce patrimoine ; encadrement des associations de bénévoles et de jeunes en formation à l'Atelier des barques de Paulilles.

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

Le service des sites historiques est en charge de gestion et du développement de cinq monuments historiques propriétés du Département (le Palais des rois de Majorque, la chapelle Notre-Dame des Anges et la Maison de la Catalanité à Perpignan, le Château royal de Collioure et le Prieuré de Serrabona à Boule d'Amont) : ouverture au public et gestion quotidienne des monuments, définition et animation d'une stratégie de développement des publics, définition et mise en œuvre de projets de monuments (aménagements, usages, muséographie, besoins des visiteurs, parcours de visites, etc.).

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

- déploiement du dispositif de soutien en faveur des Patrimoines : restauration des monuments et objets classés, sites Vauban

- inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial, Musées de France, Route du patrimoine et patrimoine vernaculaire ne bénéficiant d'aucune protection (avec la Fondation du Patrimoine) ;
- instruction des demandes de subventions en faveur du patrimoine de proximité, de l'archéologie, du patrimoine maritime, des musées et de leurs collections ;
- suivi des projets de développement des équipements patrimoniaux structurants du territoire : Musée de Tautavel, EPCC du Mémorial Camp de Rivesaltes et du Musée d'Art moderne de Céret, Abbaye Saint-Michel de Cuxa, sites Vauban, etc. ;
- accompagnement technique des porteurs de projets publics et privés.

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE

- gestion budgétaire, financière et comptable de la direction, gestion des subventions ;
- gestion de la commande publique pour la Direction des patrimoines, tous seuils confondus ;
- gestion des ressources humaines de la direction ;
- gestion des recherches administratives et scientifiques et des dérogations ;
- secrétariat et accueil du public.

Réalisations

SERVICE DES ARCHIVES

Le projet d'extension et de réhabilitation du bâtiment s'est poursuivi avec le lancement des marchés des différents lots. Un travail sur le plan de sauvegarde des biens culturels a été entrepris.

Les opérations de conservation préventive en prévision des déménagements liés au chantier bâtimentaire se sont poursuivies (dépoussiérage, conditionnement), de même que les opérations de numérisation. Dans le cadre du projet régional de numérisation des archives relatives à l'internement de la seconde guerre mondiale en vue de leur mise en ligne (dans la continuité du travail déjà réalisé sur la base des camps d'internement des Pyrénées-Orientales), les fichiers des camps d'Argelès et de Rivesaltes ont fait l'objet d'un marché de numérisation. Ce projet a bénéficié d'une subvention de la DRAC dans le cadre du Plan de Numérisation et de Valorisation (PNV). Les dossiers sur les réfugiés numérisés en 2023 ont été mis en ligne à l'automne 2024.

Les missions de contrôle et de collecte se sont également poursuivies, notamment avec les services de l'Etat/Préfecture, du Département, et les communes.

Concernant l'archivage électronique et la dématérialisation des procédures, le service a accompagné le projet de dématérialisation de la MDPH reste dans l'attente du déploiement d'un projet structurant et stratégique pour la Collectivité autour de la gestion de la donnée numérique.

Le service éducatif et la programmation Anim'Archives ont continué à enrichir leurs offres, avec une fréquentation stable. Des activités hors-les-murs ont été créées, et des actions avec les publics éloignés de la culture ont été menées tout au long de l'année.

Le service a participé au montage d'un dossier de coopération transfrontalière dans le cadre du programme Interreg POCTEFA 2021-2027 sur la mise en réseau des lieux de mémoire de l'exil de la guerre d'Espagne et de la Seconde guerre mondiale. Ce projet, intitulé « Exilis 1936-1946 » a été retenu, pour une mise en œuvre en 2024-2026.

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

L'année 2024 a été en partie consacrée à la surveillance archéologique de l'extension du quai Dezoums afin de permettre la réalisation et la fluidité du chantier.

L'année a aussi été consacrée à la réalisation de diagnostics, permettant d'accompagner les travaux d'aménagement du territoire dans le respect de l'étude et de la protection du patrimoine. Le service est intervenu préalablement à l'aménagement du lotissement des Espassoles à Thuir, de la ZAC de la Carrerrassa à Perpignan ou du projet d'aménagement de la rue des Abricotiers à Canohès.

L'année a également été consacrée à l'achèvement de l'étude de bâti du Château royal de Collioure, préalable à la poursuite des travaux de restauration dans le cadre du projet de monument.

Les missions d'inventaire et de cartographie du patrimoine (prospections, SIG) subventionnées par la DRAC se sont poursuivies, de même que les actions autour de la gestion du dépôt archéologique départemental, avec notamment l'inventaire des objets d'intérêt muséographique. L'animation de la bibliothèque archéologique départementale, l'une des plus importantes de la région, a été maintenue.

L'année a également été marquée par la première campagne de fouille programmée du site de Palol (Elne) qui s'inscrit dans le cadre d'un chantier-école réalisé en partenariat avec l'Université de Perpignan – Via Domitia

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Le CCRP a assuré la continuité dans toutes les opérations du Plan-Objet, de restauration, et d'assistance aux communes.

Le recensement du mobilier des églises s'est poursuivi dans 5 communes ; les opérations de conservation ont été réalisées dans 8 communes (confiées à des intervenants extérieurs) ; 33 objets (sculptures, peintures sur toile et sur bois) ont été restaurés par le Centre dont 4 retables. Ainsi, 21 communes ont été concernées par ces restaurations. Le Centre a été sollicité par une quarantaine de communes pour des constats d'état ponctuels sur des sculptures et peintures et des actions ou conseils divers pour la conservation (mise en sécurité, actions ponctuelles de préservation) ou la valorisation de leur patrimoine.

Pour le patrimoine maritime, la restauration du voilier de course-croisière Le Gène Cornu, inscrit MH, s'est poursuivie. Deux bateaux, Berma et Jany ont été préparées pour la participation de l'atelier des Barques à la manifestation Escale à Sète. Le suivi des travaux sur la goélette « Miguel Caldentey », classée MH, a été assuré, notamment avec l'accueil du chantier d'insertion de l'IFE côté Vermeille à l'Atelier des Barques (convention avec le CD). Des jeunes délinquants du CER de Port-Vendres ont continué de participer à l'activité de l'Atelier. Un public toujours très important a pu suivre les visites de l'Atelier et apprécier les quatre expositions (Un architecte et un voilier, La Bataille de Lépante, Coups d'Est, Paulilles sous verre)

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

L'année a été marquée par l'aboutissement des projets de monument menés sur chacun des lieux gérés par le service. Il s'agit de définir une stratégie pluriannuelle sur 10 ans de développement et de montée en qualité des monuments départementaux. En adéquation avec ces projets, une étude d'organisation du service associée à un plan d'action finalisée en 2024, a été proposée à la validation en 2025. Elle a produit des effets notamment dans les nouveaux modes de recrutement sur les postes de médiation. Une mission sécurité et sûreté a également été lancée à l'été 2024 pour compléter ces études. Elle vient notamment apporter des réponses pour l'optimisation de la gestion des occupations temporaires et manifestations exceptionnelles et vient conforter les réponses aux enjeux environnementaux du Prieuré de Serrabona (risque incendie, sécheresse et pénurie d'eau). L'ensemble de ces études (avec l'audit des régies) établit un nouveau cadre d'actions pour les années à venir en termes d'organisation, de professionnalisation et de projets structurants. Ces démarches se concrétisent d'ores et déjà dans une augmentation globale de la fréquentation et des recettes générées par le service des Sites historiques.

Parallèlement, après le Palais des rois de Majorque et le Château royal de Collioure, le service a vu la labellisation Tourisme & Handicap du Prieuré de Serrabona (handicaps auditif et mental), de la

Maison de la Catalanité et de la Chapelle Notre-Dame des Anges (pour les handicaps auditif, mental et moteur). L'accessibilité des monuments est au cœur des projets de monument et apporte des réponses aux contraintes posées par les monuments en termes de handicap moteur.

Avec l'approbation de l'Éducation Nationale, le service éducatif des monuments départementaux s'est étendu en 2024 au Château de Castelnou contribuant ainsi à concrétiser la transversalité du service des Sites historiques engagée également sur la question des achats boutiques et du renouvellement du logiciel billetterie boutique.

Ensuite, pour la première année, le service des Sites historiques a porté un contrat de concession pour l'organisation du Salon des antiquaires au Château royal de Collioure.

Enfin, les équipes de monument ont poursuivi le développement de la programmation annuelle notamment par le biais de partenariats pour une exposition temporaire entre la commune d'Elna et le Château royal de Collioure ; les universités de Perpignan et de Saragosse pour l'exposition de photographies « Perpignan et le Roussillon à la fin du Moyen Âge : le gothique méditerranéen » au Palais des rois de Majorque et au Château royal de Collioure. Le Palais des rois de Majorque a également accueilli des expositions auto produite sur l'histoire militaire du Palais et le Prieuré de Serrabona s'est doté d'illustrations originales d'oiseaux présents sur site pour créer un nouvel outil de découverte.

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

L'année 2024 a été marquée par le déploiement du dispositif de soutien départemental, en faveur des Patrimoines, adopté l'année précédente. Celui-ci s'est accompagné de la mise en place d'un nouveau module de traitement des subventions et du développement d'une stratégie de gestion en AP des crédits alloués à la valorisation du Patrimoine suite au passage à l'instruction comptable M 57. Le suivi des projets d'aménagements des Musées de France s'est poursuivi en 2024. Le copil du Musée d'Art Moderne de Collioure réunissant les services de l'État, de la Région, du Département et de la commune a abouti à la rédaction d'un programme technique détaillé. Concernant le Centre européen de recherches Préhistoriques de Tautavel, un important chantier des collections a été lancé en 2024 pour une durée de quatre ans. Parallèlement, le Département a poursuivi la mise à disposition d'une attachée de conservation à mi-temps au sein de l'association du Château Musée de Bélesta traitant de la Préhistoire récente.

Concernant les projets de restaurations du patrimoine classé MH, de nombreuses opérations ont été accompagnées. Il s'agit notamment de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du pont-aqueduc d'Ansigan, du diagnostic de sécurisation du Fort Bellegarde en vue de sa réouverture au public et des restaurations du « Patrimoine Mondial » de Vauban couvrant des travaux d'entretien des remparts de Villefranche-de-Confles et le redémarrage des restaurations de la citadelle de Mont-Louis. La réunion d'un comité de pilotage a également permis de poser les bases de la mise

en œuvre du nouveau plan de gestion de ces sites pour la période 2025-2035. De même, le suivi des projets de restauration du patrimoine vernaculaire non protégé avec la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français ont continué. Une nouvelle convention de partenariat a été actée entre le Département, la Fondation et l'Association des Maires de France afin de renforcer l'accompagnement des nombreuses communes bénéficiaires de ce programme.

Enfin, l'unité a assuré le suivi des participations statutaires et subventions des EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes et du Musée d'Art Moderne de Céret.

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE

Tout au long de l'année 2024, le service a poursuivi ses missions régaliennes. Il a formé le nouveau responsable ressources et marketing pour les consultations réservées aux boutiques des Sites historiques.

PERSPECTIVES 2025

SERVICE DES ARCHIVES

Le démarrage des travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment est prévu pour l'automne 2025 ; il implique des déménagements et une réorganisation partielle des activités du service, ainsi que la poursuite du chantier des collections. Le service va poursuivre son travail sur son plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), notamment dans le contexte des travaux à venir.

Le projet sur la gestion de la donnée devrait se structurer et la mise en place du système d'archivage électronique devrait permettre la poursuite des projets en cours.

La numérisation des archives liées aux camps d'internement se poursuit avec une mise en ligne au fur et à mesure.

La programmation Anim'Archives et le Service éducatif vont progressivement se délocaliser pour aller vers les usagers et les territoires, dans le contexte des travaux.

Dans le cadre du projet transfrontalier « Exilis 1936-1946 », une journée d'étude sera réalisée à l'automne 2025 et les différentes actions prévues seront mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires du Nord et du Sud..

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

L'année 2025 sera consacrée à la poursuite des opérations de post-fouille, aux analyses, aux études et à la rédaction du rapport des fouilles. Elle sera également marquée par le déménagement et la réorganisation du service préalablement aux travaux de restructuration du bâtiment des Archives et de l'Archéologie, dont le démarrage est prévu à l'automne 2025.

Le service prendra également en charge la réalisation de plusieurs diagnostics d'archéologie préventive et une partie des fouilles archéologiques préventives préalables à la construction du lotissement des Espassoles à Thuir.

Trois opérations d'archéologie du bâti sont également programmées. La première concerne le pont aqueduc romain d'Ansigan, la seconde un îlot de bâti du quartier Saint-Matthieu à Perpignan et la troisième s'attachera à l'étude du mas de la Garrigues à Rivesaltes.

La fouille programmée du site de Palol d'Avall, commune d'Elne, se poursuivra en 2025 et permettra l'accueil de 30 étudiants en formation.

Les autres missions seront maintenues (gestion des collections, animation de la bibliothèque archéologique départementale, journée archéologique départementale, conférences, etc.). Le programme d'inventaire du patrimoine sera poursuivi avec le soutien et l'appui de nombreux bénévoles issus du monde associatif.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Les actions du Plan-Objet se poursuivront avec les opérations d'inventaire, de constats d'état, de conservation et de restauration. Le Centre continuera aussi l'accompagnement des communes sollicitant de l'aide ou des conseils pour la protection et la valorisation de leur patrimoine ainsi que la formation de bénévoles sur la connaissance et l'entretien courant du patrimoine des églises.

Le Centre démarrera une nouvelle exposition à la chapelle Notre-Dame-des-Anges autour du patrimoine des processions en lien avec les fléaux et organisera le colloque annuel des conservateurs des antiquités et objets d'art de France avec l'association ACAOAF.

A l'Atelier des Barques, les missions de transmission et de formation se poursuivront avec l'accueil d'un apprenti, de stagiaires, de bénévoles associatifs, de mineurs délinquants et la participation, avec l'ensemble du CCRP, à la Semaine des arts au collège. Deux nouvelles expositions accueilleront également le public.

La restauration du voilier « Le Gène Cornu », inscrit MH, se poursuivra parallèlement aux interventions de conservation préventive et curative sur les bateaux Le téméraire, Lo Gaudi et Lucsy (musée de France). L'Atelier des Barques accompagne toujours les travaux sur la goélette Miguel Caldentey, classée MH en recevant le chantier d'insertion, IFE, qui intervient à son bord.

La mission du patrimoine maritime participera, en novembre, aux journées d'étude organisée par l'université Paris 1 Sorbonne-Panthéon, sur le thème de la charpenterie de marine et du patrimoine immatériel.

Les différents partenariats institutionnels et associatifs, français et internationaux, se poursuivront sur les projets en cours : restauration de la goélette Miguel Caldentey, dépôt de la candidature d'inscription de « l'art de la navigation à la voile latine et au tiers » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

En 2025, le service des Sites historiques poursuit la mise en œuvre de ses différentes études et stratégies notamment en termes d'organisation du service.

Avec la finalisation des projets de monument, les premières actions concernant le Château royal de Collioure seront lancées sous la forme d'un diagnostic patrimonial et sanitaire et de la définition du parcours de visite et de son programme muséographique et scénographique.

Dans le cadre du POCTEFA EXILIS, projet transfrontalier autour des lieux de mémoire de l'exil, un pass exilis permettant la découverte de l'ensemble des lieux du réseau sera lancé en 2025, il concernera le Château royal de Collioure aux côtés du Mémorial de Rivesaltes, du Mémorial d'Argelès/Mer, de la Maternité d'Elne et du MUme.

Un appel à projet pluriannuel sur l'innovation patrimoniale « l'atelier du Prieuré de Serrabona » sera lancé en 2025 en collaboration avec la mission Valorisation du patrimoine. Il s'agit de repenser, sous la forme d'actions concrètes et adaptées, l'approche du site comme terrain d'expérimentation et de recherche de solutions innovantes sur les champs patrimoniaux et environnementaux. La programmation culturelle et patrimoniale interne se poursuit avec trois expositions au Château royal de Collioure. Ces projets mobiliseront le partenariat de l'Institut Jean Vigo, du CAUE et de la Fondation Machado. Une exposition en partenariat avec l'association Terra dels Avis « Le patrimoine rural des Aspres d'avant-guerre » sera également proposée au Prieuré de Serrabona.

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

Le suivi des deux établissements publics de coopération culturelle (EPCC) dont le Département est membre, le Musée d'Art moderne de Céret et le Mémorial du camp de Rivesaltes, sera poursuivi.

Parmi les projets de l'année 2025, il est à noter le projet de refonte de la scénographie et de la muséographie du Mémorial du camp de Rivesaltes.

L'année sera également marquée par l'anniversaire des 75 ans de l'ouverture du musée d'art moderne de Céret, qui proposera à cette occasion une exposition temporaire estivale mettant en valeur les pépites de sa collection.

Parmi les projets structurants les plus marquants pour le territoire, le projet de restructuration du musée de la Préhistoire de Tautavel et d'élargissement de l'EPCC dont il dépend. Ce projet entrera dans une phase décisive de finalisation du processus en coordination avec l'ensemble des membres.

Le soutien aux grands projets de restauration (Monuments historiques /Route du patrimoine / Patrimoine vernaculaire se poursuivront.

Concernant le patrimoine UNESCO, le patrimoine Vauban sera particulièrement d'actualité, avec la rédaction de la 4e génération du plan de gestion, entamée en 2024.

Pour l'aide au fonctionnement, le soutien aux musées de Bélesta, de Sainte-Léocadie

et de la Musique de Céret continuera, de même que l'aide aux associations et aux collectivités pour leurs projets en matière de patrimoine de proximité, d'archéologie, de patrimoine maritime, ainsi que les Musées de France.

Le soutien financier à ces différents projets sera ajusté en fonction des arbitrages budgétaires décidés pour l'année 2025.

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de l'audit RH réalisé pour les Sites historiques, une nouvelle organisation du service est à envisager par le transfert du volet RH sites historiques en raison d'un nouveau recrutement.

Chiffres clés

SERVICE DES ARCHIVES

- Nombre de lecteurs inscrits dans l'année : 600
- Nombre d'articles communiqués/ consultés : 10 328
- Images numérisées consultables en ligne : 1 819 959
- Nombre de pages vues en ligne : 27 500 000
- Service éducatif : 2 032 élèves concernés et 16 dossiers pédagogiques à disposition
- Anim'Archives : 1 601 personnes (ateliers et conférences)

SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

8 000 m³ : le volume de sédiment tamisé et expertisé pour permettre la construction du futur quai Dezoums à Port-Vendres, dans le respect de la protection du patrimoine.

CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

- 54 ont bénéficié des conseils et/ou des actions du CCRP.
- Nombre d'édifices concernés par

le Plan-Objet 66 (opérations de recensement et de conservation-restauration) : **13**

- Nombre de communes concernées par des opérations ponctuelles de conservation et restauration : **21**
- Nombre de bateaux en cours de restauration à l'Atelier des barques : **4**
- Nombre total de visiteurs accueillis (Atelier des barques + CCRP Saint-Charles) : **22 500**
- Nombre total d'expositions organisées : **4**

SERVICE DES SITES HISTORIQUES

- **285 534** visiteurs (+ 12 % en dépit d'une forte baisse de la fréquentation des sites en accès gratuit) ;
- 15 531 scolaires (+ 38,5 %) ;
- 10 463 visiteurs pour les Journées Européennes du Patrimoine (- 16,18 %) ;
- 994 214 € de recettes en billetterie et boutique (+ 10,67 %) ;
- Impact de la politique tarifaire sur les publics prioritaires : 133 917 entrées gratuites (+ 3,72 % hors

sites en accès gratuit) ;
 • 28 occupations temporaires (- 50 %) pour un montant valorisé de 211 900 € (- 20,25 %) et 11 344 € de redevances perçues (+ 901 % en raison du contrat de concession pour le Salon des Antiquaires)..

MISSION VALORISATION DU PATRIMOINE

Subventions de fonctionnement :

- Participation EPCC Mémorial de Rivesaltes : 395 000 €
- Participation EPCC Musée d'Art Moderne de Céret : 551 800 €
- Subventions de fonctionnement (hors participations EPCC) : 291 365 €

Subventions d'investissement :

- 604 926 € payés.

SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE

Nombre de courriers traités en 2024 = **1600**



ZOOM



Service des Archives

Dans le cadre d'Anim'Archives, un spectacle a été présenté le 20/11/2024 à la MSP d'Argelès et le 21/11/2024, aux Archives départementales. Cette performance généalogique, création originale de la Compagnie La Bricole, intitulée « Nous sommes tous », retrace la recherche de ses racines à travers les archives, la découverte de la généalogie, de ses outils et techniques.

Service de l'Archéologie

A Elne, la fouille archéologique de Palol est devenu un chantier de formation pour les étudiants de l'Université de Perpignan.

Centre de conservation et de restauration du patrimoine

L'Atelier des Barques, avec la participation d'agents du CCRP et de la direction des patrimoines, s'est délocalisé durant deux semaines sur le festival Escale à Sète où il a présenté son activité en charpente de marine et participé également aux tables rondes organisées par le musée national de la marine.

Les JEP dont le thème national était le patrimoine maritime ont donné lieu à un riche programme de projections de films sur l'histoire maritime locale. Tous les films étaient accompagnés d'une présentation par un des réalisateurs ou une personnalité scientifique.

Service des Sites Historiques

Premières actions du projet EXILIS !

La sensibilisation aux questions mémorielles a été menée dans le cadre du projet EXILIS (POCTEFA) par la réalisation de tables tactiles pour le Château royal de Collioure et les Archives départementales mais également par un accompagnement technique afin d'équiper les partenaires du projet (Mémorial de Rivesaltes, Mémorial d'Argelès/Mer, Maternité d'Elne, MUMe). Parallèlement, le Château royal de Collioure a programmé en lien avec le Mémorial de Rivesaltes et les amis du musée de Collioure, le spectacle Valiente de Vicente Pradal et une conférence sur les peintres prisonniers de guerre.

Mission Valorisation du patrimoine

Le site du Musée de Tautavel, géré par un Établissement Public de coopération culturelle, est engagé dans un grand projet de rénovation de l'ensemble de ses bâtiments inscrit au CPER 2021-2027. En parallèle les collections archéologiques en réserve font l'objet d'un important chantier de reconditionnement et d'inventaire.

Cette opération doit notamment permettre de compléter la documentation existante, de faciliter le déplacement temporaire des collections et de sélectionner les objets qui viendront nourrir les futures expositions.

Direction Attractivité Tourisme et Vie Associative

La Direction attractivité, tourisme et vie associative est chargée de renforcer l'attractivité du département des Pyrénées-Orientales et fédérer les acteurs locaux du développement, notamment les acteurs associatifs.

Cette direction est composée d'une direction adjointe, d'un service et de deux unité.

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Ce service intervient sur les volets associatifs dans tous les domaines des politiques publiques portées par le Département. Il est également chargé du suivi, du contrôle, et de l'accompagnement des associations.

Il est l'interlocuteur privilégié des associations du département. Pour cela, il assure un accueil physique et téléphonique des associations, les renseigne et propose des formations ; l'animation et la gestion du site internet PASS 66 ; un appui aux associations en leur apportant des conseils sur la faisabilité générale notamment financière et juridique de leurs projets associatifs.

Il propose et met en œuvre des projets innovants et des évènements dans le domaine associatif, dont la dynamisation du bénévolat.

Lorsque l'association intervient et est financée au titre de plusieurs politiques publiques, le service assure la cohérence de l'instruction des demandes subventions. Il assure l'évaluation du risque pour le Département lorsque celui-ci conventionne avec une association.

En interne, il pilote l'harmonisation des pratiques dans les services. Il travail en lien avec les Directions des politiques publiques qui, dans leurs domaine de compétences respectifs, sont chargées de préparer les décisions relatives au financement des associations.

Il gère le dispositif des dotations cantonales.

Poursuite de l'accompagnement des associations et de l'organisation d'un événement majeur

Le Département a, depuis des années, la volonté d'être le partenaire privilégié des associations. Il a ainsi mis en place des actions concrètes d'accompagnement, de conseil et a créé un Portail des Associations que le service gère et anime. Depuis 2018, des événementiels sont régulièrement organisés. En 2022,

a été organisé la première édition de « Valeur en Fête » au Palais des Rois de Majorque, évènement phare du Département. Au vu de son succès, cette manifestation se reproduit naturellement chaque année.

Moyens humains 45 agents

Catégorie A = 6
Catégorie B = 6
Catégorie C = 4
CNFS (Contrats de projets avec cofinancement État) = 10
PEC (Contrats aidés avec cofinancement État) = 15
Apprenti = 1
Saisoniers (catégorie C) = 3

Chiffres clés

2850
associations inscrites
à l'annuaire départemental,

Plus de 120
associations représentées
à Valeurs en Fête

Plus de 2500
visiteurs à Valeurs en Fête en
2024, soit + 7 % de visiteurs par
rapport à l'édition 2023.

Les missions principales : Informer, expliquer, engager

- Accompagner et conseiller les associations
- Évaluer le risque pour les associations les mieux subventionnées
- Développer et animer le site Pass66
- Gérer le dispositif des Dotations Cantonales
- Harmoniser les procédures internes en matière de subvention aux associations
- Adapter et développer les applications d'instruction et de dépôt des demandes des subventions

Faits marquants

- Déploiement du module e-subvention du logiciel financier de la collectivité (e-sedit), pour l'instruction et le paiement des subventions.
- Organisation de la 3ème édition de l'événement Valeurs en Fête, le 12 octobre 2024. Cette édition a été organisée sous le signe de la catalanité et a vu la remise officielle de la Palme d'or du bénévolat, distinction de France bénévolat, à une habitante du département des mains mêmes de la Présidente du Conseil départemental pour son engagement associatif.

Axes de développement 2025 :

- Relance du réseau des instructeurs-payeurs de subventions et des ateliers thématiques à destination des associations,
- Révision des critères d'analyse des risques

pour les associations, pour se concerter sur les associations les mieux subventionnées, • Participation active à Guid'asso, réseau d'appui à la vie associative.

UNITÉ CONCERTATION CITOYENNE ET SERVICES AU PUBLIC INNOVANTS

Les missions principales :

L'unité a pour objet de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux pour la mise en place de services au public innovants et de piloter l'ensemble des démarches citoyennes nécessaires à la co-construction des politiques publiques départementales.

Elle supervise le déploiement des conseillers et des ambassadeurs du numérique, en relation étroite avec les autres services et partenaires concernés.

Grâce à la politique départementale de services et d'inclusion numérique votée en mai 2021, le Département a permis de favoriser l'inclusion numérique en maillant le territoire départemental de 26 conseillers et ambassadeurs numériques chargés d'accompagner, au quotidien et à titre gratuit, la population dans les démarches administratives en ligne et de mettre en place des ateliers d'apprentissage pour lutter contre la fracture numérique et garantir l'autonomie numérique à chacun.e. Ce maillage du territoire a été renforcé par un partenariat fort avec les acteurs du territoire, par le biais de conventions passées avec les collectivités territoriales, chambres consulaires, associations, etc... permettant de diffuser gratuitement ce service à l'ensemble des habitants usagers des Pyrénées-Orientales.

Par ailleurs, en s'appuyant notamment sur le Schéma Départemental d'Amélioration des Services au Public et le Schéma des Solidarités, et afin de placer l'usager au centre des politiques publiques et de favoriser autant que possible la concertation citoyenne, le Département a mis en œuvre plusieurs appels à projets tels que les « Services au Public Innovants », « Offre de santé et territorialisation », « Cafés Citoyens », « Espaces de Services et Numériques Partagés » qui ont permis d'accompagner la création de nouveaux services sur les territoires pour un égal accès et au plus grand nombre au service public. A titre d'exemple : la création d'un centre municipal de santé à Amélie les bains, la création d'un centre médical de proximité

de Cabestany, la création d'une maison de santé de Haute Cerdagne sur le territoire de la Communauté de Communes Pyrénées-Catalanes, la création d'un centre de santé provisoire à Céret, la création d'un café citoyen lieu dit « Auberge du Val d'Amont » à Boule d'Amont ou encore la création d'un espace de services et de travail partagé à Prats de Sournia...

Par ailleurs, dès le mois de juin 2024, le Département et la Préfecture des Pyrénées-Orientales ont lancé, dans le cadre du dispositif France Numérique Ensemble Axe 1, l'élaboration du Schéma Départemental d'Administration Numérique. Dans ce cadre, une consultation habitants sur le thème de la « E-administration et des services numériques » a été lancée entre juillet et septembre 2024 afin de recueillir les attentes et besoins des usagers. Les 1200 réponses obtenues ont notamment permis de bâtir un solide diagnostic de territoire et de travailler à l'élaboration de la feuille de route. Le Département et la Préfecture des PO ont également organisés une journée d'échange et de concertation proposée à l'ensemble des partenaires dont Espace France Services, collectivités porteuses de conseillers numériques et opérateurs de services sous la forme de plusieurs ateliers participatifs afin de faire émerger de nouvelles propositions de travail. L'ensemble de ces éléments consolidés ont permis de rendre à l'Etat au 30 octobre 2024 une feuille de route nommée « Stratégie inclusion et médiation numérique 66 », co-signée par la Préfecture et le Département.

Axes de développement 2025 :

- Poursuite du dispositif des conseillers et ambassadeurs du numérique en travaillant, avec le Pôle des Solidarités, sur un fonds social européen ainsi que la mise en place de permanences dans les Maisons Sociales de Proximité.

- Poursuite du dispositif France Numérique Ensemble et développement des axes partagés du Schéma d'Administration Numérique.

Chiffres clés



Inclusion Numérique

26 conseillers et ambassadeurs numériques, plus de 80 conventions signées avec les collectivités territoriales et partenaires pour mailler le territoire.
À titre indicatif, de juillet 2023 à mars 2025 :

- 16 349 personnes ont été accompagnées,
- 7 568 personnes ont été accompagnées dans le cadre de leurs démarches administratives en ligne,
- 2 514 ateliers numériques ont été réalisés avec 8 781 personnes participant aux ateliers numériques.

Appel à Projets

288 656 € pour les projets Santé, 86 892 € pour les projets de Tiers Lieux et de Cafés Citoyens

UNITÉ TOURISME DURABLE, SOLIDAIRE ET INNOVATION

L'unité Tourisme Durable, Solidaire et Innovation a pour objet de fédérer et d'accompagner les acteurs locaux en faveur d'un développement diversifié, durable, solidaire et innovant du tourisme (démarches interne et externe). Elle vient également en appui et expertise pour les collectivités et partenaires sur les

grand projets structurants du territoire en matière de tourisme. Elle élaboré et suit la stratégie départementale tourisme loisirs. Elle est l'interlocutrice de l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales. Elle pilote spécifiquement le projet de développement du château de Castelnou.

Zoom sur le Château de Castelnou

Les missions principales : accueillir, expérimenter, développer

L'aventure du Château de Castelnou a démarré le 26 novembre 2018, lorsque les élus de l'Assemblée Départementale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de son achat afin de restituer ce patrimoine emblématique aux habitants.

La consultation citoyenne sur l'avenir du Château de Castelnou, lancée fin 2018, avait fait l'objet d'une campagne de communication intitulée « Castelnou, c'est à vous ». Visant à inclure les habitants dans le projet et à établir le site comme symbole rassembleur de l'identité catalane, elle se basait sur l'envoi d'un formulaire de recueil d'avis à tous les foyers du territoire, via le magazine du Département. Une plateforme en ligne avait également été lancée pour permettre au plus grand nombre de partager leurs idées sur le projet. Cette consultation avait ainsi recueilli nombre de retours très positifs et les habitants des P. O. semblaient s'accorder autour de deux grandes thématiques : Le Médiéval & La Culture locale.

Depuis 2020 et au gré des ouvertures provisoires qui ont ponctué les travaux d'urgence du site, ce sont plus de 200 000 visiteurs qui ont foulé les marches du château à la découverte des nouveaux aménagements et services proposés par le Département (mise en sécurité du site, aménagement du parc botanique, équipements numériques, expositions temporaires, scénographies intérieures, visites audioguidées, programme d'animations, ouverture d'une boutique, mise en place d'une offre scolaire).

Labellisé Qualité Tourisme et Tourisme et Handicap dès 2022, le Château de Castelnou a montré une exemplarité en termes d'accueil et d'offre de visite. À compter de 2025, le site est ouvert à l'année afin d'affirmer le positionnement sur une offre 4 saisons.

En 2022, le Département a commandé une étude de programmation pour la restauration et l'aménagement du Château de Castelnou et de son parc qui a abouti à un projet de valorisation et de préservation de ce site protégé, avec pour ambition de marquer un nouvel élan vers l'avenir tout en cultivant les expériences du passé : Castelnou, le "Château Paysage".

Toutes les analyses réalisées sur le site de Castelnou démontrent l'intrication systématique de plusieurs échelles, allant du Grand paysage aux jardins intérieurs du château.château. Ces échelles ont comme dénominateur commun le paysage, tant dans ses aspects historiques que récents, dans ses dimensions naturelles que culturelles. Le visiteur découvre pleinement toutes ces échelles depuis son arrivée dans la vallée jusqu'à sa contemplation depuis le toit du château et assiste ainsi à un réel dialogue des paysages. « Castelnou – Le Château-Paysage » est un projet, mais aussi une stratégie territoriale qui s'articule de manière agile aux grands enjeux du territoire. En cela il doit participer à la construction d'une complémentarité avec les offres existantes pour permettre une mise en tourisme coordonnée à l'échelle de l'excursion.

Faits marquants

- Lancement de chasses aux trésors thématiques sur les périodes de vacances scolaires
 - Ouverture d'une boutique



Chiffres clés



Du 6 avril au 3 novembre 2024,
la fréquentation s'élève à

62 862

entrées pour un chiffre d'affaires de 252 389 €, dont plus de 80 % de français.

Parmi le public français, les habitants des P. O. représentent plus de 27 % de la fréquentation avec des pics significatifs lors des périodes de vacances scolaires.

Les familles avec enfants restent la clientèle la plus importante en termes d'entrées.

Aussi, depuis l'ouverture, ce sont près de 4 000 enfants qui ont profité des chasses aux trésors (chasse aux œufs de Pâques, chasse aux dragons de l'été et chasse aux fantômes de la Toussaint).

On notera également l'accueil de près de 2 000 amis canins au château en 2024, très apprécié des visiteurs.

Côté boutique, ce sont près de 10 000 articles qui ont été vendus sur la période pour un chiffre d'affaires à hauteur de 42 968 € TTC. Sans grande surprise, ce sont les articles enfants (peluches, déguisements, jeu et livres) qui représentent le plus de ventes, juste derrière les articles souvenirs (médaille Monnaie de Paris, magnets, cartes postales).

La vente de boissons fraîches est particulièrement appréciée dans l'espace d'accueil, et le choix de privilégier les jus de fruits locaux semble être le bon.

RÉALISATION 1 : OUVERTURE PROVISOIRE 2024

- Poursuite des temps forts d'animation (Fête de la Nature, Journées Romantiques, Journées Médiévales, Nuits des étoiles, Journée Européennes du Patrimoine) > Augmentation de la fréquentation sur ces temps

- Installation de nouveaux dispositifs numériques en réalité virtuelle pour aménager 2 salles du Château > Complément à la visite audio-guidée déjà en place
- Traduction de la visite audioguidée en 6 langues + Langue des Signes Française

RÉALISATION 2 : ÉTUDE DE PROGRAMMATION POUR LA RESTAURATION ET L'AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU DE CASTELNOU

- Réalisation de la phase 3 (Programme Technique Détailé)

- Validation du positionnement « Château-Paysage » et du calendrier de travaux pour la réalisation de l'espace d'accueil en 2027

Axes de développement 2025 :

- Ouverture à l'année
- Recrutement d'une équipe pérenne en contrats de projet
- Développement d'une offre scolaire
- Mise en place de visites guidées
- Mise en place d'une exposition permanente
- Développement des outils de médiation numérique

- Validation du Programme Technique Détailé de l'étude de programmation et recrutement maîtrise d'œuvre
- Lancement d'une campagne de recueil de témoignages et archives pour future scénographie

Mission Égalité

Missions :

La mission Égalité accompagne la mise en œuvre du plan départemental d'actions Égalité de manière transversale, en interne et dans les politiques publiques. En 2023, elle a organisé la 15^e édition des Semaines des droits des femmes et la 12^e édition du concours vidéo départemental « Buzzons contre le sexisme ! » en partenariat avec la plateforme de ressources éducatives pour l'égalité des sexes Matida.education et les structures jeunesse et égalité du département.

Elle a par ailleurs conduit et accompagné plusieurs actions dans le cadre de la lutte contre les LGBT phobies : soutien aux associations intervenant sur la prévention de LGBT-phobies en milieu scolaire, soutien technique et/ou financier aux actions portées par les associations partenaires dans le cadre d'événements grand public (ex : festival de cinéma LGBT "Et alors ?"), organisation annuelle de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, aux alentours du 17 mai, mise à disposition en prêt gratuit d'outils-ressources dédiés via le pôle ressources Égalité et participation à l'organisation de la 3^e marche des fiertés (22 juin 2024)

La séquence de sensibilisation organisée chaque année dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a quant à elle eu lieu le 22 novembre 2024 en partenariat avec le CIDFF dans le hall Guy Malé sous forme d'une soirée ciné-débat sur la prévention des violences faites aux femmes en ligne autour du film documentaire « #SalePute ».

Elle a également contribué à la coordination de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département des Pyrénées-Orientales (Odvef66). Elle a développé par ailleurs des actions de sensibilisation à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes, notamment auprès des publics scolaires. Elle a soutenu techniquement et financièrement des associations œuvrant pour la promotion de l'égalité femmes-hommes et la lutte contre toute forme de discriminations, et a enrichi le pôle ressources Égalité du Département par l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques (une exposition).

Réalisations :

- Rédaction du rapport 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;
- En collaboration étroite avec la Direction des Ressources Humaines : bilan du plan d'actions 2020-2023 relatif à l'égalité professionnelle au sein de la collectivité et préparation du renouvellement du plan d'actions.

- Dans le cadre des actions conduites en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes : diffusion du Violentomètre (traduit en plusieurs langues dont le catalan) et réédition puis diffusion des plaquettes « violences conjugales » ; organisation de séances de sensibilisation en direction des artisans taxis dans le cadre de la convention relative à la prise en charge du transport des personnes victimes de violences conjugales ; participation technique et financière au dispositif des bracelets connectés « App'elles » piloté et déployé dans le département par l'association France Victimes 66 ; dans le cadre des Semaines des droits des femmes 2024 : mise en œuvre de diverses actions dédiées sous différents formats (conférences, expositions, théâtre-forum, etc.)

Perspectives :

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes :

- Poursuivre les actions de formation-sensibilisation en direction des professionnel·les et du grand public à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des Semaines des droits des femmes et/ou dans le cadre du Calendrier des événements Égalité
- Développer la communication interne et externe ainsi que la diffusion d'outils d'information à destination des femmes victimes de violences et/ou des témoins : plaquette violences conjugales, Violentomètre...etc
- Poursuivre le soutien aux associations intervenant dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des femmes victimes de violences
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

En matière d'éducation à la lutte contre les stéréotypes de genre :

- Poursuivre les actions de sensibilisation en faveur d'une communication publique sans stéréotypes sexistes, tant en interne qu'en externe
- Poursuivre les actions de prévention des stéréotypes sexistes auprès des publics scolaires
- Promouvoir, en partenariat avec les associations, des actions de sensibilisation à la lutte contre les stéréotypes de genre en direction des professionnel·les, des intervenant·e·s dans le champ de l'éducation, de la famille, de la jeunesse, du sport, de la santé et de la prévention

- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)
- Reconduire le concours vidéo départemental « Buzzons contre le sexisme » ;
- Promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des instances représentatives.

En matière d'éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps :

- Poursuivre les actions de prévention à la sexualité et au droit à disposer de son corps auprès des publics scolaires, en partenariat notamment avec le Centre de Santé Sexuelle
- Maintenir le soutien aux associations intervenant sur ces questions
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

En matière de lutte contre les LGBT+phobies :

- Poursuivre la mise en œuvre des engagements de la charte en faveur de la défense des droits des personnes LGBT+ « 10 engagements pour mieux vivre ensemble dans notre département »
- Poursuivre les actions de sensibilisation en direction du grand public à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie
- Poursuivre le soutien aux associations intervenant localement dans la lutte contre les LGBT-phobies et plus largement contre les discriminations
- Développer le pôle ressources Égalité par l'acquisition d'outils dédiés (brochures, ouvrages, expositions, etc.)

Moyens humains

1 agent de catégorie A

Chiffres clés



6000

plaquettes « violences conjugales » et

4290

Violentomètres distribués en 2024

Plus de 200

élèves et jeunes sensibilisés à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences de genre

Service Administration et Finances (SAFI)

Moyens humains

13 agents

Catégorie A = 2
 Catégorie B = 3
 Catégorie C = 7
 Apprenti = 1



Journées « Terrain » :

Visites-découvertes des services du Pôle ou « mieux se connaître pour mieux se comprendre ». Pour donner du sens à l'action de l'équipe du SAFI dans son rôle de fonction support, les agent·e·s sont allé·s sur le terrain, à la rencontre des collègues, découvrir les lieux, les enjeux, les missions et actions menées au quotidien par les services opérationnels du pôle Citoyenneté. Des visites riches qui ont permis d'échanger, de se connaître, de mieux se comprendre, de fluidifier et de faciliter les relations de travail entre SAFI et services opérationnels.

RÉALISATIONS 2024

- Poursuite du déploiement des AP/CP (Autorisation de Programme / Crédit de Paiement) : mise en place d'une nouvelle Autorisation de Programme (AP) dédiée au Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges, création d'une AP « appel à projets et soutien à l'investissement » à l'échelle du Pôle
- Mise en place d'un outil de suivi de consommation des crédits adapté aux besoins de chaque Direction / Service

- Mise en place d'une nouvelle organisation du service permettant de répondre aux besoins de chaque direction et d'améliorer l'activité de chaque unité et d'optimiser les délais de paiements aux entreprises
- Organisation de réunions de présentation des procédures Comptables et Marchés à destination des services du Pôle
- Instruction d'accords-cadres à l'échelle de la collectivité
- Pilotage de la consommation des crédits budgétaires à l'échelle du Pôle Citoyenneté ayant permis de faire apparaître dès 2024 une amélioration de l'exécution.

Perspectives 2025

- Poursuite de la rédaction des fiches de procédures internes, et de l'amélioration des méthodes de travail entre SAFI et services opérationnels dont les tableaux mensuels de suivi de consommation des crédits
- Crédit d'une AP dite de Reprise « Subventions – Aide à l'investissement » suite à l'arrêt de l'application E-Pgas et au déploiement du module E-subvention

- Crédit / Mise en place d'un outil de suivi des APCP, avec la Direction des Finances
- Déploiement du parapheur dématérialisé interfacé avec le progiciel de comptabilité allant du bon de commande jusqu'au bon pour paiement

Chiffres clés / Indicateurs

Unité marchés

2024	Marchés notifiés	Avenants	Sous traitance
DEJS	287	6	5
D.PATRIMOINES	131	1	0
Centre de Conservation et Restauration du Patrimoine	35		
Archéologie	23	1	
Archives	19		
Sites histo	54		
DPCM	78	1	0
DATVA	22	0	0
MISSION EGALITE	7	0	0
TOTAL	525	8	5

Unité finances

2024	Engagements	Mandats	Titres
DEJS	2010	1638	260
D.PATRIMOINES	473	539	211
Centre de Conservation et Restauration du Patrimoine	92	96	37
Archéologie	76	84	6
Archives	63	96	27
Sites histo	242	263	141
DPCM	394	344	16
Médiathèque Dépt des P.O.	263	262	1
Politiques culturelles	131	82	15
DATVA	71	92	25
MISSION EGALITE	19	19	0
TOTAL	2967	2632	512

<i>Direction infrastructures et déplacements (DID)</i>	90
<i>Direction Appui aux Territoires, Europe, Coopération (DATEC)</i>	94
<i>Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE)</i>	98
<i>Direction d'appui aux projets complexes et aux territoires de montagne</i>	104
<i>Mission développement durable</i>	105
<i>Service Foncier agriculture et rural</i>	108

Solidarités territoriales et écologie

Directeur général adjoint

- Grégoire **CARRIER**
-



432 agents

Direction infrastructures et déplacements (DID)

> La Direction Adjointe des Investissements

Elle est chargée de la mise en œuvre des politiques et des projets relatifs à l'aménagement durable des infrastructures de mobilité (routes, véloroutes, ouvrages d'art, ...), du port de Port-Vendres et de ce fait, de la satisfaction des besoins de diversification de l'offre de mobilité, du développement des infrastructures affectées aux modes doux et à l'intermodalité, de la maîtrise des coûts, des délais, de la qualité des projets et de l'exécution des travaux.

Le Service Maîtrise d'Ouvrage

Ce service assure les missions exercées au titre de la maîtrise d'ouvrage des projets d'infrastructures (études et procédures préalables) et des missions transverses pour la Direction des Infrastructures, notamment en termes de prospectives et de réflexions sur les programmes d'investissements futurs.

Ainsi, il assure la gestion et l'ordonnancement des opérations, conduit des études générales et mène les études préalables indispensables pour s'assurer en amont de la faisabilité technique, financière et administrative des projets d'infrastructures. Il prépare les dossiers d'étude d'impact dans le cadre de la conduite des procédures réglementaires, notamment d'enquêtes publiques.

En 2024, le service Maîtrise d'ouvrage est intervenu sur différents projets d'infrastructures routières, de véloroute et portuaires mais aussi sur des missions transversales de la Direction (29 projets dont RD 66).

Le service représente la maîtrise d'ouvrage technique dans les instances sur La Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan.

Le Service Acquisitions Foncières

Ce service est chargé de la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation des travaux d'aménagement des infrastructures linéaires (conduite des procédures d'expropriation, négociations amiables, rédactions des actes administratifs,...). En 2024, le service a récupéré la maîtrise foncière des projets liés au transfert de la RN16 (RD66) et des procédures d'expropriation en cours. Le service a également réalisé l'acte de transfert des parcelles de la DREAL vers le CD66.

Le Service Maîtrise d'Œuvre

Ce service assure les missions de maîtrise d'œuvre, la conception des projets et la direction de l'exécution

des travaux correspondants, concernant les infrastructures de mobilité départementale (contournements, modernisation du réseau, opérations de sécurité, véloroutes, aires multimodales, innovations...) et de plantations. Il peut aussi intervenir sur des projets portuaires en soutien du service intervenant sur le port.

Le Service Ouvrages d'Art

Ce service est chargé de la construction, de l'aménagement (maîtrise d'œuvre), de la gestion, de la surveillance, de l'entretien et de la réparation du patrimoine des ouvrages d'art des routes départementales, c'est à dire les ponts, les murs, les tunnels et les structures des grands ensembles de signalisation.

Dans le cadre du transfert de la route nationale n°116 a en 2024 a mis en place une mission sur le risque rocheux pour la conception et la gestion des équipements de protection contre les chutes de blocs rocheux.

Le Laboratoire routier départemental

Ce service participe à la définition des exigences techniques des ouvrages des terrassements et des chaussées. Il assure les missions de contrôle externe et extérieur des travaux réalisés et participe ainsi à la maîtrise de la qualité des infrastructures construites. Le laboratoire contribue au maintien et au développement du socle de formation technique nécessaire aux personnels techniques.

En 2024, Le giratoire est intervenu sur le chantier du giratoire de Rodès sur la RD66 et sur les chantiers non courants suivants : RD22b Cabestany avec la réalisation d'une couche de forme traitée au liant hydraulique (5% Rolac) et sur la RD12 Espira de l'Agly avec du retraitement en place à froid à l'émulsion sur 9 cm, avant le renouvellement de la couche de roulement en BBSG.

Le Service des Infrastructures Portuaires

Ce service assure les missions relevant des compétences départementales d'autorité portuaire à Port-Vendres, ainsi que les missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre sur des projets portuaires.

En 2024, le service a poursuivi la conduite des travaux de la requalification du quai Dezoums avec le lancement des travaux d'équipement du quai pour le branchement électrique des navires à quai.

Le Service Véloroutes Infrastructures de Mobilité Environnement (CVIME)

Cette cellule assure :

- la promotion et le suivi de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissements pour les Infrastructures Cyclables,
- le suivi de la mise en œuvre de la séquence éviter-réduire-compenser dans les projets d'infrastructures dont le Département est maître d'ouvrage
- le suivi du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)
- la veille et l'élaboration d'un référentiel technique pour la réalisation de véloroutes dans le cadre du plan vélo.

et représente au niveau technique le Département au sein d'instances partenariales liées à la mise en œuvre et de grands itinéraires cyclables nationaux et transfrontaliers.



Chiffres clés

- 35 km d'aménagements cyclables livrés en 2024 portant à 338km les réalisations cyclables départementales entre 2019 et 2024
- 6 Conventions d'aménagement signées avec les collectivités partenaires
- 6 251 000€ votés en 2024 pour l'aménagement des véloroutes
- 407.696€ de subventions obtenues au titre de la DSID 2024
 - 292.696 € : Toulouges-le Soler
 - 115.000€ : Saint Jean Lasseille – Mas Sabole
 - ADEME AVELO3 24-27 : 380.000€

> La Direction Adjointe de l'Action Territoriale

Garante de la bonne gestion des routes départementales, la Direction adjointe de l'Action Territoriale veille à leur conservation, leur entretien et leur exploitation avec la préoccupation permanente de sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers.

L'intégration à compter du mois de mai 2024 de l'ex-RN116 devenue RD66 dans le patrimoine départemental a nécessité de réorganiser les services selon le projet élaboré dès la fin de l'année 2023. Alors que la nouvelle infrastructure ne représente que 5% du linéaire du réseau routier départemental, elle a induit en l'espace de seulement 8 mois une augmentation de plus de 47 % des interventions en urgence des équipes d'exploitation des agences routières.

Connaître le patrimoine pour optimiser son entretien

La refonte du Système d'Information Géographique dont le Département s'est doté depuis plus de dix ans a été engagée en 2024 pour améliorer la conservation et le partage de la connaissance du réseau routier départemental. Le travail devrait aboutir dès 2025 pour être présenté aux partenaires.

Cette connaissance est complétée par une surveillance humaine régulière du patrimoine routier encadrée par le guide du patrouillage adopté par le Département. Couplée à un relevé des dégradations désormais assuré par une application de type intelligence artificielle, cette surveillance concourt à la définition d'un programme d'entretien annuel dont le but est, in fine, d'éviter d'avoir à reconstruire l'ensemble des structures routières.

Chaque intervention d'entretien est alors conçue et optimisée de manière transversale entre les services et le laboratoire départemental pour garantir la pérennité des travaux, maîtriser leur impact environnemental et limiter la production des déchets.

Nombre de m² renouvelés en 2024 = 564 021 m²

Maîtriser l'exploitation du réseau routier pour sécuriser l'ensemble des déplacements

La relation avec les usagers du réseau routier est structurée et décrite dans le règlement départemental de voirie qui a été approuvé par l'assemblée départementale le 22 juillet 2013 à l'issue d'une concertation publique. Il guide les décisions prises dans le but non seulement d'assurer la conservation du patrimoine mais aussi de sécuriser les déplacements.

Pour répondre à cette exigence, le Département a mis en place un Centre d'Information Routière. En contact permanent avec les services de secours, le C.I.R. est la porte d'entrée pour toutes les interventions d'urgence. Les opérateurs assurent une veille téléphonique et météorologique 24h/24 pour relayer l'alerte vers les équipes d'intervention des agences routières ou pour assurer l'information des usagers.

Aussi, pour pouvoir intervenir dans les plus brefs délais et mettre en sécurité le réseau routier départemental, les agents des routes sont organisés localement au plus près du terrain pour assurer des astreintes toute l'année.

Nombre d'accidents corporels sur l'ensemble des routes des Pyrénées Orientales : 351 dont moins de 46 % sur le réseau routier départemental (160).

Le nombre de victimes sur le réseau départemental s'élève à 20 dans le contexte d'un accroissement continu du trafic et d'une année un peu plus difficile que la moyenne.

Faire de l'environnement une priorité pour guider chacune des actions

Dans le cadre de ses missions de suivi et d'entretien de son patrimoine routier, la Direction s'est dotée d'un outil d'auscultation automatisé de ses chaussées et de leurs abords, adossé à une intelligence artificielle qui détecte les défauts du revêtement et des équipements de la route. L'exploitation de ces données permet de limiter et d'optimiser les déplacements des équipes.

L'objectif « zéro phyto » a été complètement atteint avec l'abandon total du recours aux produits phytosanitaires. De nouvelles techniques alternatives sont mises en œuvre telle que l'utilisation d'une nouvelle balayeuse aspiratrice pour le désherbage par brossage.

En 2024, le Département a fait évoluer ses pratiques pour intégrer la nouvelle réglementation relative à la protection des arbres d'alignement ainsi qu'à celle relative au risque de propagation du chancre coloré du Platane.

Enfin, pour chacune des interventions dites de grosse réparation, les matériaux mis en œuvre sont choisis non seulement en fonction de leur pérennité mais aussi en fonction de leurs qualités environnementales. En 2022, la DaAT a préparé un nouveau marché incitant les entreprises à incorporer dans leurs produits de plus en plus de matériaux issus du recyclage.



Chiffres clés

- 2 258 Km de routes départementales après intégration de la nouvelle RD66 dans le patrimoine routier départemental
- nombre d'interventions déclenchées par le CIR :
 - 2021 : 1 812
 - 2022 : 2 472
 - 2023 : 2 484
 - 2024 : 3 646 dont 1 921 en dehors des heures ouvrées.

En 2024, le nombre d'interventions a augmenté de plus de 47% avec l'intégration de la nouvelle RD66 au mois de mai. Il devrait de nouveau significativement augmenter en 2025 sur une année pleine.

- tonnage de matériaux recyclés : ~22 610 Tonnes d'agrégats d'enrobés.

Par application des nouvelles exigences du Département, le taux de recyclage est passé de 29.02 % en 2023 à 32.17% en 2024.

> La gestion des ouvrages d'art des routes départementales

Entretenir pour ne pas réparer, réparer pour ne pas reconstruire

La stratégie du Département permet d'optimiser la durée de vie des infrastructures et de retarder leur renouvellement. L'entretien courant, les grosses réparations des ouvrages d'art contribuent à limiter l'impact environnemental de la gestion de ces infrastructures en garantissant leur efficacité et la sécurité pour les usagers.

Les ouvrages d'art, à savoir les ponts, les murs de soutènements et les tunnels, sont visités périodiquement afin d'alerter le gestionnaire et d'identifier les travaux d'entretien et de réparation à faire.

Chaque année plusieurs interventions d'entretien spécialisé ou de réparation sont réalisées.

Les 870 ponts en maçonnerie représentent plus de la moitié du patrimoine des ponts routiers départementaux. Cette année, plusieurs ponts ont été réhabilités, notamment le **pont de la route départementale n°118 sur la Rouquette à Puyvalador** : une paroi clouée sur le mur aval de l'ouvrage maçonner dégradé par les infiltrations et le contexte d'altitude (gel, sel de dé verglaçage) a été réalisée et une étanchéité générale a été réalisée sur le pont.

Le **pont de la route départementale n°25 sur la Lentilla à Finestret** construit en 1862 a été restauré, notamment sa voûte en cayrou recouverte d'enduit en ciment qui bloquait l'humidité, l'étanchéité des trottoirs et les trottoirs en encorbellement en béton.

Parmi les quelques 560 ponts en béton armé, le **pont en béton de la route départementale n°25 sur le Llech à Estoher** construit en 1946 a été restauré puis un revêtement de protection a été appliqué sur le béton.

Les ponts à tablier ont des équipements particuliers, les appareils d'appuis et les joints de chaussée, dont le remplacement est parfois nécessaire : les appareils d'appui et les joints de chaussée de **3 ponts de la route départementale n°81** construits entre 1966 et 1977, l'un sur la Têt, l'autre sur une voie communale à Canet en Roussillon et le dernier sur la Riberette à Argelès sur Mer ont été remplacés.

Les murs de soutènement des routes départementales sont principalement des murs en pierres maçonnerées ou en pierres sèches. 68 murs ont été réparés cette année et le **mur de la route départementale n°619 à Sournia au PR24** a été reconstruit en gabions (cages métalliques remplies de pierres).

Chiffres clés



1700

ponts

160 km

de murs de soutènements

149

Interventions sur les ponts et les murs des routes départementales



> Des itinéraires cyclables touristiques et utilitaires

Achèvement Schéma cyclable départemental (PPI 2019-2023)

Adopté en 2019 par l'Assemblée Départementale, le Programme Pluriannuel d'Investissements « Véloroutes, Mobilités Actives et Multimodalité » vise à aménager en cinq ans, 265 km d'itinéraires supplémentaires pour un budget total de 40M€. Ces équipements répondent aux enjeux écologiques actuels y compris dans les territoires peu denses pour dynamiser l'économie locale autour de grands itinéraires touristiques et faire évoluer les pratiques quotidiennes de déplacement.



Principaux ménagements cyclables mis en service en 2024 :

- RD39 Pollestres Villeneuve de la Raho
- RD33 Err-Saillagouse (CVCB)

Actions transversales du PLAN VELO sous l'égide du programme de l'ADEME AVELO3

- appel à candidature pour le recrutement d'un animateur du Plan Vélo
- lancement d'une prestation d'études pour l'élaboration de la charte technique départementale des aménagements cyclables
- lancement d'un partenariat avec GEOVELO pour la fiabilisation et l'enrichissement des données cyclables départementales
- élaboration du projet PYREVELO pour candidater au programme POCTEFA AFME 2025

Une piste cyclable vers Villeneuve-de-la-Raho

336 000 € d'investissement
Département : 336 000 €
CU Perpignan Méditerranée : 67 200 €



Afin de permettre aux cyclistes de circuler en sécurité le long de cet axe, le Département a aménagé une continuité cyclable de 1,5 kilomètres pour relier Pollestres à Villeneuve-de-la-Raho.

Une passerelle a été également construite sur la Travessa.



Direction Appui aux Territoires, Europe, Coopération (DATEC)

Le Service Aides aux communes

UNE DÉMARCHE ASCENDANTE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

L'aide aux communes

Le service Aides aux communes a pour mission d'accompagner financièrement les porteurs de projets afin de répondre en premier lieu aux besoins du territoire mais aussi de développer des synergies, des mutualisations, des solidarités, dans des projets innovants et ambitieux.

Partenaire historique et privilégié des communes, le Département réaffirme chaque année, malgré un contexte budgétaire contraint, son soutien aux communes et aux groupements de communes de son territoire.

Il appuie financièrement les communes et intercommunalités pour mener à bien leurs investissements, plus particulièrement ceux dédiés à l'amélioration du service public et à l'amélioration du bien-être des habitants. Sachant qu'une attention toute particulière est portée par le Département en faveur des actions concourant de manière générale à la solidarité, l'environnement et la citoyenneté.

Par ailleurs, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie développent l'ambition de renforcer la cohérence de leurs politiques publiques d'aide aux communes et intercommunalités notamment à travers la contractualisation avec ces territoires.

Par souci non seulement d'efficacité mais aussi de simplification des procédures pour les porteurs de projets, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie ont ainsi convenu de mobiliser l'ensemble de leurs moyens, de façon concertée et coordonnée grâce à l'élaboration de contrats territoriaux et des contrats bourgs-centres.

A cela, s'ajoute le programme d'appui spécifique mis en œuvre par l'Etat pour les villes de moins de 20 000 habitants. Il a pour objectif de conforter la fonction de centralité de ces petites villes pour leurs habitants et pour leur territoire. Il s'inscrit dans le cadre des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) et relève du volet territorial du CPER 2021/2027. Il se traduit par les contrats Petites Villes de Demain.



Chiffres clés

Pour l'année 2024,

le service aide aux communes – politiques contractuelles a accompagné 319 projets, soit 10 996 285 € de subventions pour un montant total d'opération de 82 769 363 € par l'intermédiaire des différents programmes (Aide Directe aux Équipements Structurants, Aide à l'Investissement Territorial, Voirie Communale et Rurale, Plus Beaux Villages de France, Contrats Bourg-Centre/ Petites Villes de Demain/ORT).

Le département compte 4 Contrats Territoriaux Occitanie, 52 Contrats cadre Bourg-Centre, 7 Contrats de Relance et de Transition Énergétique et 25 contrats Petites Villes de Demain.



Appui technique / Ingénierie territoriale

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

L'appui technique au service des communes et des EPCI.

A travers son offre d'appui technique, le Département est à la disposition des communes et de leurs groupements pour les aider à identifier et mobiliser les bons leviers pour avancer dans leurs projets. Son appui technique est protéiforme mais structuré, à travers une démarche de coordination et de valorisation, auquel s'ajoute le déploiement de partenariats techniques avec les autres acteurs du territoire.

Le Département a développé un appui technique pour les communes et leurs groupements dans l'exercice de leurs compétences, et notamment dans leurs projets de développement local.

Il est réalisé par plus de 30 services et missions au sein de la collectivité, sur près de 50 de thématiques différentes.

À chaque étape d'un projet, le maître d'ouvrage public peut solliciter les services du Département pour l'éclairer dans ses choix et l'aider dans sa prise de décision.

Cet appui technique est diffus au sein de l'institution mais s'appuie sur une démarche transversale de coordination et de valorisation : l'organisation de groupes de travail transversaux, de publications et la participation à des temps forts.

La coordination de l'appui technique passe aussi par l'accompagnement des territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de développement et d'aménagement. Il s'agit notamment de suivre, pour le compte de l'Institution, l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (SRADDET, SCOT, PLUi, PLU) et de coordonner l'avis des services lorsque le Département est sollicité en tant que personne publique associée ou pour émettre un avis sur les projets d'aménagement commercial (CDAC).

Il s'agit également de copiloter l'élaboration de documents-cadre tels que le Plan Départemental de l'Habitat (et son Observatoire) avec la DDTM.

Et pour plus d'efficacité, le Département développe des partenariats avec les autres acteurs de l'ingénierie sur le territoire tels que le CAUE, l'AURCA, les services de l'État ou de la Région, etc.

Chiffres clés



160 agents exerçant des missions d'appui technique

40 thématiques

Plus de **2000** prestations par an

35 avis sur les documents urbanisme

9 avis CDAC

DATEC – Programmes

Accompagner les porteurs de projets européens et développer les coopérations régionales et internationales

MISSIONS PRINCIPALES

Informier, accompagner, coopérer et assurer le suivi de projets, de structures dans le cadre des dispositifs de financements européens.

1 – Suivi des Programmes Opérationnels Nationaux et Régionaux FEDER, FSE+, FEADER et des démarches territoriales correspondantes.

Ingénierie de projet et financière en lien avec les services de l'Institution et les acteurs du territoire.

Veille informative, recherche de financements européens, diffusion et accompagnement des services et structures du territoire dans le cadre des Programmes précédemment cités, des AAP de la CE, Programme de coopération territoriale (POCTEFA, EUROMED, NEXTMED, SUDOE, EUROPE) et du FSE+ (Axes 2, 3, 4 et 5) :

- Informer sur les opportunités de financements européens
- Accompagner les services lors de candidatures à AAP
- Assurer le reporting financier et administratif de subventions en tant que lauréat

2 – Accompagner le développement des coopérations et partenariats institutionnels à l'échelle régionale européenne et internationale :

- Publication et pilotage de 3 AAP à l'échelle européenne (Micro-projets transfrontaliers, En route vers l'Europe, Coopération extérieure)
- Traduction et transmission d'offres de partenariats en consortium

3 – Contribuer au suivi des structures d'informations sur l'Europe subventionnées par l'Institution (EUROPE DIRECT Pyrénées /ADRET et Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon)

MOYENS HUMAINS ET OUTILS

Informier, accompagner, coopérer et assurer le suivi de projets, de structures dans le cadre des dispositifs de financements européens.

LES OUTILS

- publication annuelle d'AAP (site internet et portail des associations)
- pages WEB dédiées aux programmes européens
- diffusion par mail
- participation aux journées d'informations dédiées

FAITS MARQUANTS

Renouvellement en 2024 des AAP des Programmes européens pour la période 2021-2027

Financement en 2024 de 31 projets de coopération transfrontalière dans le cadre du Fonds de soutien aux micro-projets transfrontaliers, concernant diverses thématiques comme la culture, le patrimoine, la jeunesse, l'environnement, la coopération universitaire, etc. Consulter la liste des lauréats 2024.

Réalisation et/ou finalisation de 4 projets en Afrique subsaharienne avec l'élargissement du périmètre géographique de l'AAP Coopération extérieure en 2023

Une mobilité de 37 jeunes en Suède, deux mobilités en Allemagne, et deux en Espagne permis grâce à l'élargissement de l'âge des bénéficiaires (9-19 ans) éligibles à l'AAP « en route vers l'Europe »

Seconde candidature à un AAP du programme européen de recherche Horizon en accompagnement de la DID sur le thème des routes intelligentes et de la sécurité des usagers



Une quarantaine de projets soutenus en 2024 dans le cadre des 3 AAP pilotés par la Direction pour environ 150 000 € de subventions de la part du Département.

1^{er} AAP POCTEFA : + 5M€ d'aide européenne pour 30 projets de coopération dans les Pyrénées-Orientales

Observatoire – SIG - Cartographie

MISSIONS PRINCIPALES

appuyer les services du Pôle Territoires et Mobilités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques par le biais d'un accompagnement en matière de SIG et production de cartographie (aide à la prise de décision).

RÉALISATIONS

- Administration des données SIG en relation avec l'environnement, l'eau et les territoires (zones humides, forêt / DFCI, aménagements fonciers,...)

- Formation pour la mise en place du nouveau SIG du Département (GeoSIG) pour les données et application en relation avec l'environnement, l'eau et la ruralité
- Réalisation de documents pour l'aide à la décision (200 cartes, atlas des statistiques économiques)
- Suivi de la création de la base de données d'occupation des sols

PERSPECTIVES

- Déploiement des applications SIG avec le logiciel SitMun 3 (usage externe)
- Déploiement des applications SIG avec le logiciel GeoSIG (usage interne)
- Suivi du déploiement de la base de données d'occupation des sols (création d'indicateurs)
- Étude sur les subventions départementales pour les territoires



- Le logiciel SitMun, issu d'une collaboration avec plusieurs partenaires sud catalans, permettra au Département de publier des données géographiques à destination du grand public.
- Il pourra, à terme, être déployé dans les collectivités départementales ne disposant pas de SIG.

- Le logiciel GeoSIG permettra aux agents du Département d'avoir accès aux données SIG métier.
- La base de données d'occupation des sols permettra une meilleure gestion de certains services du Département (gestion des espaces naturels, observatoire de l'habitat,...) et fournira une base précise pour les calculs de consommation d'espace dans le cadre du ZAN.



200 cartes annuelles

Coopération Transfrontalière (partie 1)

UN BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER RÉSILIENT ET CITOYEN

L'Aire Fonctionnelle EsCaT

L'Aire Fonctionnelle EsCaT est une démarche transfrontalière dont l'objectif est simple : améliorer la qualité de vie des habitant.es de l'Espace Catalan Transfrontalier. Portée par le Département des Pyrénées-Orientales (chef de file), la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona, EsCaT est inscrite en tant qu'Opération d'Importance Stratégique dans le Programme européen POCTEFA 2021-2027.

L'EsCaT signifie Espace Catalan Transfrontalier. Il s'agit ce bassin de vie transfrontalier que forment le département des Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.

La démarche territoriale est au long court, car 6 ans lui sont accordés pour réussir. 2024 marque l'essor public d'EsCaT, dont les actions ont été relayées plus de 19 fois dans la presse.

Son lancement officiel a ainsi eu lieu en janvier 2024 à Girona. Réunissant plus de 200 personnes et vu plus de 400 fois en replay, l'accueil offert a été très positif.



Son Appel à projets structurant a été lancé le même jour (1er d'une série de 3 appels à projets). Son objectif était simple : inciter les acteurs à développer des projets transfrontaliers capables de concrétiser les objectifs d'EsCaT en leur offrant un cofinancement européen de 65 %.

Afin de soutenir les candidatures potentielles, plus de 30 réunions individuelles ont été menées, un Atelier technique avec plus de 50 participant.es a été organisé et mis en ligne et un moteur de recherche de partenaires a été créé. 7 projets structurants se sont finalement présentés, sollicitant une aide supérieure aux disponibilités. Après analyse, 4 candidatures se sont vues sélectionnées, devenant les premiers projets EsCaT. Ils portent sur la coopération universitaire et entre entreprises artisanales, la jeunesse et l'eau (les projets EsCaT : espace-catalan-transfrontalier.jenparle.net/participation/projets-escat).

La Commission Européenne a d'ailleurs mis en avant l'innovation apportée par EsCaT qui intègre, pour la première fois dans un programme européen de coopération, l'analyse des candidatures par un panel citoyen. Au vu du succès de cette initiative, elle sera non seulement reconduite pour le prochain appel à projets, mais amplifiée.

D'autres actions ont également marqué cette année, comme une Rencontre transfrontalière sur l'eau et la sécheresse, la réalisation d'un Document d'Orientation Stratégique pour le futur de la coopération transfrontalière sur les 10 prochaines années, le lancement d'une enquête publique sur les besoins en formation, ainsi que le développement de la plateforme EsCaT, principal outil de communication de la démarche : espace-catalan-transfrontalier.jenparle.net/

Coopération Transfrontalière (Partie 2)

UN SOUTIEN POUR LES MICRO-PROJETS TRANSFRONTALIERS

Appel à projets Micro-projets transfrontaliers

Le Département des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya ont créé depuis 2008 le « Fonds de soutien aux micro-projets sur l'Espace Catalan Transfrontalier » pour aider des porteurs de projets à développer leurs échanges et coopérations au bénéfice des habitants de ce bassin de vie transfrontalier, formé par les Pyrénées-Orientales et les comarques de la province de Girona.

À travers cet appel à projets lancé chaque année, l'ambition partagée du Département et de la Generalitat de Catalunya est double :

- être le moteur d'une dynamique de développement territorial transfrontalier basée sur le partage d'un avenir commun, en identifiant les opportunités de coopération et en fédérant l'ensemble des forces vives du territoire ;
- contribuer à l'amélioration, au quotidien, de la qualité de vie des habitants du bassin de vie transfrontalier et d'apporter une réponse concrète aux obstacles liés à l'existence de la frontière.

Ce dispositif s'adresse plus spécifiquement aux acteurs associatifs, aux communes, aux intercommunalités (et autres établissements publics), aux organismes consulaires, ou encore aux établissements scolaires ou de formation, dont le siège est situé dans l'Espace Catalan Transfrontalier.

Parmi les champs thématiques couverts par cet appel à projets, les domaines les plus souvent traités sont la culture, le patrimoine, la jeunesse, le tourisme, ainsi que les actions en faveur de l'éducation à l'environnement.

Consultez la Liste des lauréats 2024 : www.ledepartement66.fr/le-fonds-de-soutien-aux-micro-projets-sur-lespace-catalan-transfrontalier/

Chiffres clés



Près de 350

micro-projets transfrontaliers financés par le Département depuis 2008

+ **1,5 M€**

de subventions depuis sa création

31

projets soutenus en 2024

100 000 €

par an consacrés à l'appel à projets

Direction de l'Eau et de l'Environnement (DEE)

Grâce à ses 4 services et aux 80 agents qui la constituent, la Direction Eau Environnement met en œuvre différentes politiques publiques tournées vers l'anticipation et l'innovation environnementale en réponse aux enjeux du territoire, à l'urgence climatique et écologique et à la prise de conscience croissante de la population sur la nécessaire transition à mettre en place.

Dans ce cadre, elle déploie une multiplicité d'actions dans des domaines très variés :

- la préservation et la gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques, des cours d'eau et des canaux,
- la préservation de la biodiversité et des milieux qui l'abritent (espaces naturels, forêts, zones humides, milieux marins, etc.),
- la gestion environnementale et touristique des 7 sites naturels que gère le Département,
- la structuration d'une offre de randonnée maîtrisée et qualifiée en matière de randonnée et d'activités de pleine nature,
- la prévention contre les risques naturels (risque inondation, risque incendie, risque submersion et érosion),
- l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables,,
- etc.

L'intervention des services prend la forme, selon les cas, d'une action en maîtrise d'ouvrage directe ou d'un soutien financier et/ou technique aux différents partenaires.

Missions :

➤ Service Barrages Hydraulique

Le Département porte de façon volontariste une politique forte qui se décline autour de 3 axes :

- la préservation et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques,
- la lutte contre le risque inondation et la résilience du territoire,
- le soutien à l'hydraulique agricole, dans un contexte évolutif nécessitant innovations et partage équitable de la ressource en eau.

Ainsi, en parallèle de l'appui technique et financier (plus de 0,5 M€/an) apporté aux structures du territoire (SMBV, ASA, collectivités, etc.), le service Barrages Hydraulique, composé de 6 agents :

- gère en maîtrise d'ouvrage directe 4 ouvrages hydrauliques structurants pour le territoire (Barrage de Vinça, Barrage des Escoumes, Barrage de l'Agly, retenues de la Raho),
- anime le Comité Barrages (instance de concertation multi-acteurs),
- porte des projets structurants, tels que la création de centrales hydroélectriques en aval du barrage de Vinça,
- questionne régulièrement à travers des études ciblées la gestion de ces ouvrages au regard des crises importantes subies (crue majeure-Gloria janvier2020, Vera avril 2020 ; sécheresses sévères-2007-2008-2017-2018-2022-2023), tout en veillant à garantir leur sûreté pour répondre aux enjeux de sécurité publique.

Il s'agit en effet d'optimiser leur gestion pour que les ouvrages répondent à leurs fonctions principales : écrêtement des crues et soutien de l'étiage et de l'irrigation (Vinça, Agly) et stockage pour l'irrigation (la Raho), dans un contexte de changement climatique en cours.

Des actions prospectives sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique en matière de ressources en eau sont également en cours, notamment :

- une étude sur la sécurisation des besoins en eau de l'aval de Vinça à la Raho ; étude conduite en concertation étroite avec les acteurs et en articulation fine avec les autres études prospectives en cours (SEBA, Eau'rizon 70, étude prospective du SM des Nappes).
- Une étude sur la sécurisation des réseaux d'irrigation Agly Aval dans l'objectif d'optimiser l'utilisation du stock du barrage sur l'Agly grâce à la mise en place d'un vaste réseau d'irrigation sous pression, branché directement au barrage et permettant une distribution plus efficiente de l'eau. Ces éléments permettront entre autres de comparer techniquement et financièrement différents projets de sécurisation en eau du territoire entre eux, comme par exemple le doublement d'AquaDomitia porté par la Région Occitanie (étude en cours).

Enfin, le Département soutient le déploiement du Plan Eau Résilience pour les PO, porté par l'État, pour lequel il apporte un appui financier conséquent ainsi qu'un appui technique et une expertise fine.

➤ Service Eau SATEP SATESE

Le Département, conscient des enjeux en matière de préservation et de gestion de la ressource en eau (du fait de l'augmentation de la population et des impacts du dérèglement climatique), poursuit de façon volontariste et ambitieuse sa politique en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

Protéger les ressources, améliorer les connaissances, aider à l'optimisation des infrastructures et à la gestion des services d'eau et d'assainissement en assurant un appui technique neutre et gratuit ainsi qu'un appui financier (4 M€/an) aux collectivités, tels sont les objectifs poursuivis par le service Eau SATEP SATESE composé de 14 agents.

Au-delà des aides financières accordées, il s'agit en effet, à travers le SATEP (Service d'Appui Technique en Eau Potable – 3 agents- 400 visites par an) et le SATESE (Service d'Appui Technique aux Exploitants des Stations d'Epurations – 6 agents -187 suivies et plus de 500 visites par an), de se rendre sur les infrastructures pour apporter expertise et conseils, d'orienter les collectivités dans la réalisation de travaux, de les aider dans les démarches d'obtention des subventions mobilisables, dont celles de l'Agence de l'eau.

En plus des visites et de l'appui technique apporté, des formations sont organisées à l'attention des élus et des techniciens des collectivités pour les aider à monter en compétences sur des sujets d'avenir.

Des actions prospectives sur l'adaptation du territoire au dérèglement climatique en matière de ressources en eau sont

également mises en place : réseaux de suivi pour le niveau des nappes d'eau souterraines hors plaine du Roussillon, mise en place d'une plateforme partenariale de suivi de données quantitatives sur l'ensemble des ressources du département (visieau'66), soutien de projets en faveur de la réutilisation des eaux traitées (REUT), soutien des projets favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales et lancement d'un appel à projets spécifiques (désimperméabilisation, techniques d'infiltration, solutions fondées sur la nature, etc.), amélioration des connaissances sur les ressources encore mobilisables sur le territoire (karst des Corbières, karst du Montou, karst de Villefranche), soutien et participation aux démarches de concertation menées sur le département (SAGE, PRGRE,..), lancement d'appels à projets (réparation urgente de fuites), animation territoriale AQUARHESE sur l'eau potable, l'assainissement et la gestion intégrée des eaux pluviales en partenariat avec le pôle compétitivité eau Aquavalley etc.

Enfin, afin d'aider le territoire à réduire sa vulnérabilité face au changement climatique, le Département a notamment engagé une action forte en matière de gestion intégrée des eaux pluviales, déclinée en deux volets :

- un volet interne, pour expérimenter sur certains sites des opérations de désimperméabilisation des sols,
- un volet externe, pour accompagner les collectivités, à travers notamment le lancement d'un appel à projets dédié. Dans ce cadre, une dizaine de collectivités seront accompagnées (appui technique et financier).

➤ Service Environnement

Les Pyrénées-Orientales constituent un territoire exceptionnellement riche en espaces naturels et en biodiversité.

Conscient de cet enjeu de préservation dans un contexte de déclin de la biodiversité, le Département porte de nombreuses politiques publiques pour accompagner et soutenir les acteurs et renforcer son exemplarité en la matière.

Ainsi, à travers ses 20 agents, le service Environnement porte et anime de nombreux dispositifs visant à :

- accompagner les acteurs dans la préservation des milieux (biodiversité ordinaire, zones humides, forêt, milieux marins, etc.), la sensibilisation aux enjeux de protection (EEDD), la conciliation des usages ;
- réduire l'impact de la collectivité en tant que maître d'ouvrage d'infrastructures (routes départementales, collèges, etc.) à travers un appui technique et méthodologique ;
- soutenir les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (la gestion du site de Thémis Solaire Innovation et le soutien financier aux collectivités) ;
- aider à la structuration d'une offre de randonnée et d'activités de pleine nature, qualifiée et maîtrisée (à travers la gestion des GR et GRP, l'animation du Réseau Rando66, l'animation de la Commission Départementale Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires – PDESI).

En plus des politiques et actions menées en 2024, plusieurs opérations ont avancé de façon significative, dont notamment :

- la mission d'AMO sur le site de Thémis Solaire Innovation concernant le développement d'une offre en matière de tourisme et d'éducation au développement durable, pour renforcer l'attractivité du site et contribuer à la transition environnementale des stations de montagne ;
- l'opération « requalification du réseau de sentiers du Massif du Carlit, portée conjointement avec les deux Communautés de communes du secteur, dans l'objectif de créer un réseau d'itinéraires multi-pratiques, qualifiés, sécurisés, gérés dans la durée, en adéquation avec les enjeux environnementaux, paysagers et économiques du territoire (en particulier la maîtrise des flux, la gestion de la fréquentation et la préservation des milieux fragiles traversés).
- l'opération « solarisation du bâti départemental », dont les études de faisabilité et d'opportunité ont été finalisées, permettant d'envisager des concrétisations dès 2026 et 2027,
- l'élaboration de la stratégie départementale des sports et activités de pleine nature ;
- la mise en place d'un programme dans le cadre des 20 ans de TSI.

Enfin, à noter l'arrêt du Guichet Rénov' Occitanie Pays Catalan suite à la reprise en main par l'État du Service Public de la Rénovation Energétique.

➤ Service des sites naturels

Le département abrite un patrimoine environnemental exceptionnel, fruit d'une conciliation réussie entre préservation de la biodiversité et maintien des activités humaines. Afin de préserver cette richesse inestimable, le Département gère et valorise en régie sept sites naturels : les sites classés des Bouillouses et de Paulilles, les lacs de la Raho et de l'Agl, la Réserve marine de Cerbère-Banyuls, la Réserve de Nyer et le site des Dosses.

Le service des sites naturels, composé de 35 agents (+ 16 ETP avec de nombreux saisonniers), assure les missions de préservation et de gestion de ces 7 sites, selon les deux axes suivants :

- La préservation :

- améliorer la connaissance du patrimoine naturel,
- préserver les zones de biodiversité et assurer les continuités écologiques,
- agir en lien avec les autres politiques en faveur des espaces naturels.

- La valorisation :

- accompagner la mise en réseau de sites naturels ouverts au public,
- sensibiliser le public à la biodiversité et à sa nécessaire préservation.

À travers cette politique, le Département est au cœur de l'attractivité des Pyrénées-Orientales, dans la mesure où ce sont 1,9 millions de personnes qui sont accueillies sur ces 7 sites chaque année, générant des retombées importantes, en particulier sur des territoires ruraux, souvent fragiles, que ce soit en termes de notoriété ou économiques.

En effet, des études ont montré que, sur des sites de la notoriété du Lac des Bouillouses, de l'Anse de Paulilles ou de la Réserve marine, 1 € d'argent public investi (fonctionnement et investissement confondus) engendre 10 € de retombées économiques directes et indirectes, constituant un effet levier important pour le développement local des territoires.

Au-delà des actions menées sur les sites, quatre faits marquants peuvent être soulignés :

- le dépôt par le Département et le début de l'instruction par des services de l'Etat du dossier d'extension de la Réserve Marine ;
- les actions d'adaptation au changement climatique sur les sites de la Raho et de Paulilles notamment ;
- le lancement d'une étude paysagère pour la reprise complète de l'entrée principale du Lac de la Raho (dévoiement de la RD 39 et déplacement du parking du Mas Richemont) ;
- la montée en puissance des actions menées sur le site des Bouillouses dans le cadre du rôle du Département en tant que gestionnaire officiel de ce site classé.

Réalisations :

➤ Service Barrages Hydraulique

- Très forte mobilisation dans le cadre du suivi du Plan Résilience pour l'Eau des PO (appui technique renforcé, participation à de nombreuses réunions de crise, Comités ressources, etc.),
- Gestion des barrages dans un contexte inédit de sécheresse, animation du Comité barrages décuplée et réalisation d'expérimentations en lien avec les acteurs (secteur Agly), et signature d'un protocole multi-partenarial, de remplissage « forcée » des retenues de la Raho,
- Poursuite de l'appui technique et de l'accompagnement financier dans le cadre des dispositifs existants (hydraulique agricole, cours d'eau – canaux, milieux aquatiques, lutte contre le risque inondation, etc.),
- Audition par le CTPBOH (étude de danger du barrage de Vinça) et validation du PPI Vinça (Plan Particulier d'Intervention),
- Poursuite des projets de création de 2 centrales hydroélectriques en aval du barrage de Vinça,
- Poursuite de l'étude sur la sécurisation des besoins en eau de l'aval de Vinça à la Raho.

➤ Service Eau SATEP SATESE

- Très forte mobilisation dans le cadre de la sécheresse exceptionnelle connue par le département (appui technique renforcé, présence accrue sur le terrain, participation à de nombreuses réunions, etc.),
- Renouvellement de l'appel à projets auprès des collectivités « réparation urgente de fuites »

- Poursuite de l'appui technique, administratif et financier aux collectivités en partenariat avec l'Agence de l'Eau (près de 4 M€/an),
- Accompagnement spécifique sur la sécurisation mis en place entre janvier et juin 2024 et qui a permis de faire aboutir plusieurs opérations importantes (sécurisation de Villefranche de Conflent, de Ria, de Catllar, de Boule d'amont, de Casefabre, du SIAEP de Bouleterne, d'Ille sur Têt),
- Poursuite de la mission de gestion et protection des captages d'eau potable et animation du réseau des gestionnaires de Zones Humides,
- Suivi des démarches menées par le Syndicat Mixte des nappes,
- Réalisation du suivi de la qualité des cours d'eau et gestion du réseau piézométrique hors plaine du Roussillon,
- Aide à l'émergence de projets en lien avec l'adaptation du territoire aux impacts du dérèglement climatique (réutilisation des eaux usées, économies d'eau, protection des ressources, gestion intégrée des eaux pluviales),
- Poursuite de l'expérimentation en matière de désimperméabilisation de sites départementaux,
- Analyse des candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets lancé auprès des collectivités sur la gestion intégrée des eaux pluviales,
- Poursuite de la plateforme partenariale visi'eau66 sur les données quantitatives à l'échelle du département.

► Service Environnement

► Biodiversité, espaces naturels

- Soutien technique et financier des gestionnaires d'espaces naturels (PNR, FRNC, SM Canigó, etc.) ; Accompagnement des collectivités pour la préservation de leur patrimoine naturel (ex : financement d'atlas communal de la biodiversité, etc.),
- Poursuite de l'animation en faveur de la préservation et de la gestion des Zones Humides,
- Poursuite de la feuille de route interne « Infrastructures – Environnement » et élaboration d'une stratégie départementale en matière de compensation,
- Appuis techniques et expertises écologiques.

► Education à l'Environnement et au Développement Durable

- Organisation de la Fête de la Nature sur les sites naturels (et culturels) gérés par le Département et intégration de l'offre des principaux partenaires dans les supports de communication,
- Conception et coordination du programme pédagogique « Collégien.ne.s écocitoyen.ne.s. »,
- Accompagnement de la DEJS pour l'animation de l'Assemblée des Collégiens et des autres actions en lien avec les collèges sur le volet EEDD,
- Accompagnement technique et financier des acteurs locaux de l'EEDD et participation aux événementiels menés par ces derniers (ex : journées nationales éducation dans la nature, festival sur les thématiques biodiversité et environnement, etc.).

► Forêt

- Accompagnement technique et financier des collectivités en matière de prévention et de lutte contre le risque incendie (dans le cadre du CFM),
- Soutien à la formation des bénévoles des Réserves Intercommunales de Sécurité Civile (RISC) ; Suivi de l'appel projets « Construisons bois dans les PO »,
- Déploiement du schéma départemental de desserte forestière,
- Accompagnement technique et financiers des acteurs en faveur de préservation, de la gestion durable et multifonctionnelle des forêts,

► Service des sites naturels

- Gestion de la Réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls : dépôt et début d'instruction du dossier d'extension du périmètre de la Réserve Marine par les services de l'État ; programme d'animations et de conférences dans le cadre des 50 ans de la Réserve Marine ; poursuite des études et suivis scientifiques, des actions de sensibilisation et des actions de surveillance et gestion des usages ; première saison estivale complète de gestion de la ZMEL (Zone de Mouillages et d'Équipements Légers) de la baie de Paulilles.

- Gestion du site classé du Lac des Bouillouses : organisation et animation du 2ème Comité de gestion du site classé et mise en œuvre de la feuille de route pluriannuelle, en lien étroit avec le PNR des Pyrénées-Catalanes ; poursuite de la gestion des navettes et finalisation de la sécurisation des sentiers du Carlit ; finalisation des travaux d'amélioration de l'accueil sur le site (agrandissement Point info, boutique, quai de transports, etc.) ; poursuite des actions en faveur de la préservation des zones humides (mise en défens, etc.) et de la conciliation des usages ; poursuite de l'opération relative à la requalification des sentiers du Massif du Carlit ; poursuite des travaux de sécurisation de la RD 60 ; recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude sur la fréquentation des sites classés des Bouillouses et de Paulilles, le Département ayant été retenu par Atout France suite à un AMI.

- Suivi de la gestion des forêts départementales de l'Alzine et du Pic d'Estelle confiées à l'ONF et conseils en faveur des OLD sur les sites départementaux.

► Energie

- Poursuite de l'opération d'équipement en toitures PV en autoconsommation sur les bâtiments départementaux,
- Poursuite des dispositifs en faveur des EnR (Soutien au Plan bois – énergie),
- Accompagnement des particuliers en faveur de la maîtrise de l'énergie et du recours aux énergies renouvelables dans le logement (Animation du Guichet Rénov'Occitanie en Pays Catalan, Chèque isolation, etc.),
- Thémis Solaire Innovation : Lancement d'une mission d'AMO pour travailler au renouvellement d'une offre EEDD et touristique ; poursuite de la gestion du site et des animations.

► Randonnée et Activités de pleine nature

- Poursuite du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : Entretien des 1000 kilomètres d'itinéraires sous maîtrise d'ouvrage départementale ; Soutien aux actions de création, d'aménagement et d'entretien des sentiers de randonnée auprès des structures intercommunales dans le cadre du PDIPR,
- Animation du Réseau Rando66,
- Poursuite de l'opération sur la requalification des sentiers du Massif du Carlit,
- Animation de la CDESI, élaboration du PDESI et élaboration de la stratégie départementale des sports et activités de nature.

► Mer et Littoral

- Soutien des actions du Conservatoire du Littoral et accompagnement des gestionnaires de sites.
- Accompagnement technique et financier pour le projet de valorisation du Phare du Cap Béar.
- Soutien aux professionnels de la pêche et à la SNSM ; Accompagnement du Parc Naturel Marin.
- Sensibilisation des scolaires et du grand public et financement de la campagne Ecogestes dans les ports ;
- Soutien à la valorisation du patrimoine maritime et à l'accueil de bateaux de prestige.

- Gestion du site classé de l'Anse de Paulilles : poursuite de la gestion du site et réalisation des travaux d'entretien (dont adaptations aux conditions climatiques et en particulier fourniture et pose de 2 cuves enterrées de récupération des eaux de pluie) ; poursuite des actions d'animation et de sensibilisation du public (expositions, visites guidées, manifestations, EEDD...).

- Gestion du site du Lac de la Raho : poursuite du protocole de suivi et d'alerte des cyanobactéries des eaux du site en saison estivale ; poursuite de l'étude piscicole ; lancement des études pour la sécurisation de la traversée de la RD 39 en lien avec la DID ; poursuite des actions de sensibilisation et d'EEDD (en lien avec le GOR) ; renouvellement des conventions de mise à disposition du domaine public auprès de 4 plagistes (AAP).

- Gestion de la Réserve naturelle régionale de Nyer : poursuite de l'animation Natura 2000 Chiroptères ; poursuite de l'amélioration de la gestion des estives, en lien avec les AFP-GP ; poursuite des animations EEDD (scolaires, public porteur de handicap, estivales pour le grand public) ; poursuite de l'élaboration du nouveau plan de gestion du site intégrant les résultats de l'étude Natur'adapt.

- Gestion du site du Lac de l'Agly : arrêt définitif du projet d'aménagement du « pôle nautique et de pleine nature Agly-Fenouillèdes » ; poursuite de la gestion quotidienne du site (entretien, manifestations, etc.).

- Gestion du site naturel des Dosses : poursuite de la gestion du site (espèces envahissantes notamment), poursuite des animations (scolaires et grand public).



PERSPECTIVES 2025

Services Eau SATEP SATESE et Barrages-Hydraulique

L'année 2025 sera marquée par la poursuite des actions engagées :

- Une forte mobilisation des services, que ce soit en termes d'expertise, d'appui technique auprès des acteurs locaux mais aussi en appui auprès des services de l'État (DDTM, ARS, Agence de l'eau).
- La poursuite de l'appui financier à travers les différents dispositifs existants ;
- Le suivi des projets retenus au titre de l'AAP sur la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols,
- La poursuite de la gestion fine des barrages dans un contexte de raréfaction de la ressource et de conciliation des usages,
- La poursuite de l'étude sur la sécurisation des besoins en eau de laval de Vinça à la Raho,
- La poursuite de l'étude sur la sécurisation des réseaux d'irrigation Agly Aval,
- La participation à l'élaboration du nouveau PPI du barrage Agly
- Le lancement de la réalisation de la centrale hydroélectrique sur le canal de Corbère, en aval du barrage de Vinça.
- Le suivi des projets inscrits au Plan Résilience de l'Eau dans les PO.

Services Environnement

- Poursuite des différentes politiques publiques,
- Avancée du projet de requalification des sentiers du Massif du Carlit,
- Validation du PDESI et approbation de nouveaux dispositifs d'aides,
- Co-animation avec la DID de la démarche d'amélioration de la desserte externe des massifs forestiers,
- Dans le cadre du projet d'avenir TSI : réalisation de l'étude sur le volet « eau potable – assainissement » et lancement de l'étude de programmation
- Choix du lauréat dans le cadre de l'AAP sur l'autoconsommation collective.

Service des sites naturels

- Poursuite de la gestion des 7 sites naturels,
- Lancement de l'enquête publique dans le cadre du projet d'extension du périmètre de la Réserve Marine,
- Avancée du projet de dévoiement de la RD 39 et déplacement du parking du Mas Richemont du site de la Raho,
- Avancée de l'étude pour améliorer la gestion de la fréquentation sur les deux sites classés de l'Anse de Paulilles et du Lac des Bouillouses, financée par Atout France et la DREAL ;
- Poursuite des réflexions et aménagements pour l'adaptation au changement climatique à Paulilles et la Raho.

Chiffres clés



Service Eau SATEP SATESE

- Financement de 103 opérations en matière d'eau potable – assainissement pour un montant total d'aides du Département de 3 997 922 € (2,6 M€ eau potable ; 1,3 M€ en assainissement, 0,1 M€ eaux pluviales) dont : 6 schémas directeurs d'eau potable, de 3 schémas directeurs en assainissement, construction de deux nouvelles stations d'épuration (La Bastide, Saint Marsal), une étude de faisabilité en matière de REUT et un schéma directeur d'eaux pluviales
- Appui technique accru sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable la production d'eau d'une quinzaine de communes (SIAEP de Bouleternere, Villefranche, Ria, Targasonne, Evol, Boule d'amont, Casefabre, Ille sur Têt...) et appui financier important,
- Participation aux réunions mensuelles de crise eau potable avec l'ARS.

Service Barrages Hydraulique

- 24 réunions du Comité barrages en 2024
- 6 Comités ressources en eau (Préfecture)

Service Environnement

- 1000 km de GR et GRP gérés et entretenus par le Département
- Toitures PV sur le bâti départemental : objectif d'une puissance cumulée installée de 1 120 kWc et de 760 000 € d'économies
- 6396 conseils apportés par l'équipe du Guichet Rénov'Occitanie Pays Catalan depuis sa création en 2020, en réponse au même nombre de demandes de renseignements des habitants des Pyrénées-Orientales.
- collégiens et collégien·nes sensibilisé·es depuis 2016 via le dispositif Collèges 21 devenu en 2022 « Collégien·nes. Écocitoyens Ecocitoyennes ».

Service des sites naturels

- Réserve Marine : 250 jours/an de surveillance, 30 000 visiteurs au sentier sous-marin et plus de 30 000 plongeurs sur la réserve (la moitié du total des plongeurs du département),
- Réserve de Nyer : environ 5 000 visiteurs/an,
- Site de La Raho : plus de 1 million d'usagers/an avec une pointe comprise entre 300 000 et plus de 350 000 visiteurs sur juillet et août,
- Site de Paulilles : 250 000 visiteurs/an dont 120 000 en juillet et août,
- Site des Bouillouses : fréquentation totale du site sur les 6 mois estivaux de l'année (mai à octobre inclus) : plus de 200 000 visiteurs/an dont 70 000 usagers des navettes,
- Site des Dosses : 50 000 visiteurs environ, dont 20 000 sur la saison estivale,
- Site de l'Agly : environ 30 000 visiteurs/an, dont 15 000 sur la saison estivale,
- Ensemble des sites : 9 000 scolaires sensibilisés à l'environnement, ainsi que de très nombreux visiteurs.

Direction d'appui aux projets complexes et aux territoires de montagne

La direction d'appui aux projets complexes et territoires de montagne contribue à la définition, la conception et la formalisation des projets à caractère stratégique que le Département est conduit à réaliser directement ou par l'intermédiaire des organismes publics ou privés dont il est actionnaire, membre statutaire ou financeur. La direction des projets stratégiques coordonne l'action des services de la collectivité et celle des organismes associés, dans la mise en œuvre de projets d'investissement ayant une incidence significative sur un plan financier ou en termes d'organisation des services publics sur tout ou partie du territoire départemental.

Stratégie départementale sur les territoires de montagne

Tout au long de l'année 2024 la direction est venue en appui à la société publique locale (SPL) Trio Pyrénées dans sa phase de démarrage. Cette entreprise a été créée en avril 2022 et répond à l'un des scénario proposés par l'étude stratégique sur le développement des stations de montagne menée entre 2020 et 2021. L'objectif de la SPL est d'être un opérateur central du tourisme et des loisirs en montagne. La société dont le Département est le principal actionnaire contribue au rayonnement et au développement touristique durable et équilibré des territoires de montagne sur lesquels elle intervient, en prenant en considération les contextes économiques locaux, les enjeux environnementaux et humains. Elle a vocation à préserver la qualité et la spécificité des sites concernés tout en proposant un modèle sui generis de transition des activités touristiques et de loisirs et leur adaptation au changement climatique.

En lien fonctionnel avec l'Agence des Pyrénées et la Compagnie des Pyrénées, la SPL Trio Pyrénées met en œuvre les stratégies départementales et régionales du tourisme et des loisirs en montagne.

Tout au long de l'année 2024, la direction a également animé le programme PITON (Pyrénées Innovation Transition hOlistique de la montagne), partenariat transfrontalier qui vise à concevoir plusieurs scénarios alternatifs pour l'avenir des stations de montagne confrontées aux défis posés par le changement climatique. Les différents scénarios qui seront issus des ateliers organisés dans le cadre du projet PITON s'inscriront parfaitement dans la démarche « Labo PO » car ils illustreront de manière concrète les effets observés de certains risques naturels sur l'activité de tourisme et loisirs en montagne.

Stratégie départementale sur l'aménagement numérique du territoire

Aux côtés de la direction des systèmes d'information et de l'aménagement numérique du territoire, la direction d'appui aux projets complexes et territoires de montagne a assuré un co-pilotage de l'opération de déploiement du réseau public fibre optique qui va permettre un accès à l'internet très haut débit à tous les habitants et acteurs économiques du territoire départemental. L'année 2024 est marquée par la remise en

affermage de près de 20 000 prises FttH supplémentaires, portant à près de 183 000 le nombre de locaux raccordables au réseau fibre optique. Le déploiement de ce réseau de fibre optique va permettre d'intensifier les usages du numérique, favorisant notamment la résidentialisation de télétravailleurs dans des villages ruraux et de montagne.

Mission développement durable

Plan de transition bas carbone 2030

Le Département est soumis à l'obligation de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) à minima tous les 3 ans. Après le bilan carbone (ou BEGES) de 2018, les consommations énergétiques de l'année 2021 étant affectées par les pratiques post COVID, l'année de référence 2022 a été privilégiée pour l'actualisation du BEGES.

Participation de l'ensemble des directions

Le BEGES 2022 a été réalisé en 2023 avec la participation de l'ensemble des directions qui ont communiqué leurs données. Une restitution a été faite aux directions, à la direction générale et à la Présidente. Les propositions ont permis d'alimenter le plan de transition bas carbone 2030 qui a été voté en assemblée départementale de novembre 2024.

Des objectifs ambitieux renforcés

Avec 64 200 tonnes équivalent CO2 rejetés dans l'atmosphère en 2022, le Département a réduit de 25 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2008. Cette baisse des émissions est compatible avec l'objectif de réduction de 40 % à 2030 voté en 2021. En 2024, le Département a voté le maintien de cet objectif pour 2030 et l'a prolongé jusqu'en 2050 avec l'ambition de la neutralité carbone, qui implique de diviser par 6 les émissions (facteur 6) et de compenser 100 % des émissions résiduelles. Pour y parvenir, le plan de transition bas carbone s'organise en 6 axes.

Axe 1 – énergie – bâti

Réduire de 49 % les gaz à effet de serre à 2030 :

- => Rendre les bâtiments plus performants et améliorer les usages de l'énergie
- => Maîtriser l'emprunte carbone liée aux travaux

Axe 2 – déplacement des agents

Réduire de 28 % les émissions de gaz à effet de serre à 2030 :

- => Élaborer un plan de mobilité employeur

Axe 3 – déplacement des usagers et visiteurs

Réduire de 28 % les émissions de gaz à effet de serre à 2030 :

- => Favoriser les alternatives à la voiture individuelle thermique pour l'accès aux sites départementaux par les visiteurs et sur les routes en général
- => Favoriser les achats de services de transports décarbonés (enfance famille, collègues...)

Axe 4 – Achats et immobilisations

Réduire de 35 % les émissions de gaz à effet de serre à 2030 :

- => Mettre en oeuvre le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)
- => Optimiser le réseau routier existant
- => Favoriser une alimentation responsable dans les collèges et à l'IDEA

Axe 5 – Les compensations de gaz à effet de serre

Viser la neutralité à 2050

- => Inciter le report modal de la voiture individuelle vers des modes décarbonés
- => Développer la vente d'électricité renouvelable

=> Stocker du carbone dans les espaces naturels et plantations

- => Soutenir les projets de tiers permettant de réduire les émissions de GES ou d'augmenter les puits de carbone

Axe 6 – Pilotage et actions transversales

- => Inciter le développement des dépenses vertes

=> Communiquer, sensibiliser et former

- => Suivre les indicateurs et piloter la mise en œuvre du plan de transition

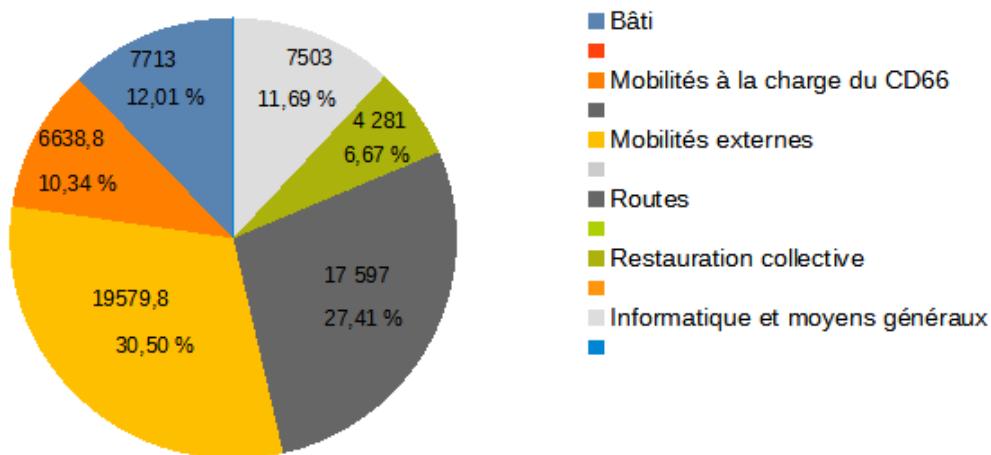
=> Animer la mise en œuvre du plan de transition

Chiffres clés



64 200 T CO2eq en 2022, soit -25 %

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du Département des Pyrénées-Orientales, par domaines en TCO2e



Management de l'énergie des bâtiments

Complémentaire à la rénovation énergétique, le management de l'énergie consiste à améliorer les usages des bâtiments et à rationaliser le recours au chauffage et à la climatisation. Il se matérialise par la supervision des consommations, la recommandation de travaux et de réglages, le pilotage des automates et l'animation interne.

Coordination des gestionnaires de bâti

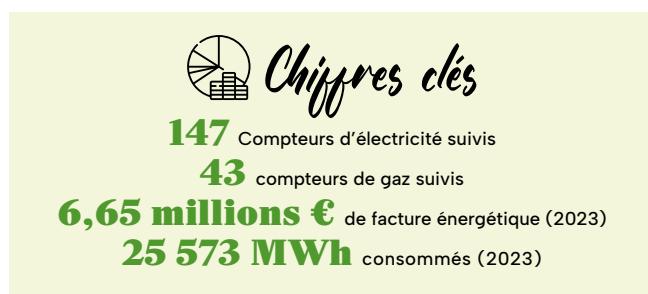
L'économie de flux recruté en 2022 coordonne l'action des directions opérationnelles en charge de la gestion de patrimoine pour mutualiser des moyens et harmoniser les pratiques. Afin de favoriser les synergies, 3 groupes de travail énergie – bâti se sont tenus en 2024.

Stratégie pour la réduction des consommations

Le Département s'est fixé un objectif de réduction de 49 % des émissions de gaz à effet de serre de ses bâtiments entre 2008 et 2030. En 2022 le plan de sobriété énergétique a décliné cet objectif à court terme avec une cible de réduction de 10 % des consommations en 2 ans (y compris les collèges). En 2023, la consommation du Département s'établissait à 25 573 MWh soit une baisse de 11% par rapport à 2022.

Déploiement du Système de management de l'Energie (SME)

La solution AVOB a été retenue pour devenir l'outil commun de supervision des consommations énergétiques des bâtiments et facturations associées, des émissions CO2 et des productions d'électricité renouvelable. Le suivi des consommations peut désormais se faire en temps réel. En complément, la DS1 pilote un projet d'hyperviseur dans le cadre d'une expérimentation pour développer les usages du numérique. La solution Hexadone a été retenue pour agréger et croiser des données multi-thématiques.



Performance énergétique des collèges

Le référent recruté en 2023 apporte son expertise aux agents techniques de terrain pour le suivi des systèmes énergétiques et les contractualisations liées à l'énergie des collèges. Il mène un travail pour l'amélioration de l'exploitation et maintenance des établissements, ainsi que le regroupement des contrats d'achat d'énergie en lien avec le SYDEEL66.

Décret tertiaire

Le décret éco-énergie tertiaire oblige à des efforts de performance énergétique, d'une part, et à la déclaration annuelle des consommations sur la plateforme OPERAT de 65 sites tertiaires supérieurs à 1000 m², d'autre part. Cette dernière tâche a été internalisée depuis 2023, permettant de gagner en fiabilité des données.

Coûts de l'énergie

En 2023, la crise énergétique a impacté le Département avec un triplement des tarifs électriques et une augmentation de 60 % de ceux du gaz. La facture énergétique a doublé, passant de 3,25 millions d'euros en 2022 à 6,65 millions d'euros en 2023 (y compris collèges et à l'IDEA). Dans ce contexte, la baisse de consommations de 11 % a permis d'économiser 700 000 €.

Les données 2024 sont en cours de consolidation.

Financements obtenus sur le management de l'énergie

L'ingénierie interne (2 postes) et externalisée (mandat SPL Pyrénées Orientales Aménagement, audits énergétiques, schéma directeur immobilier énergie, maîtrise d'œuvre sur les projets en cours...) sont financés de 50 à 80 % dans le cadre du programme CEE ACTEE, pour un montant total de 1,6 M € d'aides entre 2022 et 2026.

Les échanges menés avec le SYDEEL66 permettront dès 2025 de valoriser les CEE pour les rénovations thermiques et énergétiques réalisées sur le patrimoine du CD66.





Instituée et Mise en œuvre

Le Département des Pyrénées-Orientales accompagne vos projets au quotidien sur la ligne communautaire au fonctionnement. Pour mieux répondre à vos besoins, je souhaite créer ce portail dédié aux collectivités des Pyrénées-Orientales. Ce nouvel espace

Hélène MICHELE
Présidente du Département
des Pyrénées-Orientales

Actualités à la Une

Dernière formation et rencontre



OFB - L'ADAPTATION GRANDEUR NATURE : WEBINAIRES

Comprenez pourquoi et comment s'adapter collectivement aux impacts physiques du changement climatique en engageant dans une logique transversale qui mène à l'auto-suffisance.

■ Tél: 04-68-20-20-00, 0800 : 11-80-20-20, 8000

Dernier document en ligne



ZONE DE PRÉEMPTION ESPACES NATURELS SENSIBLES : GUIDE PRATIQUE POUR LES COLLECTIVITÉS

Ce guide a pour objectif d'informer les collectivités qui réalisent leur zone de préemption d'espaces naturels sensibles.

■ Date de parution : Juin 2024

Source : Département des Pyrénées-Orientales

Dernier appel à projets



APPEL À PROJETS 'EN ROUTE VERS L'EUROPE'

Fonds départemental en faveur de la mobilité, de la citoyenneté européenne et de la participation des plus jeunes. La politique Lieu de Vie.

Dernière mise à jour : 06/06/2024

Dernière mise à jour : 06/06/2024

Dernière mise à jour : 06/06/2024

Lutte contre la précarité énergétique à domicile

Alors que la précarité énergétique diminue en France, s'établissant à 12 % des ménages, elle tend à augmenter dans les Pyrénées-Orientales (15 %). Ce public, majoritairement locataire, dépend de la volonté des bailleurs à faire des travaux de rénovation énergétique, alors que les dispositifs dédiés aux bailleurs sont actuellement au point mort. De plus, la chaleur est responsable de 3700 morts par an en France. Les personnes âgées et le public très modeste en sont les principales victimes.

Accroissement de l'activité du service local d'intervention à la maîtrise de l'énergie (SLIME)

Les ménages en difficulté sont repérés par les travailleurs sociaux du Département et par deux associations partenaires du dispositif SLIME. En 2024, 273 visites à domicile ont été réalisées, soit +120 %. 153 visites ont été réalisées selon la procédure habituelle (+20%), 45 en partenariat avec les MSP et 75 par 2 associations partenaires. 4 ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ont été organisés, rassemblant 20 participants.

Expérimentation dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Une collaboration a été initiée avec les Maisons Sociales de Proximité (MSP) pour établir un protocole d'intervention de la technicienne précarité énergétique auprès des CESF réalisant des ASLL maintien à domicile. Les premières visites de test ont permis de valider l'intérêt d'un tel fonctionnement qui a été généralisé sur la MSP de Perpignan, puis aux autres MSP.

Renforcement des partenariats

Compte tenu de son rôle de chef de file dans la lutte contre la précarité énergétique, le Département a renouvelé son appel à projet « Service local d'intervention en maîtrise de l'énergie (SLIME) » pour soutenir les associations. En 2024, les candidatures d'Habiter en Terre Catalane et Médiancie 66 ont été retenues.

Un reste à charge réduit pour le Département

216 000 € seront perçus sur les réalisations 2024, en contrepartie de 5 équivalents temps plein (ETP) impliqués sur le programme et de 54 000 € de subventions attribuées. La majorité des dépenses présentées correspondent à du temps agents déjà en poste sur des postes permanents : 3 ETP, sur le service transversal de développement durable et 1 ETP de travailleurs et travailleuses social-e-s dans MSP.

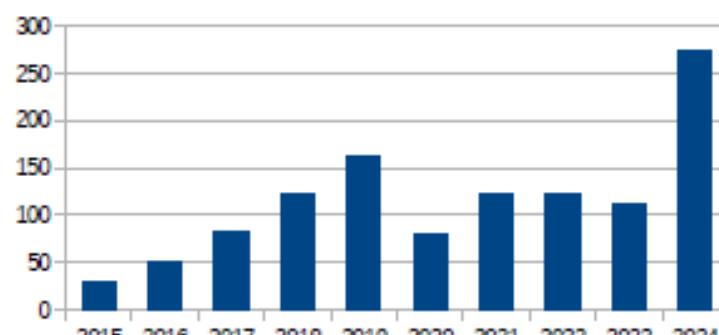
Chiffres clés

**273**visites à domicile réalisées,
soit +120 %**216 000 €**

de recettes

108 000 €de surcoûts, sur 365 000 €
de dépenses engagées.

Nombre de visites LPE



↑
Covid

↑
SLIME

Service Foncier agriculture et rural

Protéger durablement les espaces agricoles et naturels périurbains – limiter l'étalement urbain

La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux permet la mise en œuvre de périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). En créant le 1er PAEN de France en 2010 (Canohès/Pollestres), puis en déclinant le dispositif sur d'autres communes (Laroque-des-Albères, Alenyà), le Département mène une politique forte et volontaire de préservation des espaces agricoles et naturels périurbains.

La mobilisation de l'outil PAEN permet de lutter durablement contre la spéculation foncière et la rétention de terres agricoles sur les secteurs périurbains à enjeux soumis à pression foncière, du fait notamment du développement constant de l'urbanisation sur ces espaces ; un outil des plus opérationnels au regard des objectifs de réduction de l'artificialisation des terres, fixés à travers la loi Climat et Résilience en 2021.

En effet, tout espace agricole ou naturel inclus au sein d'un tel périmètre ne pourra faire l'objet à l'occasion de modification future d'un Plan Local d'Urbanisme, d'un changement de destination au bénéfice du développement de l'urbanisation.

Des périmètres au sein desquels, la collectivité départementale dispose par ailleurs d'un droit de préemption spécifique lui permettant de porter une politique forte de veille et de régulation du marché foncier.

Chiffres clés

4 PAEN créés à ce jour (1599 ha)

- Canohès/Pollestres (282 ha)
- Laroque-des-Albères (606 ha)
- Alenyà (349 ha)
- Céret (362 ha)

Suivi du marché foncier des PAEN en 2024

- 34 Déclarations d'Intention d'Aliéner analysées
- 7 préemptions engagées par le Département

3 projets PAEN

- 1 / Plaine d'Illibéris (7 communes : Bages, Corneilla-del-Vercol, Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Ortaffa, Théza) : 5 149 ha – projet engagé, instauration prévue début premier semestre 2026,
- 2 / Piémont des Albères (7 communes : Argelès-sur-mer, Montesquieu-les-albères, Palau-del-vidre, Saint-André, Saint-Génis-des-fontaines, Sorède, Villelongue-dels-monts) : 13 462 ha – projet engagé, instauration prévue, premier semestre 2027
- 3 / Extension du PAEN de Canohès / Toulouges, formulée par Perpignan Méditerranée (qui assurera la maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité) pour 431 hectares supplémentaires environ – en attente de saisine, (superficie cumulée des nouveaux projets : plus de 19 000 ha)

Faits marquants en 2024

- Démarrage de l'étude de faisabilité du PAEN Piémont des Albères (7 communes – études sur 13 462 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale,
- Restitution de l'étude de faisabilité du PAEN Illibéris (7 communes – études sur 5 149 hectares) sous maîtrise d'ouvrage départementale, et lancement de la tranche optionnelle (phase réglementaire – enquête publique),
- Délibération de l'Assemblée Départementale du 28 novembre 2024, portant création du PAEN de Céret (362 hectares), suite à enquête publique,
- Intervention foncière du Département à travers la mise en œuvre du droit de préemption PAEN sur plusieurs ventes.



Aménagement Foncier Rural

Amélioration des conditions d'exploitation des espaces agricoles et forestiers par la restructuration foncière

Transférée de l'Etat aux Départements par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, la compétence d'aménagement foncier rural peut être notamment mise en œuvre à travers différents outils de restructuration foncière.

L'initiative de l'engagement de ces opérations appartient, dans le cas général, aux communes. Elles nécessitent la mise en place de commissions d'aménagement foncier.

Le besoin de restructuration foncière apparaît particulièrement important dans le département des Pyrénées-Orientales. En effet, le foncier agricole y est caractérisé par un parcellaire de petite taille (< 5000 m² en moyenne) et des propriétés morcelées, auxquels s'ajoute un contexte spéculatif marqué. Cette situation pèse notamment sur le maintien et le développement de l'agriculture et contribue à l'enrichissement des espaces ruraux, à l'appauvrissement des paysages et à une aggravation du risque incendie.

En cohérence avec les objectifs de développement durable du territoire, deux modes d'aménagement permettent d'agir sur les

structures foncières à travers un regroupement des propriétés et/ou la constitution de parcelles plus étendues, et ainsi d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales :

- l'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE);
- les opérations d'Echanges et Cessions amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR).

Il y a lieu de préciser que l'AFAFE permet également de restructurer des territoires impactés par la réalisation de grands ouvrages publics (notamment linéaires, comme les ouvrages routiers ou ferroviaires).



Chiffres clés



7 commissions communales ou intercommunales d'aménagement foncier

constituées par le Département à la demande des communes (5), ou en lien avec la réalisation d'ouvrages routiers départementaux (2);

12 communes

engagées dans un projet de restructuration foncière [Stade projets : 1 étude d'aménagement proposée (1 commune), 1 étude d'aménagement en cours (2 communes), 1 étude d'aménagement restituée ayant débouché sur une proposition d'AFAFE (Proposition de mise à l'enquête du périmètre proposé : 1 commune), 4 AFAFE ordonnés (Phase opérationnelle du projet de restructuration : 8 communes);

9 914 ha concernés par ces projets.

Faits marquants

- 1 proposition d'aménagement pour la réalisation d'1 AFAFE à soumettre à enquête publique (AFR Matemale);
- 1 proposition d'aménagement pour la réalisation d'1 AFAFE soumise à enquête publique (AFR Trouillas);
- 3 nouvelles opérations d'AFAFE ordonnées (AFR : Canohès/Pollestres – Estagel/Latour de France/Montner – Trouillas).

La Stratégie Départementale pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et l'Environnement Agricole

L'agriculture exerce une influence cruciale sur la configuration de notre territoire, sur la conservation de notre environnement, la préservation du risque incendie et sur la dynamique de l'emploi local.

L'agriculture est un pilier incontournable de notre Département. Il est en effet assez rare de trouver une telle diversité de productions sur un même territoire, où les différentes filières non seulement coexistent, mais s'enrichissent mutuellement.

Depuis vingt ans, le Département des Pyrénées-Orientales mène une politique ambitieuse pour soutenir et développer les différentes filières agricoles de son territoire. Cet engagement global vise à consolider un modèle agricole catalan unique en son genre, en répondant aux besoins spécifiques des agriculteurs locaux et en relevant les défis croissants liés au changement climatique, structurant ainsi son action autour de quatre axes majeurs :

- Axe 1 : Accompagner le développement de l'agritourisme et de l'oenotourisme, gage de qualité et source de plus value pour l'agriculture locale,
- Axe 2 : Promouvoir l'agro-environnement et l'agro-écologie, pour développer et renforcer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement,
- Axe 3 : Mettre en œuvre une politique de la ruralité, garantie d'un développement équilibré des territoires et de la bonne gestion du foncier agricole et naturel,
- Axe 4 : Contribuer à la solidarité au sein des filières et des territoires.

À travers ces actions, le Département des Pyrénées-Orientales affirme son engagement en faveur d'une agriculture citoyenne, écologique et solidaire et se positionne également comme un véritable « laboratoire à ciel ouvert », dédié à l'expérimentation et à l'innovation, afin de bâtir un avenir agricole pour l'ensemble du territoire.

Chiffres clés



- près d'une trentaine de structures d'animation et développement de filières agricoles, soutenues annuellement par le Département (Chambre d'Agriculture, CIVAM Bio, Société d'Elevage, Groupement de Défense Sanitaire - GDS, Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon – CIVR, SICA CENTREX, Union Syndical Apicole du Roussillon – USAR....) ainsi qu'un soutien accordé aux entreprises et formes de groupement favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle dans le domaine agricole (Association Départementale Terres Vivantes, Fédération des Groupements d'Employeurs Agricoles – FIGEA...)
- un budget 2024 de près de 1,7 millions d'euros, dont la moitié en crédits de fonctionnement.

Faits marquants 2024

- Le Département des Pyrénées-Orientales a été le premier département français touché par l'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO) – sérotype 8, affectant principalement les ovins. Cette situation sanitaire, inédite par son ampleur et sa virulence, dépasse de loin les taux de mortalité observés lors de précédentes épidémies. Cette crise sanitaire est survenue dans un contexte climatique déjà difficile pour les éleveurs, marqués par plusieurs années consécutives de sécheresse.

Compte tenu de cette situation, l'Assemblée Départementale s'est prononcée sur le principe du déploiement d'une mesure conjoncturelle de solidarité à destination des foyers agricoles les plus en difficulté prenant la forme d'une aide forfaitaire de 1 000 €/foyer, en mobilisant pour ce faire une enveloppe de 23 000 € de crédits. (déclinaison opérationnelle de cette mesure dès la fin d'année 2024)

- Le deuxième semestre 2024 a été consacré à la préparation du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA), qui s'est tenu du 22 février au 2 mars 2025 à la Porte de Versailles. Pour sa première participation, le Département s'est associé avec les chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ainsi qu'avec Perpignan Méditerranée Métropole et l'Agence de Développement Touristique afin d'accompagner : 19 producteurs catalans toutes filières confondues, sur un espace commun de 142 m² autour de la bannière Pays Catalan.
- Après un démarrage effectif de son activité en 2022, la plateforme d'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits locaux – la Société Coopérative d'Intérêt Collectif – SCIC « Le local, fournisseur de saveurs des Pyrénées Orientales », dont le Département est un des membres fondateurs, enregistre une activité sur l'exercice 2024 plus que prometteuse en termes de développement. Avec 400 références, 254 tonnes distribuées, 116 fournisseurs, 62 clients, 44 % de l'activité en bio, 1 salariée, 2 apprentis et 675 000 € de chiffre d'affaires.

La Pépinière départementale : outil d'aide à la conception d'espaces verts et d'adaptation au changement climatique

La place du végétal comme élément de modulation – modération des effets du réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus à démontrer, à condition que les végétaux implantés soient adaptés à leur environnement aujourd'hui mais aussi et surtout pour les 15 à 20 prochaines années au moins.

C'est bien dans cet état d'esprit qu'est mise en œuvre l'activité de la pépinière, à travers deux leviers d'intervention : distribution de plants et appui technique aux collectivités.

La pépinière départementale, dont la production est réalisée suivant les principes de l'agriculture biologique depuis 2008, n'a en effet de cesse de réinterroger ses process de production et la palette de végétaux proposés aux 226 communes du département, ainsi qu'aux structures associatives (CIVAM Bio, Arbre et Paysage 66, Collectif Alternatives aux Pesticides) fédérant et accompagnant les agriculteurs dans le cadre de la réalisation de projets agro-écologiques : plantation de haie principalement (haie champêtre – réservoir de biodiversité et d'auxiliaires des cultures).

Une diversification de la production qui doit permettre de proposer aux acteurs du territoire mais également dans le cadre de projets réalisés en régie par notre collectivité (projet routier, aménagement des sites naturels, espaces verts des collèges...), un panel renouvelé d'arbres, d'arbustes et de vivaces en lieu et place d'essences plus adaptées à des zones climatiques tempérées et moins résistantes à des situations de sécheresse, telles que peut en connaître notre territoire ces dernières années.

En effet, au-delà de la fourniture de plants et de l'évolution de la production telle que décrite précédemment, notre collectivité

propose depuis 2017, la mobilisation d'un de nos agents de culture aux côtés des communes formulant le souhait d'être accompagné dans leur projet d'espaces verts.

Un appui technique nécessaire pour :

- Éclairer de manière précise les contraintes et besoins de chaque végétal, et aviser de son adéquation in fine avec le projet ambitionné,
- Faire la promotion de variétés et essences pour certaines nouvelles au catalogue ou très peu connues du grand public, présentant les mêmes qualités d'embellissement que des essences plus communes, mais disposant d'une bien meilleure capacité d'adaptation et donc de résilience face au changement climatique,
- Accompagner la réalisation de projets de plantation sur des périodes plus propices à la reprise des végétaux, malgré les contraintes que nous pouvons connaître, en privilégiant les plantations d'automne ou de début d'hiver.

Faits marquants

- Développement de la gamme de production sous la marque « Végétal Local », valorisant un mode de multiplication et production des végétaux, à partir de ressources génétiques locales (graines, boutures prélevées localement), les plus adaptées à notre environnement. 25 essences (contre 22 l'année dernière) à ce jour labellisées, élargissement de la gamme envisagée annuellement en partenariat avec l'association « Arbre et paysage 66 »
- Accroissement du nombre d'accompagnements techniques auprès des communes (aide à la conception de projets d'espaces verts dans un contexte de changement climatique) – 12 réalisés sur la saison 2024-2025
- Acquisition d'une remplisseuse de plaques alvéolées afin d'adapter l'outil de production aux enjeux actuels (mise en place d'une production spécifique en plaques alvéolées, rationalisation des itinéraires techniques)

Chiffres clés



130 demandes de plants traitées (dont 25 projets en interne)

Plus de 30 000 plants distribués, pour un montant en équivalent subvention de l'ordre de 159 925 €

La Direction des Ressources Humaines 114

Direction Logistique et Bâtiments 117

Service Administration et Finances (SAFI) 122

Service Animations et Festivités 123

Ressources humaines et moyens généraux

Directrice générale adjointe

- Joriss **GELIBERT**
-

La DGA Ressources Humaines et Moyens Généraux (DGA RH et MG) regroupe la Direction des Ressources Humaines, la Direction Logistique et Bâtiments, la Direction Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire, le Service Animation et Festivités, le Préveneur Sureté et un service Administratif et Finances. Il s'agit de directions et services transversaux et leurs missions principales sont de soutenir, aider et accompagner les services et directions de la collectivité dans la réalisation de leurs propres missions. Elle contribue pleinement à la réalisation des politiques publiques par l'enjeu stratégique des fonctions supports qu'elle représente.

Direction des Ressources Humaines

Engagée dans une évolution du projet de direction, la DRH a déployé ses ressources sur des projets structurants tout en continuant de prioriser la sécurisation juridique des actes.

2024 : continuité pour l'intégration dans les actions et les organisations internes des notions d'égalité professionnelle, de dématérialisation, d'intergénérationnel et d'attractivité.

Chacune de ces approches a été développée et travaillée de manière transversale pour répondre aux attentes de la collectivité en matière de politique RH.

Œuvrer à l'égalité professionnelle

AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR FAVORISANT L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DÈS LE RECRUTEMENT

- Les avis d'appels à candidatures sont rédigés avec le souci de permettre aux candidates et candidats de se projeter dans un métier sans stéréotype. Le choix d'un visuel accompagnant cet appels à candidatures est effectué dans le but de favoriser la mixité au sein des équipes (femmes/hommes, jeunes/anciens, etc.).
- Les commissions de recrutement qui auditionnent les candidat.e.s pour les différents postes à pourvoir au sein de la collectivité, visent à une mixité des membres qui les composent.
- Des postes sont réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
- En 2024, la proportion d'agents féminins dans l'effectif en ETP a été de 62 % et celle des agents masculins a été de 38 %.
- Suite aux élections professionnelles de 2022, les nouvelles instances de dialogue social de la collectivité ont été installées avec une mixité parmi les représentants des personnels élus.

AGIR POUR RÉDUIRE LES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- En 2024, la collectivité a achevé son chantier de cotation des métiers afin de valoriser le régime indemnitaire alloué aux agents en fonction de critères transversaux appliqués à toutes les filières professionnelles représentées. Ce travail a permis de resserrer les écarts constatés entre les femmes et les hommes dans les montants versés à métiers équivalents.

- Chaque année, la collectivité publie sur son site internet la somme des 10 plus hautes rémunérations de la collectivité, avec leur répartition entre les femmes et les hommes. Pour 2024, la répartition par genre est de 4 femmes et 6 hommes.

FAVORISER UN DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ÉQUILIBRÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- En 2024, la collectivité a promu 118 femmes sur 966 promouvables et 71 hommes sur 817 promouvables au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne. Cela représente une proportion de 62 % de femmes et 38 % d'hommes parmi les agents promus.
- Chaque année, la collectivité déclare les nominations de femmes et d'hommes réalisées dans les emplois de direction, en respectant les règles relatives à leur équilibre. A ce jour, la collectivité n'a aucunement été sanctionnée à ce titre.

LUTTER CONTRE LES ACTES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La cellule « Écoute des violences », composée d'une équipe pluridisciplinaire DRH / DPSBT, spécifiquement formée à la prévention et à l'accompagnement des personnes en prise avec les violences sexistes et sexuelles, est chargée de l'analyse technique et juridique des signalements qui lui sont transmis par mail ou courrier, puis de leur traitement. Les membres de la cellule sont soumis aux obligations de confidentialité : à chaque étape de la procédure, la confidentialité, la neutralité et l'impartialité sont donc garanties.

Attractivité de la Collectivité

Télétravail, ça vous gagne... En 2024, 890 agents ont télétravaillé. Un nombre légèrement en hausse par rapport à 2023 (868 agents).

Devenir un repère pour les jeunes dans leurs parcours

Cette année 2024, le Département a poursuivi l'affirmation de son positionnement en tant qu'employeur public tenant compte des besoins des jeunes et ce, sur l'ensemble du territoire. En offrant des opportunités d'emploi ou d'accueil de stages, le Département participe directement par sa propre politique RH, à l'accompagnement aux enjeux de la jeunesse.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Participer à l'accompagnement des jeunes dans leurs parcours d'études et professionnel en proposant des :
 - possibilités d'emplois saisonniers sur l'ensemble du territoire
 - possibilités de contrats d'apprentissage pour suivre leurs études en alternance
 - accueils de stages d'observation pour les élèves de 3^e
 - accueils de stages longs (au-delà de 44 jours) et courts dans des domaines d'études très variés.

- Tisser un lien direct avec les jeunes et devenir un interlocuteur privilégié :
 - en suscitant un échange direct dans le cadre de salons emplois tels que le TAF et les job dating de jeunes diplômés ;
 - en développant, en collaboration avec la direction de la communication, l'information à travers les réseaux sociaux fréquenté par des professionnels.

- Offrir des conditions d'accueil favorables qui concourent à la qualité de leur expérience au Département, en garantissant :
 - le développement des collaborations avec les équipes pédagogiques ou administratives des établissements de formation (IRFA, GRETA, AFPA, Campus Purple, IFC, UPVD, IRTS, lycée F. Arago, lycée J. Lurçat....) ;
 - la formation des maîtres d'apprentissage en charge d'accompagner les alternant.e.s ;

- la prise en charge intégrale de Titres Restaurant pour les stagiaires éligibles gratifiés ou non, distribués en fonction du temps de présence effective. Ainsi, 126 stagiaires ont bénéficié de 3 495 titres Restaurant gracieusement, soit une augmentation de 13 % d'attribution.

Mais aussi pour 207 saisonniers, pour lesquels 6 666 titres Restaurant non nominatifs ont été distribués. Attribution en hausse de 54 % par rapport à 2023.

FAITS MARQUANTS

- Participation à des salons de l'emploi ou de l'apprentissage : salon du TAF (27 mars 2024), forum de l'emploi des personnes en situation de handicap (19 novembre 2024), Job dating de l'IRTS (15 mai 2024) ;
- Participation à la création de la Commission Locale de l'Emploi Public, avec notamment la réalisation du 1er salon de l'emploi public le 5 novembre 2024 ;
- Participation à la soirée de l'alternance de l'UPVD le 20 juin 2024 ;
- Mise en place d'un partenariat avec le lycée A. Maillol de Perpignan concernant l'accueil de stagiaires élèves du Bac professionnel « métiers de la sécurité » (convention adoptée en commission permanente du 27 juin 2024) ;
- Soirée de l'apprentissage à l'Hôtel du Département le 19 novembre 2024.
- Conférence Cap Emploi lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées pour promouvoir l'emploi des bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Chiffres clés



131

Saisonniers sous contrat



22

apprentis sous contrat durant l'année scolaire 2024-2025

249

stagiaires accueillis durant l'année scolaire 2023-2024, dont :

17 stages gratifiés ;
19 stages d'étudiants de l'IRTS – gratifiés et non gratifiés ;
27 stages d'observation d'élèves de 3^e ;
70 stages de lycéens ;
4 stages au service Sûreté Sécurité Incendie dans le cadre de la convention avec le Lycée A. Maillol.

Dématérialisation à la Direction des Ressources Humaines

La transition vers la dématérialisation s'inscrit dans la durée.

La Direction des ressources humaines « DRH » a amélioré ses outils pour développer sa gestion dématérialisée des processus RH dans la production et en a développé de nouveaux dans la gestion des flux d'informations, de communication et de demande. Une stratégie efficace et écologique.

LA DRH SE MODERNISE

Dans le cadre de la modernisation de la DRH, un chargé du projet de modernisation RH a été recruté en octobre 2024 au sein du Service coordination des réseaux RH. L'objectif, à terme, est la structuration et l'organisation de la DRH, contribuant notamment à la mise en place de la dématérialisation de tous les processus RH le permettant.

Dans ce cadre, 2 audits sont réalisés. Un audit organisationnel (préparatifs durant le dernier trimestre 2024 avec mise en œuvre dès janvier 2025) pour simplifier, structurer, organiser et accompagner l'évolution des métiers et des compétences des agents. Un deuxième audit technique sera basé sur l'étude des outils métiers informatiques.

Des actions immédiates visant à renforcer l'attractivité de la Collectivité ont été mises en place (base de procédures, standardisée et centralisée, base de compétences informatiques).

Par ailleurs le recrutement d'un agent SIRH en cours d'année, fonctionnellement rattaché aux missions de gestion des carrières et de paie, va permettre de développer la qualité de traitement des opérations métiers, des échanges de données par interfaces, des contrôles automatisés de process.

TELETRAVAIL : UNE APPLICATION DÉDIÉE

Depuis 2023, la DRH a mis en place, en lien avec la Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire (DSIANT), une plateforme dématérialisée pour la campagne « télétravail » incluant la candidature et le circuit de validation avec une signature électronique. La convention est complétée automatiquement puis générée.

En 2024, 890 agents ont télétravaillé. Les justificatifs comme les tests débits, les attestations d'assurance et les conventions ont tous été dématérialisés.

ÉCONOMIE DE PAPIERS, GAIN D'ESPACE À LA CLASSEURÉE

Des chiffres à la clé : Pour la gestion du temps de travail 3 578 documents en 2024, soit 2 233

justificatifs d'autorisations d'absences et 1 345 états d'heures supplémentaires à récupérer ont transité, via i-parapheur, et ont été traités puis enregistrés uniquement sous format numérique.

UNE GESTION AUTOMATISÉE POUR LES AGENTS DU SITE DES BOUILLOUSES

Leur régime particulier de travail a été inscrit dans le règlement intérieur ARTT après plusieurs expérimentations en réel sur le site. Leur gestion en est ainsi simplifiée et juridiquement sécurisée.

DÉVELOPPEMENT DU RECOURS À LA VISOCONFÉRENCE ET LES FORMATIONS À DISTANCE

Les réunions en visioconférence et les webinaires sont privilégiés avec les différents interlocuteurs internes et externes notamment avec les nombreux prestataires supports des logiciels.

Le nombre des déplacements est ainsi réduit et la disponibilité des participants facilitée.

L'objectif a permis également de favoriser l'accompagnement des agents en facilitant les échanges et les fluidifiant.

En guise d'exemple, dans le cadre de la mise en place du nouvel organigramme de la collectivité, le travail préalable avec l'éditeur EKSAE et le SIRH a été réalisé en distanciel uniquement.

Également, en vue de présenter le nouveau dispositif lié à la cotation des métiers, 8 webinaires ont été organisés dont un spécialement à l'attention de l'encadrement.

Un « Allo Cotation » a été mis en place durant 9 demi-journées à l'attention des agents de la collectivité afin de répondre à leurs questions dans ce cadre.

LES TICKETS RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

la Carte Restaurant de plus en plus plébiscitée, une dynamique d'usage en forte hausse.

En 2024, 532 agents ont opté pour la carte, soit une augmentation de 58 % par rapport à 2023.

Direction Logistique et Bâtiments

Direction support pour l'ensemble des Directions et Services du Département. Responsable du patrimoine bâti et non-bâti (hors domaine public routier) et de la logistique transversale.

Direction composée de 200 agents (dont 6 apprentis) répartis dans 9 services ou missions.

ZOOM

- Transfert RN116
- Gymnase de Cabestany – Création d'une structure artificielle d'escalade
- Nouvel espace process – showroom vêtements départemental

Missions

MISSION PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

- Mise en œuvre du PCA inondation du Département pour assurer la continuité de l'activité en cas de crise,
- Réduction de la vulnérabilité des bâtiments pour faciliter la continuité d'activité,
- Opération en matière de signalétique externe et mise en place d'un marché global de signalétique.

MISSION OPTIMISATION DES MOYENS

- Mise en place de solutions d'optimisation des procédures,
- Mise en œuvre d'indicateurs financiers des services, des rapports d'activité, de Développement Durable, bilan social, suivi actions bilan carbone...,
- Centralisation et suivi des demandes de subventions,
- Suivi d'actions ponctuelles.

SERVICE GESTION PATRIMOINE ASSURANCES

- Service Gestion Patrimoine Assurances
- Gestion domaniale et technique du patrimoine bâti et non bâti de la collectivité,
- Gestion des assurances, conseil et assistance juridique des services départementaux dans ce domaine.

SERVICE LOGISTIQUE FLOTTE AUTOMOBILE

LOGISTIQUE ACHATS :

- Gestion des achats transversaux nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité (mobilier, vêtement de travail, EPI, fournitures administratives, produits d'entretien, fourniture et matériel pour les travaux en régie) et du stock du magasin,
- Application des règles d'hygiène et sécurité pour les produits stockés.

FLOTTE AUTOMOBILE :

- Gestion, maintenance et réparation de la flotte automobile,
- Transport inter-sites des agents du Département.

SERVICE NETTOYAGE / TRI SÉLECTIF EN RÉGIE

- Nettoyage des sites départementaux,
- Entretien des EPI et vêtements de travail des agents,
- Réalisation de travaux de couture,
- Tri sélectif sur les principaux sites du Département : emballages ménagers recyclables et matériaux recyclables et valorisables (fer, bois, carton, gravats...) grâce aux filières agréées spécifiques de recyclage et de valorisation.

BUREAU D'ÉTUDES

- Mission d'études de travaux en maîtrise d'œuvre interne (faisabilité, conception, dossiers de consultation des entreprises) pour des projets de rénovation, d'extension, d'aménagements intérieurs etc...,
- Mission d'économie de la construction, estimation du montant des travaux, rédaction des CCTP,
- Mission de dessin, réalisation de plans 2D et maquettes 3D (volumétrie et images réalistes),
- Relevés de bâtiments et mise à jour de la base des plans,
- Dépôt de Permis de construire et déclaration préalable de travaux.

SERVICE INVESTISSEMENTS

- Conception, suivi et réalisation des travaux d'investissements immobiliers (bâtiments, monuments historiques et sites naturels).

SERVICE TRAVAUX EN RÉGIE

- Travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments Départementaux,
- Travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts et prise en charge des obligations légales de débroussaillage,
- Travaux de réaménagements fonctionnels de services.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Sécurité incendie des bâtiments et collèges, gestion des moyens de secours (bâtiments, collèges, sites naturels et historiques, tunnels, IDEA, Musée de Céret, sûreté du port de Port-Vendres),
- Maintenance des équipements de secours et des défibrillateurs,
- Permanences au Poste de sécurité de l'hôtel du Département 365 jours – 24h/24h – 7jours/7,
- Formations Incendie et secourisme à destination des agents de la collectivité,
- Suivi du dispositif de sécurité nécessaire à l'organisation des manifestations,
- Mission Sûreté ,
- Astreinte incendie les nuits du lundi au vendredi de 17h à 08h et week-ends et jours fériés ,
- Astreinte Sûreté Port de Port-Vendres les nuits du lundi au vendredi de 17h à 08h et week-ends et jours fériés,
- Instruction des notices de sécurité, validation et suivi des travaux.

Réalisations

MISSION PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

- Réalisation d'exercice de gestion de crise pour tester le plan d'action du PCA avec mobilisation de toute la chaîne opérationnelle,
- Actualisation du PCA et formation des personnes impliquées dans sa mise en œuvre,
- Opérations pilotes pour la mise en place d'équipements contre les inondations permettant de réduire la vulnérabilité des bâtiments Départementaux (batardeaux CE St Laurent de la Salanque, Agence routière Latour de France, Maison sociale de proximité Agly).

MISSION OPTIMISATION DES MOYENS

- Mise en place d'indicateurs de consommations budgétaires,
- Élaboration du tableau de suivi des dépenses liées au transfert de la RD66, des rapports d'activité et de développement durable,
- Établissement et suivi administratif des demandes de subventions DSIID, Fonds Vert,...,
- Poursuite de la conception de la fiche action Trame « Allo DLB » – redéfinition de l'outil,
- Élaboration de fiches de communication sur les projets réalisés.

SERVICE GESTION PATRIMOINE ASSURANCES

GESTION IMMOBILIÈRE :

- Acquisitions foncières pour les besoins de l'IDEA : Immeuble avenue de Sébastopol, avenue de la Salanque et Hôtel Le Bon Coin à Perpignan,
- Intégration des biens et parcelles dans le patrimoine départemental suite au transfert de la RD 66,
- Marchés publics : Renouvellement des marchés arrivés à échéances (Évaluation des biens immobiliers ; Rédaction des actes administratifs).

GESTION TECHNIQUE :

- Marchés Publics : Renouvellement de 5 marchés arrivés à échéance :
- Marchés de maintenance : Maintenance des ascenseurs pour les bâtiments départementaux et IDEA, maintenance des portes et portails des bâtiments départementaux, maintenance thermique de l'Hôtel du Département, vérifications et contrôles périodiques des bâtiments départementaux, des collèges et de l'IDEA, maintenance des installations photovoltaïques pour les bâtiments départementaux, les collèges et la Direction Infrastructures et Déplacements,
- Marchés d'approvisionnement en électricité à partir du 1er janvier 2025 : préparation du marché d'approvisionnement en Gaz (démarrage juillet 2025),

- Mise en œuvre de la réglementation des équipements sous pression pour les groupes froids et pompes à chaleur des bâtiments départementaux (30 machines soumises),
- Participation à la mise en œuvre du Décret BACS (Building Automation and Control System), qui impose aux propriétaires de bâtiments tertiaires neufs ou existants, disposant de systèmes de chauffage ou de climatisation dont les équipements ont une puissance nominale supérieure à 290 kW (pour l'échéance de 2025) ou supérieure à 70 kW (pour l'échéance de 2027), d'installer un système de pilotage énergétique,
- Audit des marchés d'exploitation des équipements thermiques (chauffage, ventilation, climatisation),
- Participation à l'expérimentation de l'hyperviseur territorial (HEXADONE).

ASSURANCES :

- Transfert de la RD 66 : Evolution de l'assiette de cotisations des contrats Flotte Automobile,
- Dommages aux Biens et en Responsabilité Civile,
- Organisations de journées de formations pour 184 agents départementaux dans le cadre de la
- Prévention sur les Risques Routiers avec le groupe « Plans de Préventions des Risques Routiers »,
- Visites d'information et de prévention des risques sur 8 agences routières et 3 sites historiques départementaux (Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Prieuré de Serrabone).

SERVICE LOGISTIQUE FLOTTE AUTOMOBILE

GESTION ACHATS :

- Logiciel ATAL : Passage en production sur le domaine d'achat vêture en janvier 2024, puis des domaines d'achat de piles, papiers A3/A4, électroménager mi-2024,
- Création d'un showroom pour l'essayage des vêtements de travail et EPI,
- Création d'un nouveau bureau des magasiniers en face des portes sectionnelles,
- Finalisation de l'aménagement du stockage magasin DLB dans son intégralité,
- Révision et validation des paquetages vestimentaires des agents du Département,
- Livraison des vêtements de travail et EPI des agents de la DIRSO ayant intégré les agences routières,
- Rafraîchissement du mobilier du réfectoire du site de Ch. Bourquin et des agences routières intégrant le Département (ex. CEI Ille-sur-Têt et Olette).

FLOTTE AUTOMOBILE :

- Déploiement de la géolocalisation sur l'ensemble de la flotte et début des analyses en vue de l'optimisation et de la rationalisation des usages,
- Poursuite du verdissement de la flotte véhicules légers avec l'acquisition de 13 véhicules électriques supplémentaires,
- Intégration et remise à niveau de la flotte DIRSO et de ses équipements (stations, séparateurs hydrocarbures, Vérifications Générales Périodiques...),
- Formations de sensibilisation à la sécurité routière et à l'écoconduite mises en place,
- Refonte de la charte d'utilisation des véhicules.

SERVICE NETTOYAGE / TRI SÉLECTIF EN RÉGIE

- Mise en place d'une méthode globale de nettoyage (dite de pré-imprégnation) permettant d'économiser 80 % d'eau et d'utiliser beaucoup moins de produits,
- Mise en place d'une benne à carton sur le site de Panchot en plus des 3 bennes existantes (benne ferraille, benne bois et benne DIB) et 1 benne à carton sur le site Christian BOURQUIN,
- Tournée quotidienne sur les principaux sites pour la récupération des emballages ménagers, recyclables, le reste des matériaux sont récupérés à la demande selon le flux générée,
- Mise en place du tri sélectif sur le Palais des Rois de Majorque.

BUREAU D'ÉTUDES

- Appui technique auprès de la Direction Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire (DSIANT) pour finaliser le projet de construction du DATA Center sur le site du Centre Technique Départemental (Conception de l'aménagement de la zone avec les équipes de la Direction Infrastructures et Déplacements chargées de créer un nouvel accès technique, dépôt du permis de construire, réalisation des réseaux),
- Projet d'aménagement de bureaux et de salles de réunion dans les locaux de la DID sur le site Christian Bourquin,
- Montage du projet en conception réalisation pour la création de nouveaux locaux au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien CFA à Perpignan,
- Projet de déminéralisation du Patio du bâtiment de l'ancien CFA en collaboration avec les équipes de la régie Espaces Verts,
- Réalisation de plans et maquette 3D de mobilier pour des banques d'accueil (antennes sociales),
- Réalisation de plans et maquette 3D de mobilier pour des espaces de coworking (Bâtiment rue Sauvy à Perpignan),
- Montage de dossiers de travaux (Autorisation Travaux) : 2 Permis de construire (PC) et 4 Déclarations Préalables (DP) (sites concernés par les AT : Les Bouillouses / l'IDEA du Moulin à Vent / San Vicens / Maison Sociale de Proximité Nord).

SERVICE INVESTISSEMENTS**ECONOMIE D'ÉNERGIE, DÉCRET
TERTIAIRE :**

- Consultation maîtrise d'œuvre pour des travaux d'isolation des toitures des agences routières, Latour de France, Sournia, Prades et St Laurent de la Salanque, réfection du réseau de chauffage des terrasses du Castillet à Perpignan, suppression du fioul à l'agence routière de Céret.

PROJET MANDATURE :

- Poursuite de l'opération de restructuration-extension des Archives Départementales (DCE).

VALORISATION DU PATRIMOINE :

- Travaux d'entretien : Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure,
- Notre Dame des Anges à Perpignan : Études pour la restauration des peintures murales et le traitement de fissures de la chapelle,
- Château Royal de Collioure : Études en vue de la restauration des bastions et de la tour carrée, études d'éclairage en vue de la mise en valeur du Château, poursuite des études de programmation,
- Prieuré de Serrabona: Études pour la restauration d'un mur de soutènement, de la fosse septique et des toilettes.

TRAVAUX ORGANISATIONNELS :

- Suivi des études concernant : l'hémicycle de l'Hôtel du Département, la Salle Blanche (DATA Center) de la DSIANT, aménagement rez-de-chaussée de l'ancien CFA, travaux de restructuration de l'antenne sociale de Saint Laurent de la Salanque,
- Fin des travaux de la mise en place de parafoudres phase 1,
- Mise en place de pompes à chaleur (PAC) à la maison éducation, sports et jeunesse,

- Études et travaux liés au transfert de la RD66 : aménagements agence routière de Saillagouse, CEI de Mt Louis et CTER de Bolquère,
- Restauration des céramiques de façade à Sant Vicens,
- Travaux sur mur d'escalade au gymnase de Cabestany, bâtiments d'accueil aux Bouillouses, traitement des eaux usées de la pépinière départementale,
- Rénovation de l'élévateur au site Christian Bourquin à Perpignan.

SERVICE TRAVAUX EN RÉGIE

- Restructuration fonctionnelle des Bâtiments suite à l'intégration de la RD66 : CEI Ille sur Têt ; CEI Mont Louis, Dépot Routier Olette, Agence Routière et atelier mécanique Saillagouse, AR Prades, AR Ille sur Têt, CTER transformé en atelier mécanique à Bolquère (phase 1),
- Travaux de création de Bureaux à l'Antenne Sociale de Jean Moulin à Perpignan (dernière phase : 2ème étage),
- Création d'espaces de CoWorking : Parvis Maison des sports,
- Rationalisation du système de gestion d'accès de l'ensemble des sites du Département suite à un Audit, dans un souci de sécurisation des bâtiments,
- Mise en place de 5 points de charge électrique sur 3 sites (DEJS, agences routières d'Argelès et Prades),
- Sécurisation des accès à l'Hôtel du Département (Mise en œuvre de couloirs rapides sous gestion d'accès),
- Mise en place des projets de sécurisation des accueils sociaux : Diverses Antenne Sociales et MSP ;
- Obligations légales de débroussaillage : Château de Castelnou, Prieuré de Serrabone, parcelles privées départementales,
- Conception/réalisation d'une plateforme spécialement conçue pour l'accueil de la flamme olympique Paris 2024,
- Poursuite de l'implantation et du renouvellement des plantations (plantes Méditerranéennes, plantes grasses et cactées résistantes à la sécheresse) :

sentier botanique et à l'intérieur du château de Castelnou, Palais des Rois de Majorque, prieuré de Serrabone, médiathèque de Thuir, Château Royal de Collioure, parc Panchot,

- Plan de remise en état et de sécurisation des jardins et des extérieurs de Sant-Vicens : Installation d'une clôture, dépollution, dévégétalisation, débroussaillage, taille et élagage des végétaux.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Suivi et vérifications des moyens de secours dans les bâtiments et collèges du Département (2540 extincteurs, 42 poteaux d'incendie et 60 robinets incendie armés vérifiés, 3 Mises en place de nouveaux Systèmes de Sécurité Incendie),
- Élaboration des plans d'évacuations et registres de sécurité,
- Préparation et participation aux commissions de sécurité, (16 en 2024 obtenues avec avis favorable)
- 329 défibrillateurs vérifiés dans les communes conventionnées, collèges et bâtiments du CD66,
- Formations défibrillateur à destination de la population des communes conventionnées,
- Prise en charge de la sécurité et des dossiers administratifs préalables aux 18 manifestations exceptionnelles,
- Participations aux services sécurité lors de Manifestations exceptionnelles (33 Services de Sécurité),
- 11 Interventions secours à personne,
- 48 Dépannages de Système de Sécurité Incendie,

Perspectives

MISSION PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

• Plan de continuité d'activité

- Actualisation du PCA en fonction de l'évolution de l'organisation interne,
- Améliorer les outils existants et développer de la connaissance,
- Accueillir et former les personnes mobilisées dans la mise en œuvre du PCA.

• Travaux de réduction de la vulnérabilité des bâtiments :

- Suivi du mandat d'études préalables confié à SPL POA pour l'adaptation des bâtiments face aux risques inondation,
- Recherche de financements et montage des dossiers de subvention en rapport avec ce projet.

• Signalétique :

- Réaliser des missions ponctuelles à la demande des directions,
- Consultation pour la mise en œuvre d'un marché global en matière de signalétique.

MISSION OPTIMISATION DES MOYENS

- Réalisation d'indicateurs de consommations budgétaires,
- Coordination administrative des demandes de subventions de la direction et dépôt sur plateformes, DSID, Fonds Vert, plan vélo « Programme Alvéole »,
- Suivi des dépenses « sac à dos » liées au transfert de la RD 66, en relation avec la DIRSO,
- Mise en place de la nouvelle version « Allo DLB urgences »,
- Rédaction de fiches communication sur les projets en cours.

SERVICE GESTION PATRIMOINE ASSURANCES

GESTION IMMOBILIÈRE ::

- Déploiement d'outils informatiques (Atal, Esabora),
- Pilotage et suivi de la rédaction des 12 actes d'acquisition des gendarmeries,
- Recherches immobilières pour la Direction des Solidarités / Acquisition de l'Immeuble Giono à Perpignan,
- Obligations Légales de Débroussaillage / Optimisation des procédures,
- Organisation en copropriété de la Maison Sociale de Proximité d'Argelès Sur Mer.

GESTION TECHNIQUE :

- Déploiements d'outils informatiques (Hexadone, Avobe, ATAL, ESABORA),
- Renouvellement du marché d'exploitation des équipements thermiques avec clauses d'intérressement,
- Assurer la maintenance des 12 gendarmeries acquises en 2024.

ASSURANCES :

- Transfert de 12 gendarmeries : Evolution de l'assiette de cotisations des contrats Flotte Automobile, Dommages aux Biens et en Responsabilité Civile,
- Relance de la consultation visant à sélectionner une Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage, en vue de la relance des marchés publics d'assurances arrivant à échéance,
- Déploiements d'outils informatiques (ATAL, ESABORA),
- Poursuite des visites d'information et de prévention sur les sites départementaux.

SERVICE LOGISTIQUE FLOTTE AUTOMOBILE

LOGISTIQUE ACHATS :

- Logiciel ATAL : Passage en production sur le domaine d'achat des produits d'entretien et de déménagements mi-2025 ainsi que les fournitures de bureau,
- Réaménagement du mobilier de bureau pour le site rue Sauvy à Perpignan sur 4 étages,
- Finalisation de la relance et notification des marchés d'acquisition de matériels et fournitures pour les travaux en régie,
- Déploiement d'E-ATAL en remplacement d'AlloDLB pour tous les articles ayant intégré ATAL,
- Mise en place de bilans annuels et reporting avec les fournisseurs pour mieux suivre l'exécution des marchés.

FLOTTE AUTOMOBILE :

- Déploiement de E-ATAL sur la réservation des véhicules (site Ch. Bourquin) et mise en place d'une armoire à clés sur le pool Saint-Charles,
- A partir de la base de géolocalisation des véhicules, rationalisation et optimisation de la flotte avec redéploiement de véhicules, création ou consolidation des pools,
- Poursuite du verdissement de la flotte avec l'acquisition de véhicules légers et utilitaires électriques, réflexion sur l'achat d'une navette électrique,
- Navette inter-sites : Mise en place dans le circuit d'un arrêt gare,
- Aménagement d'un atelier spécifique maintenance et réparations véhicules et vélos électriques sur le site Saint-Charles.

SERVICE NETTOYAGE / TRI SÉLECTIF EN RÉGIE

- Sensibilisation les agents du CD66 sur les écogestes à tenir concernant la gestion des déchets et le tri, organisation de la formation des agents référents par site en collaboration avec « Perpignan Méditerranée Métropole »,

- Identification de nouvelles filières de valorisation ainsi que de nouveaux partenaires,
- Mise en place de la méthode globale de nettoyage pour l'équipe des volants.

BUREAU D'ÉTUDES

- Projet de déploiement du logiciel ATAL en collaboration avec la Direction des finances et la DEJS,
- Travaux d'aménagement d'une partie du Rez-de-chaussée de l'ancien CFA à Perpignan.

SERVICE INVESTISSEMENTS

BÂTIMENTS :

- Travaux aménagement du rez-de-chaussée du CFA, travaux de l'antenne sociale de Mermoz,
- Remplacement des menuiseries du site Bourquin dans un souci d'économie d'énergie,
- Travaux atelier mécanique Bolquère, études garages agence routière de Mont-Louis et programmation de travaux à l'agence routière de Saillagouse, travaux couverture agence routière Prades et ITE Olette, études couverture et photovoltaïque du centre d'exploitation de Sournia, modernisation des cuves de carburants de deux agences routières,
- Archives Départementales : démarrage des travaux,
- Étude bâtiment administratif réserve marine à Banyuls, accueil maison des sports,
- Études Pompe à Chaleur à l'Ancien Hôpital Militaire et l'Hôtel du Département à Perpignan,
- Diagnostics électriques à l'Hôtel du Département, Maison Sociale de Proximité de Prades, Thémis, site Christian Bourquin, Palais des Rois de Majorque et Château Royal de Collioure.

MONUMENTS HISTORIQUES :

- Château de Castelnou : Consultations Maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouvel accueil et sécurisation façades,
- Diagnostics structuraux, patrimoniaux, sanitaires aux Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure et Prieuré de Serrabone,
- Poursuite des études sur les bastions, la tour carrée et l'éclairage du Château royal de Collioure, les peintures et les fissures de Notre Dame des Anges,
- Travaux fosse septique et mur de soutènement au Prieuré de Serrabone,
- Travaux d'entretien courant 2025 aux Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure et Prieuré de Serrabone.

SERVICE TRAVAUX EN RÉGIE

- Réorganisation de l'accueil de la MSP Agly à Rivesaltes,

- Réorganisation de la PMI de la Majorquine (Perpignan Nord),
- Bâtiment rue Sauvy : Réorganisations fonctionnelles des espaces ; Regroupement de services,
- Mise en place d'équipements liés au Plan Vélo : Maisons Sociales de Proximité de Ceret, Argeles, Elne, Majorquine ; Hôtel du Département,
- Poursuite de la rationalisation du système de gestion d'accès de l'ensemble des sites du Département suite à un Audit, dans un souci de sécurisation des bâtiments,
- Réfection du talus entrée des archives départementales : remodelage du talus en espalier avec implantation de rondins en bois, replantation,
- Réfection du jardin ampélographique du prieuré de Serrabone : remodelage et consolidation des cheminements (allées et escaliers), remise en état de la collection de vigne avec projet de replantation en fonction du climat...,
- Désimperméabilisation et aménagement paysager du Patio intérieur de l'Ancien CFA à Perpignan

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Remplacement de 3 Systèmes de Sécurité Incendie (CTD DLB - Direction commande publique / AHM Bât D / Bâtiment site Christian Bourquin),
- Poursuite du remplacement des défibrillateurs semi-automatiques installés depuis plus de 10 ans,
- Continuité de la formation Incendie virtuelle.CHIFFRES CLES
- Mission Plan de continuité d'activité
- Suivi météorologique en continu lors de la publication des bulletins de vigilance de Météo France,
- 23 alertes « jaune » inondation/ submersion marine/fortes pluies/ orages ayant nécessité un suivi heure par heure de l'événement en cours, dont 3 ayant évoluées en « orange »,
- + de 50 réunions de concertation / formation interne.

SERVICE GESTION PATRIMOINE ASSURANCES

GESTION IMMOBILIÈRE :

- 166 conventions en gestion,
- 36 notes et rapports présentés devant l' Assemblée départementale,
- Surfaces Bâtiments (hors collèges) = 254 444 m².

GESTION TECHNIQUE :

- 404 013 kWh de production photovoltaïque : en revente (84 013 kWh) et autoconsommation des installations des bâtiments départementaux (320 000 kWh),
- 8 505 € de recettes générées par la revente d'électricité,
- 100 000 € d'économie sur la facture électrique grâce à l'autoconsommation,
- 734 interventions sur la plateforme « Allo DLB » prises en charge.

ASSURANCES :

- 420 nouveaux sinistres traités,
- 237 055 € de recettes,
- 6 expertises réalisées,
- 9 dossiers contentieux en cours,
- 37 conseils juridiques réalisés,
- 26 expositions assurées.

SERVICE LOGISTIQUE FLOTTE AUTOMOBILE

LOGISTIQUE ACHATS :

- 1300 bons de commandes TMPI dont 1000 pour l'achat de matériels liés à l'activité de la Régie Travaux,
- 290 bons de commandes pour les familles d'articles ayant intégré ATAL,
- 1150 Bons de sortie d'habillement réalisés comprenant au total 11 000 Vêtements de travail et EPI,
- 540 heures consacrées à la prise de taille (augmentation due à l'intégration des agents DIRSO).

FLOTTE AUTOMOBILE :

- 2 022 Ordres de réparation (Travaux en régie),
- 384 commandes de prestations extérieures pour les ateliers de Saint-Charles et avenue Panchot,

- 347 bons de commande (carburants, contrôles techniques) 26 bons de commande (entretien et maintenance stations carburants et séparateurs hydrocarbures),
- 350 engins (répartis sur 19 sites) ayant fait l'objet d'une Vérification Générale Périodique.

SERVICE NETTOYAGE / TRI SÉLECTIF EN RÉGIE

- 25 000 vêtements EPI routes, lavés dans le cadre du marché de prestation de nettoyage,
- Coût des dépenses pour le tri sélectif : 10 506 € TTC,
- Recettes liées à la revalorisation : 3 444 € TTC.

BUREAU D'ÉTUDES

- 55 affaires traitées.

SERVICE INVESTISSEMENTS

OPÉRATION RESTRUCTURATION/ EXTENSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

- Travaux (16 lots),
- Consultation : 54 offres reçues,
- Rayonnages supplémentaires : + 14 kms linéaires pour l'archivage et + 3kms linéaires pour l'archéologie,
- Augmentation de la surface : + 2800 m²,
- Augmentation places de parking : + 19

SERVICE TRAVAUX EN RÉGIE

- 4 170 fiches « Allo DLB » à destination du service Travaux en Régie, représentant 347 demandes par mois.

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

- Nombre total d'agents formés : 1 079
- Prévention des incendies : 694,
- PSC : 110,
- Gestes qui sauvent : 46,
- Formation DAE communes : 100,
- Exercices d'évacuation : 63,
- Formations des nouveaux arrivants et encadrants : 63.

Service Administration et Finances (SAFI)

La création des SAFI s'inscrit dans une démarche de mutualisation des fonctions supports (Passation des marchés/Finances). Leur mise en place a été progressive depuis 2021, le SAFI RH MG a été créé au 01/01/2021. 2024 a été marquée par une phase de stabilisation du SAFI RH MG malgré le transfert du périmètre DSi vers un autre Pôle en date du 01/11/2024.

Missions

Le SAFI RH MG est le service référent des directions et services du Pôle Ressources Humaines et Moyens Généraux en matière de finances et de marchés publics.

L'unité Finances est en charge d'assurer les engagements comptables et les liquidations des dépenses et recettes générées par les directions et services, d'assurer une fonction plus stratégique d'alerte, de soutien et de conseil dans les phases d'élaboration, de modification et d'exécution budgétaires. L'unité Finances du SAFI est le principal interlocuteur de la Direction des Finances.

L'unité Marchés est en charge des procédures Achats/Marchés/Commande Publique, elle prépare, rédige et instruit les marchés publics des différentes directions et services conformément au RICP en vigueur au sein de la collectivité et en lien étroit avec la Direction de la Commande Publique dont elle est le principal interlocuteur..

- Modernisation des étapes du cycle budgétaire impulsée par la direction des Finances : Mise en place d'un tableau de suivi de consommations des crédits, nouvelle maquette de présentation budgétaire, nouvelle réunion préparatoire avant arbitrage DGS.
- Transfert de l'activité DSi au 01/11/2024 vers un autre pôle (PFAS) qui a donné lieu à une réorganisation du service visant à rationaliser et équilibrer les charges entre agents
- Poursuite du déploiement d'I parapheur avec en 2024 la mise en production de la procédure de service fait pour une partie de l'activité DLB et la prise en charge par le SAFI du bon pour paiement.

Réalisations

- Passage à la M57 au 01/01/2024,
- Mise en place de 4 APCP en lien avec le PPI Bâtiments voté en juin 2024,



- > Achats et marchés publics responsables
- > Intégration de la démarche SPASER dans la rédaction des marchés

Perspectives

- Adaptation à la restructuration et aux nouveaux périmètres du SAFI suite à la création d'un nouveau pôle de rattachement (intégration de deux nouvelles directions : direction de la communication et direction des affaires générales)

- Mise en place d'outils de suivi des AP/CP
- Lancement de la phase 2 Candidature relative à la commande d'une œuvre d'art concernant l'obligation des décorations des constructions publiques dans le cadre de l'opération d'extension et réhabilitation des Archives Départementales

Chiffres clés / Indicateurs

Unité marchés

2024	Marchés instruits	Omégas	Marchés subseqüents hors procédures adaptées	Avenants	Sous traitances	Reconductions
DLB	115 dont 2 centrales d'achat	181	67	26	13	105
DSI	39 dont 18 centrales d'achat	110	7	8	0	25
DRH	2	91	0	0	0	5
SAF	11	19	20	0	0	4
Total	167	401	94	34	13	139

25 rapports session et notes CP

Unité finances

2024	Bons de commandes	Mandats	Titres	Budget
DLB	209	7226	536	Dépenses : 21 457 103,03 Recettes : 909 606,00
DSI	278	1031	12	Dépenses : 5 050 499,00 Recettes : 0
DRH	188 (Hors chap 012)	474	334	Dépenses : 3 771 225,00 Recettes : 1 297 151,00
SAF	137	274	0	Dépenses : 580 592,02 Recettes : 0
Total	812	9005	882	

Service Animations et Festivités

Le Service Animations et Festivités (SAF) intervient sur le plan logistique et technique dans la plupart des manifestations organisées par les différentes Directions administratives du Département des Pyrénées-Orientales et le Cabinet de la Présidence. Aussi bien dans les communes du département que sur les sites gérés par la collectivité : Hôtel du Département, Palais des Rois de Majorque, Château Royal de Collioure, Maison de la Catalanité, Prieuré de Serrabona, site de Paulilles, Château de Castelnou, Maison des Sports, Maisons sociales, Archives Départementales, Médiathèque, Port-Vendres, Bouillouses et salle Canigou du site Bourquin.

Une équipe du service est dédiée à la restauration et intervient dans les locaux de l'Hôtel du Département mais également au sein de différentes salles de l'institution ou en dehors dans le cadre de l'organisation de buffets dînatoires ; vins d'honneur ; accueils café ; collations ; vernissages ; etc.



Missions

EQUIPES TECHNIQUES

- Installations, suivi technique et logistique des divers événements organisés par les différentes Directions du Département, le cabinet de la Présidence et leurs partenaires (événements culturels ; colloques ; vernissages ; conférences ; inaugurations, concertations publiques ; repas ; accueil café ; etc.).
- Réalisation de films informatifs à destination des agents ; montage de films liés à un thème comme par exemple pour la semaine des Droits des Femmes ; montages vidéos ; films de promotion en lien avec les missions du Département à destination des agents – journal interne – et / ou des habitants du département ; réalisation d'une vidéothèque de la vie culturelle et politique menée par le Département, reportage sur les activités et captation vidéo des ateliers artistiques de fin d'année dans les collèges (musique, danse, arts plastiques).
- Conseil expert pour les installations fixes de sonorisation/ lumière/vidéo dans les salles polyvalentes des collèges ou sites historiques du département.

- Prêt de matériel aux associations, aux communes et partenaires du Département.
- Gestion du calendrier de mise à disposition de sites du Département pour l'organisation de concerts, colloques, conférences-débats, journées d'étude, formations, ect....
- Montages des expositions en lien avec la Direction Culture.
- Suite à la crise sanitaire de 2020 le SAF s'était vu confier de nouvelles missions certaines ont été conservées :
- Mise en place de visioconférences.

EQUIPE RESTAURATION

- Élaboration de menus ;
- Confection repas et buffets ;
- Service à table et derrière les buffets ;
- Mise en place et service de vins d'honneur et accueils cafés ;
- Mise en place et service des vernissages

Réalisations

- 676 manifestations liées aux activités habituelles et nouvelles missions réparties comme suit : 94 à l'Hôtel du Département, 47 au Palais des Rois de Majorque, 44 au Château Royal de Collioure, 80 à la Maison de la Catalanité, 6 au Prieuré de Serrabona, 94 en Salles Canigou et Président, 6 à la Maison des sports, 13 en Salle de réunion du Service Animation et Festivités, 15 au Château de Castelnou et 277 sur les différentes communes du Département.
- 37 prêts de matériel (écran, chaises, tables, grilles, tribunes, scènes, chapiteaux, drapeaux, portes – drapeaux, flammes CD66), aux directions et partenaires de l'institution – 42 prêts aux communes et à des associations du Département ainsi que la mise à disposition de deux camions et 4 agents pour la collecte nationale de la banque alimentaire.
- Nouveaux événements au Palais des rois de Majorque avec la 1^{re} édition « des catalans qui gagnent » et « La journée mondiale du don du sang ».
- Semaine Olympique et paralympique.
- Passage de la flamme olympique au Château royal de Collioure et en point d'orgue l'allumage par le dernier relayeur du chaudron dans les jardins du Palais des rois de Majorque.
- Collaboration avec l'UDSIS sur le spectacle équestre « Graine d'artiste ».
- Partenariat pour le championnat de France de parapente sur le site de Themis.



- Suite à la nouvelle réglementation, marquage et numérotation du matériel CTS.
- Achat de nouveaux matériel d'éclairage scénique à led.
- Acquisition d'un écran Led Out door de 5mx3m.
- Achat d'un nouveau jeu d'orgue Chamsys complémentaire.
- Achat de 4 moteurs de levage 320 Kg et leurs accessoires.
- Achat de 32 modules pré amplification pour le système son DAP Audio ODIN.
- Achat de complément de mobilier (tables/Chaises/grilles d'exposition).
- Recyclage et destruction du vieux parc son et lumière par une société spécialisée.
- Vérification des infrastructures logistiques : Tribunes, échafaudages, appareils de levage.
- Collaboration avec le pôle Sécurité Incendie lors d'événements programmés par la collectivité.
- Suivi du Plan de Maîtrise Sanitaire de la cuisine de l'Hôtel du Département.



Le personnel

- Formation continue des agents en contrat emploi avenir au sein du pôle mais aussi avec des organismes formateurs extérieurs.
- Accueil d'un nouvel emploi PEC à compter du 1^{er} avril pour un an reconductible suite à la fin des CAE.
- Mise à jour de diverses formations de tous les agents techniques (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité nécessaire pour la conduite d'engins de chantiers, travaux en hauteur, habilitations électriques, montage de structures et échafaudages).
- Formation continue de l'équipe de Restauration en lien avec les obligations liées au Plan de Maîtrise Sanitaire.

Les marchés

RENOUVELLEMENT ANNUEL

- Marché denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle.
- Acquisition de denrées alimentaires pour les services du département.

PRÉPARATION DE MARCHÉS :

- Montage marché sur l'acquisition d'électroménagers professionnels.
- Montage marché sur la maintenance préventive corrective et palliative sur le matériel de réfrigération, préparations culinaires et laverie des cuisines du conseil départementale.
- Montage marché sur l'acquisition de vins, vinaigres de table, huiles d'olive et boissons non alcoolisées.
- Montage marché sur l'acquisition de consommable de services et petits équipements.
- Montage marché sur l'acquisition de denrées alimentaires pour les services du département.
- Montage marché sur l'acquisition de matériel son, lumière, levage et vidéo pour les animations du Département.

MARCHÉS RECONDUCTIBLES :

➤ PARTIE TECHNIQUE

- Location de chapiteaux et équipements annexes pour les animations (marché sur 4 ans – période 3 en cours) ;
- Acquisition de matériel son, lumière, levage et vidéo pour les animations du Département (divisé en 4 lots – marché sur 4 ans – période 1 en cours).



➤ PARTIE RESTAURATION

- Acquisition de vins, vinaigre de table, huile d'olives et boissons non alcoolisées (divisé en 3 lots – marché sur une période de 3 ans – période 3 en cours).
- Acquisition de consommables de services et petits équipements pour les besoins du Département des PO – marché sur 4 ans – période 1 en cours).

Perspectives

- Continuité d'investissement logistique et technique pour optimiser les différents événements.
- Achat d'un complément d'éclairage scénique.
- Changement du parc lumière à lampe halogène vieillissant par des projecteurs led dernière génération en vue du développement durable.
- Achat d'accus solaire.
- Achat et changement complet des projecteurs halogènes des salles d'expositions du Palais et de la MACA par des projecteurs Led.
- Achat d'une nacelle.
- Formation des agents techniques en fonction de leurs missions et des obligations en matière d'hygiène et de sécurité.
- Formation de l'équipe restauration :
 - Nouvelle loi Egalim
 - Équilibre diététique et nutritionnel
 - Tendances alimentaires à 2025

Chiffres clés



35

Nombre d'agents



676

manifestations et interventions réparties sur les sites du Département et extérieurs, en hausse de 20 %

79

prêts de matériel, hausse de plus de 100 %.

<i>Direction des Finances</i>	128
<i>Direction de la Commande publique</i>	132
<i>Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire</i>	134
<i>Direction de l'Evaluation et de l'Audit</i>	140
<i>Compte Administratif 2024</i>	142

Pilotage financier et appui stratégique

Directeur général adjoint

- Nicolas FERNANDEZ
-



99 agents

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique est constitué de 4 Directions :

➤ **Direction des Finances :**

- Service Comptabilité
- Service Analyse et Études
- Service Gestion du Bilan
- Service Budget
- Mission qualité comptable
- Mission observatoire Fiscal et Financier

➤ **Direction de la Commande Publique :**

- Marchés Publics
- Coordination des Achats

➤ **Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire (DSIANT)**

➤ **Direction de l'Évaluation et de l'Audit**

Introduction :

Le Pôle Pilotage Financier et Appui Stratégique (PFAS) participe à la définition des principes de gestion de la collectivité et qui apporte réflexion et soutien à l'ensemble de l'organisation pour répondre aux défis transversaux d'amélioration des procédures administratives et de pilotage des ressources. Avec l'intégration de la DSIANT, il articule aussi maintenant l'affectation des ressources aux cycles d'activité des directions en charge des politiques publiques.

Missions :

Le Pôle PFAS est chargé de garantir l'affectation conforme et optimisée de ressources au regard des objectifs stratégiques poursuivis. Il inscrit les moyens dits support (Finances, Commande Publiques, Évaluation et Audit, Systèmes d'information) dans une dynamique renforcée de sécurisation et d'évaluation de la destination des ressources départementales, en déployant un programme innovant de transformation de notre organisation. Ce Pôle met en œuvre, avec pédagogie, la mission de conseil et de contrôle interne dans la formalisation des dispositifs en amont et en aval des décisions de l'Assemblée départementale. Le mode d'intervention des Directions du Pôle se matérialise à travers le souci quotidien des relations aux parties prenantes internes et externes de la décision publique, sur la base de négociations renforcées, de partenariats confortés et d'informations largement diffusées.

Direction des Finances

Service Comptabilité

Rôle de conseil et de contrôle de l'ensemble des écritures comptables de la collectivité afin de garantir la légalité.

MISSIONS

- le contrôle des liquidations (pré-mandatement hebdomadaire : vérification des pièces justificatives, de l'imputation budgétaire, de la disponibilité des crédits, de la codification marché et opération, du n° d'immobilisation, de la référence PES, codification GED ...)
- la validation du pré-mandatement
- la gestion des tiers (création, modification, suppression)

- le suivi du paiement des intérêts moratoires
- le suivi des paiements à l'étranger
- réponses aux demandes de circularisation
- le traitement des rejets Paierie et rejets Banque de France.

RÉALISATIONS

- Contrôle plus rigoureux sur les écritures avant ordonnancement.

PERSPECTIVES

- Mise en place de la nouvelle Gestion Electronique de Documents (GED) transverse
- Contrôle embarqué IDEA, SAFIs TM et Citoyenneté
- Chiffres clefs/Indicateurs :
- Nombre de mandats (BP + BA) : 45 649
- Nombre de titres (BP + BA) : 8 515

Service Analyse et Études

Le service Analyse et Études recueille et traite l'ensemble des données financières du Département. Le service est également un organe de contrôle et de fiabilité de l'ensemble des flux de financement du Conseil Départemental.

MISSIONS

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif;
- Production d'éléments financiers sources de la communication institutionnelle (documents pour le débat d'orientation budgétaire DOB, production des rapports de présentation du budget primitif BP, du compte administratif CA, production de tout autre document financier...) ;
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP);
- Réalisation des analyses rétrospectives et prospectives des budgets du Département qui constituent le tableau de bord favorisant le pilotage des finances départementales ;
- Suivi budgétaire et financier des organismes satellites financés par le Département (SDIS, UDSIS, Laboratoire départemental, etc.) ;
- Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état ;
- Veille stratégique portant sur les éléments d'actualité (lois de finances par exemple) relatifs aux finances départementales ;

- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des « correspondants financiers » et SAFI.

RÉALISATIONS

- Le service Analyse et Études poursuit l'étude de l'ensemble des éléments de contexte financier : la tenue à jour du tableau d'analyse prospective, le débat d'orientation budgétaire, le partage des enjeux financiers lors de la discussion budgétaire ;
- Le service Analyse et Études est l'interlocuteur des services pour la gestion en AP/CP et plus largement la programmation pluriannuelle des investissements ;
- Le service Analyse et Études met à jour les données fiscales, financières et économiques permettant de mener des études sur tout domaine ayant un impact sur le budget du Département.

- Le suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées ;
- Le suivi de la politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Le cycle de formation et d'information interne.
- La participation à l'exécution du plan d'audit externe annuel portant sur les organismes associés.

ACTIONS PHARES

- La mise en œuvre de nouvelles procédures de suivi de la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement ;
- La mise en œuvre de nouvelles procédures de suivi de la gestion du cycle budgétaire (SID) ;
- Le suivi et l'analyse des impacts financiers du Plan Pluriannuel d'Investissement ;
- L'analyse des impacts du nouveau cadre de régulation des finances publiques locales ;
- La préparation de tableaux de bord et de suivi des dépenses départementales ;
- Le suivi de l'expérimentation de la renationalisation du RSA.
- L'analyse et la consolidation des risques financiers portés par les organismes associés ;

PERSPECTIVES

- Le renforcement du cadrage budgétaire pluriannuel et des outils d'aide à la décision financière ;
- Le suivi de l'exécution financière du PPI ;

Service Gestion du Bilan

MISSIONS

- Contrôle des liquidations comptables des directions opérationnelles et conseil auprès de ces mêmes directions en matière d'imputations et de procédures comptables,
- Rôle de formation sur la pratique comptable notamment en matière d'investissement et de TVA, conseil auprès des agents du service comptabilité, rédaction de procédures d'amélioration de la pratique comptable et budgétaire,
- Gestion des opérations de fin d'exercice (mouvements d'ordre) et plus généralement gestion des mouvements affectant l'actif et le passif.
- Gestion de la dette départementale y compris le cas échéant des lignes de trésorerie.
- Tenue de l'inventaire comptable (actif départemental).

- Gestion des obligations en matière fiscale (déclaration de TVA, Impôt sur les sociétés en lien avec l'expert comptable).
- Gestion du volet financier des subventions en annuités (préparation annuelle des annuités : 63 dossiers en cours).

RÉALISATIONS

- Maintien de la qualité de l'inventaire comptable.
- Vérification de la concordance entre les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes et les états de l'actif.
- Maintien de la mise à jour du manuel de procédures sur la gestion du patrimoine dans le cadre de la refonte du règlement budgétaire et financier (en lien avec la M57).
- Intervention auprès des SAFIS sur le module immobilisation.

PERSPECTIVES

- Amélioration de la qualité comptable notamment dans la production de l'actif
- Continuation de la formation des agents de services comptables dans les directions opérationnelles
- Renforcement du travail en équipe avec le chargé de mission « Qualité comptable » et le Directeur Adjoint contrôle interne.
- Conseil et assistance aux directions concernant l'amélioration de la qualité comptable
- Participation au groupe de travail « gestion patrimoniale » et accompagnement des services opérationnels et des SAFIS sur la fiabilisation de l'inventaire comptable.

Chiffres clés / indicateurs

- > Montant de l'actif brut 2024 : **3,334 Milliards d'€** (budget principal seul)
- > Montant des dotations aux amortissements 2024 : **58,080 M€** (budget principal seul)
- > Montant des quotes-parts de subventions virées au compte de résultat : **9,996 M€** (budget principal seul)
- > Stock de dette au 31/12/2024 (budget principal seul) : **154 M€** (budget principal seul)
- > Taux moyen de la dette : **2,91%** (budget principal seul)
- > Durée résiduelle moyenne : **16 ans et 9 mois** (budget principal seul)
- > Capacité de désendettement : **2,40 ans** (budget principal seul)
- > Nombre de secteurs d'activité soumis à la TVA : (budget principal et budgets annexes) : **6**
- > Nombre de déclarations de TVA : (budget principal et budgets annexes) : **81** dont **15** demandes de remboursement de crédits de TVA.

Service Budget

L'activité de l'année 2024 a été intense et soutenue pour le service Budget de la Direction des Finances. En plus de leurs tâches habituelles, les agents du service Budget sont restés disponibles et à l'écoute de leurs collègues des autres services et directions, notamment pendant la période de fin d'exercice et d'ouverture anticipée des crédits.

MISSIONS

- Préparation et suivi budgétaire : traitement des demandes budgétaires des services, élaboration des documents budgétaires et des annexes, suivi des consommations, contrôle des dépassements de crédits, production du compte administratif et vérification de l'adéquation des écritures avec celles figurant au compte de gestion du Payeur ;
- Préparation et suivi des restes-à-réaliser et des rattachements en fin d'exercice ;
- Préparation des subventions d'équilibre des budgets annexes hors SPIC ;
- Suivi des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) et participation à des réunions de suivi des AP/CP avec les SAFI et les directeurs opérationnels ;
- Pilotage et gestion de la procédure des virements de crédits ;
- Création des lignes budgétaires et d'exécution ;
- Prévision et suivi des recettes fiscales et dotations de l'état ;
- Suivi de la Dotation de Solidarité à l'Investissement des Départements (DSID)
- Contrôle des fichiers automatisés du FCTVA, transmission des factures à la Préfecture à sa demande, suivi et liquidation des titres FCTVA ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement ;
- Contrôle de l'exactitude des documents à faire certifier par la Paie de la Départementale dans le cadre de subventions ;

- Liquidation de certaines subventions et participations : SDIS, SM Aéroport, CAUE, attribution compensation CVAE ;
- Préparation budgétaire et exécution des liquidations des mandats et titres de la MDPH ;
- Rôle de conseil et aide aux directions de la structure par l'intermédiaire des SAFI ;
- Suivi des renouvellements d'adhésions à des associations ;
- Suivi des SAFI et réunions de préparation budgétaire avec les directeurs opérationnels et les DGA dans l'optique de moderniser la préparation budgétaire.

- Mise en œuvre, avec le service Analyse et études, du projet de modernisation de l'élaboration budgétaire par des rencontres régulières avec les SAFI ;
- réunions de préparation budgétaire avec les directeurs de tous les pôles en amont des réunions avec le DGS.

RÉALISATIONS

Le service Budget a mené à bien toutes ses missions, dont :

- Rythme soutenu des préparations budgétaires avec l'élaboration de deux décisions modificatives 2024, des restes à réaliser et du compte administratif 2023 (budget principal et budgets annexes) ainsi que de la préparation du budget prévisionnel 2025, budget primitif qui n'a été voté qu'au mois de mars 2025 ce qui a nécessité l'ouverture anticipée des crédits ;
- Vérification des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes ;
- Préparation budgétaire, liquidation des dépenses et recettes du budget MDPH, préparation du compte administratif et vérification du compte de gestion ;
- Suivi des dotations, notamment de la DSID et du FCTVA ;
- Répartition du Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles au droit d'enregistrement ;
- Suivi des rattachements des dépenses et recettes de fonctionnement ;
- Suivi et lissage des AP en vue notamment de la clôture et de la création de certaines d'entre elles avec participation à des réunions de concertation avec les directeurs opérationnels afin de gérer au mieux les enveloppes d'AP et les CP à prévoir sur l'exercice en cours et celui à venir ;
- Suivi et liquidations des mouvements d'ordre des résorptions d'avance ;

ACTIONS PHARES

- Missions de fin d'exercice menées à bien malgré les difficultés liées au vote tardif du budget 2025 (préparation DM2, BP 2025 avec ouverture anticipée des crédits de janvier à mars 2025, préparation des restes à réaliser, rattachements, journée complémentaire, en particulier) ;
- Bon déroulement des réunions de suivi des SAFI, du suivi des AP/CP avec les directeurs, et des réunions de préparation des orientations budgétaires ;
- Préparation et à l'élaboration des documents budgétaires ;
- Suivi du FCTVA qui ne s'est pas simplifié du fait de l'automatisation entre Hélios ; la Préfecture demande des vérifications et des copies de factures pendant la période soutenue de contrôle des CDG, de préparation des CA, résultats et BS.

PERSPECTIVES

- Modernisation de l'élaboration budgétaire : rencontres régulières avec les SAFI concernant l'analyse des consommations des crédits grâce notamment au SID afin de les aider à projeter les besoins en terme de crédits de leur pôle respectif ;
- Rôle de conseil et d'assistance auprès des directions concernant l'utilisation de l'outil analytique, de l'engagement pluriannuel, du suivi des AP ;
- Suivi et création des AP de travaux par opération, suivi et création des AP pour les subventions d'investissement octroyées ; des réunions de suivi des AP ainsi qu'une aide en présentiel dans les SAFI seront régulièrement organisées.
- Participation à l'EFI.

Grands Chiffres

Cadre A

1

Cadre B

1

Grands Chiffres

Cadre A
1

Mission qualité comptable

La «qualité comptable» est devenue une activité à part entière suite au contrôle de la Cour Régionale des Comptes. Celle-ci fait référence à la fiabilité, la transparence et la régularité des informations financières. La Direction des Finances s'est doté d'un poste de Chargé de mission Certification et Qualité comptable depuis le 01/10/2020.

MISSIONS

- Assurer le suivi de la mise en œuvre de l'instruction budgétaire et comptable M57 et préparer le Compte Financier Unique;
- Préparation à la certification des comptes;
- Accompagnement des responsables et agents des Services Administratifs et Financiers (SAFI) et des Directions/ Pôles opérationnels sur les aspects comptables ;
- Écritures de procédures à destination des agents de la Direction des Finances, des SAFI et des Directions/ Pôles opérationnels ;
- Accompagnement de la démarche de gestion des stocks portée par la mission de modernisation de gestion des stocks et des opérations patrimoniales (logiciel ATAL) ;
- Pilotage de la mise à jour et du suivi du Règlement Budgétaire et Financier et plus largement aux outils de pilotage mis en place par la Direction des Finances ;
- Renforcement des procédures de l'organisation du contrôle financier interne ;
- Participation à la cartographie des risques dans le cadre de la mise en place d'un Contrôle Interne Comptable et Financier (CICF) ;
- Formation des acteurs de la fonction financière sur la qualité comptable.

RÉALISATIONS

- Accompagnement des services et des SAFI sur divers sujets liés à la qualité comptable (rattachements, révision des comptes...);
- Dans une logique de permanence des méthodes (comptables), poursuite de la mise en œuvre des rattachements des charges et des produits à l'exercice et des provisions (procédure à destination des Directions/ services, accompagnement, suivi et évaluation, lien étroit avec la DSI dans le cadre des logiciels métiers, lien avec le comptable public, procédure à destination de la Direction des Finances) ;
- Mise à jour de procédures comptables ou création de nouvelles ;
- Planification de points récurrents avec certains SAFI ;
- Participation à l'accompagnement du RICP, volet « exécution financière ».

ACTIONS PHARES

- Suivi du déploiement du module « e-subventions » (pour la gestion des subventions versées) auprès des SAFI et des services opérationnels (réunions mensuelles, accompagnement) ;
- Mise en production du logiciel de stock ATAL pour la DEF (gestion des produits pharmaceutiques à destination des territoires), pour l'Atelier Mécanique

Montagne DID (gestion des articles liés aux véhicules) et poursuite du déploiement.

ERSPECTIVES

- Poursuite de la reprise d'historique de l'ancien logiciel des subventions vers le module E-Subventions ;
- Maintien des formations réalisées pour les subventions versées ;
- Poursuite du déploiement du logiciel ATAL pour la DLB (avec le patrimoine ainsi que la gestion des gendarmeries) et la DEJS (pour la gestion des collèges) ;
- Mise en place de formations liées à la gestion de stocks et à la méthodologie de l'inventaire physique annuel ;
- Mise en place d'un politique de provisionnement des risques (prioritairement sur les axes relevés par la CRC : monétisation du CET et créances douteuses) ;
- Cartographie des risques sur le périmètre Comptable et Financier : identification des risques, mise en place d'un plan d'action, formalisation d'une politique de CICF ;
- Accompagnement des SAFI et/ou Directions/Services : participation à la mise en place d'ateliers de formation, de points spécifiques métiers/ Comptabilité, mise en place de guides d'utilisation d'E-Sedit... .

Direction de la Commande publique

L'année 2024 a été marquée par l'adoption et la diffusion du 1er SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER), qui marque, en complément de la politique achats votée en 2022, l'engagement de la collectivité départementale et de tous ses services, à œuvrer pour des achats plus vertueux sur le plan environnemental et en optimisant l'intégration des clauses sociales.

MISSIONS

La Direction de la Commande Publique anime et coordonne la fonction achats du Département dans ses deux dimensions : la dimension juridique (respect du droit de la commande publique, sécurité juridique, régularité des procédures de passation) et la dimension économique (performance

achat, techniques d'achats, stratégies par segments d'achat, nomenclature). Elle apporte une aide à la décision pour la définition des orientations stratégiques de la politique achat. Elle organise les travaux des instances internes que sont le Comité Achats, les Commissions d'Appel d'Offres et de Concessions.

Dans l'organisation déconcentrée de la commande publique départementale, dont elle anime le réseau des référents commande publique (marchés et achats) en s'appuyant sur les SAFI (service administratif et financier, par pôle) lorsqu'ils existent, elle définit et diffuse les règles et méthodes à appliquer pour allier régularité, efficacité et performance de l'achat.

Elle décline son intervention à travers les missions des deux services qui la composent, et dont le pilotage et la coordination sont assurés par le Directeur de la Commande Publique :

Le service des marchés publics

Garant de la rigueur et de la validité juridiques de la passation des contrats de commande publique au sein du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan de la régularité juridique et de la conformité administrative des dossiers et procède à l'instruction des dossiers de consultation des entreprises, au lancement des consultations, à la réception et l'ouverture des plis, à la vérification des rapports d'analyse et décisions, à la transmission au contrôle de légalité, à la notification des contrats et à l'accomplissement des

mesures d'information et de transparence, en fonction des seuils de passation définis par le règlement interne de la commande publique.

Il traite les avenants pour les contrats qu'il a instruits.

Il centralise et contrôle avant signature les décisions relatives aux marchés prises par l'exécutif, accomplit les formalités de transmission au contrôle de légalité et d'information périodique à l'assemblée délibérante.

Il est chargé de l'organisation et du fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Concessions.

Il assure des missions de veille juridique, de conseil et d'assistance en droit de la commande publique (marchés publics et concessions) à destination de la direction générale et de l'ensemble des services départementaux. Il prépare, met à jour et diffuse le règlement interne de la commande publique, notamment en informant et formant les référents marchés de la collectivité dont il anime le réseau permanent.

Il assure le paramétrage juridique du logiciel de traitement des marchés publics et en coordonne le paramétrage fonctionnel en lien avec les services informatiques et les prestataires.

Le service de Coordination des Achats

Garant de la performance économique et de la juste satisfaction des besoins dans les contrats de commande publique du Département, ce service appuie et conseille les services acheteurs (qui ont la main directement sur les procédures d'achat jusqu'à un seuil défini en interne) sur le plan des bonnes pratiques et techniques d'achats.

PRINCIPALES MISSIONS

- Pilotage de la nomenclature Achats
- Élaboration et management du processus Achats ; conception et suivi d'indicateurs de performance, de tableaux de bord (transversalité, centralisation de données)
- Coordination renforcée en binôme avec les prescripteurs pour tous les achats transversaux en cours ou identifiés ainsi que sur les segments d'achats stratégiques ou le nécessitant
- Coordination simple pour les autres achats en binôme avec les prescripteurs
- Identification des marchés transversaux et récurrents
- Transmission des bonnes pratiques achats et méthodes (sourçage, négociation, évaluation fournisseurs, etc.)
- Élaboration et mise en place des outils de suivi et de mesure de la

- performance Achats
- Formation interne à destination des prescripteurs (formation et communication interne)
- Animation du Comité Achats, sous la responsabilité du Directeur de la Commande Publique.

RÉALISATIONS

Le périmètre achats des services du Département a progressé de 9 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 124 Millions d'Euro HT. Les dépenses réalisées auprès de 1.800 fournisseurs (dont 920 entreprises domiciliées dans le département des P.O.), se répartissent entre travaux pour 63 % des dépenses globales, et achats de fournitures courantes et de prestations de services à 37 %. 88 % des dépenses d'achats sont couvertes par des procédures formalisées ou adaptées.

Pour le Service des Marchés Publics

- 9 séances de Commission d'Appel d'Offres ; 1 séance de Commission Concessions
- 98 réunions d'ouverture des plis organisées
- 420 contrats notifiés,
- 100 avenants traités,
- 419 décisions de l'exécutif,
- 98 DCE instruits.

Pour le Service de Coordination des Achats et la Direction

- Actions de formations et ateliers de mise en pratique des orientations du SPASER
- Revue annuelle des achats et dialogue de gestion sur la PROGRAMMATION DES ACHATS : organisation de 18 réunions (directions + SAFI ; DGA ; RDG)
- Recensement annuel AGEC
- Des actions de sourcing sur de nouveaux marchés :
 - Acquisition d'un écran LED pour le SAF
 - Prestations de transport de fonds
 - Colonies de vacances pour les enfants de l'ASE (DEF) et de l'IDEA.

Un accompagnement accru des directions pour la relance des accords-cadres partagés dédiés aux bâtiments (fournitures travaux en régie, entretien et travaux d'investissements des bâtiments)

- Dans la phase de préparation : avec l'organisation de réunions de bilans et d'évaluations des marchés et des titulaires sortants
- Dans la phase de passation : aide à la rédaction de nouvelles clauses (suivi des entreprises avec des réunions annuelles obligatoires et fourniture de reporting achat) et à l'analyse des offres
- Dans la phase d'exécution : conjointement avec les SAFI pilotes, la mise en place d'une nouvelle procédure de suivi des consommations par rapport aux montants alloués, et l'organisation de réunions de présentation des conditions et particularités dans l'exécution des accords-cadres et des titulaires auprès des différents services utilisateurs.

➤ Perspectives :

- Poursuivre la dématérialisation de la phase notification des marchés ;
- Poursuivre l'animation d'une nouvelle offre de formation interne ;
- Finaliser la mise en place des outils de pilotage permettant de réaliser les premières évaluations de la performance des achats durables du Département. Présentation des résultats et atteintes des objectifs du SPASER et de la Politique Achats au Comité Achats
- Mise place du SID – partie fonction achats
- Accompagnement aux services prescripteurs dans la mise en œuvre des projets achats identifiés lors de la programmation. Poursuivre la mutualisation des achats par la préparation de nouveaux marchés partagés : gestion et collecte des déchets, acquisition de boissons pour tous les sites, fourniture et pose de signalétique des bâtiments, par exemples.

Direction des Systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire (DSIANT)

La DSIANT est garante de l'alignement du système d'information sur la stratégie de la collectivité. Elle est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information et de sa qualité.

Par ailleurs, elle évalue et préconise les investissements en fonction des évolutions souhaitées et s'assure de l'efficacité et de la maîtrise des risques liées au système d'information.

Service Maintenance et support

> Services aux utilisateurs (AlloDSI)

MISSIONS

- Assistance aux utilisateurs sur l'utilisation du matériel informatique
- Maintenance : configuration, installation et dépannage de tout type de matériel informatique à distance
- Veille technologique : se tenir à jour des nouvelles technologies
- Accompagnement d'utilisateurs lors de formations
- Élaboration de procédure et tutoriels
- Prise en compte des incidents sur le logiciel AlloDSI, traitement ou escalade vers les services concernés

Chiffres clés



- Traitement de 4 466 demandes sur les 6 744, soit 66 % des demandes reçues en 2024
- Traitement de 2 168 incidents sur les 4 617, soit 47 % des incidents reçus en 2024
- Augmentation des tickets de 19 % depuis 2023
- 3 agents dont un à 50%

> Téléphonie mobile

MISSIONS

- Assistance aux utilisateurs sur l'utilisation des matériels de téléphonie mobile
- Maintenance : configuration, installation et dépannage de tout type de matériels de téléphonie mobile
- Gestion du parc matériel : inventaire, gestion du renouvellement et des commandes
- Veille technologique : se tenir à jour des nouvelles technologies

Chiffres clés



- Changement d'opérateur vers ORANGE, 1 547 lignes à migrer vers le nouvel opérateur.
- 80 nouvelles lignes avec smartphones déployés
- 34 tablettes déployées
- Renouvellement de 100 smartphones
- 250 traitements de mouvements (changements d'utilisateurs, de profils ...)
- 108 demandes et 117 incidents traités via AlloDSI
- Augmentation des tickets AlloDSI de 11,3 % depuis 2023
- 1 agent

> Gestion et support du parc informatique

MISSIONS

- Assistance aux utilisateurs sur l'utilisation des matériels informatiques
- Maintenance : configuration, installation et dépannage de tout type de matériel informatique sur site ou à distance
- Gestion du parc matériel : inventaire, gestion du renouvellement et des commandes
- Veille technologique : se tenir à jour des nouvelles technologies
- Gestion des multifonctions et du matériel de visio-conférence
- Mise en place d'un outil permettant d'industrialiser la gestion des ordinateurs (déploiement du système et des applications, suivi des mises à jour...).
- Mise à jour du parc d'ordinateur aux dernières versions, notamment vers la cible Windows 11 (environ 2 000 Postes).

Chiffres clés



- Traitement de 1 119 demandes sur les 6 744, soit 17 % des demandes reçues en 2024
- Traitement de 814 incidents sur les 4 617, soit 18 % des incidents reçus en 2024
- Obtention d'un nouveau marché pour les multifonctions de la collectivité
- Prise en compte de 70 demandes de matériel adapté (cas médicaux), commande et livraison du matériel
- Commande, installation, paramétrage et livraison de 25 ordinateurs fixes, 300 ordinateurs portables et 300 écrans supplémentaires
- 6 agents dont un à 50 %
- 1 renfort à 50 %

Service Infrastructures systèmes et réseaux

Ce service a pour vocation de mettre à disposition des services départementaux et des organismes partenaires des solutions numériques performantes et sécurisées, en adéquation avec leurs besoins. Les projets et actions menés placent ainsi l'utilisateur au cœur des priorités, tout en s'inscrivant dans un environnement fortement encadré par les exigences de cybersécurité.

MISSIONS

- Piloter et gérer l'infrastructure systèmes et réseaux
- Piloter et déployer les éléments de cybersécurité

- Piloter les projets d'évolution et de sécurisation du numérique
- Installer, administrer et exploiter les ressources informatiques
- Gérer les droits d'accès aux ressources du système d'information

- Effectuer le support et l'aide aux utilisateurs
- Former et informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques

RÉALISATIONS

Projets de cybersécurité

- Évolution du pare-feu
- Consolidation de l'EDR
- Sécurisation des accès VPN
- Information et sensibilisation des utilisateurs
- Étude sur le renforcement de la sauvegarde
- Sécurisation des organismes tiers

Projets réseaux

- Modernisation et mise à jour des équipements réseaux
- Amélioration de la performance des outils numériques pour les utilisateurs
- Réduction du nombre de pannes
- Déploiement de bornes wifi
- Reprise du réseau de la RN116 devenue RD66

Projets systèmes

> Définition d'une stratégie de stockage

- Veille technologique sur les solutions de stockage
- Choix d'une architecture de stockage multi-sites
- Reprise des données de la RN116 devenue RD66

> Définition d'une stratégie de PRA

- Consolidation du déploiement de l'antivirus
- Modernisation et mise à jour du parc de serveurs
- Mise en place de la supervision du parc de serveurs
- Consolidation de la sauvegarde
- Évolution et optimisation de la gestion des droits d'accès
- Évolution du partage de fichiers et de l'organisation de la donnée

Projets de soutien opérationnel aux applications métiers

- Garantie de la disponibilité et de la performance des ressources numériques
- Prise en compte des besoins métiers actuels et à venir

Chiffres clés

- Gestion des droits de 3 000 agents
- 600 serveurs
- 3 pare-feu
- 222 switchs manageable
- 140 routeurs
- 135 bornes wifi
- 2 baies de stockage
- 250 To de données, soit 1 500 millions de pages, soit 320 000 armoires d'archives papier
- Traitement de 19 700 mails entrants et 6 200 mails sortants par jour (hors envois internes)
- 4 000 demandes d'utilisateurs et incidents traités
- chef de service infrastructures systèmes et réseaux
- 4 administrateurs systèmes et réseaux
- 1 apprenti BTS SIO SR

Chiffres clés



Moyens généraux

- 80 standards ou accueils avec gestion des heures d'ouverture et gestion des files d'attentes (centre d'appels) pour la plupart (MSP, antennes, MDPH, IDEA, et autres)
- 1 400 softphones avaya workplaces
- 200 agents avec des téléphones
- 80 téléphones de services (salles de réunions, accueils, etc.)
- 60 lignes sur téléphones sans fil
- 1 500 demandes d'utilisateurs et incidents traités
- Plus de 200 utilisateurs de visioconférences avaya spaces en progression constante, 941 réunions visio créées en 2024
- responsable et technicien téléphonie, et gestion alarmes, vidéo-protection et accueil
- 1 technicien téléphonie

Collèges

- 30 accueils avec gestion des heures d'ouverture (SVI)
- 800 téléphones (600 téléphones fixes, 200 téléphones sans fil (Base IP))
- 400 demandes d'utilisateurs et incidents traités

Chiffres clés

- 180 demandes d'intervention traitées
- 1 technicien de maintenance alarmes et vidéo-protection

Périmètre de gestion pour les moyens propres (hors collèges)

- 45 sites sous alarmes intrusions
- 220 caméras déployées
- 21 enregistreurs
- 5 webcams à vocation touristique

Alarmes et vidéo-protection

MISSIONS

- Gérer les projets d'évolution du parc
- Déployer et maintenir le parc d'alarmes
- Déployer et maintenir le parc de vidéo-protection
- Piloter la sous-traitance
- Réaliser le maintien en conditions opérationnelles du parc
- Réaliser les vérifications d'entretiens de 50 % des sites sous alarme intrusion.

RÉALISATIONS

- Intégration sur la supervision et mise en service de l'alarme : agences routières Arles, Prats-de-Mollo, Argelès-sur-Mer, Céret, les Bouillouses
- Remplacement de l'alarme intrusion du site de Paulilles
- Étude et Planification de l'installation de la vidéoprotection pour les 8 MSP + dispensaire
- Installation et mise en service des caméras pour les piéges à sédiments à Banyuls-sur-Mer et pour le passage à gué de Bompas
- Intégration de l'alarme et la vidéo-protection du site de Saint Vicens.

Accueil téléphonique du CD

MISSIONS

- Prendre en compte les demandes formulées par les administrés
- Orienter chaque demande vers les services concernés
- Informer les administrés.

Chiffres clés

- 55 000 appels entrants gérés
- 4 agentes d'accueil

Applications et métiers

GESTION DES CORRESPONDANCES

- Parapheur électronique
- Publication des actes administratifs
- Remplacement GED Finance
- Mise en place de l'application E-Subvention
- Système d'Information Décisionnel (Finance et Insertion)
- Chantiers du social (PCH, APA, AssFam, PMI, ...)
- Logiciel PCA inondation
- Démarrage Archivage électronique (SAE)
- Changement du système du SIG
- Centralisation des scripts via airflow
- Assurer la conformité des sites grand public aux normes d'accès handicapés (RGAA)

Chiffres clés

- 157 agents formés sur 30 sessions de formations

Modernisation - Pilotage stratégique du S.I.

MISSIONS

- Mener des études pour définir les besoins de modernisation et de gouvernance du Système d'Information
- Mettre en place des mécanismes de gouvernance du S.I. et ensuite y contribuer
- Mettre en place l'urbanisme du Système d'Information du S.I. et ensuite le maintenir
- Mettre en place des indicateurs de l'activité de la DSIANT
- Piloter les projets stratégiques d'évolution du S.I. :
 - *Accompagner les services : appui aux Maîtrises d'Ouvrage dans la conduite des projets,*
 - *Piloter l'activité des chefs de projets Maîtrise d'Œuvre de la DSI en coordination avec l'état-major de la DSI et les Maîtrises d'Ouvrage.*

Réalisations 2024

MISSIONS

➤ Gouvernance du Système d'Information

- Animation du pilotage stratégique du Système d'Information : comité de pilotage du S.I. de chaque pôle et comité de pilotage niveau DGS.
- Maintien du plan de charge prévisionnel et constaté pour la DSIANT.

➤ Urbanisme du S.I.

- Finalisation du chantier de mise en place d'un urbanisme du S.I. en s'appuyant sur le logiciel d'urbanisme SOLU-QIQ : ceci est un pré-requis pour de nombreux autres chantiers de pilotage du S.I. et de sécurité informatique. A permis dès le T4 2023 de disposer d'un inventaire des infrastructures sensibles et a été finalisé en 2024 sur les couches techniques et applicatives.
- Lancement en 2024 de la modélisation dans SOLU-QIQ des accès extérieurs, des montages et des certificats (objectif : finalisation en 2025)
- Mise en place dans SOLU-QIQ du suivi de la conformité des sites grand public aux normes d'accès handicapés

➤ Mise en place d'indicateurs DSIANT

- Lancement en 2024 de l'intégration dans le Système d'Information Décisionnel (SID) d'indicateurs en provenance de solu-qiq (urbanisme) projeqtor (plan de charge) et sur les activités d'impression (objectif : finalisation en 2025)

➤ Piloter les projets stratégiques d'évolution du S.I.

WEBACCUEILLANT / Portail des ASS FAM : Assistance à l'IDEA dans la mise en place de Webaccueillant : pour les Assistantes Familiales IDEA : étude de faisabilité

WEBASE : Assistance à la Direction Enfance Famille / Aide Sociale à l'Enfance dans le pilotage des évolutions du logiciel WEB@SE (gestion de l'ASE et des aides financières) :

- Actions de fond sur la fiabilisation des données
- Assistance à l'animation du réseau des correspondants

VUE GLOBALE DU SOCIAL : Mise en place de l'alimentation de la vue globale du social par l'application parcours insertion et arrêt de l'alimentation par WEBRSA

Perspectives 2025

MISSIONS

> Gouvernance du Système d'Information

- Continuité de l'animation du pilotage stratégique du Système d'Information et maintien du plan de charge prévisionnel et constaté pour la DSIANT.
- Mise en place de l'outil Perfromonitor pour piloter le portefeuille de chantiers d'évolution du S.I. (en remplacement d'un tableur) (pour finalisation T4 2025 / T1 2026)
- Mise en place d'enquêtes de satisfaction sur les chantiers terminés (finalisation T2 2025).
- Lancement réflexion sur l'introduction de l'I.A. dans le S.I. de la collectivité.

> Urbanisme du S.I.

- Finalisation de la modélisation dans SOLU-QIQ des accès extérieurs, des montages et des certificats (S1 2025).
- Refonte de la classification des applications par niveau de criticité (finalisation S1 2025).

> Mise en place d'indicateurs DSIANT

- Finalisation de l'intégration dans le Système d'Information Décisionnel (SID) d'indicateurs en provenance de solu-qiq(urbanisme) projeqtor(plan de charge), sur les activités d'impression et sur les plans de charge consommés / réalisés (pour finalisation fin 2025).

> Piloter les projets stratégiques d'évolution du S.I.

- Assistance méthodologique à l'ensemble des services de la DSIANT dans la conduite de leurs projets.
- Continuité et aboutissement des projets encore en cours. Prise en charge de nouveaux chantiers.

WEBASE :

- Lancement chantier de paiement des frais de déplacement aux ASS FAM via un flux Hopayra et non plus sur la paye (pour finalisation S1 2026)
- Continuation des actions de fond sur la fiabilisation des données
- Continuation de l'assistance à l'animation du réseau des correspondants

MEDIMAIL :

Messagerie sécurisée pour les données de santé : Assistance à la Direction Autonomie pour l'intégration de Medimail à la messagerie Zimbra : lancement dans la foulée de la migration de zimbra vers carbonio.

RSSI

Responsable de la sécurité des systèmes d'information

Alarmes et vidéo-protection

MISSIONS

- Définir et mettre en œuvre la politique de sécurité de l'information de la collectivité.
- Conseiller, assister, informer et alerter sur les menaces et les conséquences.
- Évaluer les risques.

RÉALISATIONS

- Pilotage de la stratégie de sécurité des systèmes d'information selon la norme ISO 27001 (norme sur la sécurité de l'information).
- Mise en œuvre de l'analyse et du traitement du risque.
- Pilotage et mise en œuvre de la sensibilisation à la cybersécurité.
- Étude et préconisations de sécurité.

PERSPECTIVES

- Optimiser la stratégie de sécurité des systèmes d'information.
- Améliorer la réponse automatique aux incidents de sécurité.
- Définir le processus de gestion de crise.
- Définir la stratégie de sécurité des tiers.
- Intégrer les enjeux réglementaires à venir, liés à la cybersécurité (directive NIS2)

Chiffres clés

- 167 menaces par mois en moyenne sur l'antivirus nouvelle génération sur un an.
- 1928 e-mails malveillants par mois en moyenne sur un an.

THD / Service Déploiement de la fibre et des usages

En construisant un réseau fibre optique, le Département répond aux défis de l'inclusion numérique et de l'accès à une qualité de services numériques sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, face aux enjeux de développement économique et de solidarités humaines et territoriales, le Département s'engage aux côtés des collectivités dans une démarche transversale de déploiement des usages du numérique au service de l'ensemble des politiques publiques.

MISSIONS

- Renforcer la cohésion numérique dans le Département
- Crée un territoire numérique inclusif, souverain
- Réduire les disparités territoriales liées au numérique et proposer des services de qualités aux collectivités territoriales pour concevoir des projets d'inclusion numérique, est l'objectif que s'est fixé le Département.

Avec l'absence de réseaux Très Haut Débit et de sécurisation de la donnée, l'inaccessibilité aux usages et services d'internet reste un obstacle pour réduire la fracture numérique.

La cohésion numérique passe par plusieurs préalables :

- Étendre l'accès pour tous au Très Haut Débit à horizon 2025 comme le souligne l'objectif du Plan France Très Haut Débit. Le projet couvre 190 communes du réseau d'initiative public (RIP) composé de territoires denses et ruraux.
- Apporter une sécurisation des données pour l'ensemble des communes du RIP afin de répondre à la menace de cybersécurité. Accompagner les collectivités dans la protection des flux d'information en proposant un réseau partenarial numérique
- Déployer des usages numériques sur le volet de l'inclusion numérique et également sur la mutualisation des ressources numériques
- Corriger les disparités territoriales en matière de fragilité numérique et structurer les actions afin de favoriser l'inclusion numérique.

RÉALISATIONS

- Infrastructure réseau souveraine et multi-technologique permettant d'interconnecter des collectivités au travers du réseau partenarial
- Suivi et pilotage d'un marché complémentaire permettant d'étendre la couverture Très Haut Débit à 180000 prises à horizon 2025.
- Développement de la transformation numérique auprès des collectivités : Elaboration des missions d'états des lieux des système d'information et de mutualisation des moyens numériques
- Création et suivi des dossiers de subventions Europe (FEDER) et Etat (FSN) : Dans le cadre des sites prioritaires Très Haut Débit pour le département, le dossier d'aide européenne du Fonds Européen de Développement Régional a été constitué. Réalisation identique pour le fonds de soutien numérique porté par l'Etat.

PERSPECTIVES

- Construction d'un socle de connectivité commun à l'ensemble des collectivités territoriales (Réseau Numérique Partenarial)
- Portage de la gouvernance de la Donnée à l'échelle départementale autour d'un catalogue de services et d'un centre de données local et souverain.
- Suivi contractuel de la délégation de service public pour la construction du Très Haut Débit
- Continuité et aboutissement des projets de subvention (Région, FSN, FEDER, raccordements complexes)

Chiffres clés



- Plus de 200 collectivités et organismes intégrés au projet de territoire connecté
- 2500 emplois mobilisés sur la période de déploiement
- 80000 heures d'insertion effectuées
- 91 % de la population peut souscrire un abonnement fibre sur le réseau Numérique 66
- 186 000 logements raccordables au réseau public fibre optique Numérique 66
- 95 000 usagers qui ont souscrit un abonnement sur le réseau Public
- 194 Millions € HT: montant investis dans l'économie locale depuis le démarrage du chantier
- 10 agents répartis sur deux services de deux directions

Direction de l'Evaluation et de l'Audit

La Direction a vocation à intervenir sur les sujets d'organisation internes à la collectivité, dans trois domaines en particulier :

- le pilotage stratégique et l'évaluation ;
- Le conseil en organisation ;
- L'audit (interne et externe).

Par essence, elle intervient de façon partenariale avec les autres Directions et de manière transversale à la collectivité.

Elle peut être missionnée par la Direction Générale des Services pour intervenir dans un domaine en particulier ou saisie par les Directions, ce qui donne lieu à la formalisation d'un contrat d'intervention précisant les attentes de chacun des cocontractants.

Réalisations

Les plus saillants entre autres projets :

PILOTAGE STRATÉGIQUE ET ÉVALUATION

Finalisation des feuilles de route du Département La TRAMe (Plan de mandat et projet d'administration)

- Finalisation des feuilles de routes et fiches actions
- Présentation d'un premier bilan lors du séminaire du 8 novembre
- Mise en ligne d'un espace Intranet pour les agents et d'un espace partagé pour les directeurs.rices.

Organisation des premières revues de projet

Élaboration de tableaux de suivi pour accompagner les directeurs.trices dans la coordination des actions portées par leur Direction et organisation de 4 réunions de 3h avec passage en revue par chaque directeur sur environ 1h de l'ensemble de leurs projets stratégiques : projets issus de La TRAMe, projets du PDM non priorisés et projets structurants hors La TRAMe. 21 directions ont présenté leur état d'avancement des projets.

Participation aux travaux d'acquisition d'un outil de datavisualisation et à la mise en place d'un système d'information décisionnel, en collaboration avec la Direction des systèmes d'Information et Aménagement Numérique du Territoire

Installation d'un comité de pilotage, des chantiers prioritaires en termes de tableaux de bord à créer et lancement des premiers travaux : production d'un tableau finances à destination des SAFI.

Poursuite de l'analytique stratégique financière sur le périmètre de la DGA des Solidarités et de son utilisation dans le cadre des réunions de préparation budgétaire

Élaboration des recueils budgétaires stratégiques comme outil de pilotage financier des politiques publiques et d'outil d'aide à la décision dans le cadre des préparations budgétaires.

5/ Réalisation des travaux annuels de tarification :

Bilan annuel du Plan Pluriannuel d'Investissements

Finalisation de la collecte des données et rédaction du bilan final du PPI « Imagine les PO »

Élaboration du Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 conjointement avec la Direction des Finances

Acquisition d'un outil de pilotage des programmes stratégiques du Département (Perfmonitor) et déploiement sur le périmètre de La TRAMe.

La DEA a également réalisé quelques études de contrôle de gestion.

CONSEIL EN ORGANISATION**Réalisation d'une nouvelle charte graphique pour l'organigramme général des services et les organigrammes des Pôles, avec**

la collaboration de la Direction de la Communication et de la Mission Communication interne : mise en ligne en septembre sur l'intranet et suivi des mises à jour par la DEA.

Accompagnement des Directions dans leurs demandes d'évolution de leur organisation : création d'une procédure d'évolution d'organigramme, traitement de 28 projets reçus dont 19 présentés au CST.**Appui à la structuration et à la rédaction de l'arrêté portant organisation des services et développement des organigrammes hiérarchiques :** 2 mises à jour de l'arrêté en 2024.**Appui à la Direction des Ressources Humaines dans les travaux liés à la cotation des métiers :** rencontres des Directions, structuration du Référentiel d'Organisation Hiérarchique,...**Appui à l'analyse des demandes faites dans le cadre de la Commission des Emplois Permanents :** participation régulière à l'instance, analyses diverses**Accompagnement organisationnel en matière de Ressources Humaines du service des Sites Historiques :** étude visant à redéfinir les périmètres de postes et projections de scénarios sur la composition d'équipe pour mieux répondre aux besoins d'accueil, de médiation et de mise en sécurité des visiteurs des monuments historiques.**AUDIT**

- Réalisation des audits du CAUE, des deux parcs naturels régionaux (Pyrénées catalanes et Corbières-Fenouillèdes)
- Lancement de l'audit du Comité des Oeuvres Sociales.

PERSPECTIVES :

Les principaux projets déjà lancés pour l'année 2025 sont les suivants : poursuite du déploiement du système d'information décisionnel et de l'analytique financière, organisation des revues de projets de la collectivité, finalisation du projet d'harmonisation de l'ensemble des organigrammes hiérarchiques, fonctionnels et nominatifs de la collectivité et mise en place d'une procédure de mise à jour mensuelle, accompagnement du Pôle des Solidarités et de la MDPO dans leurs études RH, appui à la Direction des Patrimoines et à la DSIAINT dans le projet de gestion de la donnée (gestion et archivage des documents), réalisation d'une étude RH sur les fonctions administratives, amélioration de la procédure d'évolution d'organigramme et des services d'accompagnement proposés, réflexion sur la création d'une culture commune et participation aux travaux relatifs au projet managérial, en collaboration avec l'EFI, la com interne et la DRH, mise en œuvre du plan pluriannuel d'audit : EPCC Musée d'Art Moderne de Céret, EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes...Poursuite des dialogues de gestion avec les organismes extérieurs audités.

Chiffres clés

- 1 tableau de bord SID mis en forme
- 4 revues de projet organisées
- 1 étude organisationnelle menée
- 2 mises à jour de l'arrêté portant organisation des services
- 3 audits d'organismes extérieurs réalisés.



Compte **Administratif** **2024**

Le compte administratif (CA) présente le bilan des réalisations budgétaires au titre de l'exercice 2024.

Les grands équilibres financiers du CA 2024

Les chiffres du CA 2024¹ (récapitulatif en millions d'euros -M€)

En M €	2022	2023	2024	évolution
Dépenses réelles de fonctionnement*	527,6	471,7	493,3	4,6 %
Recettes réelles de fonctionnement*	627,9	557,3	557,9	0,1 %
Dépenses réelles d'investissement (hors emprunt)	120,7	109,2	141,9	29,9 %
Recettes réelles d'investissement (hors emprunt)	19,2	22,9	23,4	2,2 %
Encours de la dette	143,7	127,3	154,6	21,4 %

*Dépenses réelles de fonctionnement n'intégrant pas les dotations semi-budgétaires (chapitre 68). Recettes réelles de fonctionnement n'intégrant pas les reprises sur amortissements et provisions (chapitre 78).

Nota Bene : Dans le rapport, il est notamment fait mention de ratios réglementaires exprimés en pourcentage des dépenses réelles de fonctionnement (DRF). A compter de l'exercice 2023, ces ratios doivent être appréhendés avec prudence dans la mesure où la mise en œuvre progressive de la renationalisation du RSA en 2022 est venue perturber les ordres de grandeur des DRF servant au calcul des ratios susvisés.

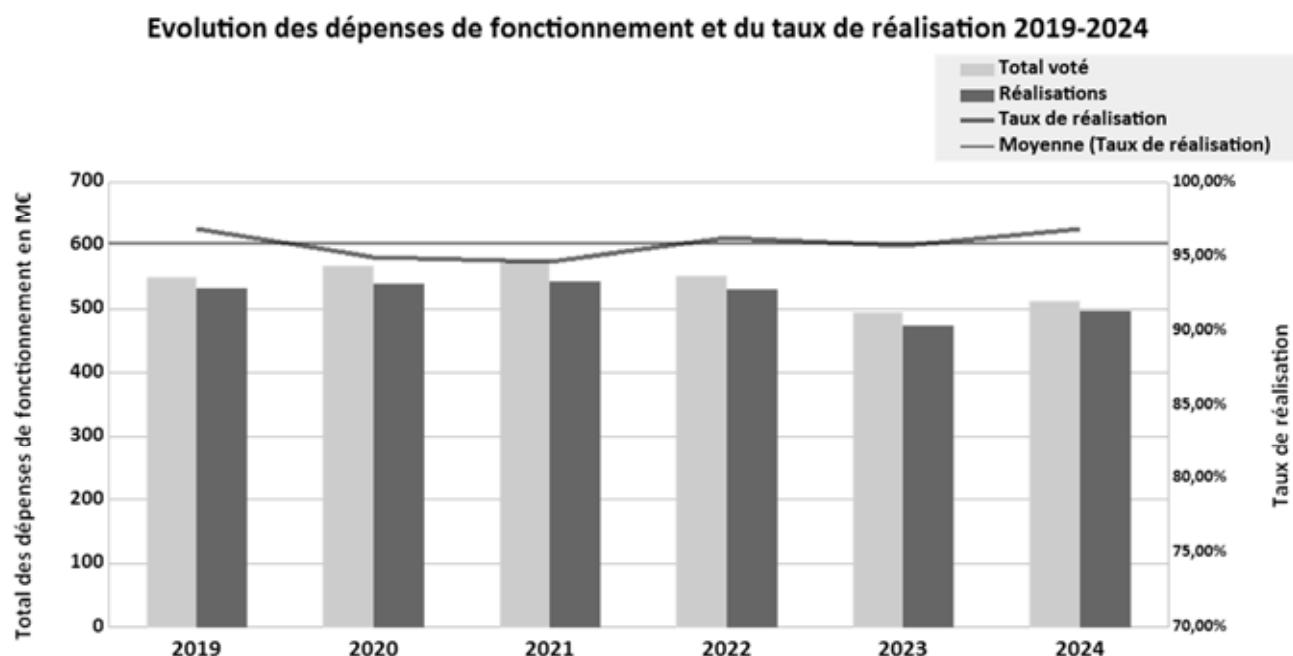
En effet, les dépenses liées à la gestion et au financement de l'allocation RSA sont désormais transférées à l'État, les DRF constitutives du dénominateur de la fraction sont en baisse. Par conséquent, le ratio « dépenses de personnel sur DRF » augmente mécaniquement, rendant inopérante toute comparaison avec les Départements de la strate.

¹Les données du présent rapport proviennent de différentes sources : d'abord des éléments financiers tirés du compte administratif et du compte de gestion de la collectivité au titre de l'exercice 2024. Les données procèdent aussi des éléments transmis par la DGCL/DGFIP en ce qui concerne les ratios de comparaison. (fiche financière provisoire AEFF 2024).

La section de fonctionnement

Un taux de réalisation élevé.

Le Département des Pyrénées-Orientales affiche un taux de réalisation de sa section de fonctionnement de l'ordre de 97%, conforme au taux moyen constaté ces 6 dernières années.



Les dépenses de fonctionnement (493,3 M€)

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) s'élèvent à **493,3 M€** (+4,6 % par rapport à 2023) et représentent 76% des dépenses totales de la collectivité.

Les charges à caractère général du chapitre 011, en hausse de +4,4% (**32,7 M€**), représentent 66€/habitant (pour une moyenne de la strate à 74€/habitant).

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) s'élèvent à **126,1 M€** (+5,3 M€, +4,3 % par rapport à 2023).

En ajoutant les dépenses de masse salariale des agents affectés à la politique insertion (chapitre 017, 7,7 M€) et des agents contribuant au fonctionnement des groupes d'élus (chapitre 6586, 0,3 M€), les frais de personnel s'élèvent au total à 134 M€ (+6,1 %).

Les dépenses de personnel affichent une hausse en 2024 sous l'effet conjugué de l'impact en année pleine de la hausse du point d'indice de 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 (+1,3 M€), de la hausse généralisée en début d'année de 5 points pour tous les agents (+1 M€), de la hausse de la masse salariale relative aux agents affectés à la politique d'insertion (+1,3 M€) ou encore de la progression tendancielle de la masse salariale et du GVT.

Rapportées au nombre d'habitants, les dépenses de personnel atteignent 271€ (262€/habitant pour la moyenne de la strate).

Ces dépenses représentent 27% des charges de fonctionnement (contre une moyenne de la strate de 23 % en 2024).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » est stable à 11,3 M€. Ce chapitre enregistre pour 9,8 M€ les mouvements liés aux prélèvements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de péréquation nationale des DMTO.

Les chapitres 016 « APA » (65,7M€, +6,8%) et 017 « RSA » (23,3 M€, +26%) connaissent des variations différentes comme détaillé plus bas.

Les autres charges de gestion courante du chapitre 65 (229,7 M€, +6,1%) regroupent notamment les dépenses d'action sociale d'aides à la personne (article 651 et suivants), les frais d'hébergement (article 652 et suivants) et les autres dépenses d'intervention comme les subventions (voir infra).

Dans ce chapitre 65, les dépenses d'interventions hors action sociale s'élèvent à 73,8 M€ (en hausse de +9,7 %).

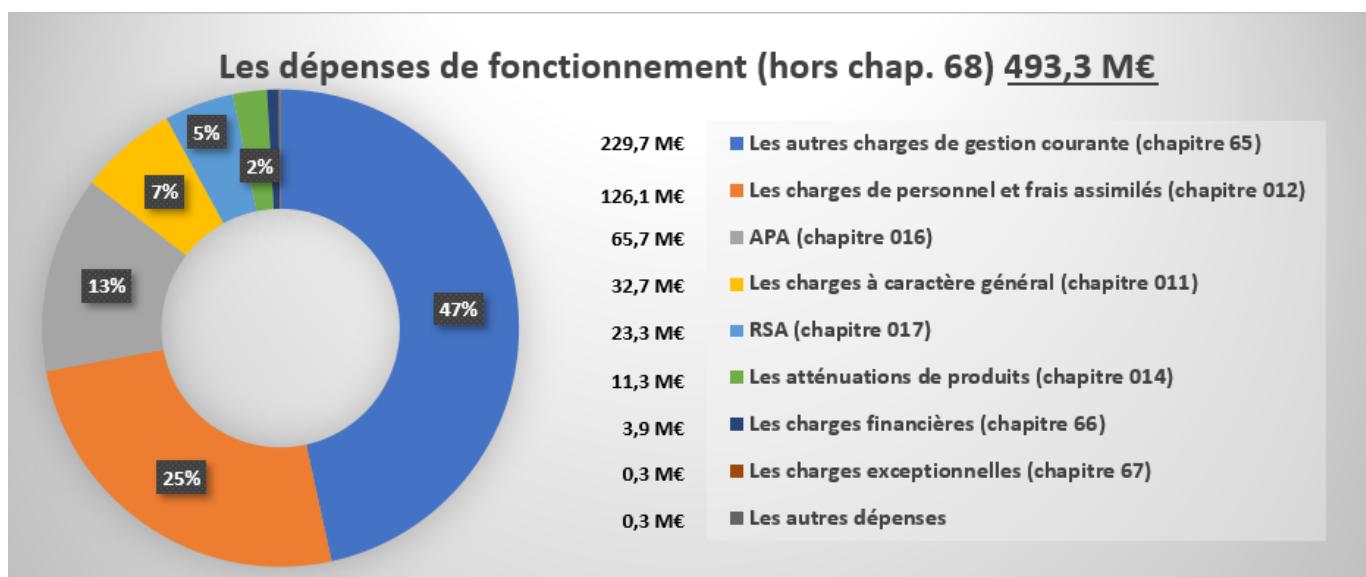
Ces crédits correspondent aux participations et subventions orientées vers 3 dispositifs principaux : le financement du SDIS augmente de +4 M€ à 34,9 M€, les aides aux associations (19 M€) et aux collèges dotés de 6,4 M€.

Les charges financières (chapitre 66), afférentes à la dette départementale (emprunts à long terme et trésorerie) s'élèvent à **3,9 M€** (soit 8€/habitant contre 13€/habitant pour la strate en 2024).

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) représentent **0,3 M€**.

Les autres dépenses (**0,3 M€**) concernent le **chapitre 6586** relatif au frais de fonctionnement des groupes d'élus.

Pour information, les dépenses relatives aux provisions pour risques et dépréciation (chapitre 68 dotation aux amortissements et provisions) s'élèvent à 4,1 M€ (dépréciations des comptes redevables sur successions vacantes et provisions pour charges des comptes épargne temps) en 2024.



Les dépenses d'action sociale

Les dépenses d'action sociale (294,2 M€ avec l'intégration des dépenses de personnel) constituent la majorité des dépenses de fonctionnement (60 %). Ces dépenses augmentent de 14,6 M€ (+5%) par rapport à 2023.

La section de fonctionnement du Département est notamment mobilisée pour le paiement des **allocations individuelles de solidarité (APA, PCH)**. Ces deux dispositifs, au cœur de l'action du Département, symbolisent son rôle de chef de file en matière sociale avec 18 % des dépenses de fonctionnement pour un montant total de **91,8 M€** (en hausse de +6 %).

Sept grands champs de dépenses structurent l'action sociale départementale (fonction 4 Santé et Action sociale) pour un montant de 294,2 M€:

- ① **Le RSA (considérant la fonction 44)** mobilise **20,9 M€** de crédits consacrés au financement des dispositifs d'insertion suite à l'arrêt du versement de l'allocation (+ 4,5M€, +27 %).
- ② **La dépendance des personnes âgées (fonctions 423-43)** pèse pour **83,1 M€**. L'APA est le dispositif que porte le Département en direction des personnes âgées. L'exercice 2024 a vu une hausse du montant de l'APA versée (**65,7 M€**, +6,8 %). La dépense APA par habitant ressort à 135 €, proche de la moyenne de la strate (134 €).
- ③ **La dépendance des personnes handicapées (fonctions 425)** représente un volume de crédits de **74,4 M€** (+5 %) avec comme principal dispositif le versement de la PCH pour un montant de 26,1 M€ (+4%).
- ④ Les crédits destinés à la politique **Enfance-Famille (fonctions 421)** ont atteint **92 M€** (+1,5 %).
- ⑤ **La masse salariale du service commun** de l'action sociale représente **16,7 M€** (fonction 420).
- ⑥ Le reste des dépenses est constitué pour un montant de **1,6 M€ des achats, prestations et autres de charges de gestion courante** de la fonction 4.
- ⑦ Les dépenses liées à la **PMI Protection Maternelle et Infantile (fonction 41)** s'élèvent à **5,5 M€**.

Les recettes de fonctionnement (557,9 M€)

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) atteignent **557,9 M€** (+0,1%) et représentent 90 % des recettes totales du budget du Département.

Les impôts et taxes (chapitre 73) représentent 40 % des produits de fonctionnement. Ces recettes se situent à **221,6 M€**.

La fraction de TVA (ex TFPB) affiche **160,4 M€** en 2024. La fraction de TVA venant en substitution du produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**ex CVAE**) représente **22 M€**.

Le Département bénéficie des **péréquations** établies sur la base des produits des DMTO (**26,5 M€**). Cette recette est contrebalancée par une dépense de prélèvement de 9,8 M€. Le Département est bénéficiaire net du mécanisme de péréquation DMTO pour 16,7 M€ en 2024. Le chapitre 73 enregistre enfin le **FNGIR** (gelé à hauteur de **12,7 M€**).

Les impôts locaux (chapitre 731) représentent 34 % des recettes de fonctionnement pour un montant de **192,4 M€**.

Le produit des droits de mutation à titre onéreux (**DMTO**) affiche **77,6 M€** (-19%) contre 95,8 M€ en 2023.

Le Département a perdu 18,2 M€ de produit DMTO en comparaison à l'exercice 2023. Le produit des DMTO est la 3^{ème} recette du Département après la fraction de TVA et la TSCA.

La taxe sur les conventions d'assurance (**TSCA**) à **89,8 M€** augmente de +6,6 %. Cette taxe est affectée au financement des transferts de compétence de l'acte II de la décentralisation et au remplacement partiel de la taxe professionnelle (TP).

La **TICPE** qui couvrait historiquement les dépenses de RSA et une partie de l'acte II de la décentralisation ressort à **4,5 M€**. Le Département a perçu à compter de l'exercice 2024 une fraction de **TICPE en compensation du transfert de la RD66** pour un montant de **6 M€**.

La **taxe d'aménagement** affiche 3 M€ (-31 %).

Le chapitre 731 enregistre aussi l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)** (2,3 M€), **la taxe sur l'électricité (7,4 M€)** ou **la taxe additionnelle à la taxe de séjour (1,4 M€)**.

Les dotations et compensations (chapitres 74 et 016) très majoritairement versées par l'État (114,1 M€) sont en hausse de +2,6 % (+2,9 M€).

La part consacrée à la **compensation des dépenses APA** progresse avec la mise en œuvre de l'APA et des transferts induits (36,3 M€, +1,7 M€).

Les dotations de la **CNSA au titre de la PCH** s'élèvent à **8,4 M€**.

La Dotation Globale de Fonctionnement (**DGF**) s'élève à **29,7 M€** contre 29,3 M€ en 2023.

Parmi les autres recettes, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (**DCRTP**) est stable à **14,5 M€**.

Les produits tirés de l'activité (chapitres 70 et 75) s'élèvent à **22,5 M€** (+5,5 M€).

L'activité du Département donnant lieu à tarification (entrées des monuments, boutiques, occupation du domaine public, prestations à des tiers, etc.) représentent 7,6 M€.

Les dispositifs de **recouvrement des dépenses d'aide sociale et des indus** (articles 751 et 753) procurent pour **13 M€** de recettes.

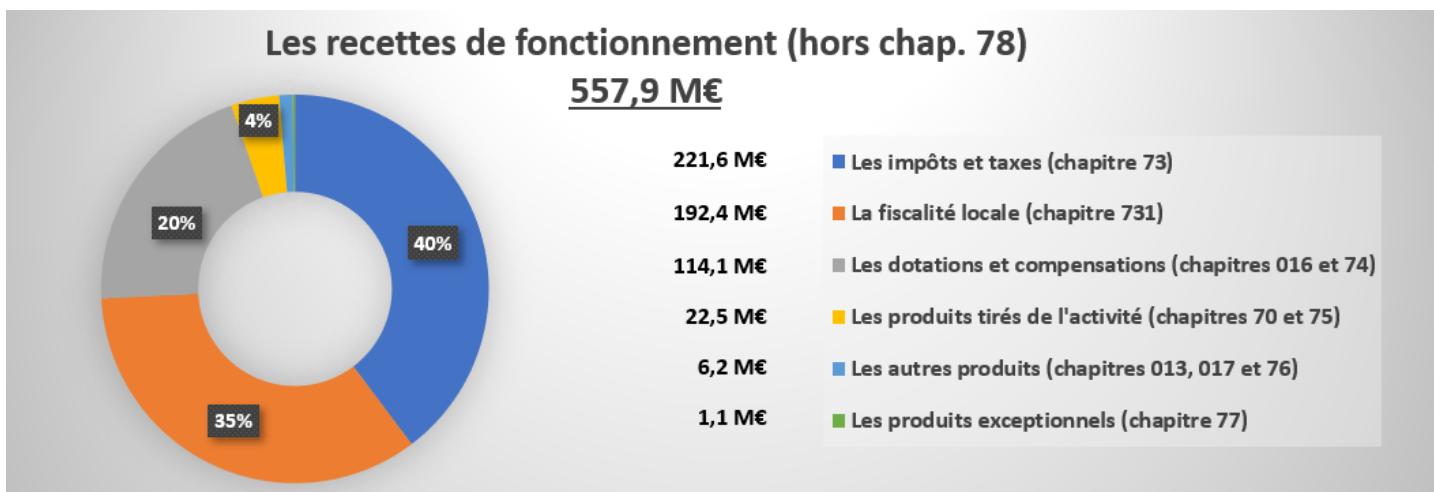
Les autres produits tirés de la gestion du **RSA (chapitre 017)** affichent **4,1 M€** en 2024.

Parmi les autres recettes, les **atténuations de charges (chapitre 013)** qui s'élèvent à **1,9 M€** regroupent les différents remboursements de traitements des agents mis à disposition auprès d'autres organismes et la participation des agents au financement des chèques déjeuners.

Les **produits financiers (chapitre 76)** représentent **0,2 M€**.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) (remboursements divers, cessions d'actifs) s'élèvent à **1,1 M€**.

Pour information, les recettes relatives aux reprises sur amortissements et provisions (**chapitre 78**) s'élèvent à **0,2 M€** en 2024.



La section d'investissement

Les dépenses d'investissement (154,6 M€)

Les remboursements d'emprunts affichent **12,7 M€** et représentent 8 % de la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement direct (**141,9 M€ ; +30% ; +32,7 M€**) sont composées des dépenses d'équipement, des subventions et des autres dépenses d'investissement, hors remboursement de l'emprunt. Pour rappel, en consolidant les réalisations portées par le budget annexe THD, les dépenses d'investissement directes du Département augmentent de **27,7 M€** pour s'établir à **169,6 M€** (139,2 M€ en 2023).

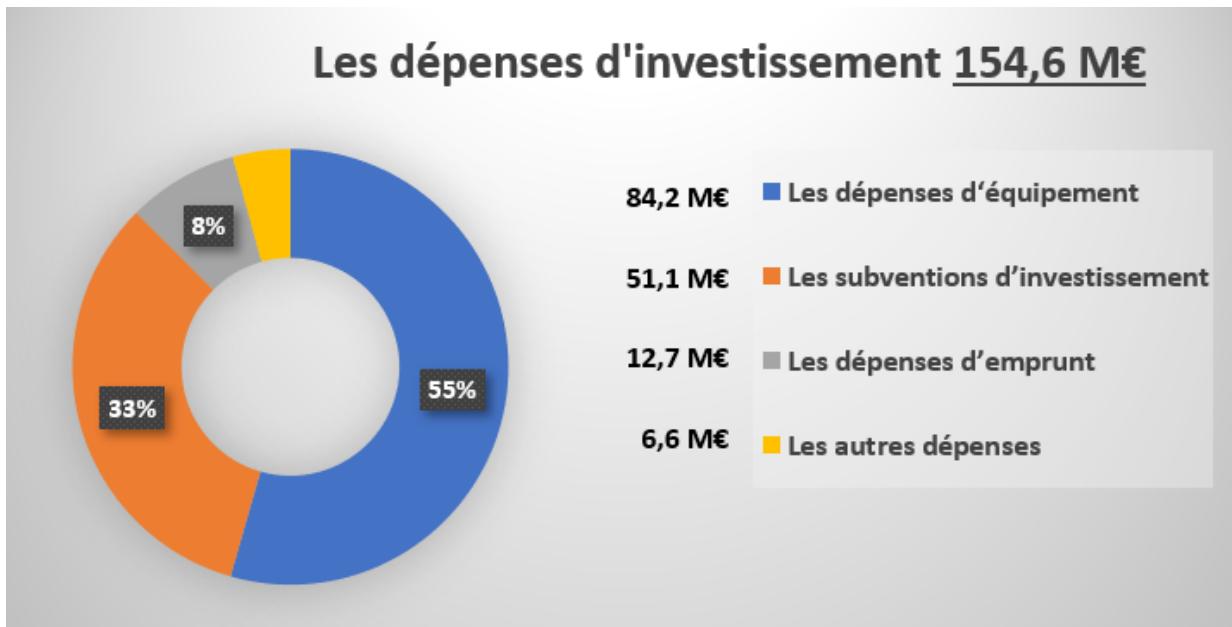
Le Département affiche ainsi un niveau d'investissement nettement supérieur aux niveaux constatés dans les Départements de la strate de comparaison (282€/habitant contre 211€/habitant en 2024).

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement directes atteint 77,3 % en 2024.

Les dépenses d'équipement (**84,2 M€, +30%**) sont destinées à développer, renouveler et rénover les équipements départementaux. Ces dépenses sont constituées d'études pour 4,9 M€, d'acquisitions pour 15 M€ et de travaux pour 64,3 M€. Le Département consacre ainsi 38,4 M€ à l'amélioration du réseau routier départemental. Les affaires scolaires avec l'investissement dans les collèges constituent l'autre poste majeur de dépenses d'équipement avec 9,6 M€.

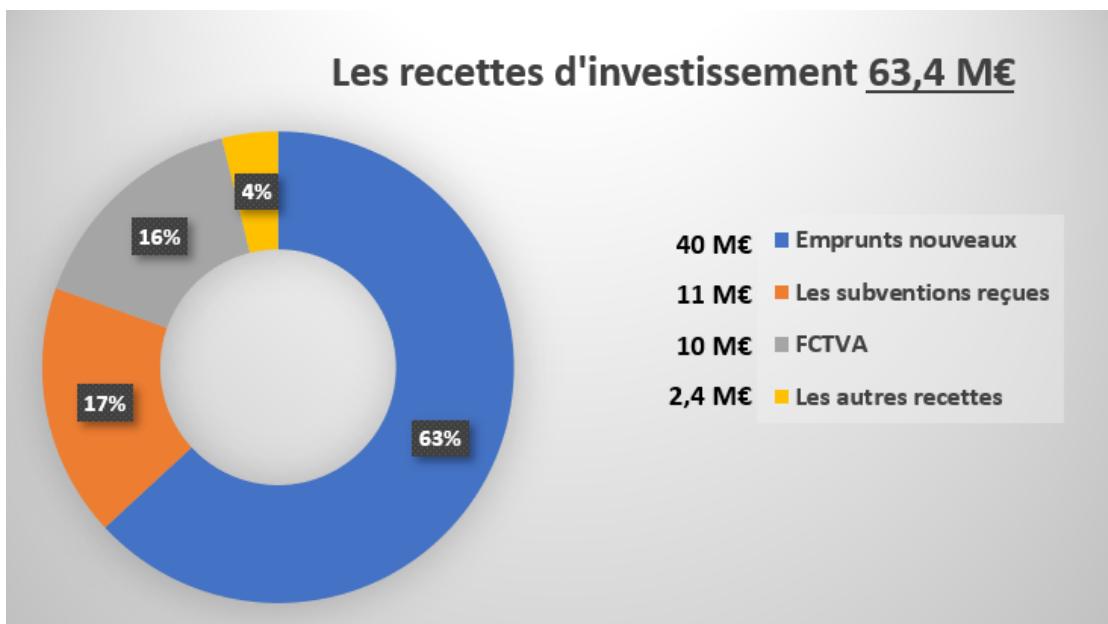
Les subventions d'investissement versées s'élèvent à **51,1 M€**. Les aides à l'équipement pour le SDIS (subventions d'équipement) s'élèvent à 14,4 M€. L'aide aux communes représente 18,7 M€ et l'aide au logement 4,9 M€.

Les autres dépenses d'investissement s'élèvent à **6,6 M€** notamment constitué de l'avance de fonds au budget annexe THD pour 5 M€ et l'avance en compte courant d'associé à la SEM Roussillon Aménagement (1,5 M€).



Les recettes d'investissement (63,4 M€)

Les ressources d'investissement (63,4 M€) proviennent des subventions d'investissement reçues pour 11 M€. L'Etat reste le principal financeur à hauteur de 6,6 M€. Ces recettes sont notamment composées de la Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC) pour 2,7 M€ et de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) pour 1,1 M€. Le FCTVA (fonds de compensation de la TVA), par l'intermédiaire duquel l'Etat compense la TVA payée sur les investissements réalisés l'exercice précédent, s'élève à 10 M€. Le produit des amendes "Radars" procure 0,4 M€ de recette. Le Département a souscrit pour un montant cumulé de 40 M€ de **nouveaux emprunts** en 2024.



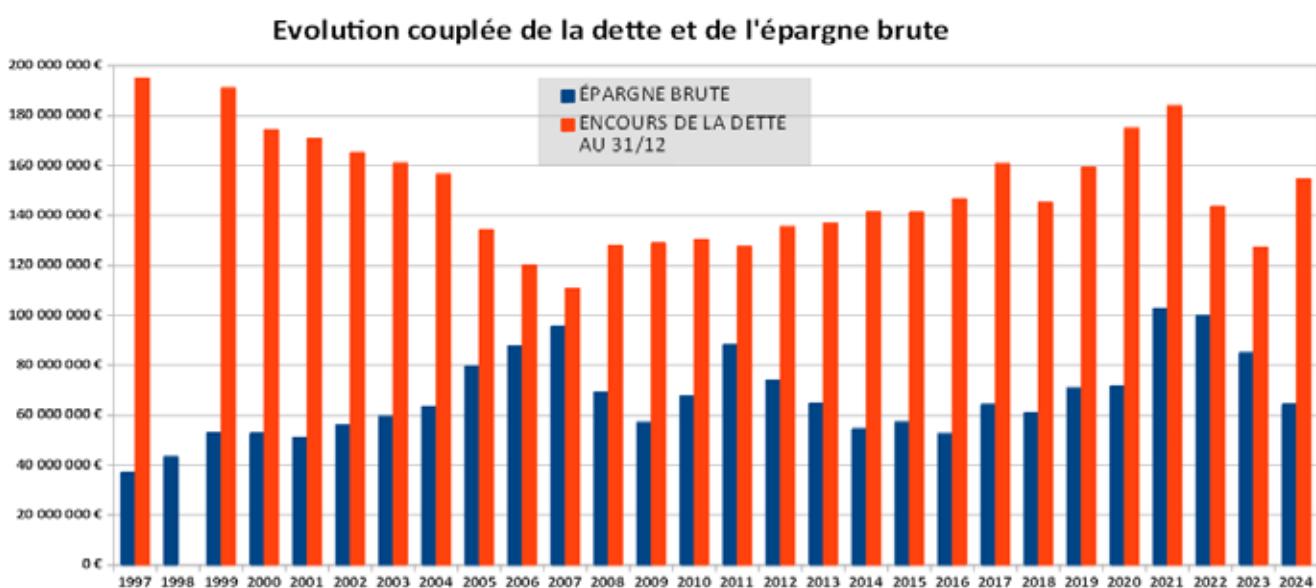
L'autofinancement

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur fondamental du niveau d'indépendance financière d'une collectivité locale. **Elle reflète la capacité du Département à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements.**

L'épargne brute dégagée par le budget départemental atteint 64,4 M€ (-20,6 M€;-24% par rapport à 2023, à rapporter à la baisse de -40% pour la moyenne nationale). Cela correspond à une moyenne de 133€/habitant, supérieure à la moyenne de la strate (107€/habitant en 2024).

Le taux d'épargne brute, autrement dit, le montant d'épargne rapporté aux recettes courantes s'élève à **11,9% (8,7% pour la strate)**, ce qui traduit une relative marge prudentielle par rapport à un niveau jugé préoccupant en deçà de 8 %. Ce ratio permet d'évaluer la capacité de la collectivité à générer son autofinancement.

L'épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer sa politique d'investissement. Elle correspond à l'épargne réellement affectée au financement des investissements (51,7 M€).



L'autofinancement propre, qui correspond à l'autofinancement net augmenté des ressources d'investissement, dont les produits de cessions pour 0,1 M€, atteint 75,2 M€ (92,1 M€ en 2023).

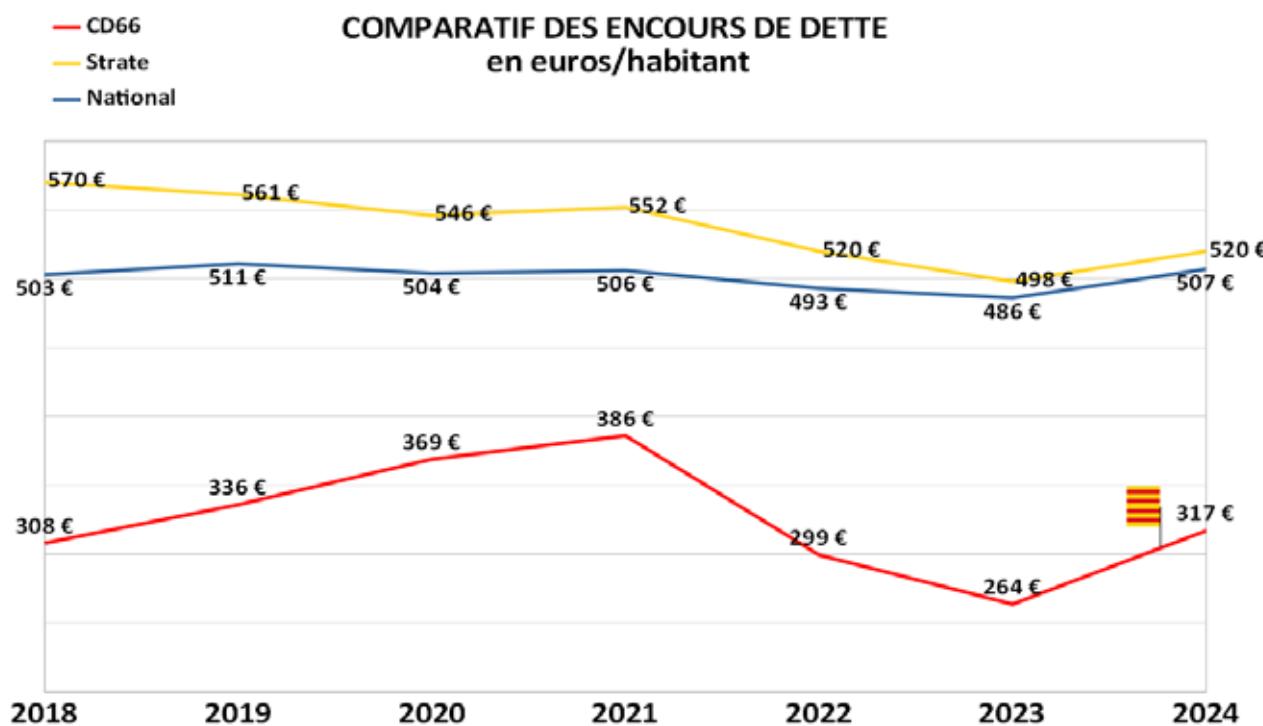
Ces soldes de gestion constituent des éléments d'analyse de la structure financière de la collectivité. Il est important de souligner que l'investissement en 2024 a été financé pour une grande partie par les ressources propres et la mobilisation du fonds de roulement, ce qui témoigne un haut niveau d'indépendance par rapport aux financeurs externes.

L'endettement

	2022	2023	2024	Variation	Strate 2024
Encours de dette (en M€)	143,7	127,3	154,6	21,4%	-
Taux d'endettement (Encours de dette/RRF) %	23,5	23,4	27,7	18,4%	42
Encours de dette (en €/hab.)	299	264	317	20,3%	520
Capacité de désendettement	1,44	1,50	2,40	60,0%	4,86

CD66, DGCL sur la base de modèle fiches d'analyse des équilibres financiers fondamentaux (fiche "AEFF")

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette s'élève à 154,6 M€ ce qui correspond à un flux net de dette négatif de 16,4 M€. Le niveau d'endettement par habitant se situe à **317€, inférieur à la moyenne de la strate** (514€/habitant en 2024). Le stock de dette représente **27,7%** des recettes réelles de fonctionnement contre 42% pour la moyenne de la strate 2024.

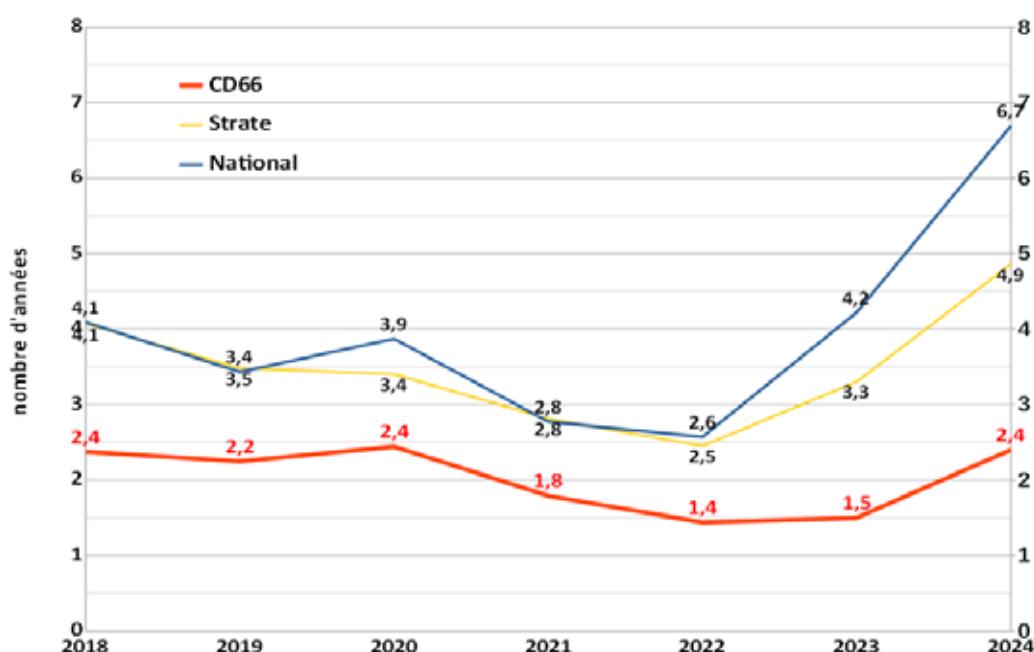


La capacité de désendettement

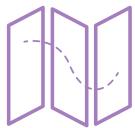
L'appréciation de **la capacité de désendettement** d'un Département se mesure en comparant l'encours de la dette à l'épargne brute dégagée par l'exploitation normale de la collectivité.

Ce ratio indique la capacité à dimensionner sa dette à ses possibilités de remboursement. Le Département des Pyrénées-Orientales pourrait amortir la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'il y consacre tout son autofinancement brut, **en 2,4 années d'épargne brute** contre **4,86 années** pour la moyenne de la strate et 6,7 années pour l'ensemble des Départements en 2024.

Capacité de désendettement



Le Département en chiffres



Population

495 307 habitants

Administration

17 cantons,
226 communes,
4 circonscriptions,
12 EPCI

Géographie

4141km²,
69 km de côtes

Point culminant

le Carlit
2 921 m

Environnement Énergies renouvelables

- 125 chaufferies automatiques en fonctionnement, dont 15 réseaux de chaleur
- 8 parcs éoliens



Patrimoine naturel

- 3 Grands Sites Occitanie (Canigó, Perpignan Méditerranée, Côte Vermeille)
- 25 sites NATURA 2000 (+ 5 en mer)
- 11 réserves naturelles + 1 réserve biologique
- 63 lacs
- 28 sites classés



Économie entreprises

- 53 000 entreprises
- 3174 créations d'entreprises



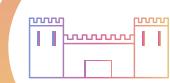
Tourisme

- 8 millions de visiteurs
- 30,3 millions de nuitées
- 9 stations de montagne
- 9 ports de plaisance
- 5 stations thermales
- 10 stations balnéaires



Patrimoine culturel

- 314 édifices protégés Monuments historiques
- 2537 Objets mobiliers protégés Monuments historiques



Agriculture/Forêt

- 5^e département français et 1^{er} de la région Occitanie pour la production bio



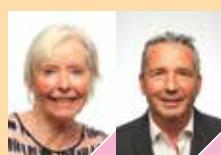
L'assemblée départementale

PRÉSIDENTE



ASPRES

Hermeline
MALHERBE
Thierry VOISIN



CANIGÓ

Marie-Édith PÉRAL
Alexandre REYNAL



CÔTE SABLEUSE

Armande BARRÈRE
Thierry DEL POSO



CÔTE SALANQUAISE

Madeleine
GARCIA-VIDAL
Marc PETIT



Michel GARCIA
Aude VIVÈS

PYRÉNÉES CATALANES



CÔTE VERMEILLE

Grégory MARTY
Julie SANZ



PERPIGNAN 1

Annabelle BRUNET
Benoît
CASTANEDO



Robert GARRABÉ
Martine ROLLAND

VALLESPIR-ALBÈRES



PERPIGNAN 2

Laurence AUSINA
Jean SOL



PERPIGNAN 3

Françoise FITER
Rémi LACAPÈRE



PERPIGNAN 4

Isabelle
DE NOËLL-
MARCHESAN
Romain GRAU



PERPIGNAN 5

Louis ALIOT
Carla MUTI



PERPIGNAN 6

Toussainte
CALABRÈSE
Jean ROQUE



PLAINE D'ILLIBÉRIS

Nicolas GARCIA
Marie-Pierre
SADOURNY



RIBÉRAL

Nathalie PIQUÉ
Robert VILA



VALLÉE DE L'AGLY

Lola BEUZE
Charles CHIVILO

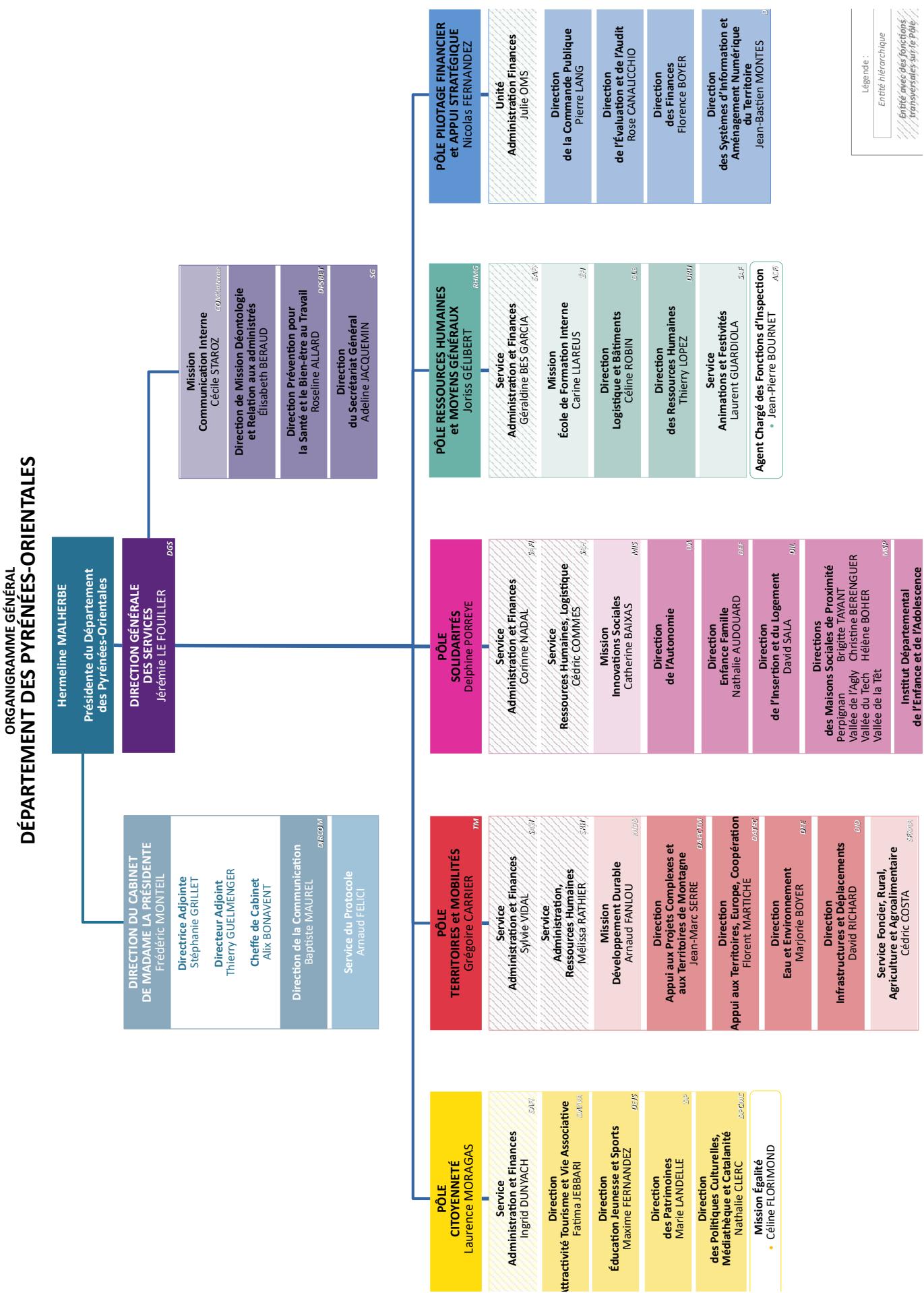


VALLÉE DE LA TÊT

Jacques GARBAU
Armelle
REVEL-
FOURCADE

Organigramme du Département

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



20
24

*solidarité,
écologie
& citoyenneté*

*rapport
d'activité*

